TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 185 — 40 PAGES — VENDREDI 28 OCTOBRE 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,55 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'Égypte repousse de dix ans le remboursement de ses dettes à l'U.R.S.S.

LIRE PAGE 40

Les nouveaux enlèvements en Mauritanie

Paris envisage des mesures pour protéger ses ressortissants

Une lutte sans merci

Il aura fallu attendre le nouvel enlèvement de deux Français pour entendre un porte-parole du Quai d'Orsay affirmer que la situation était « grave », prenant ainsi la juste mesure d'un conflit ensanglante depuis deux ans le Maghreb. C'est un véritable état de guerre qui règne dans cette région depuis que les armées marocaine et mauritanienne, appliquant l'accord tripartite de Madrid du 13 novembre 1975, ont envahi l'ancien Sahara espagnol. L'immense majorité de la population de ce territoire a refusé de s'incliner devant ce partage qui violait les résolutions des Nations unies sur l'autodétermination et le principe maintes fois affirmé avec solennité par l'Organisation de l'unité africaine du respect des frontières léguées par la colonisation.

Les Sahraouis ne sont pas des agents subversifs, mais des hommes qui réclament une patrie qu'ils ont été contraints de quitter. Le soutien que leur accorde Alger n'est certainement pas dénué d'arrière-pensées. Les enjeux économiques et politiques sont trop élevés pour qu'il en soit autrement. Il n'en reste pas moins que les Sahraouis sont engagés dans une lutte sans merci avec les régimes de Nouakchott et de Rabat et qu'ils ont, pour le moment, les moyens de mener ce combat.

Paris est-il seulement spectateur d'un conflit dans lequel la France n'a cessé de proclamer sa « neutralité » ? Le gouvernement français avait encouragé naguère l'accord de partage conclu à Madrid. M. Giscard d'Estaing a affirmé qu'il ne croyait pas aux « micro-Etats », bien qu'il ait accordé l'indépendance à Djibouti et aux Comores. En outre, la France fournit au Maroc et à la Mauritanie une aide importante qui n'exclut pas l'assistance militaire.

Rabat doit recevoir d'ici à la fin de l'année les premiers des cinquante Mirage F1 qu'il a commandés, et dont les pilotes sont entraînés en France. Le gouvernement chérifien a pris une option sur vingt-cinq autres Mirage. Des discussions sont en cours pour la vente au royaume marocain de quarante-quatre biréacteurs d'appui Alfa-Jet. Paris, enfin, équipe une division blindée marocaine en camions et en automitrailleuses A.M.L. Le gouvernement de Nouakchott, quant à lui, a reçu des surplus de la dernière guerre mondiale et des engins blindés de reconnaissance E.B.R. Ce sont des militaires français qui encadrent l'école de sous-officiers d'Atar, et une cinquantaine de nos compatriotes servent sous l'uniforme mauritanien au titre de contrats individuels et privés.

De par sa superficie, sa faible population, ses maigres ressources économiques, la Mauritanie constitue pour le Polisario une cible de choix. Le Front est notamment décidé à tout faire pour paralyser l'exploitation des mines de fer de Zouérate, dont les revenus alimentent l'essentiel du budget de Nouakchott. Pour cela il lui faut contraindre au départ les techniciens français. Il multiplie donc les raids contre Zouérate et la voie ferrée qui permet l'évacuation du minerai. Les combats font rage, et il est clair désormais que la sécurité des Français ne peut plus être assurée (deux cent quatre-vingt-quinze servent actuellement en Mauritanie au titre de la coopération et cinq cents environ travaillent pour le compte de sociétés mauritaniennes). Il n'est plus possible d'ignorer que nombre d'entre eux sont en danger.

La pratique de la prise d'otages, le refus de donner de leurs nouvelles aux familles angoissées sont à la fois politiquement maladroits et moralement inadmissibles. Le Polisario s'en rendra-t-il enfin compte ? Mais dans la situation qui règne au Sahara-Occidental ce n'est pas l'envoi de forces militaires françaises qui assurerait la sécurité des ressortissants de Paris.

Le ministre mauritanien de la défense, le colonel M'Barek Ould Bouna Moktar, a confirmé mercredi 26 octobre que MM. Raymond Bacle et Claude Miguet, techniciens français disparus près de Zouérate le 25 octobre, ont bien été enlevés par un commando sahraoui ainsi que vingt-quatre travailleurs mauritaniens. Paris juge la situation « grave » et envisage des mesures pour protéger ses ressortissants.

Un avion de reconnaissance Défender de l'armée de l'air mauritanienne a relevé les traces des maquisards qui semblaient, mercredi soir, se diriger vers la localité de Chegga, au nord-est de la Mauritanie, non loin de la frontière algérienne. Les autorités mauritaniennes ont décidé l'arrêt immédiat des trains minéraliers qui circulaient entre Zouérate et Nouadhibou « *jusqu'à ce que des conditions satisfaisantes d'exploitation soient rétablies* ». Les stocks de minerai actuellement accumulés à Nouadhibou permettent à la Mauritanie de faire face à ses engagements commerciaux jusqu'à la fin de novembre.

● A ALGER, le Front Polisario a déclaré mercredi soir n'avoir encore aucune information sur la disparition des deux Français et des travailleurs mauritaniens qu'ils dirigeaient. Il a, en revanche, donné des précisions sur l'attaque, lancée le 23 octobre, contre le train minéralier, affirmant que six locomotives avaient été détruites et que neuf soldats de l'escorte avaient été faits prisonniers. Les autorités de Nouakchott avaient annoncé que cet affrontement avait coûté la vie à six soldats mauritaniens et à un mécanicien.

● A PARIS, un porte-parole du ministère des affaires étrangères, commentant l'enlèvement des deux cheminots français, a qualifié la situation de « *grave* ». Il a également assuré que le gouvernement français « *était en contact avec les autorités de Nouakchott pour examiner les mesures qui pourraient être prises afin d'assurer la protection de nos ressortissants* ».

(Lire nos informations page 3.)

PRODUIRE MIEUX POUR GASPILLER MOINS

Lire page 34 l'article de M. ANTOINE RUFENACHT, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.



Les projets et les difficultés de M. Carter

Washington serait favorable à un embargo sur les ventes d'armes à Pretoria

Dix jours après l'aggravation de la répression en Afrique du Sud, le président Carter devait rendre publique au cours d'une conférence de presse, ce jeudi 27 octobre, la réaction américaine aux mesures décrétées à Pretoria. Washington serait désormais favorable à un embargo sur les ventes d'armes à destination de l'Afrique du Sud. La perspective d'un tel embargo ou de sanctions économiques contre Pretoria décidées par l'ONU serait en revanche assez mal accueillie par les gouvernements britannique et français. Cependant, les Neuf ont effectué mercredi une démarche commune auprès du gouvernement de M. Vorster pour lui demander de rapporter les mesures de répression.

Pour leur part, les Blancs d'Afrique du Sud se déclarent prêts à affronter des sanctions économiques et estiment que les pays étrangers ont trop besoin de leurs richesses pour décréter des sanctions de grande ampleur.

Le président Carter aurait demandé à son ambassadeur à l'ONU, M. Young, d'appuyer un projet de résolution du Conseil de sécurité décrétant un embargo total sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud. M. Young, qui n'a jamais caché qu'il était personnellement partisan de l'application de sanctions contre Pretoria, s'est efforcé, au cours de tractations laborieuses menées en marge du débat à l'ONU, de rallier à ses vues les représentants des alliés des Etats-Unis, notamment de la Grande-Bretagne et de la France. Washington souhaite, de toute évidence, que les pays occidentaux, engagés, d'autre part, dans une négociation pour un règlement en Namibie, définissent une position commune à l'égard de l'Afrique du Sud.

Or, observe notre correspondant à l'ONU, Louis Wiznitzer, Français et Britanniques paraissent peu désireux de faire jouer dans cette affaire les dispositions du chapitre 7 de la Charte, qui prévoit des sanctions en cas de menaces pour la paix. Le recours aux dispositions du chapitre 7 est expressément prévu dans l'un des quatre projets de résolution déposés, mercredi soir, par les trois pays africains membres du Conseil de sécurité (Bénin, Libye, Maurice).

Ce texte « décide », en outre, l'embargo général sur les armes que l'Afrique du Sud cherche à se procurer, ainsi que l'arrêt de toute coopération avec Pretoria en matière nucléaire.

(Lire la suite page 3.)

Le président de la Banque fédérale critique la politique économique du gouvernement

La politique économique de M. Carter fait l'objet de nouvelles critiques : le président de la Banque fédérale de réserve, M. Burns, a déclaré que le gouvernement était incapable de redonner confiance aux entreprises américaines. Ces propos ont été bien accueillis par les milieux financiers.

La Bourse de New-York, qui baissait depuis plusieurs mois, s'est fortement redressée mercredi 26 octobre. L'indice Dow Jones a progressé de près de 12 points, ce qui représente la plus forte hausse depuis le 12 avril 1977.

De notre correspondant

Washington. — Le torchon brûle entre M. Carter et celui qui devrait être le principal pilier de la politique financière américaine, M. Arthur Burns, président de la Banque fédérale de réserve. A la différence, il est vrai, de ce qui se passe en Europe, le patron de ce qui est ici l'équivalent de la Banque de France est très largement indépendant du gouvernement (Federal Reserve System).

La querelle a éclaté au grand jour le 20 octobre, lorsque la présidence, dans une « note pour la presse », a critiqué, sans la nommer, la Banque fédérale de réserve pour ses vues trop orthodoxes. Ce texte affirmait notamment qu'une croissance plus rapide de la masse monétaire était nécessaire pour maintenir le niveau requis d'expansion économique et se prononçait contre de nouvelles hausses du taux d'intérêt.

Et pourtant, le 24 octobre, la Banque fédérale a relevé ce taux de 5 3/4 % à 6 %. Sans doute, affirme-t-on, ne s'agit-il que d'une mesure technique qui a été rendue nécessaire par la forte augmentation des prêts accordés aux banques membres de l'Institution ces derniers semaines, les experts s'attendant même à une hausse plus forte, de même ampleur — 1/2 point — que la précédente décidée le 29 août. Il n'empêche que le président de la Banque fédérale ne cache pas son intention de persévérer dans la voie du resserrement et cherche plutôt qu'il n'écarte les occasions de montrer qu'il n'est pas satisfait de la politique de la Maison Blanche.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 38.)

LA GUERRE CIVILE AUX PHILIPPINES

L'armée lance une grande offensive contre les rebelles musulmans du sud de l'archipel

De violents combats ont eu lieu, mercredi 26 octobre, dans la péninsule de Zamboanga, à environ 800 kilomètres de Manille, entre les troupes gouvernementales et les rebelles musulmans du sud des Philippines, qui demandent l'autonomie de certaines provinces, voire l'indépendance. Le gouvernement philippin a ordonné une offensive après ce qu'il considère comme de graves violations du cessez-le-feu conclu avec les rebelles en décembre 1976, grâce à la médiation de la Libye.

Le président Marcos vient de déclarer qu'il n'était pas question de libéraliser le régime tant que l'unité du pays serait menacée. Il a néanmoins annoncé mardi qu'une élection présidentielle, à laquelle il sera candidat, aura lieu « si possible avant la fin de l'année », en prélude à des élections générales prévues pour le premier semestre de l'année prochaine.

De notre envoyé spécial PHILIPPE PONS

Zamboanga (sud de Mindanao). — Des têtes de terroristes mises à prix, une population à qui l'on distribue des fusils, des villes quadrillées par l'armée et un sentiment d'insécurité qui se propage dans les villages aux maisons de paille, exposés aux échanges de coups de feu : les hostilités entre les rebelles musulmans du M.N.L.F. (Front national de libération moro), qui réclament une autonomie régionale, et les forces gouvernementales ont repris dans le sud de Mindanao et dans l'archipel qui s'étend jusqu'à Bornéo.

Bien que Manille affirme que l'accord de cessez-le-feu signé le 24 décembre dernier à Tripoli est toujours en vigueur, les combats qui se déroulent depuis un mois au nord de la ville de Zamboanga, et surtout dans les îles de Basilan et de Jolo, sont apparemment loin d'être de simples opérations de police, comme voudraient le faire croire les autorités. Si l'escalade se poursuit, les affrontements pourraient bientôt avoir une intensité comparable à ceux de 1974, l'année la plus meurtrière d'un conflit commencé deux ans auparavant et qui a déjà fait dix mille morts de part et d'autre.

Les autorités s'emploient à voiler au maximum l'importance des combats et la manière dont sont menées les opérations de police. Toutes les zones d'affrontements sont interdites aux observateurs — la récente arrestation de l'envoyé spécial du *Quotidien de Paris*, finalement relâché sur ordre du président Marcos, apparaissant comme un avertissement à la presse étrangère. Au quartier général de l'amiral Espaldon, commandant en chef des forces gouvernementales à Mindanao, on se refuse à donner la moindre indication sur le nombre de bataillons engagés dans les combats — vraisemblablement une cinquantaine, — ainsi que sur les pertes subies par l'armée depuis un mois.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

S.P.Q.R. = C.Q.F.D.

Un lecteur m'envoie cette remarquable analyse politique :

« Chaque parti tient absolument à justifier sa propre position, à faire valoir sa patience et l'ampleur de ses concessions et, tout en le menaçant, à rejeter sur son partenaire la responsabilité d'un conflit qu'il sait éminemment impopulaire. »

Cette analyse du conflit de la gauche est prophétique, puisqu'elle a été écrite en 1963 par l'historien Paul Jal décrivant les affrontements politiques à Rome au début de notre ère, affrontements qui — dit-il — se manifestaient par « une diplomatie à coups de messages publics ».

Ce qui devrait donner à penser, c'est qu'en 49 César passa le Rubicon et confisqua la République.

ROBERT ESCARPIT.

BIANCIOTTI, GOYTISOLO, ROA BASTOS

Trois écrivains de l'hispanité

Un romancier espagnol et deux écrivains latino-américains, trois noms qui vont défrayer la chronique littéraire en cet automne un peu pâlot du côté des lettres étrangères.

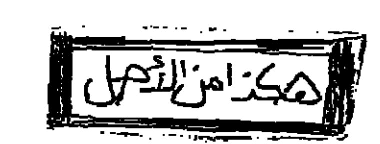
D'Hector Bianciotti, Argentin qui a choisi l'Europe en 1955 et Paris depuis seize ans, voici le « Traité des Saisons », un livre exquis, discipliné comme un parterre de Le Nôtre, texte de la mémoire et sur la mémoire, un de ces ouvrages qu'on porte en soi des années et qui, parce qu'ils règlent leur compte à l'enfance et aux racines de l'homme, comptent pour le livre d'une vie. Bianciotti apparaît aujourd'hui comme un rigoureux styliste de la langue espagnole, qui, dans la lignée de son compatriote Borgès, nous renvoie, en un jeu subtil de reflets, l'image de notre traditionnelle sobriété littéraire, ce qu'on appelle, à travers le prisme argentin, le classicisme.

Tout le contraire de Juan Goytisolo, Espagnol né en 1931, traduit ici depuis 1954, Goytisolo, que l'écrivain mexicain Carlos Fuentes situe, dans « le Monde des livres », comme « le plus grand romancier espagnol vivant », publie « Juan sans terre », roman de l'exil et au-delà, roman complexe, important, suicidaire peut-être. Il est l'ultime volet du « tryptique joycien » de l'auteur, son « Finnegan's Wake ». En plus désolé encore, nous dit Fuentes, œuvre de « destruction purificatrice », qui foule aux pieds la langue et « l'hispanité » comme jamais auparavant.

Quant à Roa Bastos, nouveau venu en France, son puissant, son monumental « Moi, le suprême » propose un pendant baroque au « Recours de la Méthode » d'Alejo Carpentier : le personnage central, ici, le dictateur élu à vie et fondateur du Paraguay moderne, monologue pendant plus de quatre cents pages, s'empoignant avec cette aberration de l'héritage hispanique, la dictature, s'empoignant avec l'histoire, ses dérisions, et, finalement, avec la mort.

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire pages 24 et 25.)



idées

SOCIOLOGIE

LA SOCIÉTÉ INUTILE

par ANDRÉ GRJEBINE (*)

DANS un ouvrage publié il y a quelques années, Jean Cazeneuve remarquait que, si la plupart des religions décrivent l'enfer avec force détails, en revanche, la vision du paradis qu'elles suggèrent est généralement très imprécise (1). C'est que, s'il est facile d'imaginer les souffrances les plus épouvantables, par contre, la béatitude est autrement plus complexe à définir.

Toutes proportions gardées, c'est à un problème comparable que nous commençons à être confrontés. A première vue, une telle affirmation parait tout à fait exagérée. Si on considère la situation de la plupart des habitants du tiers-monde ou, simplement, celle des millions d'« exclus » des sociétés occidentales, elle est même choquante. Il n'en demeure pas moins qu'une partie croissante de la population des pays industrialisés connait aujourd'hui ce problème de l'utilisation du temps et, en fin de compte, de la vie.

Il y a quelques décennies encore, le fils occupait le plus souvent l'emploi du père. Maintenant, cette transmission du métier est devenue l'exception. La variété des professions, leur mutation rapide, les incertitudes qui se rattachent à chacune d'elles en ce qui concerne aussi bien les débouchés qu'elles peuvent offrir que leur pérennité, rendent le choix d'une orientation particulièrement ardu et généralement traumatisant.

Ce malaise s'infiltre aujourd'hui dans la vie active. Au fur et à mesure que des individus voient leurs principaux besoins de mieux en mieux satisfaits, ils sont tentés de s'interroger sur l'utilité sociale, les finalités de leur travail (2). Mais tout se passe comme si la complexité croissante de l'appareil productif, en même temps qu'elle rendait de moins en moins perceptible l'intérêt de certaines tâches, conduisait pourtant à les considérer comme des échelons indispensables *a priori* au bon fonctionnement de la société. Une analyse plus globale pourrait mettre en évidence l'utilité — ou l'inutilité, voire la nocivité — de telle ou telle tâche, mais elle est de plus en plus difficile à entreprendre en raison précisément de l'extraordinaire complexité de l'organisation sociale et de l'enchevêtrement de toutes les fonctions assumées au sein de la société. De l'O.S. aux dirigeants de l'entreprise, chacun se sent pris dans un engrenage qui lui interdit, le plus souvent, sous peine d'être irrémédiablement distancé et rejeté, d'exprimer ou même de s'avouer clairement les doutes qu'il peut ressentir confusément en ce qui concerne la nécessité réelle d'accomplir la tâche qui lui est confiée. Il en résulte parfois une angoisse lancinante d'autant plus profonde qu'elle doit être étouffée

Une nouvelle phase s'esquisse actuellement. Jusqu'à ces derniers temps, le progrès technique n'a conduit ni à un accroissement durable du chômage structurel ni à une importante réduction du temps de travail.

En revanche, la généralisation des allocations-chômage, voire dans un avenir prévisible celle du maintien du revenu en cas de perte d'emploi, devrait rendre moins incertaine la situation économique des sans-emploi. On peut donc penser que, d'ici quelques décennies, le problème majeur sera moins d'être rémunéré que d'avoir une occupation dont on perçoit l'utilité.

Enfin, cette vie active débouche sur une période d'inactivité forcée d'autant plus longue que l'âge de la retraite est périodiquement abaissé et la durée de la vie prolongée. Longtemps latent, le sentiment d'incompréhension mutuelle entre l'individu et la société devient alors souvent manifeste.

La consommation contre l'inquiétude

Alors que cette interrogation angoissante sur la raison d'être de chaque tâche et en fin de compte de celui qui l'accomplit se fait plus insistante, la place de l'homme dans l'univers devient de plus en plus imprécise. Les obstacles matériels, les difficultés concrètes apparaissent comme autant d'écrans entre l'homme et l'infini, le néant. Chaque nouveau besoin satisfait, chaque problème résolu, chaque maladie vaincue, le rapprochent de ceux-ci. Désorienté par ses propres succès, dépassant peu à peu les problèmes matériels vitaux qui l'occupaient jusqu'alors, perdant ses illusions d'éternité, l'homme occidental est confronté aujourd'hui à ses raisons de vivre.

Pour fuir cette angoisse, un grand nombre d'individus ont cherché refuge dans une consommation toujours plus effrenée. Dans un monde encore largement marqué par la misère et la faim, des « privilégiés » de plus en plus nombreux tendent, aujourd'hui, à s'enfermer dans un étrange cercle vicieux en fournissant un travail de plus en plus dénué d'intérêt afin de consommer toujours davantage d'objets de moins en moins utiles, toute diminution de leur temps de travail risquant d'augmenter leur temps d'ennui, d'un ennui qu'ils ne peuvent étouffer qu'en se donnant les moyens de consommer encore plus par un labeur accru... De même, le rôle accordé aujourd'hui à la sexualité ne vise-t-il pas à donner le sentiment que la jouissance d'un instant peut remplacer simultanément une raison de vivre et des rapports humains défaillants ?

C'est à cette société angoissée et traumatisée qu'il s'agit de redonner un sens. Déconcerté par l'extraordinaire profusion de biens qu'il réussit à produire, l'homme occidental en est venu à considérer que l'évolution qui a rendu possible un tel état de fait doit trouver son apogée dans cette « société de consommation » qui ne parvient pas à le satisfaire. C'est oublier que celle-ci n'est qu'une des retombées les plus spectaculaires d'un défi lointain — défi qui ne traduisait qu'accessoirement un désir de consommation accrue, mais d'abord et surtout la volonté d'échapper à l'ordre naturel des choses, de domestiquer un environnement foncièrement hostile. Cette volonté s'est concrétisée dans la recherche, d'une part, d'une moindre dépendance vis-à-vis des phénomènes naturels — dont la première étape a été, dès le néolithique, le remplacement progressif de la chasse par l'élevage et de la cueillette par l'agriculture — d'autre part, d'une meilleure appréhension de l'univers. L'interconnexion de ces deux exigences est au cœur de l'évolution qui a conduit à la société actuelle.

Ce défi lancé à l'environnement naturel et la crainte des conséquences qui pourraient en découler ont, semble-t-il, été perçus depuis très longtemps. Dans la Bible, Yahvé stigmatise la volonté de l'homme de s'égaler à lui en devenant omniscient. Prométhée apprend aux hommes la domestication des animaux et des plantes, les sciences, l'usage du feu, les délivrant ainsi de la crainte de la mort — mais s'attire, ce faisant, la colère de Zeus qui devait provoquer sa perte. Selon Eschyle, cette colère était également motivée par le secret terrible que détenait Prométhée concernant la chute inéluctable de Zeus. Vision prémonitoire des sciences détruisant la religion et des menaces qui allaient s'appesantir de ce fait sur l'humanité (3).

Ce serait un étrange paradoxe que, n'ayant pas réussi à décourager l'homme de les défier, ces dieux disparus prennent un jour leur revanche en le voyant s'assoupir dans la griserie de ses propres conquêtes... Pour éviter une telle issue, nous devons assumer notre rôle d'apprentis sorciers en retrouvant le sens profond du défi humain par-delà la « société de consommation ».

Le degré de productivité auquel sont parvenues les sociétés industrialisées doit leur permettre de pourvoir en un minimum de temps à leurs besoins matériels et d'en consacrer toujours davantage à l'épanouissement du défi humain. D'une part, en améliorant sans cesse notre capacité de comprendre et de contrôler l'univers. D'autre part, en renforçant une solidarité humaine dont l'expérience a montré qu'elle était aussi aléatoire dans la pénurie que dans la consommation acharnée qui caractérise actuellement nos sociétés. Compte tenu des formidables moyens de destruction dont celles-ci disposent et d'une complexité qui les rend d'autant plus fragiles, cette dernière exigence conditionne vraisemblablement la poursuite du premier objectif.

Cependant, cette solidarité ne serait pas acceptable si elle devait conduire à la mise entre parenthèses des aspirations individuelles de chacun de nous. Bien au contraire, elle ne peut avoir de sens qu'en donnant à tous le sentiment de participer à une aventure commune qui n'a aucune issue déjà tracée, sur laquelle n'importe quel individu peut influer, pour laquelle chacun est nécessaire, toute expérience unique et irremplaçable. Il n'est sans doute pas de tâche plus urgente pour notre société que d'assurer à chaque homme la liberté indispensable pour découvrir la voie qui le conduira à prendre part à ce défi humain de la façon la plus conforme à ses aspirations. Utopie, dira-t-on, que cet espoir de voir une passion défaillante pour satisfaire les besoins propres de chacun réapparaître et se renforcer en vue d'une aventure commune... Et si c'était la seule chance de pérennité, non d'une humanité abstraite, mais de chacun de nous, dans un monde sans au-delà ?

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) Jean Cazeneuve : *Bonheur et civilisation*, Idées-Gallimard, 1966.

(2) Sur ce sujet, en dehors des ouvrages déjà « classiques » de sociologie du travail on peut se reporter à celui que vient de publier la C.F.D.T. : *les Dégâts du progrès*, Politique-Seuil, 1977.

(3) Mircea Eliade a présenté des commentaires fort intéressants de ces mythes dans son *Histoire des croyances et des idées religieuses*, tome I, Editions Payot, 1976.

« L'ACTEUR ET LE SYSTÈME »

par STANLEY HOFFMANN (*)

MICHEL CROZIER et ses collaborateurs du Centre de sociologie des organisations mènent depuis des années une entreprise exemplaire. A partir d'études empiriques scrupuleuses et minutieuses sur les administrations ou les entreprises, ils ont produit des ouvrages aussi indispensables pour la compréhension de la France contemporaine que *le Phénomène bureaucratique*, de Crozier, et *le Pouvoir périphérique*, de Pierre Grémion.

Le nouveau livre de Crozier et d'Erhard Friedberg, son collègue spécialiste de la politique industrielle française, est, à bien des égards, encore plus ambitieux. *L'Acteur et le Système* (1) est un « Discours de la méthode » pour l'étude de l'action organisée.

Ce traité de l'action collective est aussi remarquable par ce qu'il rejette que par ce qu'il affirme. La méthode de Crozier et de Friedberg refuse tout *a priori* : il faut partir de la réalité, c'est-à-dire des comportements des acteurs, et non pas d'hypothèses sur leurs motivations ou leurs besoins, ou sur leur adaptation à des fonctions ou à des rôles supposés.

La méthode rejette aussi tout déterminisme : l'action collective est une construction permanente, une négociation autour de zones irréductibles d'incertitude. « *Une situation organisationnelle donnée ne contraint jamais totalement un acteur* » : celui-ci cherche toujours à contraindre les autres sans être lui-même contraint, nous sommes dans le domaine du contingent et de la manipulation constante des opportunités.

Enfin, le changement n'est ni le déroulement d'une loi de l'histoire ni la mise en œuvre d'un modèle rationnel. Il ne suffit pas, pour transformer une organisation ou une société, d'identifier et de remodeler son ressort fondamental. Crozier et Friedberg récusent en effet trois postulats qu'ils trouvent dans la plupart des théories du changement : celui de la cohérence entre les éléments d'un système ou d'une société, celui de la hiérarchie des mécanismes sociaux fondamentaux, celui de l'homogénéité du champ social.

Une analyse stratégique

On le voit, c'est presque l'ensemble des théories contemporaines des organisations, du management, de la décision et du changement qui se trouvent mis en cause. A leur place, Crozier et Friedberg élaborent une sociologie de la liberté. Il s'agit à la fois de proclamer la diversité des conduites, l'indétermination des constructions humaines, l'inévitabilité des conflits et des cercles vicieux, et de rendre intelligible l'action collective. Pour y parvenir, Crozier et Friedberg procèdent d'abord à ce qu'ils nomment l'analyse stratégique, c'est-à-dire à l'étude des stratégies des acteurs et des jeux qui se nouent entre ces stratégies. C'est par rapport à leurs objectifs, souvent obscurs, que l'on peut évaluer la rationalité de leur comportement. Et les stratégies manifestent l'omniprésence du pouvoir, c'est-à-dire l'action permanente de l'homme sur l'homme.

Cette analyse met donc l'accent sur les capacités des joueurs — leurs ressources individuelles, celles qui proviennent de leur place dans l'organisation, celles qui naissent de leur aptitude à agir en commun — et sur les marchandages par lesquels ils règlent leur coopération et exercent leur pouvoir. La structure d'une organisation ou d'une société s'analyse elle aussi comme un ensemble de jeux et comme une capacité collective.

Les systèmes et le changement

De l'analyse stratégique, Crozier et Friedberg passent à l'analyse systématique. Les systèmes auxquels ils se réfèrent sont des « *systèmes d'action concrets* », dont la régulation s'opère par des mécanismes de jeux qui en assurent la stabilité et qui en définissent les stratégies possibles pour les acteurs. C'est par eux, plutôt qu'au niveau du rapport d'autorité à la base ou à celui de l'ordre social global, que s'exerce une bonne part du contrôle social qui pèse sur les individus. L'exemple que donnent les auteurs est le système politico-administratif départemental français, dont ils démontent le modèle : ils soulignent la concentration du pouvoir et des privilèges qui s'y manifestent, le mélange d'avantages et d'inconvénients pour les individus, et la grande stabilité du système dont tout le monde est à la fois prisonnier et bénéficiaire.

La dernière partie du livre, la plus suggestive sinon la plus achevée, est consacrée au changement. C'est ici que les auteurs passent de l'analyse aux considérations normatives. Pour eux, le changement, c'est la transformation d'un système d'action concret qui aboutit à remplacer le jeu ancien par un jeu nouveau. Ce qui suppose non seulement un rapport de forces favorable mais de nouvelles capacités collectives.

L'action pour le changement doit porter à la fois sur les hommes et sur les structures, et « *aider les hommes à développer des capacités nouvelles* ». Elle est d'autant plus facile, ou du moins plus assurée de réussir (non sans crises, car « *tout apprentissage requiert rupture* », mais à travers des crises n'entraînant pas régression), que la société en question est moins étroitement intégrée et plus riche en relations et en institutions.

Sociologie de la liberté, l'effort de Crozier et de Friedberg conclut que « *c'est à la base même que peuvent s'apprécier les possibilités réelles de changement et que les finalités peuvent être le plus clairement perçues par ce que c'est là qu'elles sont en fait vécues* ». Le problème n'est donc pas d'imposer une finalité d'en haut — ce qui mène inévitablement à la contrainte bureaucratique, — mais d'arbitrer entre les finalités vécues, nécessairement contradictoires. Pour les auteurs, c'est encore à la base que peuvent le mieux se faire ces arbitrages. Le rôle des dirigeants n'est que de donner à ceux qui dépendent d'eux le moyen de résoudre ces contradictions. Est-ce un plaidoyer pour l'autogestion ? Non, si celle-ci est un modèle *a priori* de plus, une utopie pour la suppression de pouvoir, une recette pour la « *société vertueuse* ». Crozier et Friedberg veulent « *le plus d'expérimentation possible* », mais ils savent que les relations de pouvoir sont inhérentes aux relations humaines, et que « *tout le monde ne peut, ne veut, ne doit pas toujours expérimenter* ». L'homme ne peut résoudre des problèmes tout le temps, la société peut être « *totalement ou même majoritairement expérimentale* ». A l'homme concret de porter la responsabilité du changement, « *de sa place et dans son contexte* ».

Une conception de l'action humaine

Bien que Crozier et Friedberg refusent tout *a priori*, ils ont une conception de l'action humaine : le comportement de l'acteur vise toujours à améliorer sa situation et à élargir sa marge de liberté. Conception bien individualiste, ou hobbesienne. N'y a-t-il pas de place pour des comportements altruistes ou collectivistes ? L'idéologie — radicalement absente du livre — ne façonne-t-elle pas souvent la conduite de l'acteur si profondément que le modèle dont parlent Crozier et Friedberg tombe sous leur propre reproche d'abstraction excessive ? En d'autres termes, un ordre religieux, une secte idéologique, ressortissent-ils au même modèle qu'une entreprise ou une administration ?

N'y a-t-il pas aussi des différences essentielles entre les stratégies et les jeux des acteurs selon qu'on est dans le domaine de l'action organisée au sein d'une société ou d'un Etat donnés ou dans celui des relations internationales, où chacun — ou du moins certains — dispose librement de la force et où la nécessité de la coopération est bien moins universelle et contraignante ? En d'autres termes, le modèle ici présenté peut-il rendre compte de jeux non coopératifs ?

Autonomie du politique

Surtout, c'est la partie du livre qu'ils consacrent au changement qu'il faudrait développer. Considérer le changement comme un processus d'apprentissage collectif et comme une action sur les systèmes d'action concrets, quelle invite pour les historiens et les politologues ! Crozier et Friedberg sont avares d'exemples. A quelles conditions, matérielles et spirituelles, les changements de capacités collectives s'opèrent-ils ? Quel est le rôle, en particulier, des facteurs économiques, d'une part, des « *personnalités charismatiques* » de l'autre : Dans le cadre de jeux et de systèmes souvent fort stables, bien que perclus de tensions, comment élargir les capacités collectives et les opportunités des joueurs ? Quelles transformations des relations de pouvoir sont capables de mener à des systèmes plus justes, de permettre des jeux qui correspondent à l'idéal des auteurs : l'émancipation des hommes ? Les auteurs nous disent que la question essentielle n'est pas « *la nature de la rupture que l'évolution des forces actuelles rend inéluctable* » — nous n'en savons rien — mais « *à partir de quel degré et dans quelles conditions des tensions qui, jusque-là, avaient pour conséquence de renforcer le système d'action existant peuvent désormais provoquer son éclatement* ». C'est à cette question qu'ils nous doivent de répondre — quitte à abandonner l'épure de la méthode sociologique pour l'immense champ de la recherche historico-idéologique.

On le voit : ces remarques n'ont pour but que de leur demander d'enrichir encore une réflexion qui suscite l'admiration et l'adhésion les plus profondes non seulement par son ampleur et par son allègre originalité, mais surtout par son éclatante et salutaire justesse.

(*) Professeur de sciences politiques à l'université de Harvard.

(1) *L'Acteur et le système*, de Michel Crozier et Erhard Friedberg, Seuil, 448 pages, 65 francs.

CORRESPONDANCE

MARX ET LA SCIENCE

Le docteur Fanny Schapira, directeur de recherches au C.N.R.S., nous écrit :

Jean-Pierre Vigier (*le Monde* daté 16-17 octobre) a raison d'attaquer le « nouvel obscurantisme de gauche » et de montrer l'apport considérable des derniers progrès de la science à une nouvelle approche des traditionnels problèmes philosophiques. Mais pourquoi se déclare-t-il « marxiste » ? Quel est le biologiste qui se déclare « claudebernardiste » (Claude Bernard étant contemporain de Marx). Si vraiment le marxisme est une doctrine scientifique, alors il est forcément dépassé et doit être revisé. Tous les scientifiques sont en fait révisionnistes, quand ils font de la science et non de l'idéologie, et Vigier sait bien à quelle vitesse vieillissent les articles scientifiques. Quand donc cessera-t-on de se dire stalinien, ou maoïste, ou trotskiste, ou marxiste, au lieu d'essayer de penser par soi-même en s'appuyant, bien sûr, sur les découvertes des grands hommes du passé (Marx parmi bien d'autres) et du présent.

Le Monde

étranger

CRISES ET TENSIONS EN AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Huit Français au moins sont détenus par le Polisario

L'enlèvement par des maquisards sahraouis de deux techniciens français disparus mardi, alors qu'ils dirigeaient une équipe d'entretien de la voie ferrée Zouérate-Nouadhibou, porte à huit au moins le nombre des Français capturés de façon certaine par le Front Polisario.

Dans la nuit du 1er au 2 mai, en effet, cinq cadres ou agents de maîtrise employés par la Cominor, société mauritanienne exploitant les gisements de fer de Zouérate, MM. Daniel Balaude, Jean-Yves Dumaine, Yves Haristoy, Thierry Langrène, Jean Morvan, et une femme, Mme Nicole Foulon, ont été faits prisonniers par une unité du Polisario lors d'une attaque sur la cité minière. Au cours de ce raid, deux autres Français, le docteur Fichet et son épouse, ont trouvé la mort. Le Front a refusé jusqu'à présent de reconnaître qu'il détenait les personnes enlevées lors de cette opération. Il fait porter au gouvernement mauritanien la responsabilité de leur disparition. Des témoins ont pourtant vu les maquisards sahraouis contraindre les six Français à monter dans leurs véhicules avant de se replier.

Cinq jeunes Français, étudiants ou lycéens, sont également portés disparus depuis le début de la crise du Sahara occidental. Il s'agit de Jean et Béatrice Guyot, Gilles et Nadine Pascon et Colette Blanchot. Ils s'étaient rendus en vacances à la fin de 1975, en compagnie d'un ami marocain, M. Fouad El Faiz, dans un chalet que la famille Pascon possède à Khnifis, dans le Sud marocain. Ils ont disparu le 1er janvier 1976 alors qu'ils prenaient le chemin du retour. Ils ont vraisemblablement été enlevés, mais la scène n'a eu aucun témoin. Le Polisario a fourni sur leur sort des explications confuses et contradictoires. Des informations diffusées à Alger en février 1976 ont fait état de la mort des cinq jeunes gens, dont le véhicule aurait sauté sur une mine alors qu'il était intégré à un convoi des forces marocaines se dirigeant sur El-Aïoun. Les autorités de Rabat affirment, quant à elles, que les disparus sont vivants et aux mains du Polisario. Leurs parents ont été reçus mercredi par M. de Guiringaud.

Enfin, MM. Dief et Séguro, enseignants français à Agadir, au Maroc, au titre de la coopération, avaient été enlevés par le Polisario à la fin de 1975, pendant une partie de chasse dans le Sud marocain. Ils ont été remis en liberté, le 27 octobre 1976, après de longues tractations avec le gouvernement français.

D. J.

● *Le Parti des forces nouvelles (extrême droite)* estime qu' « *il est pénible de constater que la France continue à abandonner ses ressortissants* ». « *Il est évidemment plus facile pour Giscard,* souligne le P.F.N., *de donner au chancelier Schmidt des assurances qui ne coûteront rien et à Guiringaud de prodiguer à l'Afrique du Sud des remontrances qui l'intéressent seul, que de délivrer nos compatriotes.* »

LE QUAI D'ORSAY : une situation « grave ».

Le porte-parole du Quai d'Orsay a qualifié, mercredi, de « grave » la situation créée à la suite de la disparition de deux ressortissants français dans la région de Zouérate.

« *Comme les deux Français qui ont été tués et les six autres qui ont été enlevés dans cette localité de Mauritanie, à la suite d'un raid effectué par le Polisario le 1er mai, à partir d'un territoire voisin, il s'agit de techniciens civils, recrutés et employés par la Compagnie nationale mauritanienne qui exploite le minerai de fer de la région* », a précisé le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Louis Delamare.

« *Ressortissants d'un Etat qui a gardé une attitude de neutralité dans le conflit en cours,* a-t-il ajouté, *ils apportent leur concours à une tâche pacifique de développement d'un pays ami. Cette situation est grave. Elle met en cause le sort des Français enlevés le 1er mai et le 25 octobre. En outre, si de telles actions criminelles devaient se poursuivre, elles mettraient en péril l'activité de tous les ressortissants français qui se trouvent aujourd'hui en Mauritanie.* »

« *Le gouvernement,* a déclaré le porte-parole, *est en contact avec les autorités de Nouakchott pour examiner les mesures qui pourraient être prises, afin d'assurer la protection de nos ressortissants. Il poursuit, d'autre part, l'action qu'il n'a cessé de mener sur un plan humanitaire en vue de faire libérer les personnes enlevées.* »

LA RÉPRESSION EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Les menaces de sanctions économiques impressionnent peu les Blancs

De notre correspondante

Johannesburg. — La rancune au cœur, mais impassibles, les Blancs d'Afrique du Sud assistent au rappel sucessif « en consultation » d'ambassadeurs étrangers. D'abord les Etats-Unis, ensuite les Pays-Bas, la R.F.A., puis la Belgique. La France a convoqué l'ambassadeur sud-africain à Paris. Elle peut difficilement rappeler son ambassadeur alors que, en ce moment, le frère du président de la République, M. Olivier Giscard d'Estaing, se trouve en Afrique du Sud. Invité par la Fondation sud-africaine, organisme d'hommes d'affaires destiné à promouvoir l'image du pays à l'étranger.

Arrivé le week-end dernier avec sa femme, il s'est rendu d'abord au Cap pour rencontrer, selon la Fondation, des « *leaders métis* » et M. Colin Eglin, dirigeant de l'opposition blanche. Après une brève visite à Durban, il était attendu ce jeudi à Johannesburg pour rencontrer, entre autres, le sénateur Owen Horwood, ministre des finances.

Quotidiennement, les journaux rapportent les débats aux Nations unies et les lecteurs s'interrogent sur les possibles sanctions. Rares sont ceux qui s'inquiètent vraiment. Voilà des mois — voire des années — que l'Afrique du Sud blanche prévoit des sanctions économiques.

Un arrêt des livraisons de pétrole ? Pretoria certifie avoir des réserves pour au moins quatre ans, prêche l'économie et accélère la mise sur pied d'un plan de fabrication de pétrole synthétique à partir du charbon. Un embargo sur les armes ? Le pays possède un bon arsenal, en fabrique lui-même un large éventail (75 % de ses besoins, selon le ministre de la défense), et s'est assuré un stock impressionnant de pièces détachées...

Le gouvernement aime à souligner aussi que si, à *long terme*, l'Afrique du Sud peut être affectée par des sanctions économiques, le monde extérieur a trop besoin de certains minéraux, dont elle est le principal producteur avec l'U.R.S.S., pour se décider à prendre des sanctions de grande ampleur.

Pour M. Vorster, l'Afrique du Sud est au cœur d'une bataille d'influence entre les Etats-Unis et l'Union soviétique pour gagner la confiance du tiers-monde. Plus que jamais, les nationalistes considèrent leur politique comme seule susceptible de sauver les Blancs. Elle prévoit, dans sa phase ultime, l'indépendance de tous les Bantoustans assignés aux Noirs. Il ne restera plus alors qu'une Afrique du Sud de taille réduite, où les Noirs ne seront qu'une infime minorité.

Limitant le mouvement de la Conscience noire aux organisations qui s'en réclament, le gouvernement croit, en les interdisant, mettre fin à ces obstacles. A peine les interdictions prononcées, Pretoria annonce la mise en place, en février, des « conseils de communauté », auxquels ces organisations s'opposaient.

De même, le gouvernement a annoncé une augmentation des charges de 80 %, ce qui revient à une hausse des loyers d'environ 40 %. Il avait déjà tenté de faire accepter celle-ci, mais y avait renoncé momentanément devant la forte impopularité de cette mesure. Cette fois, le ministère de l'information a été chargé d'une gigantesque campagne de propagande pour « *faire comprendre la hausse* ».

Un avion a lancé des milliers de tracts sur l'immense cité de Soweto. On peut lire : « *Tout Noir de progrès désire l'électricité, le tout à l'égoût, l'eau, des rues propres, un bon éclairage. Mais les coûts sont très élevés. D'où peut-on obtenir l'argent pour éviter cette catastrophe ? Le citoyen de Soweto doit accepter une augmentation des charges incluses dans le loyer, comme ce fut annoncé en avril. Il est maintenant clair que le gouvernement central, l'administration et les employeurs ont joint leurs efforts pour éviter la catastrophe. Il reste à l'homme noir de progrès, qui bénéficie de ces services, à montrer son esprit de communauté...* »

Parallèlement, on donne à toute personne, qui vient se faire enregistrer aux bureaux de l'administration bantoue, un tract du ministère de l'information rejetant la responsabilité du chômage (il touche quelque deux millions de personnes) sur les fauteurs de troubles urbains.

Une des principales revendications des organisations de la Conscience noire était l'arrêt de la politique de partition du pays. Or, le gouvernement a annoncé qu'un autre de ces Bantoustans, sans préciser lequel, pourrait acquérir son indépendance l'an prochain.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

AU TOGO

Le gouvernement annonce qu'un « complot » a été déjoué

Lomé *(A.F.P., Reuter)*. — Un « complot » visant à assassiner le général Eyadema, chef de l'Etat togolais, vient d'être déjoué, a révélé un communiqué officiel publié le mercredi soir 26 octobre, à Lomé.

Selon ce communiqué rendu public à l'issue d'une importante réunion du bureau politique du R.P.T. (Rassemblement du peuple togolais — parti unique) et du gouvernement présidé par M. Eyadema, celui-ci a été informé, le 13 octobre, par les autorités de « *certaines puissances* » du recrutement sur leur territoire de mercenaires qui devaient intervenir à partir du 15 octobre « *pour renverser le régime par l'assassinat du général d'armée Gnassingbe Eyadema* ».

Les membres du bureau politique et du gouvernement « *condamnent vigoureusement les milieux européens qui acceptent, favorisent ou tolèrent le recrutement des mercenaires* » et remercient « *les autorités des puissances amies dont la vigilance et l'amitié ont permis au Togo de déjouer cet odieux et criminel complot* ».

Le communiqué dénonce les « *manœuvres diaboliques* » des « *milieux impérialistes* ». Après avoir rappelé que des actions semblables se sont déroulées ces dernières années en Guinée, en République populaire du Bénin et au Zaïre, il stigmatise l'action des « *desperados à la solde des milieux impérialistes et de leurs valets locaux, ennemis du progrès de l'Afrique* ».

Le gouvernement, ajoute le communiqué, a par ailleurs décidé de renforcer les mesures de contrôle à la frontière avec le Ghana et de prendre des sanctions pour lutter contre le trafic qui porte notamment sur la monnaie ghanéenne, le cedi.

[Les révélations des autorités togolaises ne fournissent aucune précision sur la nationalité des « mercenaires » qui seraient à l'origine du « complot » ni sur les « puissances » qui en auraient autorisé le recrutement. Au cours des dernières semaines, des informations concordantes ont fait état d'une aggravation de la répression contre les opposants au régime. Des enseignants et fonctionnaires, anciens militants de l'Union nationale des étudiants togolais, ont été arrêtés en avril à Lomé (« le Monde » du 18 juin). Ils auraient depuis lors été libérés. Par ailleurs, le « complot » survient à un moment où les relations sont tendues entre le Togo et le Ghana.]

Washington serait favorable à un embargo sur les ventes d'armes à Pretoria

(Suite de la première page.)

Selon notre correspondant, Français et Britanniques seraient disposés à satisfaire les Etats africains, mais seulement dans le domaine qui les gêne le moins. Ainsi, la France craindrait surtout l'embargo sur les armes, tandis que la Grande-Bretagne s'inquiéterait principalement des conséquences d'une éventuelle interdiction des investissements en Afrique du Sud.

De telles divergences n'ont cependant pas empêché les neuf pays membres de la Communauté européenne d'effectuer mercredi une démarche commune auprès de Pretoria, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de Belgique en Afrique du Sud, M. Domus. Celui-ci a demandé à M. Brand Fourie, secrétaire sud-africain aux affaires étrangères, de rapporter les mesures de répression décidées la semaine dernière, et de faire un effort de concertation avec les organisations noires d'Afrique du Sud.

D'autre part, répondant à l'invitation du groupe français de la « *Fondation sud-africaine* », organisme d'hommes d'affaires destiné à promouvoir l'image de l'Afrique du Sud à l'étranger, M. Olivier Giscard d'Estaing, banquier, et frère du chef de l'Etat, est arrivé mercredi à Johannesburg. Dans cette ville, la police a procédé, pour la deuxième fois cette semaine, à l'arrestation de plusieus prêtres noirs qui manifestaient pacifiquement. Enfin, la société américaine d'informatique « Control Data » a fait savoir, mercredi à New-York, qu'elle avait décidé de suspendre ses investissements en Afrique du Sud, (où elle emploie cent cinquante personnes), en raison de la répression.

MM. Miguet et Bacle : deux des quatre-vingt-six agents d'une filiale de la S.N.C.F. en Mauritanie

La direction de la Société nationale industrielle et minière (SNIM), société mauritanienne, dont dépend le comptoir minier du Nord (COMINOR), a rendu publique, mercredi après-midi à Nouakchott, l'identité des deux Français disparus la veille, alors qu'ils effectuaient, avec vingt-quatre travailleurs mauritaniens, des travaux sur la voie ferrée Zouérate-Nouadhibou, à 60 kilomètres de la cité minière.

● M. CLAUDE MIGUET, *trente et un ans, marié, trois enfants, demeurant à Lunéville en Meurthe-et-Moselle, est employé au COMINOR depuis le 4 octobre 1977.*

● M. RAYMOND BACLE, *quarante et un ans, marié, trois enfants, demeurant à Riedisheim dans la banlieue de Mulhouse, est employé du COMINOR depuis le 22 novembre 1973.*

Tous deux sont des agents de la S.N.C.F., qui ont été versés dans une société filiale, la SOFRERAIL. Celle-ci a pour fonction d'étudier les demandes de modernisation de réseaux étrangers, qui peuvent lui être présentées, de réaliser le cas échéant cette modernisation et d'apporter une assistance technique pour la formation du personnel des sociétés avec lesquelles elle passe des contrats. Il ne s'agit pas d'une action de coopération, mais d'une activité de type commercial classique. Les opérations de coopération de la S.N.C.F avec les réseaux africains passent par le biais de l'Office français de coopération pour les chemins de fer et les matériels d'équipement (OFERMAT), qui utilise actuellement les services de cent soixante-quatorze agents détachés à l'étranger. Quatorze techniciens de la S.N.C.F. sont, d'autre part, détachés dans des missions de coopération au Maroc.

C'est au titre d'un contrat entre la SNIM et SOFRERAIL que MM. Bacle et Miguet se trouvent en Mauritanie. La voie ferrée Zouérate-Nouadhibou doit supporter des convois exceptionnellement lourds, ce qui entraine des difficultés d'entretien particulières. Pour faire face à ces problèmes, quatre-vingt-six agents de SOFRERAIL se trouvent actuellement en Mauritanie.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● CINQUANTE-SEPT MILITAIRES ont été condamnés à mort mercredi 26 octobre pour avoir participé à une révolte militaire à Bogra (*le Monde* des 4 et 5 octobre), a annoncé l'agence de presse du Bangladesh. Quatorze autres militaires ont été condamnés à la détention à perpétuité, dix-huit à diverses peines de prison, quatorze ont été acquittés.

Au total, quatre-vingt-douze condamnations à la peine capitale ont été prononcées depuis cette mutinerie, qui était survenue deux jours avant la tentative de putsch du 2 octobre à Dacca, qui coïncida avec le détournement de l'avion de la Japan Airlines. Cette tentative de putsch, qui était liée aux événements de Bogra, avait fait une centaine de victimes et avait été suivie de trente-sept exécutions (*le Monde* du 20 octobre). — *(U.P.I.)*

Chili

● LA FEDERATION INTERNATIONALE DE TERRE DES HOMMES, mouvement d'assistance à l'enfance malheureuse, a récemment lancé une campagne pour alerter l'opinion mondiale sur la dénutrition dont souffrent plus d'un million d'enfants du Chili. Terre des hommes entend recueillir des fonds destinés notamment au financement de cantines populaires au Chili. Ces cantines distribuent cinquante mille repas quotidiennement.

★ 14, avenue Flachat, 92600 Asnières, tél. 793-34-95, C.C.P. Paris 1167057.

Équateur

● DES MANIFESTANTS ONT OCCUPÉ, le 26 octobre, le village de Troncal, proche de la sucrerie Aztra, où de sanglants incidents ont eu lieu le 18 octobre. Environ quinze mille employés et ouvriers de sucreries des provinces de Guayas et de Monterrey sont, d'autre part, en grève. Ils réclament, outre des avantages matériels, la libération des dirigeants syndicaux emprisonnés, une indemnisation pour les familles des victimes de l'usine Aztra, et la démission des ministres de l'intérieur et du travail, ainsi que celle du directeur de l'entreprise, un colonel en retraite. *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● POUR LA TROISIEME FOIS depuis les élections générales du 25 mai dernier, la reine Juliana, le jeudi 27 octobre, a chargé M. Joop den Uyl de former le nouveau gouvernement sans attendre la décision du parti socialiste, divisé à propos des modalités d'une alliance avec les chrétiens démocrates. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Pérou

● DES INCIDENTS ONT TROUBLÉ LES ÉLECTIONS des recteurs et vice-recteurs qui ont lieu actuellement dans trente-deux universités péruviennes. Des bureaux de vote ont été détruits et des urnes brûlées à Lima, à Ica, à Chiclayo, à Arequipa, à Cajamarca et à Cuzco. — *(A.F.P.)*

EUROPE

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET L'AFFAIRE KLAUS CROISSANT

Les détenus de Stammheim étaient-ils en liaison avec un émetteur de radio clandestin ?

Le rapport du gouvernement du Bade-Wurtemberg sur la mort d'Andreas Baader et de deux de ses compagnons a été publié, mercredi 26 octobre (notre dernière édition). Il confirme provisoirement la thèse du suicide avancée par les cinq médecins légistes chargés des autopsies des trois prisonniers. Les enquêteurs indiquent, d'autre part, que ces suicides n'étaient pas prévisibles. Ils font état d'une lettre adressée par Andreas Baader, le 10 octobre, au tribunal de Stuttgart, dans laquelle il écrivait notamment, « aucun d'entre nous n'a l'intention de se suicider. Si on devait nous découvrir morts, on nous aura tués dans la bonne tradition des mesures judiciaires et politiques employées dans notre affaire ». Le rapport ajoute : « En dernier ressort, il n'est plus possible d'empêcher le suicide d'un détenu prêt à tout. »

En ce qui concerne les mesures de surveillances prises à Stammheim, le rapport se contredit : il précise d'une part que six gardiens étaient, le jour, de service à l'étage rouge, et un seul la nuit. Mais un peu plus loin, réservé aux membres de la Fraction armée le document indique : « Du 17 octobre à 17 heures au 18 octobre à 8 heures, les deux gardiens de service se tenaient au septième étage. Ils n'ont pas faite de constatations particulières. »

Mercredi, à Francfort, s'est ouvert le procès de Volker Schattenberg, vingt-six ans, accusé d'avoir en 1972 transporté des explosifs pour le groupe Baader.

A Stuttgart, le procès de Dirk Kloff se poursuit.

On indique d'autre part, à Bonn, que six mille télégrammes de félicitations sont parvenus au chancelier Schmidt après la libération des otages du Landshut à Mogadiscio. L'Association du patronat de R.F.A. a annoncé la création d'une fondation Hanns-Martin-Shleyer destinée à encourager les jeunes talents dans la recherche scientifique, économique ou littéraire.

Bonn. — Les terroristes bénéficiaient-ils des services d'un émetteur de radio clandestin ? Telle est la nouvelle hypothèse émise par les autorités policières de la République fédérale.

De notre correspondant

Des postes récepteurs ont été en effet découverts mercredi 26 octobre dans les cellules de terroristes incarcérés à Berlin, à Werl (Rhénanie du Nord, Westphalie) et à Francfort-Preungesheim. En outre, il est établi qu'un émetteur clandestin défendant la cause du groupe Baader a fonctionné récemment en Westphalie. De nombreux auditeurs ont entendu des appels « au peuple » célébrant la mort de Schleyer et « déclarant la guerre » à la République fédérale. La question est cependant de savoir si ce poste aurait été en mesure d'assurer une liaison entre les terroristes incarcérés dans des prisons différentes.

La découverte de nouvelles cachettes dans les cellules de plusieurs prisons, où les plus strictes mesures de sécurité étaient théoriquement en vigueur, donne une dimension nouvelle à ce que tout le monde appelle le « scandale de Stammheim ».

Ce développement embarrasse le gouvernement fédéral. M. Fildinger, le premier ministre du Bade-Wurtemberg, a demandé que toutes les conversations entre avocats et terroristes emprisonnés soient surveillées. Selon lui, c'est grâce à leurs défenseurs que les prisonniers de Stammheim ont pu recevoir les armes avec lesquelles ils se sont donné la mort. Mais, selon le chanceiler Schmidt, aucune loi nouvelle n'est nécessaire pour appliquer les mesures de sécurité indispensables dans les prisons. Il s'avère cependant que les ministres sociaux-démocrates de Düsseldorf, de Francfort et de Berlin ont été tout aussi négligents que leurs collègues chrétiens-démocrates de Stuttgart.

Les conclusions provisoires de l'enquête sur les suicides de Stammheim, qui ont été présentées mercredi par les autorités de Stuttgart, n'apportent pas grand-chose de nouveau. Elles réaffirment qu'aucun doute ne subsiste sur le fait que Baader, Raspe et Ennslin se sont suicidés. Le rapport toutefois n'explique pas comment les pistolets utilisés par deux des prisonniers ont été introduits dans leurs cellules. Le seul élément nouveau est que le canon du revolver dont Raspe s'est servi aurait été acheté chez un armurier de Bâle le 10 novembre 1976, en même temps qu'une carabine retrouvée entre les mains d'un autre membre du groupe Baader. — J. W.

● *C'est bien l'O.C.L. et non l'O.C.I.* (Organisation communiste internationaliste) qui a été citée dans notre numéro du 25 octobre à propos des incidents survenus au quotidien *Libération*.

La lutte contre les détournements aériens

Quarante-six pays ont soumis, mercredi 26 octobre à l'ONU, un projet de résolution condamnant les détournements d'avion et autres actes faisant obstruction au trafic aérien civil ; cette résolution invite les autorités à intensifier les mesures de sécurité dans les aéroports. Le texte invite également tous les pays à échanger des informations visant à empêcher la piraterie aérienne, et à ratifier les conventions internationales existantes sur le trafic aérien civil préparées sous les auspices de l'organisation de l'aviation civile internationale.

En Suisse, les pilotes et le personnel navigant de Swissair viennent de proposer à leur compagnie de supprimer ses escales dans les pays où elle ne peut appliquer ses propres mesures de sécurité.

En France, lors d'un récent colloque organisé à Paris par la Société française de droit aérien et spatial, sur le détournement des aéronefs, M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a notamment déclaré : *« L'effort de prévention et de répression déjà entrepris ne doit pas être relâché et il doit être généralisé grâce à une coopération internationale accrue. C'est à ce prix que des progrès pourront encore être réalisés par une attention soutenue de toutes les personnes intéressées et une collaboration généralisée de tous les Etats concertés. »*

— Libres opinions —

LA FIN DU DROIT D'ASILE ?

par GEORGES BALLINI (*)

LA Fédération internationale des pilotes de ligne (IFALPA) et la Fédération internationale des contrôleurs aériens n'ont pas hésité, ces jours derniers, à envisager de boycotter les Etats qui accorderaient le droit d'asile aux terroristes coupables de détournements aériens.

A première vue, ce genre de mouvement est séduisant en raison de son efficacité : il est probable que la plupart des Etats céderaient rapidement à une action concertée des pilotes et des contrôleurs aboutissant au boycottage de leur territoire et de leur flotte : mais il présente le lourd inconvénient d'être dirigé contre des auteurs de délits qui, dans la plupart des cas, sont des délits politiques. En quelque sorte, l'IFALPA et les syndicats qui la constituent se déclarent prêts à aider l'homme d'Etat demandeur à éliminer un opposant manifeste sans se soucier de l'objet de leur querelle. Voilà bien le type de proposition qui mérite réflexion.

On comprend la satisfaction d'un honnête professionnel à découvrir qu'il détient le pouvoir de mettre un terme à des agissements criminels par le seul jeu de sa résolution personnelle. Mais on est en droit de se demander s'il est vraiment opportun, pour ce syndicaliste (pour ce salarié dont les intérêts sont perpétuellement remis en question à la base ou au sommet), de prendre rang dans un tel combat. Il y a quelques lustres à peine, Boumediène et les gens de son entourage n'étaient-ils pas désignés à notre vindicte ? Au cœur de l'hystérie collective qui a fait suite aux morts violentes de Mogadiscio, de Stammheim et de Mulhouse, un professeur de la Sorbonne nous rappelait ici même, assez opportunément, qu'un avion géant nommé « Vietnam » avait été agressé pendant des années par une équipe de terroristes.

∴

Soyons raisonnables ! Que des pilotes américains nous convient, à l'occasion d'un nouvel attentat, à agir en commun dans l'intention d'obtenir l'extradition des pirates de l'air et autres terroristes s'inscrit dans le cadre d'une certaine dynamique — une simple demande suffit à un dictateur sud-américain pour obtenir de Washington l'extradition d'un opposant politique, — mais en France, en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas, pour ne retenir que ces trois exemples, on y regarde à deux fois. Dans nos pays, terres d'asile, on estime, à tort ou à raison, que les portes doivent rester ouvertes à tous les gens qui ne nuisent pas à nos intérêts. Méfiance... Ouvrir une brèche, pour faire face à des considérations subsidiaires, dans notre droit lentement élaboré au prix de pénibles conquêtes, c'est prendre le risque d'en fissurer les fondations. Or contraindre un Etat, par le moyen du boycottage, à extrader l'auteur ou le complice d'un délit politique équivaut à oblitérer les terres d'asile.

Nous sortons de la jungle ; quelques décennies à peine nous en séparent. Nos droits sont assurément bien trop récents — bien trop vulnérables — pour qu'on ne les entoure de mille soins. On voit trop, hélas ! la facilité avec laquelle on parvient à remobiliser outre-Rhin à la moindre échauffourée pour ne pas se mettre aussitôt sur la défensive Tous les moyens classiques sont déjà utilisés : amalgame, appel à la délation, mise en condition des foules ; dans un tel climat, on a tôt fait de transformer un délit politique violent en délit politique, puis en simple délit d'intention. Il y a trente-cinq ans l'histoire suivait déjà ce cheminement.

∴

Mais faut-il, pour autant, justifier les actes de terrorisme politique qui ont conduit à une telle situation ? Assurément pas. Bien qu'ils ne s'inscrivent, dans la hiérarchie du crime, qu'assez loin derrière les sévices américains au Vietnam ou en Indonésie, ceux de la France en Algérie ou, dans un passé plus lointain, mais à un aussi haut degré, ceux du Royaume-Uni au pays de Gandhi, ils sont condamnables. D'abord en raison de considérations morales par le jeu desquelles ils desservent la cause dont ils se réclament, mais aussi — on serait tenté de dire : mais surtout — parce que, dans l'ordre pratique, leurs prolongements ont pour seul effet d'alimenter l'arsenal de la répression.

(*) Pilote de ligne en retraite.

PORTRAIT D'UN TERRORISTE

Un petit bricoleur de génie

Bonn. — Du bricolage au terrorisme, c'est en résumé la carrière de Dirk Ferdinand Hoff. Il n'a jamais, semble-t-il, donné l'impression d'être un « génie », mais il était capable de fabriquer n'importe quoi, y compris des bombes miniaturisées.

De notre correspondant

Agé de quarante ans, il fait nettement plus jeune, alors qu'il comparait devant la quatrième chambre du tribunal de Francfort : cheveux coupés en brosse, blue-jeans, bottes de cuir jaune et veste de velours côtelé.

*Hoff, dont le procès s'est ouvert mardi 25 octobre, est accusé d'avoir « soutenu une organisation criminelle » et de lui avoir fourni des armes. C'est lui, en effet — il ne fait aucune difficulté pour le reconnaître, — qui a fabriqué les engins meurtriers, dont la bande à Baader s'est servie au cours de divers attentats à Hambourg, Francfort, Augsburg et Karlsruhe. Au total, une trentaine de personnes ont été grièvement blessées.

Le procès se déroule dans la prison de Preungesheim, à Francfort, qui a été transformée en une véritable forteresse : les journalistes admis dans la salle se plaignent même qu'on les ait privés de leur stylo à bille. Ces exceptionnelles mesures de sécurité s'expliquent si l'on sait que l'accusé est considéré comme un traître par tous les autres terroristes. Son témoignage, en effet, avait largement contribué à la condamnation de Baader, Raspe et Gudrun Ensslin. L'accusé est « coopératif » et les avocats n'injurient pas les juges. Bien au contraire, ils ont renoncé à demander un ajournement du procès tant ils se déclarent convaincus que le tribunal ne se laissera pas influencer par les événements.

Coupable ou non, Hoff a été entraîné dans le monde du terrorisme par des voies inattendues. C'était un mauvais élève parce qu'il avait déjà la passion du bricolage. Son père est un respectable professeur d'université, mais Hoff abandonne tôt ses études pour faire son apprentissage dans les chemins de fer, puis un stage d'arts et métiers, avant de s'installer à son compte comme graveur sur métal.

Ses talents de bricoleur sont vite reconnus. Il fabrique, pour une usine de produits alimentaires, « *une machine à compter les escargots* » ; aux amateurs de tir, il offre un pistolet-mitrailleur fonctionnant au gaz carbonique.

Les « grandes gueules » ne l'intéressaient pas

La politique ? Hoff prétend qu'il l'a toujours ignorée. Ce qu'il appelle « *les grandes gueules* » des étudiants ne l'intéressaient pas. Jamais, affirme-t-il, il n'a pris part à une manifestation, même pas à l'époque où tout le monde autour de lui protestait contre la guerre américaine au Vietnam. En dehors de son épouse, mannequin de profession, il n'aurait eu qu'un seul amour, l'atelier dans lequel il pouvait bricoler à son aise.

Le président du tribunal ne semble pas tout à fait convaincu. Il fait observer à Hoff qu'il a beaucoup fréquenté, à Francfort, le « club Voltaire » où se rencontraient aussi bien les hippies que les agitateurs d'extrême gauche. L'accusé admet d'ailleurs qu'il y a rencontré Astrid Proll, recherchée aujourd'hui comme membre de la Rote Armée Fraktion. Toute l'affaire tourne autour de ce qui s'est passé vers la fin de 1971 dans l'atelier du bricoleur. A l'en croire, il aurait reçu à cette époque la visite d'un jeune compagnon de beuverie, nommé Irvin. Quelques jours plus tard, celui-ci serait revenu avec un certain Lester. Ils auraient ensemble beaucoup plaisanté et fumé un peu de haschisch. Après quoi, ses visiteurs lui auraient expliqué qu'ils préparaient un film « révolutionnaire » sur l'Amérique du Sud. Le scénario prévoyait qu'une bombe serait transportée par une femme faignant d'être enceinte. Hoff était prêt à fournir l'article demandé. Mais il affirme avoir appris bien plus tard, seulement, qu'Irvin et Lester étaient en réalité les terroristes Holger Meins et Jan-Carl Raspe, qui vient de se suicider dans la prison de Stuttgart.

JEAN WETZ.

M. PEYREFITTE ET LA « SPIRALE DU TERRORISME »

« Il n'est pas possible que la France devienne une terre d'asile pour les terroristes. Le terrorisme est une forme nouvelle de la violence. A forme nouvelle de la violence, il faut des moyens nouveaux pour la juguler, si possible l'écarter », a notamment déclaré M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, au cours d'un dîner-débat organisé, mercredi 26 octobre, à Paris, par le Cercle Adolphe-Chérioux. Mais si la lutte contre le terrorisme ne se situait pas dans la légalité, a précisé M. Peyrefitte, *« nous tomberions dans le piège qui nous est tendu. Il faut tout faire pour échapper à l'escalade du terrorisme. Il n'est pas possible de répondre au terrorisme par un terrorisme d'Etat qui nous engagerait dans la spirale du terrorisme ». « Quand il s'agit de terrorisme*, a d'autre part affirmé le garde des sceaux, *il faut avoir le courage de dire à la police ce que nous savons et ce dont nous avons été les témoins, sinon nous n'ariverons jamais à expurger le terorisme. »*

UN MEETING A LA MUTUALITÉ

« Libérez Klaus Croissant » « Fusillez Klaus Croissant »

C'est dans un palais de la Mutualité comble et bien gardé par d'importantes forces de police, ainsi que par un important service d'ordre, que s'est déroulé, mercredi soir 26 octobre, le meeting « Pour la libération de Mᵉ Klaus Croissant et pour la défense des libertés démocratiques en R.F.A. », organisé par le Comité pour la libération de Klaus Croissant, le Mouvement d'action judiciaire et plusieurs organisations d'extrême gauche, dont la Ligue communiste révolutionnaire, le P.S.U. et l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.).

Le premier orateur, Mᵉ Michel Tubiana, a déclaré que le cas de Klaus Croissant était *« le symbole de l'atteinte répétée aux libertés en R.F.A. »*, et, après lui, M. Gérard Soulier, professeur de droit, a indiqué qu'*« il ne devrait pas y avoir d'affaire Croissant, mais il y a une affaire R.F.A., qui se double d'une affaire République française »*. Dénonçant la convention antiterroriste signée l'an dernier, M. Soulier a ajouté : *« Si le gouvernement français se soumet au gouvernement allemand et fait pression sur la justice française, c'en est fait de l'indépendance nationale en Europe, où le gouvernement de Bonn veut imposer son hégémonie. »*

Plusieurs autres orateurs, notamment des militants de gauche ouest-allemands, se sont succédé à la tribune, fréquemment interrompus par quelques dizaines de membres des « groupes autonomes », qui prônaient *« la lutte armée anti-impérialiste »*. Pour faire taire ces trublions, la salle scandait : *« Libérez Klaus Croissant ! »*

Au cours de la réunion, la plupart des intervenants ont condamné les méthodes de la Fraction armée rouge, se sont inquiétés de la dégradation des libertés en R.F.A. et ont dénoncé *« l'impérialisme de la nation allemande »*.

Tandis que se déroulait le meeting, des manifestants du parti des forces nouvelles, dont la manifestation devant l'ambassade de R.F.A. avait été interdite, ont sillonné les rues du quartier Latin en scandant *« gauchistes terroristes, assassins »*, et *« fusillez Klaus Croissant »*. Boulevard Saint-Michel, les forces de l'ordre ont tiré quelques grenades lacrymogènes pour disperser ces militants d'extrême droite. Une quarantaine de personnes ont été interpellées au quartier Latin et une quarantaine d'autres aux abords de l'ambassade de R.F.A., dont l'accès était interdit par d'importantes forces de l'ordre. Elles ont toutes été relâchées au cours de la nuit. A l'issue du meeting, le bureau politique du P.F.N. a publié un communiqué dans lequel il affirme : *« La tolérance du pouvoir pour les apologistes du crime perpétue une tension très dangereuse et encourage des ripostes incontrôlées. »* Une autre manifestation organisée par un « comité contre la répression de Stuttgart » devant l'ambassade de R.F.A. avait également été interdite.

Le P.S.U. a également publié un communiqué dans lequel il *« se félicite de l'important succès du meeting »*, exprime son *« opposition aux perspectives et aux méthodes de la R.F.A. »*, et condamne *« le recours au terrorisme individuel en France comme en R.F.A. »*.

● *Attentat à Marseille.* — Un cocktail Molotov a été lancé, dans la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 octobre, contre une succursale des établissements Mercedes, située au Gouffe, à Marseille. L'engin a provoqué de faibles dégâts. L'attentat a été revendiqué par un correspondant anonyme, qui a téléphoné à l'A.F.P., en affirmant qu'il s'agissait d'une organisation terroriste révolutionnaire.

EUROPE

Espagne

Le gouvernement et les partis de gauche approuvent un plan commun de réformes politiques

De notre correspondant

Madrid. — La deuxième partie du pacte de La Moncloa, devait être signée jeudi 22 octobre aux Cortès. Après s'être mis d'accord sur un programme d'assainissement économique, gouvernement et opposition ont élaboré ensemble une série de réformes politiques destinées à actualiser la législation en vigueur et à l'adapter aux normes de l'Europe occidentale. La seule opposition est venue de l'Alliance populaire (droite), qui estime que les mesures envisagées provoqueront le « démantèlement » des forces de l'ordre ; l'Alliance a donc décisé de ne pas y souscrire.

La spécialisation fonctionnelle et territoriale de la police et de la gendarmerie, le rattachement de la garde civile et de la police armée au ministère de l'intérieur pour les tâches de maintien de l'ordre, la limitation de la juridiction militaire aux délits commis dans des établissements militaires, enfin la création d'une unité de police spécialisée dans la lutte anti-terroriste, mais placée sous contrôle judiciaire : telles sont les principales dispositions adoptées dans le domaine de l'ordre public.

Le pacte politique prévoit aussi la création d'un conseil provisoire, formé à égalité par des représentants de l'administration et des parlementaires, qui sera chargé de contrôler l'objectif et le fonctionnement de la radio et de la télévision d'État. En outre, le code pénal sera modifié afin que soient supprimées les sanctions contre l'adultère et le concubinage et réglementée la vente des contraceptifs. La liberté d'expression, le droit de réunion et d'association politique seront soumis à de nouvelles normes plus conformes à celles qui sont admises dans les pays démocratiques. — *Ch. V.*

Islande

UN ACCORD A MIS FIN A LA PREMIÈRE GRÈVE DES FONCTIONNAIRES

(De notre correspondant.)

Reykjavik. — Les écoles ont rouvert leurs portes, les bateaux entrent de nouveau dans le port de Reykjavik, les voitures de la police sillonnent, comme avant la grève, les rues de la capitale islandaise. Les services publics fonctionnent, des tonnes de lettres et de publications, entassées à grand mal dans les boîtes aux lettres, rappellent la période de Noël. Un accord de deux ans, signé mardi 25 octobre entre le gouvernement et le syndicat des fonctionnaires, a mis fin à une grève de deux semaines. Les bas salaires seront augmentés de 20 % à 25 %, les autres de 12 %. De multiples revendications catégorielles ont été satisfaites. Mais les fonctionnaires ne pourront pas, comme les salariés du secteur privé, se mettre en grève durant la période de validité de l'accord.

Cette première grève des fonctionnaires (ce droit ne leur a été *accordé qu'en 1976*) a plongé le pays dans ce qui aurait pu passer, sous des cieux plus méridionaux, pour une véritable situation révolutionnaire.

Le Syndicat des fonctionnaires, satisfait des avantages acquis, est loin de chanter victoire. Le gouvernement a été aidé par les employés municipaux, dont le syndicat, à direction conservatrice, a donné l'ordre de reprise du travail après la première semaine de grève. Privés d'une arme précieuse, les grévistes ne purent prolonger au-delà de deux semaines une grève qui n'avait guère éveillé la sympathie des salariés du secteur privé.

GÉRARD LEMARQUIS.

Union soviétique

Au terme de sa visite à Moscou

M. DESAI VEUT « RENFORCER LA COOPÉRATION SOVIETO-INDIENNE »

(De notre correspondant.)

Moscou. — Le premier ministre indien, M. Morarji Desai, a quitté Moscou le *mercredi 26 octobre* pour New-Delhi, au terme d'une visite officielle de cinq jours, la première depuis le changement de gouvernement en Inde (*le Monde* du 22 octobre). Les Soviétiques attachaient beaucoup de prix à cette première prise de contact avec les nouveaux dirigeants indiens. M. Brejnev était venu en personne accueillir M. Desai à l'aéroport.

Avant de quitter la capitale *soviétique*, M. Desai a signé au Kremlin, avec M. Brejnev, une déclaration commune qui confirme la stabilité des relations entre Moscou et New-Delhi, liés par le traité de paix, d'amitié et de coopération signé en 1971.

« L'amitié soviéto-indienne a résisté à l'épreuve du temps, elle n'est pas tributaire de considérations d'ordre conjoncturel, et est un facteur important de la paix et de la stabilité en Asie et dans le monde », constatent les signataires qui expriment leur *« ferme intention de faire progresser et de renforcer leur coopération multiforme dans différents domaines »*, sans toutefois préciser lesquels. De même, conformément aux thèses développées par Moscou, *« les deux pays se prononcent pour la conclusion, dans les délais les plus brefs, d'un traité sur l'interdiction totale et universelle des essais nucléaires »*.

Il n'a pas été question, en revanche, du pacte de sécurité collective en Asie, cher à l'U.R.S.S. Cette visite a sans doute rassuré les dirigeants du Kremlin, mais il ne semble pas qu'elle ait permis de définir le cadre exact des relations entre les nouveaux dirigeants indiens et ceux de Moscou.

(Intérim.)

● *Leonid Pliouchtch* sera l'hôte jeudi 3 novembre à 20 heures, 77, boulevard Arago (75014-Paris), du « Collectif d'animation région parisienne ». Thème du débat : « La situation des dissidents à l'Est à l'heure de la conférence de Belgrade ».

OCÉANIE

Australie

Des élections anticipées auront lieu le 10 décembre

De notre correspondant

Sydney. — M. Fraser a annoncé jeudi 27 octobre devant le Parlement sa décision d'appeler les électeurs australiens à se rendre aux urnes le 10 décembre pour élire une nouvelle Chambre des représentants et renouveler la moitié du Sénat. Les élections à la Chambre basse auront donc lieu avec un an d'avance. Il semble à peu près certain que la coalition de droite au pouvoir, qui regroupe les libéraux et les nationaux agrariens remportera la victoire, même si elle perd quelques sièges. Le chef du parti travailliste, l'ancien premier ministre Gough Whitlam, s'oppose à ces élections, car il sait que son parti ne le gardera pas comme leader en cas de défaite.

Si les élections avaient eu lieu en 1978, les chances de victoire pour M. Fraser auraient été plus réduites, principalement à cause du chômage, en augmentation. La situation pourrait se détériorer l'an prochain malgré les efforts du gouvernement. L'objectif principal de celui-ci — réduire l'inflation — semble avoir été atteint au cours du dernier trimestre : *le taux d'inflation n'a été que de* 2 %, tandis que les taux d'intérêt ont commencé à baisser. Les industriels ont laissé entendre qu'ils pourraient reprendre leurs investissements en 1978.

Le principal thème de la campagne *électorale sera l'agitation* sociale ; le gouvernement cherche à obtenir un mandat pour faire appliquer une législation réduisant les possibilités d'action des syndicats ; celle-ci a été votée à la sauvette par le Parlement pour venir à bout de la grève du secteur de l'énergie dans l'Etat du Victoria, qui vient de se terminer. Ce conflit avait réduit au chômage plus d'un demi-million de travailleurs à la suite de fermetures d'usines et coûté, en pertes de salaires et de production, 500 millions de dollars australiens (1 dollar australien vaut environ 5,40 F).

L'autre thème de la campagne sera l'exploitation des mines d'uranium, à laquelle la moitié du pays semble opposée. D'importantes manifestations réunissant hommes politiques et étudiants hostiles à l'exploitation de ces mines ont eu lieu dans les principales villes du pays ces jours derniers. Au Queensland, de violents affrontements avec la police se sont produits au cours du dernier week-end ; un sénateur travailliste et plus de cent personnes ont été arrêtés. Un pasteur a déclaré avoir été maltraité et insulté, et des détenus disent être restés dix-huit heures sans boire ni manger. Le gouvernement de M. Fraser envisagerait d'utiliser la troupe si nécessaire pour expédier l'uranium aux acheteurs étrangers.

La question de l'uranium

La question de l'uranium est tellement « chaude » en Australie que Canberra vient d'envoyer des messages à des gouvernements étrangers, dont la France, pour exprimer son inquiétude à propos d'informations sur le détournement du précieux minerai par Israël (*le Monde* du 26 octobre). Quelques heures après que cette révélation du journal *Rolling Stone eut été connue en Australie*, le ministre des affaires étrangères, M. Peacock, câblait à ses ambassades à Paris, Washington, Londres et Bonn, leur demandant de prendre cette affaire très au sérieux.

L'imminence des élections a donné à cette révélation une grande importance. Le gouvernement a fait de gros efforts pour expliquer qu'il avait pris toutes les précautions pour que ses *exportations d'uranium ne contribuent* pas à la prolifération des armements nucléaires, et qu'il avait obtenu des assurances des gouvernements étrangers à ce sujet.

Si les informations de Rolling Stone étaient confirmées, cela signifierait que les « *garanties* » obtenues par Canberra sont sans effet. M. Peacock s'efforce de réfuter cet article, de peur que l'affaire ne soit utilisée contre le gouvernement dans la campagne électorale.

MICHAEL SOUTHERN.

AMÉRIQUES

Argentine

Cent trente arrestations à l'usine Renault de Cordoba

M. Roger Silvain, secrétaire général du comité central d'entreprise de la régie nationale des entreprises Renault, a adressé à M. Vernier-Palliez une lettre dans laquelle il attire l'attention du président-directeur général de l'entreprise nationale sur la situation de l'usine de la Régie installée à Cordoba, en Argentine, dans laquelle une récente grève a conduit à une occupation des installations par l'armée :

« *Nous apprenons*, écrit M. Silvain, *l'emprisonnement des responsables du syndicat Renault* [de Cordoba]. *Aucune nouvelle n'a été donnée sur leur situation, leur avocat ayant été lui-même incarcéré depuis. Ces derniers jours, les travailleurs, demandant une augmentation de salaires pour compenser une inflation annuelle de 150 %, sont entrés en lutte. L'armée a investi l'usine le 14 octobre 1977, mis le syndicat sous tutelle militaire et cent trente travailleurs ont été arrêtés. L'intervention de l'armée aurait été faite à la demande de la direction de l'usine. Nous sommes solidaires de nos camarades de Renault en Argentine !*

» *Il s'agit d'événements extrêmement graves, d'une atteinte caractérisée aux droits des travailleurs, aux droits de l'homme, à la liberté, d'autant plus inadmissible que cela semble se faire au nom de la Régie nationale, ce qui doit donner une image très particulière de notre pays en Argentine et dans toute l'Amérique latine. Nous vous demandons d'intervenir auprès de la direction de Cordoba et auprès du gouvernement argentin pour libérer les emprisonnés, arrêter ces inadmissibles atteintes aux droits des travailleurs et pour donner satisfaction aux revendications.* »

● *Trois assassinats et un attentat* ont été annoncés le mercredi 26 octobre en Argentine. Le corps criblé de balles d'un sociologue occupant des fonctions officielles a été retrouvé dans une voiture abandonnée à 30 kilomètres au sud de Buenos-Aires. La victime, M. Raul Catro Olivera, était âgée de quarante ans et avait six enfants. Un commandant de l'armée de l'air occupant également des fonctions officielles dans une municipalité proche de la capitale, M. Rodolfo Mattis, a été abattu par trois inconnus qui se sont enfuis à bord d'une voiture. D'autre part, le corps d'un des directeurs de l'une des usines de tabac Massalin et Celasco, M. Martinez, enlevé le 21 septembre, a été retrouvé dans la grande banlieue. Il avait été tué d'une balle dans la tête. Enfin, un engin de très forte puissance a fait explosion à Buenos-Aires, près du ministère du travail, sur le parcours emprunté par le ministre pour se rendre à son bureau. Il n'y a eu aucune victime. — *(A.F.P.)*

Paraguay

AMNESTY INTERNATIONAL LANCE UNE CAMPAGNE CONTRE LA RÉPRESSION

Amnesty International a décidé de lancer une campagne mondiale pour dénoncer la répression au Paraguay, annonce la section française de cette organisation, Prix Nobel de la paix 1977.

Depuis le coup d'Etat du général Stoessner, en 1954, déclare un communiqué d'Amnesty International, une *« façade de légalité »* a été édifiée, mais, depuis vingt-trois ans, l'état d'urgence est renouvelé *tous* les trois mois. En 1977, on estime à trois cent cinquante le nombre des prisonniers politiques que *« des vagues d'arrestations périodiques viennent gonfler »*.

Le communiqué dénonce, à ce sujet, la *« détention sans fin de prisonniers qui ne sont jamais traduits en justice, l'usage de la torture et la disparition des opposants politiques »*.

Dix personnes au moins, qui ont pu être identifiées, *« sont mortes sous la torture en 1976 »*, déclare le document.

Sur un plan général, le communiqué signale l'absence de liberté de presse au Paraguay, les restrictions à l'action syndicale, les entraves à la liberté de circulation, la corruption et la dépendance de la justice vis-à-vis du pouvoir.

DIPLOMATIE

En mission en Argentine et au Brésil

M. Poniatowski annonce une intensification des échanges économiques de la France avec l'Amérique latine

M. Michel Poniatowski, envoyé spécial du président Giscard d'Estaing, poursuit ce jeudi 27 octobre, au Brésil, sa nouvelle tournée en Amérique latine, commencée en Argentine. Il y a quelques semaines, il s'était rendu au Mexique et au Venezuela.

L'ancien ministre de l'intérieur, qui séjournera une semaine au Brésil, a déclaré à son arrivée à Brasilia qu'il comptait exposer aux autorités brésiliennes la politique internationale de la France, notamment en ce qui concerne la reprise du dialogue Nord-Sud, la politique de détente Est-Ouest et la situation de certaines zones géographiques jugées préoccupantes. « *Je compte aussi aborder les relations bilatérales France-Brésil, notamment sur le plan économique ; le Brésil est un pays d'avenir, ce qui est une chose à percevoir pour tout homme politique* », a-t-il ajouté. M. Poniatowski devait s'entretenir jeudi avec le président Geisel, puis avec les ministres des affaires étrangères, des finances, de la justice et de l'énergie.

En Argentine, M. Poniatowski a, en particulier, rencontré le président Jorge Videla. Au cours d'une conférence de presse à Buenos-Aires, il a affirmé que la France, quatrième pays exportateur du monde, entend désormais *mener, en Amérique latine*, une politique de développement des échanges économiques et de la coopération technique.

« *Nous considérons que l'Argentine, le Brésil, le Mexique et le Venezuela, notamment*, a-t-il déclaré, *sont appelés à un développement rapide et important dans les prochaines décennies, parce qu'ils possèdent les hommes, l'énergie et les matières premières.* »

« *Dans le domaine nucléaire,* a déclaré l'ancien ministre, *la France est disposée, si tel est le désir du gouvernement argentin, à ouvrir des négociations pour la livraison de centrales atomiques les plus modernes, à l'exclusion d'usines de recyclage du plutonium.* » « *Des négociations sont par ailleurs en cours,* a-t-il indiqué, *en ce qui concerne la construction d'un gazoduc en Patagonie, l'extension du réseau de métro de Buenos-Aires et la fourniture d'équipements militaires.* »

« *Nous avons intérêt,* a conclu le représentant de M. Giscard d'Estaing, *à diversifier, en faisant appel aux pays d'Amérique latine, nos sources d'énergie, au moment où nous dépendons à 80 % du Proche-Orient pour le pétrole, et de l'Afrique pour les principales matières premières telles que l'uranium.* » — (A.F.P.)

M. KISSINGER A PARIS : l'eurocommunisme n'existe pas.

M. Henry Kissinger, qui a été reçu à titre privé, mercredi 26 octobre à l'Elysée, par le président de la République, estime que « *de récents événements en France prouvent qu'il n'y a pas d'eurocommunisme* ».

L'ancien secrétaire d'Etat américain, interrogé sur la teneur de ses entretiens avec M. Valéry Giscard d'Estaing, s'est borné à répondre : « *J'ai rendu une visite privée à un ami très estimé avec lequel j'ai toujours tiré profit de mes conversations. Ce fut un entretien d'ordre général très amical. J'ai également rendu visite à de vieux amis en Allemagne.* »

M. Henry Kissinger effectue une visite dans divers pays européens dans le cadre d'une émission de la « N.B.C. » consacrée à l'eurocommunisme. Avant d'être reçu par M. Giscard d'Estaing, M. Kissinger avait eu un entretien privé avec M. Barre. Il a été, dans la soirée, avec son épouse, l'hôte d'un dîner offert au Quai d'Orsay par M. de Guiringaud.

A la commission euro-arabe de Bruxelles

Les Arabes demandent aux Neuf de reconnaître l'O.L.P. comme unique représentant des Palestiniens

De notre correspondant

Bruxelles. — Les Neuf devraient reconnaître l'O.L.P. comme unique représentant légitime du peuple palestinien et suspendre leur assistance économique et militaire à Israël. C'est ce qu'a demandé, au nom de la délégation arabe, dont il est l'actuel président, M. Taher Radwan, l'ambassadeur de l'Arabie Saoudite, lors de l'ouverture de la commission générale du dialogue euro-arabe, le 26 octobre à Bruxelles. Les pays arabes, a expliqué M. Radwan, ont accueilli comme « *un progrès remarquable* » la déclaration publiée le 29 juin 1977, à l'occasion du conseil européen, où les Neuf font référence à la nécessité de créer une patrie pour le peuple palestinien. Mais ils attendent maintenant « *les mesures pratiques et décisives que les pays européens ont l'intention d'adopter pour mettre ces principes à exécution* ». Il a regretté que la déclaration des Neuf « *garde le silence sur le lieu où sera créée cette patrie* ». Or, celle-ci, a-t-il ajouté, doit être établie en Palestine, à l'exclusion de toute solution de rechange.

M. Radwan n'a pas dissimulé la volonté des pays arabes d'utiliser, autant que faire se peut, le dialogue à des fins politiques. « *L'étape que nous traversons actuellement exige une certaine évolution de l'aspect politique du dialogue*, a-t-il dit. *La coopération économique et technique fait partie intégrante de la coopération politique, et il est impossible de marquer un progrès dans l'un de ces domaines sans enregistrer un progrès semblable dans l'autre.* »

Les Neuf, qui, initialement, avaient conçu le dialogue euro-arabe comme une entreprise exclusivement économique, accepteront-ils de se laisser davantage entraîner dans la voie de l'engagement politique aux côtés de leurs interlocuteurs arabes ? Compte tenu de la manière dont sont prises les décisions dans la Communauté, il semble à peu près exclu qu'ils puissent faire autre chose, au cours de cette troisième session de la commission générale du dialogue, que de prendre acte des demandes formulées par la partie arabe.

Sur le plan économique, le contenu du dialogue euro-arabe demeure modeste, pour ne pas dire insignifiant. Les deux parties, qui recherchent depuis trois ans au sein de multiples groupes de travail les formules de coopération susceptibles d'être mises sur pied, éprouvent de vives difficultés à sortir de cette phase exploratoire.

Dans la meilleure des hypothèses, la commission générale prendra la décision de financer des études préliminaires concernant trois projets agricoles ainsi que l'amélioration des transports aériens et maritimes dans les pays arabes. Les travaux concernant la coopération industrielle, technologique et commerciale sont pratiquement bloqués. Les torts en la matière semblent partagés. Les pays arabes éprouvent des difficultés à coordonner leur action et à présenter des dossiers bien préparés. Les Neuf, pour leur part, sont bien conscients que, en cette période de crise, leurs entreprises éprouvent des doutes sur l'opportunité de favoriser des investissements industriels importants au sud de la Méditerranée.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Le ministre des affaires étrangères d'Autriche en visite officielle à Paris.* — M. Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères, était attendu jeudi soir 27 octobre à Paris pour une visite qui se prolongera jusqu'au 31 octobre. Vendredi, il aura un entretien avec M. de Guiringaud. M. Pahr rendra visite, samedi, à M. M'Bow, secrétaire général de l'UNESCO. Lundi, il se rendra en province et sera ensuite reçu par M. Barre.

ASIE

Chine

La purge en cours vise surtout des personnalités de la capitale

De notre correspondant

Pékin. — Une opération de mise au pas — ou de nettoyage — des organes dirigeants de la capitale est-elle en cours ? C'est ce que donne à penser une série de faits récents dont le dernier connu est l'éloignement du général Wu Chung, commandant de la garnison de Pékin. Le général Wu Chung n'est pas un mince personnage : c'est un ancien de la Longue Marche qui a été en poste à Pékin, sans interruption depuis 1960, et figurait depuis six ans parmi les secrétaires du comité municipal du parti. Membre suppléant du comité central depuis 1969, il a été confirmé dans ce titre par le onzième congrès. Il vient d'être muté à Canton dans des fonctions non déterminées, mais sans rapport quant à leur importance avec celles qu'il occupait dans la capitale.

Le déplacement du général Wu Chung intervient au moment où une vive campagne de critiques se poursuit par voie de journaux muraux à l'université de Peita, contre le maire de Pékin, M. Wu Teh, membre du bureau politique. On sait que M. Wu Teh — ainsi que, selon plusieurs sources, le général Chen Hsi-lien, membre, lui aussi, du bureau politique et commandant de la région militaire de Pékin — ont été critiqués vers la mi-septembre lors d'une réunion du comité municipal du parti à Pékin.

Cette réunion aurait précédé de peu un « *meeting de dénonciation* » qui s'est tenu le 22 septembre dans un des stades de la capitale, réunissant près de vingt mille personnes, et dont la cible était l'ancien responsable de la sécurité au comité de Pékin, M. Liu Chuan-ching Pisin. Non seulement ce dernier a quitté ses fonctions assez tôt, semble-t-il, après la chute de la « bande des quatre », mais le bruit court qu'il aurait, depuis, mis fin à ses jours. Les accusations, peut-être posthumes, dont il était l'objet n'en sont pas moins significatives, puisqu'elles concernaient les violences exercées le 5 avril 1976 dans la répression de l'émeute de la place Tien-An-Men, affaire à laquelle furent mêlées la plupart des autorités pékinoises.

Un arbitrage de M. Hua Kuo-feng ?

M. Wu The et le général Chen Hsi-lien restent ostensiblement en fonctions. L'un et l'autre ont récemment reçu des visiteurs étrangers, et M. Wu Teh a même présidé la récente réunion du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire (*le Monde* du 26 octobre). De multiples sources on n'en confirme pas moins que la situation du maire de la capitale est actuellement compromise. Son sort, dit-on de source chinoise, est entre les mains du président Hua. La mutation du général Wu Chung, qui a été son collaborateur à Pékin pendant plus de dix ans, contribue à l'isoler.

Qu'une « opération Pékin » soit finalement déclenchée n'est pas entièrement surprenant. Cela correspond au demeurant à l'une des constantes de la géographie politique chinoise depuis quelques siècles, qui fait de la capitale la place forte dont le contrôle doit être assuré par n'importe quelle force politique visant à exercer son autorité de façon durable sur l'ensemble du pays. Sur le présent éventail des forces, le maire de Pékin et ses amis représentent des tendances qui ne vont pas dans le sens actuel du balancier politique. Du moins ne figurent-ils pas dans le puissant groupe des amis de M. Teng Hsiao-ping. Le comité révolutionnaire de Pékin a d'ailleurs été l'un des tout derniers à émettre, au printemps dernier, des directives recommandant de poursuivre la « *critique contre Teng* » en même temps que la « *dénonciation de la bande des quatre* ».

Les souvenirs de 1976

Les souvenirs de 1976, d'autre part, sont particulièrement lourds à porter pour les responsables de la municipalité de Pékin et leur valent une impopularité dont on ne fait guère mystère. Le fait que certains des auteurs des « dazibaos », accusateurs de janvier dernier, aient été inquiétés par la suite n'a pas arrangé les choses, et les paroles, dimanche, de M. Hua Kuo-feng au sujet des « *mauvaises gens infiltrés dans les comités révolutionnaires* », qui ont commis de « *graves erreurs* » et « *refusent de se repentir* » ne font qu'alourdir le climat.

Il reste qu'on continue à s'interroger sur les événements qui ont pu se produire entre la fin du onzième congrès, le 18 août, et le début, vers la mi-septembre, d'une offensive contre des personnages qui paraissaient avoir été confirmés dans leurs fonctions. Les observateurs étrangers cherchent la clé de cette énigme dans de récents articles historiques, notamment dans une longue évocation par le général Lo Jui-ching des circonstances dans lesquelles Lin Piao tenta, en 1935, de remettre en cause les décisions de la conférence de Tsunyi, quelques semaines après sa conclusion.

La conférence de Tsunyi avait consacré l'accession de Mao Tse-toung à la tête du P.C.C. comme de l'armée rouge, et l'on voit mal quel parallèle on pourrait imaginer entre cet épisode et les événements actuels. Demeure seulement l'idée d'une remise en cause de décisions récemment arrêtées par les plus hautes instances du parti. Mais si un tel scénario se reproduit aujourd'hui personne ne s'aventure à en identifier les acteurs dans leurs rôles antagonistes.

ALAIN JACOB.

BILLET

Sinologues, encore un effort...

La Chine a ses thuriféraires : maolâtres bêlants et éblouis pour qui le président défunt a, dans ses revirements tactiques, toujours incarné la juste ligne et fait le bonheur de son peuple. Elle a aussi ses critiques virulents, tétanisés de maophobie. Du même coup, le débat sur le régime prend l'allure d'une confuse mêlée entre spécialistes hargneux.

Le film que vient de produire René Vienet, directeur de *la bibliothèque asiatique*, ne se propose pas de mettre de la sérénité et de l'ordre dans les arguments. Cette « soupe au canard de Pékin » est un montage de documents d'actualité et de brèves séquences en contrepoint, empruntées à la publicité pour machine à laver ou aux films de karaté, le tout enrobé dans un commentaire savant rédigé en argot lycéen où l'on « zigouille » à tour de bras et où Mao « l'a » de temps à autre dans une partie de son individu incontestablement charnue.

D'où vient que ce genre — documentaire d'assaut à la fantaisie débridée d'Hellzapoppin en mal d'agrégation — donne, en fin de compte, un résultat assez décevant ? Le générique, avec la « collaboration du Grand Timonier en personne » et celle de l'armée populaire, remerciée pour sa liquidation de Lin Piao, est d'une efficace drôlerie, mais elle ne se maintient guère. Les trépignements hystériques de Mme Mao ne suffisent pas, avec quelques mines déconfites de tel ou tel dirigeant au bord de la disgrâce, à soutenir le ton. Même les attaques contre « le Monde », qui, c'est bien connu, paraît-il, « n'est pris au sérieux que par les lecteurs de « Libération » et n'entretient un correspondant à Pékin que pour mieux égarer ses lecteurs de Paris, sont des pétards plutôt mouillés.

Est-ce affaire de ton ou de fond ? On veut bien que la lutte pour le pouvoir soit une empoignade de truands et rien d'autres, qu'un peuple opprimé, là comme ailleurs, soit convié à ratifier dans l'allégresse des décisions prises par quelques-uns. Mais encore ? Il n'y aurait aucun véritable affrontement que ces pantalonnades sanglantes ? Foutaises que la tentative de révolution permanente ou la réaction de ceux qui veulent stabiliser l'économie ou refaire l'armée ? Rien d'autre qu'un mégalomane roublard et cruel aux prises avec quelques dizaines de pantins ?

Le vieux gamin rageur et érudit qui lit le commentaire fulminera à coup sûr contre la mauvaise foi et la naïveté de telles questions. L'indignation est devenue sarcasme, l'argument simple manchette de karaté. Sinologues, encore un effort pour être féroces et drôles en dénonçant un régime que tant d'entre vous ont encensé !

P.-J. F.

★ *Chinois, encore un effort pour être révolutionnaires*, Racine et Studio Git-le-Cœur.

PROCHE-ORIENT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

L'Égypte demande la condamnation de la politique d'implantation de colonies juives dans les territoires occupés

L'Egypte a demandé, mercredi 26 octobre, à l'Assemblée générale de l'ONU de condamner l'implantation de colonies juives de peuplement dans les territoires occupés depuis la guerre de 1967.

« *Les actions israéliennes en Cisjordanie, à Gaza, dans le Sinaï et sur les hauteurs du Golan menacent sérieusement de compromettre tous les efforts de paix* », a déclaré le chef de la délégation égyptienne aux Nations unies, M. Ahmed Esmat Abdel Méguid. Il a ajouté que, « *au cours des dix dernières années, Israël avait créé quatre-vingt-dix colonies juives, et se proposait d'en implanter beaucoup d'autres au mépris de la quatrième convention de Genève sur la protection des civils en temps de guerre. Dans le Sinaï seulement, dix mille agriculteurs arabes ont été chassés de leurs terres. Dans les territoires occupés, les Israéliens ont fait sauter environ dix-huit mille maisons pour faire de la place à leurs colons* », a précisé M. Méguid, qui a proposé l'adoption d'une résolution, parrainée par soixante-trois pays, déplorant les actions israéliennes dans les territoires occupés et tendant à leur ôter toute validité juridique.

Assuré d'être adopté à une très forte majorité, le projet de résolution engage Israël à ne prendre aucune nouvelle initiative susceptible de modifier le statut juridique, la nature géographique ou la composition démographique des territoires en cause. Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, est prié, dans ce texte, de se mettre en rapport avec Israël pour que ce pays l'applique promptement, et de présenter un rapport à ce sujet au Conseil de sécurité avant le 15 novembre.

Le chef de la délégation israélienne, M. Chaim Herzog, a déclaré que le projet de résolution équivaut à une demande d'application des « *lois de Nuremberg* » de l'Allemagne nazie parce qu'il semble supposer qu'un juif n'a pas le droit de s'installer sur des terres qu'il possède, simplement parce qu'il est juif.

« *Aucun habitant arabe n'a été délogé par les colons juifs, qui sont six mille, dans une région où l'on compte un million deux cent cinquante mille Arabes*, a dit M. Herzog, qui a fait observer que « *la plupart des colonies de peuplement avaient été créées sur des terres publiques, qui pendant des siècles étaient des collines stériles et des déserts.* »

Parlant au nom de la C.E.E., le chef de la délégation belge, M. André Erneman, a déclaré que les Neuf voteront en faveur du projet de résolution. Il a rappelé l'opposition de la C.E.E. à l'établissement de colonies juives dans les territoires occupés et son inquiétude devant les prises de position du nouveau gouvernement israélien à ce sujet « *au moment où des efforts délicats sont entrepris pour obtenir la reprise du processus de paix* ».

« *Les Neuf*, a souligné M. Erneman, *sont d'autant plus préoccupés par ces mesures qu'à leurs yeux, un des élments essentiels d'un règlement négocié est la nécessité pour Israël de mettre fin à l'occupation de ces territoires. La politique d'établissement dans les territoires est de nature à compliquer manifestement le processus des négociations.* » — (Reuter, A.F.P.)

● *Selon le « Washington Post »* du mercredi 26 octobre, qui évoque des propos du général Ezer Weizman, ministre israélien de la défense, la « *nouvelle stratégie d'Israël* » viserait à l' « *anéantissement* » total et immédiat des forces militaires de l'Egypte et de la Syrie afin de les « *mettre hors de combat pour dix ans* ». M. Begin ne ferait pas mystère de sa « *détermination à profiter de l'actuelle supériorité militaire d'Israël pour faire la guerre sans aide ni approbation américaine au besoin* ». Des experts américains cités par le journal estiment qu'Israël possède assez d'armes, de munitions et de carburant pour mener « *une guerre conventionnelle de trente jours sur trois fronts sans avoir besoin de nouveaux approvisionnements américains* ».

BIBLIOGRAPHIE

« Israël, la lutte pour l'espoir » de Ygal Allon

Après David Ben Gourion, Mme Golda Meir, MM. Moshe Dayan et Abba Eban, M. Ygal Allon, le « numéro deux » du Front travailliste (Maarakh), analyse les problèmes et les épreuves de l'Etat d'Israël tels qu'il les a vécus, au fil des années, successivement comme général, homme politique, dirigeant de parti et membre influent de plusieurs gouvernements. Représentant de l'*establishment* par excellence, M. Allon expose sa vision de la société israélienne, du mouvement kibboutznik, du syndicalisme, questions auxquelles il consacre un chapitre, et traite en détail des affaires militaires et de la politique étrangère.

Toutefois, M. Allon évite de traiter des sujets délicats ou controversés. Il passe sous silence les problèmes posés par les juifs orientaux ou les « nouveaux riches » l'influence qu'exercent sur les décisions politiques et économiques le ministère de la défense et les responsables militaires du pays.

Dans le domaine de la politique étrangère, l'actuel chef de la diplomatie israélienne n'aborde ni le soutien inconditionnel accordé par Jérusalem aux Américains pendant la guerre du Vietnam, ni les relations privilégiées entre l'Etat hébreu et l'Afrique du Sud. M. Allon, à propos du rôle important joué par Israël dans la crise libanaise, se contente d'affirmer que Jérusalem « *a peut-être évité le génocide du peuple maronite* ».

M. Ygal Allon, qui fut pendant de longues années un adversaire de Ben Gourion, exprime des critiques à l'égard de l'un des « pères fondateurs », ce qui est assez rare de nos jours. Ancien « activiste », il estime, à propos de la guerre de 1948, que l'armée juive devait pousser son offensive jusqu'au désert de Judée (afin d'occuper Hébron) et jusqu'au Jourdain, ce qui n'aurait pratiquement rien laissé à l'Etat palestinien qui devait être créé au côté d'Israël, selon le plan de partage de l'ONU. A l'issue du conflit, M. Allon s'opposa à la signature des accords d'armistice avec les pays arabes, en soutenant que seuls des traités de paix devraient être conclus et il déplore encore le « *gaspillage par les hommes politiques de la victoire militaire* ». En 1954 M. Allon avait quitté le Mapam pour fonder son propre parti, l'Ahdout Avoda, parce qu'il s'opposait, entre autres, à l'affiliation d'Arabes à cette formation. L'auteur rappelle encore qu'il a soutenu fermement, en 1956, la campagne de Suez contre l'Egypte.

En ce qui concerne l'avenir, M. Allon se prononce pour l'annexion du Golan, de Gaza ainsi que d'une partie du Sinaï oriental. En Cisjordanie, il prône l'application du « plan » qui porte son nom : les régions peuplées d'Arabes seraient restituées à la Jordanie et reliées à celle-ci par un étroit corridor, tandis qu'Israël annexerait la vallée du Jourdain. M. Allon s'oppose, bien entendu, à la création d'un Etat palestinien indépendant et à toute négociation avec l'O.L.P. « *Ce sont les droits historiques du peuple d'Israël sur la terre d'Israël qui constituent mon point de départ moral. Je rejette la notion couramment admise de droit à l'autodétermination, selon laquelle il suffit de vivre un certain nombre d'années sur une terre pour en bénéficier.* » Au demeurant, les Palestiniens n'ont constitué « *un groupe national distinct (...) ni sous le mandat britannique ni pendant les dix-neuf ans de domination hachémite sur la rive droite du Jourdain et de domination égyptienne sur la bande de Gaza* ». Pourtant, la chronologie figurant à la fin du livre constate que le soulèvement des Arabes palestiniens, en 1936, visait, entre autres, la création d'un gouvernement palestinien. Des erreurs de traduction dénaturent la pensée de l'auteur, il est vrai sur des questions mineures.

Au total, l'ouvrage fera mieux connaître un homme tenu en Israël pour une « colombe » et une personnalité qui suscite, par son intégrité et ses manières affables, le respect de beaucoup de ses compatriotes.

AMNON KAPELIOUK.

★ Ygal Allon : *Israël, la lutte pour l'espoir*, conversations avec Liliane Servier-Guetta, Stock, 300 p., 40 F.

● *Le rapprochement* qui s'esquissait ces dernières semaines entre la Syrie et l'Irak a reçu un coup d'arrêt à la suite de l'attentat manqué d'Abou-Dhabi contre le ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, et les accusations de ce dernier attribuant à Bagdad la responsabilité de cet attentat (*Le Monde* du 27 octobre). Le gouvernement irakien a réagi en annonçant qu'une voiture piégée par des « *agents syriens* » avait récemment explosé dans une des principales rues de Bagdad. — (Corresp.)

La rébellion musulmane aux Philippines

(Suite de la première page.)

Des combats ont lieu au nord de Zamboanga, les forces du M.N.L.F. (environ trois mille hommes), récemment arrivées de Jolo, tentant de couper la péninsule en deux, mais il est peu vraisemblable, compte tenu des forces en présence, que les rebelles tentent de prendre la ville, comme l'affirment les autorités. En fait, le gouvernement tend à exagérer l'importance de la menace sur Zamboanga pour n'avoir pas à parler des deux fronts sur lesquels ont lieu des opérations d'une autre envergure. Le secret dont les autorités entourent les opérations dans les deux îles, Basilan et Jolo, fiefs du M.N.L.F., incite à penser que Manille, sous la pression de l'armée, cherche *moins une paix négociée dans la* région qu'une solution militaire.

D'importantes forces navales pilonnent notamment les côtes *de Jolo, tandis que sur terre l'ar*tillerie (entre autres des canons de 155 mm) est en action. Avec empressement, et avant même que la question ne leur soit posée, les militaires affirment que *« en aucun cas le napalm n'est employé... »*. Chaque jour décollent de Zamboanga en direction de Jolo de petits avions T-28, qui sont normalement destinés à l'entraînement, mais peuvent, comme ce fut le cas au Cambodge, être porteurs de bombes. Selon des soldats, des hélicoptères chargés de blessés reviennent quotidiennement de Jolo. L'armée aurait perdu cent quarante hommes en trois semaines.

Malgré des incidents répétés (en moyenne, selon les autorités, une centaine par mois, qui ont fait six cents morts et trois cent soixante blessés depuis décembre), le cessez-le-feu à Mindanao a duré huit mois. Deux violations caractérisées de cessez-le-feu en septembre et en octobre ont relancé les hostilités. La première a eu lieu à Basilan : l'explosion d'une mine sous un camion transportant des ouvriers a provoqué la mort de vingt-cinq personnes. Puis, le 10 octobre, le général Bautista, commandant en chef des forces à Jolo, et trente-sept de ses hommes, dont sept colonels, ont été tués. Selon la version officielle, le général, qui nous précisait en mai dernier qu'il ne portait jamais d'armes lorsqu'il parlementait avec les rebelles, serait tombé dans un guet-apens alors qu'il venait négocier avec Osman Salled, l'un des chefs du Front à Jolo.

Le M.N.L.F. n'a présenté aucune explication des faits. Les musulmans font cependant valoir que la *version officielle sert trop* bien le gouvernement pour être totalement exacte. Selon ces sources, au moment où le général se rendait au rendez-vous fixé par Salled, les forces de défense civiles, organisées par le gouvernement mais indépendantes de l'armée, lançaient une action contre les troupes du chef moro sans que le général Bautista en ait été informé. Cette opération, dont Salled aurait été averti pendant son entretien avec le général, aurait provoqué le massacre.

Zones de « tir libre »

Dans les trois jours qui suivirent la mort du général, l'armée a lancé des opérations de représailles de grande envergure dans la région de Patikul, où sont stationnées les forces de Salled, dont la tête était mise à prix (80 000 dollars) par le président Marcos. Selon des sources musulmanes, en trois jours, l'action de l'armée aurait fait de quatre cents à cinq cents victimes dans la population civile. Depuis, selon les mêmes sources, plusieurs régions de l'île, après avoir été partiellement évacuées par la population, ont été décrétées de « tir libre » — tout ce qui vit étant considéré comme ennemi. La manière dont l'armée dégagea, en 1974, la ville de Jolo, en la détruisant à 80 %, peut donner une idée de l'ampleur des actions de police menées ces dernières semaines.

La mort du général Bautista a provoqué une recrudescence de tension à Mindanao. Le président Marcos, qui gouverne en vertu de la loi martiale qu'il a imposée au pays en 1972, a, apparemment, de plus en plus de difficulté à convaincre son armée de ne pas réagir à l'escalade des incidents de ces dernières semaines. D'autant plus que les militaires font valoir que le M.N.L.F. a utilisé le cessez-le-feu pour accroître ses *forces en hommes* et en armes. Le Front compte vraisemblablement vingt mille hommes, équipés d'armes légères (fusils M-16 et AK-47).

La plupart de ces armes proviennent, dit-on, des arsenaux gouvernementaux : elles sont achetées, grâce à des dollars en provenance des pays islamiques, à des officiers corrompus. Sans déclarer aboli le cessez-le-feu, dont le *maintien est nécessaire* à Manille pour ne pas provoquer des réactions des pays arabes, le président Marcos a, apparemment, *donné carte blanche à son armée* dans des régions pratiquement coupées du reste du monde (notamment Jolo, sanctuaire du *M.N.L.F., où les forces* gouvernementales sont le plus nombreuses : quinze mille hommes avec de l'artillerie de 155 mm et des chars Scorpion).

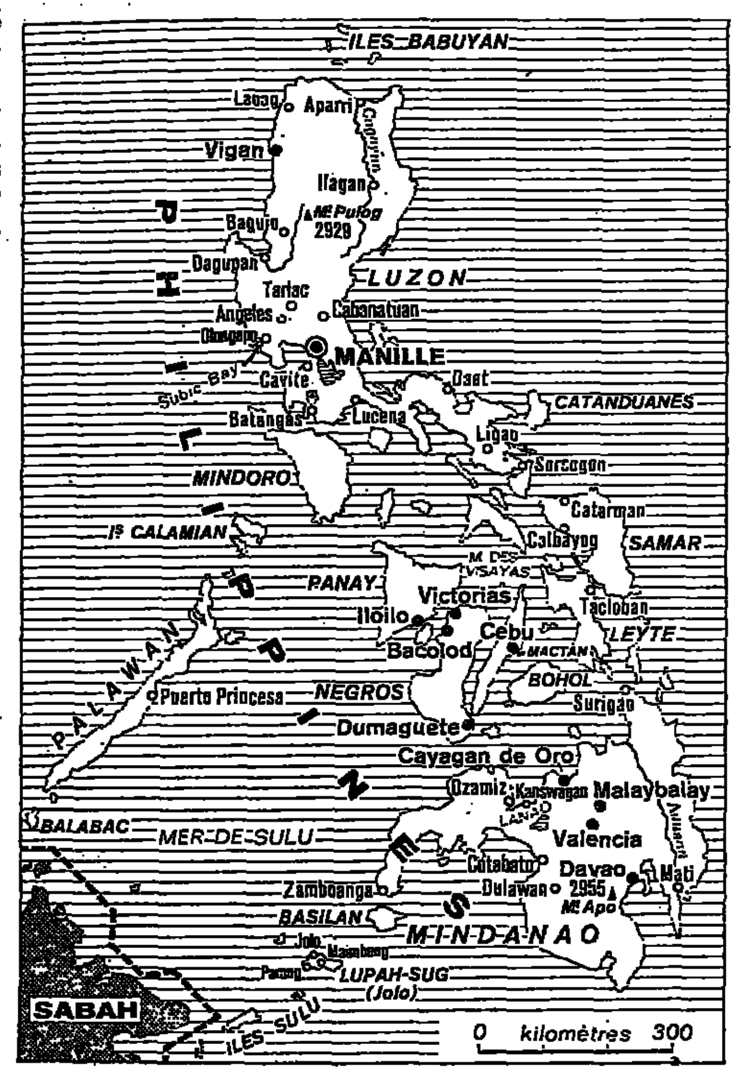
Le gouvernement doit tenir compte du mécontentement de plus en plus évident de la population chrétienne, majoritaire partout, sauf dans cinq provinces. La politique d'« attraction » poursuivie ces dernières années par les autorités à l'égard des musulmans a provoqué un ressentiment certain chez les chrétiens : les Balikbayans — musulmans qui font allégeance au gouvernement — bénéficient de l'amnistie, mais ont droit, en outre, à un avancement rapide dans l'armée. *« Il suffit de tuer des gens, de se rendre, pour devenir officier »*, disent les chrétiens. Les résultats de cette politique ne sont d'ailleurs guère probants : certains renégats musulmans s'empressent, après avoir touché le prix de leur soumission, de reprendre le *maquis*. C'est notamment le cas d'Al Kaluang, commandant des forces moros, au nord de Zamboanga.

La politique gouvernementale est d'autre part vivement critiquée du côté musulman, car elle vise *« à diviser pour régner, à nous faire nous tuer entre frères »*, nous dit un musulman modéré. Sans être membre du M.N.L.F., il avoue sa sympathie pour son action : *« La situation des musulmans est pire aujourd'hui qu'elle n'a été du temps des colonisateurs espagnols et américains »*, estime-t-il, en citant comme exemple les quartiers de masures, dont les pilotis plongent dans la fange, qui entourent la mosquée de Zamboanga.

Manille cherche surtout à isoler le M.N.L.F. du reste de la population musulmane (quatre millions) en faisant état notamment d'une « troisième force », pour l'instant assez mystérieuse et dont le moins qu'on puisse dire est que, du côté islamique, personne ne s'en réclame. En même temps, le gouvernement insiste sur les divisions internes du Front : selon lui, une bonne partie des rebelles ne suit pas les instructions de Nur Missuari, leur chef officiel, qui réside généralement à Tripoli et se trouve actuellement à New-York pour la session des Nations unies.

Impasse diplomatique

La reprise des combats sur le terrain se double, en fait, d'une impasse totale sur le plan diplomatique. Le cessez-le-feu signé à Tripoli devait, avant tout, permettre des négociations en vue de définir le statut autonome des treize provinces revendiquées par les rebelles. Or, depuis avril dernier, les pourparlers sont rompus ; la plupart des observateurs des différents pays islamiques — notamment les Libyens — et des représentants du M.N.L.F. chargés de surveiller l'application du cessez-le-feu sont partis. Seul reste le colonel Sisse, qui représente le Sénégal et préside la commission du cessez-le-feu.



Les négociations ont été rompues en mai à la suite du référendum organisé par Manille *dans les provinces concernées*. Tirant avantage de l'imprécision des termes de l'accord de Tripoli, le gouvernement Marcos avait *organisé, le 17 avril, une consultation* populaire en vertu d'un second accord intervenu en février entre le chef de l'Etat libyen le colonel Kadhafi, et Mme *Marcos*. Ce second accord n'a jamais été entériné par le M.N.L.F., qui a boycotté le référendum. Après *quelques hésitations*, la Libye a finalement déclaré que, tel qu'il avait été organisé, ce référendum n'était pas conforme à l'esprit de l'accord de Tripoli.

Après l'échec, en mai, à Manille, des négociations entre les représentants de la conférence islamique, *du M.N.L.F. et du gouvernement* — ce dernier voulant qu'il soit tenu compte des résultats du référendum alors que le camp islamique s'en tenait à l'accord de Tripoli. — les pourparlers n'ont jamais repris.

Apparemment sans succès, Ma*nille cherche à négocier directe*ment avec le M.N.L.F. en mettant à l'écart la conférence islamique. En même temps, pour discréditer le Front auprès de ses amis musulmans, le gouvernement Marcos fait largement état des contacts étroits qui existeraient selon lui entre le M.N.L.F. et la New People's Army (N.P.A.), mouvement communiste armé qui opère surtout dans le centre et l'est de l'île de Luzon mais semble-t-il également à l'est de Mindanao.

La N.P.A. est constituée par un noyau dur d'environ *deux mille* hommes et compte dix mille combattants. Jusqu'à présent, elle n'a pas représenté un réel danger pour *Manille. Les relations étroites* nouées à l'université entre Nur Missuari, chef du M.N.L.F., et José-Maria Sison, fondateur de la N.P.A., *ne suffisent pas à expli*quer le rapprochement des deux mouvements. En fait, l'alliance semble, avant tout, tactique.

Il paraît en effet difficile que le M.N.L.F fasse cause commune avec la N.P.A. sans s'aliéner les pays islamiques anti-communistes, comme notamment la Libye. Sur le terrain, en revanche, les deux mouvements peuvent s'épauler : la N.P.A., opérant essentiellement dans des régions chrétiennes, peut mobiliser contre elle une partie de l'armée, tandis que le M.N.L.F agit dans les régions musulmanes. Le Front peut, d'autre part, fournir à la N.P.A. ce qui apparemment lui manque le plus : des armes.

Dans des émissions transmises par une radio clandestine, la Voix de la révolution malaisienne (sans doute en provenance de la Chine du Sud), la N.P.A. a fait plusieurs déclarations en faveur d'un front uni avec les musulmans. A Tokyo, d'autre part, un représentant du M.N.L.F. a récemment déclaré au quotidien *Yomiuri* que bientôt son mouvement porterait la guerre à Luzon, fief jusqu'à présent de la N.P.A.

Cette conspiration des rebelles de tous bords contre le gouvernement central, qu'elle se concrétise ou non, donne en tout cas au président Marcos une excellente raison pour maintenir la loi martiale et ne pas organiser les élections générales qu'il ne cesse d'annoncer depuis le mois d'août. Mais son action violente contre le M.N.L.F. donne en même temps des arguments aux musulmans favorables à une reprise des combats à une grande échelle. Elle tend, d'autre part, à renforcer les allégations du M.N.L.F selon les*quelles le gouvernement vise* à exterminer les musulmans aux Philippines. Sur le terrain, en tout cas, personne apparemment ne croit plus *aujourd'hui à la possi*bilité d'une solution négociée.

PHILIPPE PONS.

Le Monde

politique

L'EXAMEN DE LA LOI DE FINANCES

AGRICULTURE : un fourre-tout

Les agriculteurs ne représentent plus que 10 % de la population active française, mais la discussion de leur budget à l'Assemblée nationale fait toujours le plein... des orateurs, surtout à la veille des législatives.

Si le prélèvement de la taxe de coresponsabilité sur le lait a soulevé l'opposition de la quasi-totalité des intervenants, la conjoncture agricole n'incitait guère cette année les députés à faire preuve de mordant. Même le porte-parole attitré de la viticulture méridionale, M. RAOUL BAYOU (socialiste, Hérault), a adopté un ton plutôt modéré. Il est vrai que, selon les estimations divulguées par M. Pierre Méhaignerie, le revenu agricole progressera en moyenne, cette année, de 2,5 % en francs constants, ce qui marque un temps d'arrêt avec la dégradation des trois années précédentes.

Socialistes et communistes ont, bien entendu, dénoncé comme chaque année le caractère « électoraliste » du budget, mais le ton n'était pas agressif. Rapporteur apprécié même dans les rangs de la majorité, M. ROLAND HUGUET (socialiste, Pas-de-Calais) a donné acte au ministre que son budget était « médiocre mais parfois courageux ».

Mais c'est plutôt le débat de fond sur la composition de la masse budgétaire affectée à l'agriculture qui a retenu l'attention, mercredi, au Palais-Bourbon : 47,3 milliards de francs, c'est une somme importante, mais c'est un « fourre-tout ». A côté de crédits pour l'aménagement rural, l'enseignement, le soutien des marchés, il y a surtout des prestations sociales, des aides et des subventions diverses.

Pour M. PIERRE JOXE (socialiste, Saône-et-Loire), « le gonflement des crédits budgétaires résulte de la volonté commune du gouvernement et des organisations professionnelles paysannes d'exagérer l'importance de l'effort consenti. Masquant ainsi les problèmes réels, on cherche à endormir les agriculteurs. [Mais] on fait naître dans l'opinion des réactions hostiles au secteur agricole ». Les députés n'ont pas oublié l'« indemnisation sécheresse » de l'été dernier.

Dans les rangs de la majorité, une certaine appréhension s'est manifestée. M. BERTRAND DENIS (P.R., Mayenne), rapporteur depuis quinze ans du budget de l'agriculture, a aussi lancé un cri d'alarme : « Le volume des transferts semble avoir atteint une limite au-delà de laquelle toutes les actions de modernisation de l'agriculture sont compromises. » En fin de compte, les rapporteurs ont été unanimes : seule la progression de l'intervention financière de l'État a permis, ces dernières années, de supporter l'affaiblissement de la rentabilité et l'alourdissement de l'endettement des agriculteurs. A la subvention du budget annexe des *prestations* agricoles (11 milliards de francs), il faut ajouter en effet les aides directes « courantes » (1,6 milliard de francs) et les aides exceptionnelles (2,5 milliards en moyenne chacune des trois dernières années). « La prolifération des aides est telle, a relevé M. Huguet, qu'une *commission* du ministère de l'agriculture a pour seul travail de les recenser. » Le constat était sévère pour le gouvernement. M. MEHAIGNERIE a défendu la politique de solidarité sociale envers le monde agricole, et notamment à l'intention des personnes âgées, mais il n'a pas annoncé *de nouvelles* aides directes pour les agriculteurs, à deux semaines de la conférence sur le revenu paysan. Il n'a même pas évoqué l'éventualité de la dévaluation du « franc vert », mesure pourtant réclamée par l'ensemble de la profession. Le virage serait-il pris vers une *agriculture* majeure *et indépendante* ?

Mercredi matin 26 octobre, sous la présidence de Mme Fritsch *(réf), l'Assemblée nationale* entreprend l'examen du budget de l'agriculture (19,6 milliards), du budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA), dont recettes et dépenses s'équilibrent à hauteur de 27,6 milliards, et de l'article 73 du projet de loi de finances relatif au financement des centres régionaux de la propriété forestière. Les dépenses totales, analysées dans *le Monde* du 17 septembre, s'élèvent donc à 47,3 milliards, soit près de 12 % du budget de l'État et 17 % de plus que le budget précédent.

Les députés entendent successivement les rapporteurs suivants :

— M. TISSANDIER (P.R.), *rapporteur spécial pour les dépenses* ordinaires, qui indique que la commission des finances a demandé que l'indemnité viagère de départ non complément de retraite soit revalorisée et que des dispositions soient prises avant la fin de l'année pour assurer le maintien du revenu des exploitants agricoles.

— M. Pierre JOXE (P.S.), pour les dépenses en capital. Ces dernières, bien qu'il les juge « *gravement inadaptées aux besoins* », ont été néanmoins adoptées par la commission des finances contre l'avis du rapporteur.

— M. DENIS (P.R.), rapporteur pour avis (commission de la production), pour les dépenses ordinaires. Il relève des choix intéressants qui vont dans le sens de la modernisation de l'agriculture et du renforcement de sa compétitivité.

— M. HUGUET (P.S.), rapporteur pour avis *pour le développement rural*, estime ce budget médiocre, mais y relève quelques choix courageux.

— M. BROCARD (P.R.), rapporteur pour avis (commission des affaires culturelles) pour l'enseignement agricole, exprime un avis favorable, mais souligne les graves difficultés financières de l'enseignement agricole privé.

— M. PRANCHERE (P.C.), rapporteur des crédits du Fonds d'orientation et de réglementation des marchés agricoles (FORMA) et de l'Office national interprofessionnel du bétail et des viandes (ONIBEV). Pour défendre efficacement les éleveurs français, il lui paraît indispensable d'obtenir la suppression de la taxe de coresponsabilité sur le lait (opinion que n'a pas partagée la commission des finances), le maintien de la clause de sauvegarde et du régime actuel d'intervention permanente pour la *viande bovine*.

— M. SCHLOESING (réf.) suppléant M. Caro (réf.), rapporteur spécial sur les industries agro-alimentaires.

— M. PONS (R.P.R.), rapporteur spécial pour le BAPSA, a insisté sur la nécessité de revaloriser le montant des pensions d'invalidité du régime agricole.

— M. BRIANE (réf.), rapporteur pour avis (affaires culturelles) pour le BAPSA, propose qu'une commission d'experts étudie le problème de la protection sociale agricole dans le cadre d'un projet global de remise en ordre de nos systèmes de sécurité sociale.

— M. BIZET (apparenté R.P.R.), rapporteur pour avis (production) pour le BAPSA, souligne l'ampleur croissante des transferts dont bénéficie ce budget annexe.

La discussion générale s'engage ensuite, cinquante-cinq orateurs étant inscrits, contre quarante-quatre l'an dernier. Interviennent successivement MM. FALALA (R.P.R., Marne), RIGOUT (P.C., Haute-Vienne), MAUGER (R.P.R., Vendée), GRUSSENMEYER (R.P.R., Bas-Rhin), CATTIN-BAZIN (P.R., Isère), RICHARD (app. R.P.R., Loire-Atlantique), LE PENSEC (P.S., Finistère), FOUCHIER (app. P.R., Deux-Sèvres), WEISENHORN (R.P.R., Haut-Rhin), BAYOU (P.S., Hérault), LABORDE (P.S., Gers) et RUFFE (P.C., Lot-et-Garonne).

Mercredi après-midi, après le rapport de M. HAUSHERR (réf.), rapporteur pour avis (production et échanges) sur les crédits de l'organisation des marchés, l'Assemblée entend le discours de M. MEHAIGNERIE. Le ministre de l'agriculture *explique que son* budget est dominé par deux idées maîtresses :

« 1) Approfondir la solidarité. — *Le poids des dépenses sociales dans le budget de l'agriculture, relevé par de nombreux orateurs, s'explique, d'une part, par une évolution (celle de la démographie agricole), d'autre part, par un choix politique : la priorité accordée à la revalorisation des revenus des personnes âgées les plus modestes. Contrairement à ce que l'on entend dire trop souvent, le financement des prestations sociales agricoles fait appel de façon très importante à la solidarité professionnelle. A cet égard, l'effort réalisé par les agriculteurs pour compenser les inégalités tenant aux structures et aux conditions de production est plus important que dans toute autre profession.*

2) Préparer l'avenir de l'agriculture française. — *Le ministre évoque successivement les programmes d'action prioritaire du VII*[e] *Plan, la formation et la recherche, la promotion de l'élevage et les équipements collectifs agricoles. Le budget d'équipement, observe-t-il, a suscité de nombreuses critiques, mais, affirme-t-il, nous lancerons physiquement en 1978 plus de travaux qu'en 1977. De plus, le gouvernement proposera un crédit supplémentaire de 11 millions de francs pour les travaux d'irrigation et de drainage ; 12 millions supplémentaires seront également accordés pour les SAFER et pour le remembrement. Enfin, un effort marqué a été consenti pour l'ensemble des équipements concernant la forêt, pour lesquels l'augmentation des crédits sera de 20 %, compte tenu, là aussi, d'un effort supplémentaire du gouvernement.* »

M. MEHAIGNERIE : éviter les tentations du repli sur soi

Le ministre présente ensuite les lignes de force de sa politique. Il vaut mieux, selon lui, proportionner le niveau des investissements à leur rentabilité. « *Ni la course à l'agrandissement ni la course aux investissements ne sont à privilégier outre mesure. C'est ce que nous proposons de faire avec la réforme du régime des prêts fonciers* », déclare-t-il.

M. Méhaignerie indique notamment *qu'au cours des prochaines* négociations sur les prix agricoles à Bruxelles la délégation française est déterminée à maintenir le système raisonnable d'intervention permanente sur la viande bovine et à éviter toute prétendue réforme de l'organisation du marché de cette viande, qui constituerait en fait une régression de la politique agricole commune.

« *Pour 1977*, ajoute le ministre, *tout me porte à penser que la progression du revenu retrouvera le rythme moyen enregistré entre 1970 et 1976, c'est-à-dire 2,5 % par an en francs constants.* »

M. Méhaignerie conclut : « *Le bond réalisé par l'agriculture française depuis vingt ans est prodigieux, son apport à la collectivité déterminant mais, dans le même temps, elle est devenue plus sensible et plus dépendante. (...) L'aspiration à la parité avec les autres secteurs s'est en grande partie concrétisée. Pour ce qui concerne le revenu, j'ai la conviction que nous devons reprendre la tendance des quinze dernières années. La France et ses agriculteurs peuvent avoir confiance dans l'agriculture française, si du moins nous savons repousser les tentations du repli sur soi, les slogans et les clichés encore trop fréquents en la matière. Il n'y a pas de grande nation agricole qui ne soit en même temps une nation à haut niveau de compétence et de technicité. Ce budget essaie de concilier deux objectifs essentiels : la rigueur et l'effort de compétitivité pour insérer l'agriculture dans une économie ouverte à la compétition mais aussi la marche vers plus d'équité et de solidarité pour éviter l'écueil d'une agriculture élitiste.* »

Dans la suite de la discussion générale, M. BROCHARD (réf., Deux-Sèvres) propose qu'un emprunt soit lancé pour financer l'installation de téléphones chez les agriculteurs. M. MAYOUD (P.R., Rhône) propose la création d'une indemnité de départ à la retraite et M. FONTAINE (R.P.R., La Réunion) demande que son département soit déclaré zone de rénovation rurale. Après MM. d'HARCOURT (réf., Calvados), ROHEL (P.R., Finistère) et CORREZE (R.P.R., Loir-et-Cher), M. BECK (P.S., Creuse) indique que son groupe votera contre le budget.

Montent ensuite à la tribune MM. DESANLIS (réf., Loir-et-Cher), GIRARD (app. R.P.R., Loiret), qui évoque « *le véritable calvaire de ceux qui sont sinistrés pour la quatrième année consécutive* », et BOUDON (N.I., Maine-et-Loire).

Pour M. CHARLES (rad. g., Côte-d'Or), « *c'est toute la politique agricole commune qui est à revoir, compte tenu des disparités monétaires* ».

Mme CONSTANS (P.C., Hauts-de-Seine) décrit la situation des neuf cent mille femmes qui travaillent dans l'agriculture et propose que la loi s'oriente vers l'établissement d'un statut de « coexploitante ». Interviennent ensuite MM. HARDY (R.P.R., Charente), MASSON (P.R., Yonne), DUROURE (P.S., Landes), qui reprochent au gouvernement de favoriser l'enseignement privé au détriment de l'enseignement public.

La discussion se poursuit en séance de nuit sous la présidence de M. BROCARD (P.R.). M. DAILLET (réf., Manche) insiste sur la nécessité d'abattre les montants compensatoires « *qui provoquent des distorsions de concurrence* ». M. GOULET (R.P.R., Orne) juge l'effort accompli « *sans précédent* ».

Après M. EYRAUD (P.S., Haute-Loire), M. DURIEUX (P.R., Nord) comprend que les producteurs demandent la taxation des matières grasses végétales importées.

M. BALMIGERE (P.C., Hérault) qui succède à M. RIVIEREZ (R.P.R., Guyane), demande la création d'un « *véritable office du vin qui puisse notamment organiser le marché* ».

M. LAGORCE (P.S., Gironde), constate que « *la France est le seul pays qui respecte les règles communautaires* ».

M. BOUVARD (réf., Morbihan) demande l'inscription rapide, à l'ordre du jour, de la proposition de loi de M. Guermeur sur l'enseignement agricole privé. MM. LAURISSERGUES (P.S., Lot-et-Garonne), CESAR (app. R.P.R., Gironde) et FAGET (app. réf., Gers) attirent l'attention sur les victimes des inondations du Sud-Ouest. Puis M. MAISONNAT (P.C., Isère) plaide pour l'agriculture de montagne. Se succèdent ensuite à la tribune *MM. DARNIS (R.P.R., Vendée)*, ALAIN BONNET (Rad. g. Dordogne), HUCHON (app. P.R., Maine-et-Loire) et CHASSEGUET (R.P.R., Sarthe).

Avant l'intervention de M. MADRELLE (P.S., Gironde), M. PRANCHERE (P.C., Corrèze) évoque la concurrence des éleveurs ouest-allemands. MM. CLAUDE MICHEL (P.S., Eure) et GUERMEUR (R.P.R., Finistère) se prononcent à leur tour contre la taxe de coresponsabilité laitière. Cette dernière paraît acceptable à M. GODEFROY (app. R.P.R., Manche), qui réclame en revanche une taxation communautaire des matières grasses végétales. Interviennent également MM. DUTARD (P.C., Dordogne) et GRAVELLE (P.S., Aube).

Pour M. CORNETTE (P.S., Nord), dernier orateur inscrit, « *le vrai problème reste celui du revenu des agriculteurs et par conséquent des prix à la production* ». « *Pour le résoudre,* affirme-t-il, *une régulation des marchés est indispensable.* »

Répondant aux intervenants, M. Jacques BLANC, secrétaire d'État à l'agriculture, assure les députés que les travaux d'hydraulique et de remembrement seront développés en 1978 grace à une somme de 100 millions de francs affectée dans ce but aux fonds d'action conjoncturelle. Il rappelle qu'il préside un groupe de travail sur l'agriculture de montagne dont les résultats seront connus à la fin de l'année et pour lesquels une somme est réservée dans le budget.

M. MEHAIGNERIE répond à son tour. Sur le revenu agricole, il affirme que « *la politique des prix que nous avons défendue à Bruxelles a eu pour conséquence une hiérarchie des prix plus favorable à l'élevage* ».

Sur la taxe de coresponsabilité laitière, il déclare : « *J'aimerais que ceux qui sont intervenus sur ce point mettent plus d'énergie à défendre la politique de la France auprès de leurs collègues des groupes parlementaires européens auxquels ils appartiennent.* »

Sur les montants compensatoires monétaires, le ministre rappelle qu'à chaque conseil européen sur la fixation des prix agricoles « *la France accorde et accordera la priorité au retour à l'unité de marché et donc à la suppression des montants compensatoires monétaires* ».

La France a présenté un mémorandum demandant des abattements de ces montants, notamment sur les produits laitiers et la production porcine. D'autre part, un système d'assurance a été mis en place pour couvrir les risques de variation de ces montants.

S'adressant enfin à l'opposition, M. Méhaignerie relève que dans les discours des députés socialistes, communistes et radicaux de gauche, « *il y a une addition de demandes contradictoires, alors que les moyens ne sont jamais définis* ». Paraphrasant M. Jean-Pierre Chevènement sur la politique militaire, le ministre déclare : « *La gauche doit abandonner sa tradition d'irresponsabilité pour la chose agricole.* »

L'Assemblée passe au vote sur les crédits de l'agriculture. Le groupe communiste demandant un scrutin public sur le titre V de l'état C (équipement), ces crédits sont adoptés par 286 voix contre 177. *M. RIGOUT (P.C., Haute-Vienne)* présente ensuite un amendement concernant la répartition des aides sociales et dont il précise qu'il tend à exprimer en fait l'hostilité de l'Assemblée à l'égard de la taxe de coresponsabilité laitière. M. Méhaignerie, suivi par la commission des finances et le président de séance, déclare cet amendement irrecevable.

La séance est levée à 19 h. 30.

P. Fr. et P. J.

Quand Icart tombe du ciel

Mercredi au Palais-Bourbon, à l'heure des questions au gouvernement. La parole est à M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste. La majorité frissonne d'aise. On s'y pousse du coude. Il est vrai que la désunion de la gauche lui a donné une nouvelle raison d'être et d'espérer. Aussi guette-t-elle, dans l'hémicycle, la moindre occasion de jeter de l'huile sur le feu. Ne vient-elle pas de rappeler à M. Gilbert Schwartz, député communiste, son récent déjeuner à l'Assemblée nationale... « Vendu ! », « A la soupe ! », *ont lancé ses bretteurs attitrés.*

Le maire de Marseille prend donc la parole. Il indique qu'il a constaté que les véhicules circulant sur certains aéroports fonctionnent au gaz, ce qui évite la pollution et permet une économie d'énergie. « Le ministre des finances a-t-il autorisé que ce système soit adopté pour les transports en commun ? », *demande-t-il.*

Sur le banc du gouvernement, on se regarde surpris, cueilli à froid. « Qu'est-ce qu'il dit ? » « Qu'est-ce qu'il veut ? » *Chacun, pour une fois, se sent incompétent et se disqualifie d'office. On se tourne alors vers le « bleu », le dernier rentré, le nouveau promu, M. Fernand Icart, ancien président de la commission des finances.*

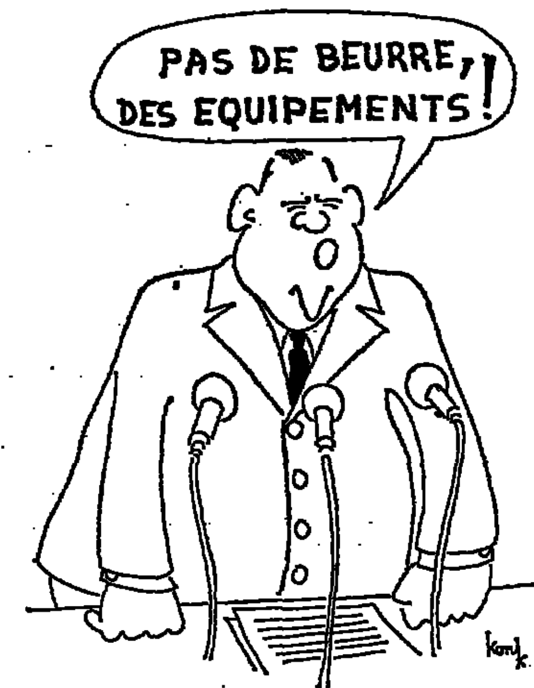
Le ministre de l'équipement semble tombé du ciel. Il se lève et, traînant les pieds, abasourdi, résigné, gagne le micro, les bras battant l'air en signe de consternation. Et c'est la « réponse » :

« Je suis fort embarrassé... car votre question s'adresse en fait à l'ensemble du gouvernement... Je puis cependant vous répondre... que des études sont en cours sur les économies d'énergie... s'agissant notamment des transports collectifs... Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en débattre... *lors de la discussion* de mon budget, les 16 et 17 novembre... Peut-être d'ici là aurons-nous eu le temps de réfléchir à votre question... et peut-être d'y apporter une réponse... mais je n'en suis pas certain... C'est la seule assurance que je puisse vous donner... »

Le compte rendu analytique de l'Assemblée précisera : « Rires et applaudissements sur les bancs de la majorité. » *Cruel. Mais il est vrai qu'on a pu croire que même les bancs riaient. Quant aux applaudissements, il y en a eu. Ainsi, M. Dubedout (P.S.) jubilait et se frottait les mains de plaisir. Quel spectacle ! On hésitait entre Hemingway et Zola, entre* Mort dans l'après-midi *et la* Curée. *En fait, on avait assisté à la chute d'Icare...*

PATRICK FRANCÈS.

M. Barre se prononce contre l'instauration d'une cinquième semaine de congés payés



(Dessin de KONK.)

Mercredi 26 octobre, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, M. MICHEL DEBRE, député R.P.R. de la Réunion, a demandé au premier ministre quelle était la position du gouvernement sur une éventuelle cinquième semaine de congés payés.

L'ancien premier ministre a notamment déclaré : « *Nous sommes déjà le seul grand pays industriel où la production s'arrête pendant un mois. En période de guerre économique est-ce raisonnable ? Une cinquième semaine de congés payés se traduirait par une augmentation de 2 % de la masse salariale et par une hausse des primes de vacances et de retour. Est-ce raisonnable ? Nous nous sommes endettés à l'égard de l'étranger. L'Allemagne fédérale, elle, épargne et investit ; sa relance augmentera son potentiel économique. Allons-nous mettre, à l'inverse de nos voisins, l'accent sur la dépense et vivre au-dessus de nos moyens ? Une telle question mériterait un examen d'ensemble. On ne peut se cacher derrière la politique contractuelle. Le gouvernement ne peut renoncer à être le gouvernement. Dussé-je être isolé,* a conclu M. Debré, *il m'appartenait de poser cette question.* »

M. RAYMOND BARRE, premier ministre, lui a répondu : « *Vous n'êtes pas isolé et il y aura au moins quelqu'un qui dira qu'il est d'accord avec vous. Dans les circonstances actuelles et à la veille d'une échéance électorale, des propositions fusent de toutes parts. J'ai déjà dit que rien ne sera fait dans le sens de la facilité. Parler actuellement d'une cinquième semaine de congés payés c'est ne pas tenir compte de l'effort individuel et collectif qui s'impose à notre pays. Nous continuons à vivre comme si la France n'avait pas à payer le prix de la facture pétrolière, n'avait pas à investir, etc... Est-ce que, dans les années à venir, notre économie pourra supporter des superstructures sociales beaucoup plus généreuses que celles de nos principaux rivaux ?* »

● *M. Lagorce* (P.S., Gironde) ayant évoqué mercredi 26 octobre à l'Assemblée nationale « *des rumeurs selon lesquelles, à l'occasion d'une session-surprise, qui se tiendrait en janvier, on proposerait au Parlement de modifier le mode de scrutin, afin de faire prévaloir la représentation proportionnelle pour les prochaines législatives* », M. BONNET, ministre de l'intérieur, a affirmé que « *cette question ne s'inscrivait pas dans le cadre des questions d'actualité* ».

M. BERGERON : 30 % des salariés du secteur privé ont déjà cinq semaines de congés

La déclaration de M. Barre, hostile à l'extension à cinq semaines de la durée des congés payés, a suscité une réaction immédiate de M. Bergeron, secrétaire général de F.O., qui, à Limoges, assistait, le 26 octobre, au congrès des employés et cadres affiliés à cette centrale.

Déjà, 30 % des salariés du secteur privé, a dit le syndicaliste, bénéficient, sous des *formes* diverses : accords d'entreprise ou « *jours supplémentaires* », de cinq semaines de congés. « *Il n'y a aucune raison pour que les autres ne l'aient pas*, estime M. Bergeron. *A force d'invoquer les sacrifices nécessaires à la lutte contre l'inflation on en arrivera, peu à peu, à vider la politique contractuelle de tout contenu. Personne ne peut reprocher à Force ouvrière de faire de la démagogie et de la surenchère. Nous évoquerons cette question avec M. Raymond Barre le 4 novembre au cours de l'entretien que le bureau confédéral de F.O. aura avec le premier ministre.* »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le rapporteur de la majorité demande à la commission de la défense de rejeter les crédits d'équipement militaire pour 1978

Député républicain de l'Aube, chargé du rapport sur le projet de budget militaire pour 1978, M. Raoul Honnet a demandé, mercredi 26 octobre, à la commission de la défense à l'Assemblée nationale, de ne pas approuver les crédits d'équipement nucléaire et classique proposés par le ministre de la défense.

Pour expliquer sa demande de rejet des crédits d'équipement militaire pour 1978, le député de la majorité estime que le projet de budget de la marine nationale est « *catastrophique* » et il réclame que le gouvernement respecte son engagement de construire un sixième sous-marin lance-missiles à propulsion nucléaire.

« *Il y a trop de discordance entre les déclarations et les actes* », a expliqué M. Honnet. « *Malgré les paroles du chef de l'Etat et du premier ministre sur la vocation de la France à être la grande puissance maritime de l'Europe occidentale, il faut que nous sachions que la marine ne pourra plus exercer bientôt la totalité de ses missions anciennes et les missions nouvelles qui lui incombent. C'est un point sur lequel une discussion doit s'instaurer lors du débat public* », prévu pour le 9 novembre au Palais-Bourbon.

Le rapport de M. Honnet, qui est, depuis 1974, le suppléant de M. M. Paul Granet aujourd'hui secrétaire général adjoint de la défense nationale, et qui a remplacé, comme rapporteur, M. Michel d'Aillères, nouvellement élu sénateur républicain de la Sarthe, est particulièrement sévère. Sa publication intervient après les critiques de trois députés R.P.R., MM. Joël Le Theule (Sarthe), Roger Crespin (Marne) et Michel de Bennetot (Finistère), lors de séances de travail précédentes de la commission des finances et de la commission de la défense à l'Assemblée. On s'attend, du reste, que la commission de la défense — elle continue ses travaux ce jeudi 27 octobre — approuve les conclusions de M. Honnet et rejette les crédits d'équipement militaire.

En 1978, il est prévu d'attribuer à la marine, pour son équipement, 5 944 millions de francs d'autorisations de programme et 5 312 millions de francs de crédits de paiement. Soit 17,3 % du total des autorisations de programme allouées au ministère de la défense (au lieu de 18,5 % en 1977) et 18,7 % du total des crédits de paiement (au lieu de 19,2 % en 1977). « *C'est un très mauvais budget pour la marine,* estime M. Honnet. *Le pouvoir d'achat de la marine va encore diminuer en 1978. On ne prend pas assez conscience, à l'heure actuelle, de l'insuffisance de notre capacité de combat, qui diminue et continuera encore à décroître.* »

INTER

POUR 40 % LA PRODUCTION D'ARMEMENTS FRANÇAIS SERA EXPORTÉE EN 1977

Dans son rapport, M. Raoul Honnet précise que le montant total des commandes d'armements à l'exportation en 1976 s'est élevé à 18 500 millions de francs, ainsi répartis : 52,8 % pour les matériels aéronautiques ; 19,7 % pour l'électronique ; 19,1 % pour les matériels terrestres et 8,4 % pour les armements navals. Les exportations enregistrées par la France en 1976 représentent environ 37 % du chiffre d'affaires global de l'industrie d'armement, au lieu de 32 % en 1975. Le rapporteur estime que les commandes reçues en 1977 représenteront 40 % du chiffre d'affaires.

Le montant des livraisons de matériels d'armement exportés par la France en 1976 est de 11 640 millions de francs ainsi répartis : 69,6 % pour les matériels aéronautique ; 21,1 % pour les armements terrestres ; 7,8 % pour l'électronique et 1,5 % pour les matériels navals. Les pays de la C.E.E. (Marché commun) représentent 14,65 % de ce marché et les Etats-Unis environ 0,25 %...

Une mauvaise information

Le député de l'Aube s'en prend à la mauvaise information donnée aux parlementaires par le ministère de la défense, et il constate les difficultés de vérifier et de contrôler les dépenses militaires : « *Je pense que le Parlement ne suit pas suffisamment l'exécution des budget, et c'est pour cela que nous ignorons trop souvent les modifications que le gouvernement réalise en cour sd'exercice.* » « *Notons que la référence au budget de l'Etat,* ajoute M. Honnet, *n'a plus de signification, à moins que l'on ne triture, manipule, restructure le budget de l'Etat et celui de la défense, exercice intellectuellement vain et dangereux.* »

Après avoir souligné l'insuffisance des moyens de la marine pour surveiller la zone économique des 200 milles nautiques créée au début de l'année (*le Monde* daté 23-24 octobre), le rapporteur regrette que l'accent n'ait pas été mis en 1978 sur la dissuasion, et il cite, précisément, le cas du sixième sous-marin lance-missiles à propulsion nucléaire, dont la mise en chantier a été annulée alors que l'arsenal de Cherbourg lui avait déjà consacré un million d'heures de travail sur les huit millions que représente la construction d'un sous-marin stratégique.

« *Ceci est grave,* a expliqué M. Honnet, *si l'on veut que la force océanique stratégique puisse disposer toujours de deux sous-marins en permanence à la mer. Nous n'avions, les uns et les autres, accepté la loi d'objectifs* (1) *qu'à la condition que le sixième sous-marin soit au rendez-vous des M 4* [les missiles à têtes multiples], *c'est-à-dire qu'il soit mis en service en 1985. Maintenant, l'objectif « ambitieux » est qu'il soit en service vers 1990-1995. Une discussion sur ce sujet s'impose, elle est capitale pour notre politique de défense. Il me semble que ce qu'il faut exiger, c'est tout simplement le respect des déclarations du ministre de la défense, le 16 juillet 1976, au journal* le Monde, *selon lesquelles l'entrée en service du sixième sous-marin ne peut être dissociée de l'arrivée des nouvelles armes, car il y a une nécessaire cohérence à assurer dans le calendrier.* »

Le rapporteur de la majorité considère, en conclusion, qu'une erreur a été commise avec l'arrêt de la construction de ce sixième sous-marin, et il demande au gouvernement de prévoir des crédits supplémentaires pour que *ce bâtiment, qui devra être perfectionné par rapport aux sous-marins du type le Redoutable* en service, soit opérationnel en 1985.

(1) Il s'agit de la programmation militaire, aprouvée par le Parlement, qui fixe les dépenses de 1977 à 1982. — (*N.D.L.R.*)

● *Coût de la manœuvre Demeter : 70 000 F.* — Selon le commandement de la Ire région militaire à Paris, le montant de l'indemnisation des dommages, causés par les déplacements « en plein champ » des troupes engagées en septembre dernier lors de la manœuvre Demeter en Eure-et-Loir est estimé à moins de 70 000 francs. Les véhicules qui ont participé à cet exercice ont parcouru 600 000 kilomètres en une semaine. A cette occasion, 80 % des dégâts causés ont pu être réparés ou indemnisés immédiatement, le service du contentieux de la Ire région militaire ayant pris à sa charge les 20 % restants.

LE CERES SE PRONONCE POUR LE MAINTIEN DE LA FORCE DE DISSUASION STRATÉGIQUE

Le Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes (CERES), la minorité du P.S. a présenté, mercredi 26 octobre, au bureau exécutif du P.S. un texte de réflexion sur la défense nationale où il insiste sur la nécessité d'assurer « *une défense indépendante* » pour la France en garantissant « *l'autonomie de décision* », notamment grâce au maintien d'une « *force de dissuasion stratégique* ».

Ce document, long d'une quinzaine de pages, a été remis dans la perspective de la Convention nationale que le parti doit réunir les 10 et 11 décembre prochain sur la défense.

Le CERES rappelle que l'accord intervenu au cours de l'actualisation du programme commun prévoit que la renonciation à *la force* de dissuasion reste un objectif mais, qu'en attendant, elle sera maintenue en état. Il ajoute que « *le souci de l'écologie ou l'amour de la paix, qui appartiennent à tous les socialistes dignes de ce nom, ne doivent pas se laisser récupérer par l'atlantisme* ».

Il ne fait, en effet, pas de doute pour les dirigeants du CERES que la menace principale pour un gouvernement de gauche est « *atlantique* ». Si, pour eux, « *il n'est pas possible de faire l'impasse sur la menace soviétique, elle est loin d'être la plus probable* ». Par contre, « *l'arrivée de la gauche au pouvoir en France ne manquera pas d'être considérée, dans certains milieux occidentaux, comme un élément déstabilisant et la tentation sera grande de faire obstacle à l'expérience française* ».

Pour lui, « *en l'absence de désarmement général et contrôlé, la seule protection contre le risque de devenir l'otage nucléaire des deux grands consiste pour la France à conserver une force de dissuasion stratégique* ».

Ce texte, s'il n'est pas adopté par le parti, sera présenté comme une motion à la convention de décembre ou sous forme d'amendements à un autre texte.

L'INDEMNISATION DES RAPATRIÉS

Le gouvernement est prêt à accepter des amendements mais il s'en tiendra à l'enveloppe budgétaire prévue

déclare M. Dominati

Présenté par le gouvernement comme « *un acte de justice et de solidarité* », le projet de loi d'indemnisation, qui a été approuvé mercredi 26 octobre par le conseil des ministres, sera inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale à la fin de la session budgétaire, vers le 20 novembre. Les représentants des rapatriés seront reçus auparavant par M. Raymond Barre.

Le texte présenté mercredi reconnait pour la première fois de façon formelle le droit à l'indemnisation des rapatriés, alors que la loi de 1970, modifiée en 1974, n'avait institué qu'une « *contribution nationale* » à l'indemnisation. Il en résultera pour la collectivité nationale une charge supplémentaire de 30 millions de francs environ jusqu'en 1997, soit un budget annuel de 2,4 milliards de francs. Compte tenu des sommes déjà versées en vertu de la loi de 1970, l'indemnisation coûtera au total une quarantaine de milliards.

Recevant mercredi après-midi les dirigeants des principales associations pour leur présenter ce texte, M. Jacques Dominati a insisté sur l'importance de cet effort financier pour faire admettre à ces interlocuteurs que le gouvernement pouvait difficilement faire davantage sans risquer d'éveiller dans l'opinion publique des réactions négatives.

C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles, a notamment expliqué le secrétaire d'Etat, le projet de loi ne remet pas en cause les évaluations des dommages subis établies depuis 1970 et qu'il étale l'indemnisation sur vingt ans à partir d'aujourd'hui.

Les associations de rapatriés ne contestent pas que ce texte, s'il est correctement appliqué, devrait permettre à la grande majorité des « pieds-noirs » de percevoir à peu près les sommes correspondant à la valeur des patrimoines perdus. A Toulouse, mercredi, M. Jacques Vaysse-Tempé, président du Rassemblement national des Français rapatriés d'Afrique du Nord, a notamment déclaré : « *Nous demandons à voir les modalités pratiques et surtout le décret d'application. Mais il est incontestable que ce texte marque un progrès par rapport à la loi du 15 juillet 1970. Cependant, ce qui est important, ce n'est pas tellement le montant plafonné de l'indemnisation, mais la façon de calculer le montant de dépossession subi outre-mer par nos compatriotes.* »

Les associations — le Recours en particulier — n'en soulignent pas moins ses insuffisances dans l'espoir de voir le projet amélioré au cours du débat parlementaire. Elles regrettent notamment que le texte du gouvernement établisse une discrimination entre les personnes seules, indemnisables jusqu'à *500 000 F*, et les personnes mariées indemnisables jusqu'à 1 million de francs. Elle souhaite que la discussion parlementaire aboutisse à une amélioration du *projet de loi sur plusieurs* points : le régime des preuves à fournir pour justifier l'indemnisation jugé trop restrictif par les intéressés, le cas des personnes morales, le problème des ventes effectuées à vil prix, etc.

En réponse à ces divrerses réserves, M. Jacques Dominati a *fait appel* au « *bon sens* » des rapatriés. Il a notamment indiqué que le gouvernement n'exclut pas d'accepter certains amendements, « *s'il s'agit en particulier d'amener une répartition moins égalitaire mais plus juste de l'indemnisation* » et à condition de pouvoir s'en tenir à l'enveloppe budgétaire prévue.

Afin d'accélérer le règlement des dossiers, le cabinet de M. Dominati envisage une réorganisation de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer.

LE P.S. : le gouvernement joue l'inflation contre les rapatriés

M. Jacques Ribs, rapporteur spécial du parti socialiste, nous a déclaré mercredi soir : « *Ce qui était à craindre s'est produit. Le plafond d'indemnisation passe seulement de 130 000 francs à 500 000 francs par personne et sans réactualisation à la date des pertes, alors que les indices de prix sont passés de 100 à 240 entre 1962 et 1977. Rien n'est prévu pour la révision des évaluations iniques ni de l'injuste régime des personnes morales. Le paiement de l'indemnisation sera réalisé en bons non indexés, non négociables, à 6,5 % d'intérêt, alors que l'érosion monétaire a été de 11,7 % ces trois dernières années. L'Etat joue l'inflation contre les rapatriés. Les socialistes ne peuvent admettre d'en rester là.* » — A. R.

POLITIQUE

La préparation

6,56 % des Français âgés de plus de dix-huit ans ne sont pas inscrits sur les listes électorales

En réponse à une question écrite de M. Gabriel Péronnet, député réformateur de l'Allier, le ministre de l'intérieur indique, dans le *Journal officiel* (débats Assemblée nationale) du 21 octobre, que le nombre total des Français de naissance et naturalisés pour la métropole est estimé par l'INSEE, en 1977, à 49 167 000 dont 35 481 000 environ âgés de plus de dix-huit ans, parmi lesquels, à la date du 28 février 1977, 33 152 779 étaient inscrits sur les listes électorales. Au nombre de 2 328 221, les personnes âgées de plus de dix-huit ans qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales représentent 6,56 % de l'ensemble des Français âgés de plus de dix-huit ans. Ce taux, souligne le ministre de l'intérieur, *« est très voisin de ceux estimés sous la IVe République : des études de l'époque avaient en effet démontré que pour les Français de plus de vingt et un ans* [qui était alors l'âge requis pour être électeur] *non inscrits sur les listes électorales, les chiffres homologués étaient de 8,5 % pour 1954 et 6,7 % pour 1957. »*

Le ministre de l'intérieur rappelle que si l'inscription sur les listes électorales est obligatoire, cette règle n'est pas assortie de sanction pénale, et indique qu'une possibilité existe *« d'obtenir l'inscription d'un citoyen négligent : c'est la procédure prévue par l'article L-25 du code électoral, laquelle permet à tout électeur de la commune de réclamer devant le tribunal d'instance l'inscription ou la radiation d'un électeur omis ou indûment inscrit, sans intervention de ce dernier »*. Pour le ministre de l'intérieur, *« il serait anormal de pénaliser le défaut d'inscription, alors que l'acte essentiel, c'est-à-dire le vote, resterait facultatif »*. Il ajoute : *« On doit reconnaître que la non-inscription d'un citoyen est dans la pratique sanctionnée par l'impossibilité pour l'intéressé de prendre part à un scrutin, même s'il le désire, et jusqu'à la prochaine révision annuelle des listes électorales. Ce résultat paraît convenablement adapté au manquement dont le citoyen s'est rendu coupable, et il est en tout cas conforme à la tradition libérale de notre droit électoral. L'inscription sur les listes électorales a été facilitée puisque les citoyens ont désormais la faculté de déposer leur demande à toute époque, alors qu'ils ne le pouvaient auparavant qu'entre le 1er septembre et le dernier jour ouvrable de décembre »*.

LE « CONGÉ-ÉLECTIONS » POURRA ÊTRE PRIS PAR DEMI-JOURNÉES

M. Christian Beullac, ministre du travail, a précisé que le congé de dix jours, à valoir sur le congé annuel, qu'un projet de loi adopté mercredi 26 octobre en conseil des ministres prévoit d'accorder aux salariés candidats à un mandat parlementaire pour mener leur campagne électorale, pourrait être fractionné en demi-journées, mais que le salarié devrait prévenir son employeur vingt-quatre heures à l'avance.

M. Beullac a souhaité que cette disposition ainsi que celle assurant à tout salarié ayant plus d'un an d'ancienneté dans l'entreprise de pouvoir retrouver son emploi à l'expiration de son mandat, auront pour effet d'augmenter le nombre des salariés se présentant aux élections.

Etablie d'après le code des catégories professionnelles de l'I.N.S.E.E. et les déclarations des intéressés, la répartition des députés au lendemain des élections législatives de mars 1973 était la suivante : 59 industriels, présidents et administrateurs de sociétés et directeurs de journaux ; 45 médecins, dentistes ; 44 professeurs de l'enseignement secondaire et technique ; 37 avocats ; 33 agriculteurs ; 27 ouvriers (tous membres du P.C.) ; 25 instituteurs ; 19 administrateurs civils et divers ; 19 employés ; 19 classés dans « autres catégories et sans profession déclarée » ; 16 membres des grands corps de l'Etat ; 16 cadres administratifs (secteur public) ; 14 journalistes ; 14 membres du corps préfectoral ; 13 pharmaciens ; 13 cadres supérieurs et ingénieurs (secteur privé) ; 11 commerçants ; 11 professions libérales diverses ; 11 techniciens (secteur privé) ; 10 professeurs de l'enseignement supérieur ; 8 vétérinaires ; 7 notaires et officiers ministériels ; 7 ingénieurs de l'Etat ; 6 membres du corps diplomatique ; 3 artisans et 3 officiers.

M. Chirac est allé encourager les espoirs du R.P.R. à Digne

De notre envoyé spécial

Digne. — Au cours de son voyage dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans les Hautes-Alpes, mercredi 26 et jeudi 27 octobre, M. Chirac est venu entériner officiellement les décisions du R.P.R. en matière électorale.

Dans la première circonscription des Alpes-de-Haute-Provence, celle de Digne, M. Massot, député radical de gauche, élu pour la première fois en 1936, ne se représentera pas, laissant à son fils le soin de tenter de lui succéder. Le R.P.R. a décidé de présenter M. Rinaldi, maire de la seule ville chef-lieu de département qui, avec Quimper, a été conquise par le mouvement gaulliste sur l'opposition lors des élections municipales de 1977.

M. Rinaldi aura pour suppléant M. Savornin, lui aussi conseiller général R.P.R. et qui avait représenté l'U.D.R. dans la compétition législative de 1973. Les gaullistes, dans cette circonscription, nourrissent donc quelques espoirs, que M. Chirac est venu encourager. En revanche, dans la deuxième circonscription (Manosque), le député sortant, socialiste, M. Delorme, maire de Forcalquier, ne devrait pas redouter un candidat R.P.R. qui, d'ailleurs, n'a toujours pas été désigné.

Dans les Hautes-Alpes, les électeurs de la circonscription de Briançon ayant réélu MM. Dijoud (R.I.) et ceux de Gap, M. Pierre Bernard-Reymond (C.D.S.) en 1973, le mouvement gaulliste, qui n'a aucun député dans le département des Hautes-Alpes, présentera un candidat contre le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports dans la première circonscription, alors que le secrétaire d'Etat au budget aura le soutien du R.P.R., a annoncé M. Chirac.

A. P.

LES CANDIDATS DE LA MAJORITÉ SERONT INVESTIS OFFICIELLEMENT LE 4 NOVEMBRE

Les négociations des quatre formations de la majorité (R.P.R., P.R., C.D.S., C.N.I.P.) ont terminé l'examen des circonscriptions, au cours de leur quatorzième réunion, mercredi 26 octobre, au siège du R.P.R. Les documents seront signés vendredi matin 4 novembre. M. Yves Guéna, délégué national du Mouvement gaulliste, a toutefois précisé, au cours d'une conférence de presse, que l'étude de certaines circonscriptions a été *« réservée »* : il s'agit de Paris, où *« il ne devrait pas y avoir une nouvelle bataille »* et des DOM-TOM, pour lesquels *« il est souhaitable qu'il y ait un maximum de candidatures uniques »*. D'autres circonscriptions ont été déclarées *« évolutives »* : elles devront donc être revues. M. Guéna a ajouté : *« Il y aura, en gros, deux tiers de primaires au sein de la majorité, et un tiers de candidatures uniques. Les documents que nous devons signer comporteront le nom des candidats uniques : ils ne pourront être modifiés que par une nouvelle négociation. En cas d'élection primaire, les noms des candidats seront également précisés, mais chacun pourra changer son représentant à condition d'en avertir ses partenaires. »* M. Guéna a également affirmé qu'il pourrait y avoir un candidat R.P.R. dans la cinquième circonscription de l'Aisne (Château-Thierry), où M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, compte retrouver le siège occupé par sa suppléante Mme Aliette Crépin. Enfin, le R.P.R. présentera un candidat contre M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, dans la première circonscription de Meurthe-et-Moselle (Nancy-Nord, Pont-à-Mousson). Le président du parti radical est soutenu par le C.D.S. et par le P.R.

● *M. Paul Ribeyre*, sénateur de l'Ardèche, ancien ministre, a été élu président du groupe sénatorial du Centre national des indépendants et paysans. Il succède à Max Monichon, décédé au début du mois. Ce groupe de seize membres est issu de l'ex-groupe « paysan ».

MALAISE ENTRE LES MINISTRES RADICAUX ET M. SERVAN-SCHREIBER

Des tensions se sont à nouveau manifestées au cours de la réunion du bureau du parti radical, jeudi 26 octobre. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a été critiqué par plusieurs membres du bureau qui lui ont reproché les popos qu'il avait tenus à Rennes le 7 octobre.

Ce jour-là, le président du parti radical avait critiqué M. Raymond Barre, en particulier sur *la manière dont il avait attaqué* M. Mitterrand (*le Monde* daté 9-10 octobre).

MM. Pierre Brousse, Etienne Dailly et Michel Durafour, notamment, ont regretté cette attitude qui gêne les membres radicaux du gouvernement, MM. Rossi et Stirn.

Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM a d'ailleurs demandé que le parti radical se situe clairement et ne soit pas *« le parti de l'équivoque »*. Il a proposé qu'une délégation de la formation se rende auprès du premier ministre afin de l'assurer du soutien des radicaux et de lui présenter des suggestions pour son programme. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber s'est finalement rallié à cette proposition, qui était soutenue par une large majorité du bureau. Il n'y a pas eu de vote, et la composition de la délégation n'a pas été fixée.

Le bureau du parti radical s'est d'autre part interrogé pour savoir quelle expression publique pourrait être donnée à la concertation entre formations non-gaullistes de la majorité; concertation qui se poursuit actuellement mais de manière relativement discrètes. Sur ce sujet, M. Servan-Schreiber n'a pas été contesté.

● *M. Adolphe Chauvin*, sénateur du Val-d'Oise, a été réélu président du groupe de l'Union centriste.

S.O.S. ENVIRONNEMENT SOUHAITE L'UNITÉ DES ÉCOLOGISTES

M. Jean-Claude Delarue, président du mouvement S.O.S. Environnement, a souhaité, mercredi 26 octobre, au cours d'une conférence de presse, la constitution d'un Front uni des écologistes pour les élections législatives. Il a précisé les conditions que met son mouvement à la conclusion d'un accord avec les associations regroupées sous le nom Ecologie 78, à savoir : élaboration d'une déclaration commune, sinon d'un programme commun, désignation de candidats communs, présentés sous le même label, et adoption d'une tactique commune.

Selon M. Delarue, cette tactique doit être la suivante : *« Il faut que chaque candidat pourvu du label vert s'engage à ne se retirer sous aucun prétexte avant le premier tour de scrutin, à se maintenir entre les deux tours s'il obtient plus de 12,5 % des suffrages, et, s'il ne franchit pas ce seuil, à ne se désister sous aucun prétexte pour l'un ou l'autre camp. »*

Après avoir indiqué que des négociations sont engagées, notamment avec M. Philippe Lebreton, l'un des porte-parole d'Ecologie 78, M. Delarue, a ajouté : *« Une position commune doit être adoptée avant le 20 novembre prochain. »*

M. Philippe Saint-Martin a ensuite présenté les mesures que S.O.S. Environnement préconise en matière d'emploi : développement du travail à temps partiel, réduction des horaires de travail, droit au travail, notamment pour les handicapés physiques, instauration d'un salaire parental et garantie d'un revenu minimum pour tous.

LA C.F.D.T. ET LE M.R.G. VONT ÉCHANGER RÉGULIÈREMENT DES INFORMATIONS

Une délégation de la C.F.D.T., conduite par M. Edmond Maire, a rencontré, mercredi 26 octobre, trois heures durant, une délégation du Mouvement des radicaux de gauche conduite par M. Robert Fabre. Le secrétaire général de la C.F.D.T. a redéveloppé l'analyse que son organisation fait de la crise de la gauche. Il a justifié le silence que la C.F.D.T. a observé sur les positions du M.R.G. par le fait que ce mouvement n'appartient pas au mouvement ouvrier, mais il a insisté sur l'intérêt de sa centrale pour les idées que peut défendre le M.R.G. Les deux organisations ont d'ailleurs décidé de mettre en place un groupe de travail chargé de favoriser l'échange d'informations.

Si un désaccord a été constaté en matière de hiérarchie des salaires, des convergences sont apparues dans la démarche des deux mouvements. La C.F.D.T., par exemple, a partagé le souci des radicaux de gauche d'associer les collectivités locales aux problèmes d'emploi et de licenciement dans les entreprises qui se situent sur leur territoire.

Les participants à la rencont[re] ont eu le sentiment d'une *« d[é]couverte mutuelle »*. A la sorti[e], M. Robert Fabre a qualifié l'entretien de *« très intéressant, passionnant même »*. M. Maire l'a jugé *« positif »*.

En bref...

● *Le bureau politique du P.C.F.* a publié mercredi 26 octobre une déclaration dans laquelle il note : *« Chaque jour, des prises de position des dirigeants du P.S. confirment qu'il s'installe sur des positions d'abandon du programme commun. »*

● *M. Michel Rocard*, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré, mardi 25 octobre, à Londres, devant l'institut royal des affaires internationales : *« Le P.C.F. se rendra compte, vers décembre ou janvier, que le prix politique à payer pour la rupture avec les socialistes est trop élevé pour lui. Il avait cru que les socialistes seraient incapables de résister aux conséquences de cette rupture. Nous avons mieux résisté que lui. »*

● *M. Michel Charzat*, membre du bureau exécutif du parti socialiste (au titre du CERES), conseiller de Paris, écrit dans le mensuel *Combat socialiste* : *« Les socialistes se doivent, par leurs capacités d'explication et de proposition, de faire la démonstration certaine que le parti communiste français doit changer de logique sous peine d'encourir la responsabilité d'une des plus grandes défaites du mouvement ouvrier français dont il risquerait de ne pas se relever. »*

● *M. Guy Hermier*, membre du bureau politique du P.C.F., répond dans *l'Humanité* du 21 octobre, à M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui, à Antenne 2, avait justifié le refus du P.S. de voter l'impôt sur le capital proposé par le P.C.F. (voir l'extrait de *la Lettre de l'Unité* dans *le Monde* du 21 octobre). M. Hermier, qui reproche à M. Defferre de *« déformer la position des communistes »*, conclut : *« Décidément, le maire de Marseille qui a refusé l'union sur le plan de sa ville est bien mal placé pour parler de morale politique. »*

● *M. Jean Lecanuet*, président du Centre des démocrates sociaux, écrit dans le numéro du 23 octobre de *Démocratie moderne*, organe de son parti : *« Il est vrai que les socialistes ont quelque peu oublié* le programme commun *qui précisait que* « les représentants français à l'Assemblée de la Communauté seront désignés proportionnellement à leur importance dans le nouveau Parlement national ». *Ce compromis entre le parti socialiste et le parti communiste excluait l'élection directe du Parlement européen. (...) Il existe en France une majorité européenne. »*

VAL-DE-MARNE. — Dans la cinquième circonscription (Créteil-Saint-Maur), dont le député sortant est M. Pierre Billotte (R.P.R.), les sections socialistes ont désigné Mme Bernadette Badinand, militante du CERES, qu'ils ont préférée à Mme Catherine Lalumière, déléguée nationale du P.S. à la fonction publique.

Dans la quatrième circonscription (Alfortville, Maisons-Alfort, Charenton), M. Joseph Franceschi, député sortant, a été désigné à l'unanimité par les sections concernées du P.S.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4297-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE			
173 F	323 F	478 F	630 F

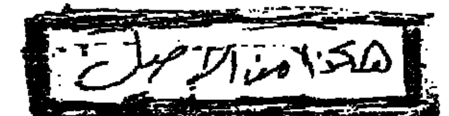
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



POLITIQUE

des élections législatives

Les militants communistes s'inquiètent d'un éventuel échec électoral de la gauche

La rupture de l'union de la gauche a provoqué la stupeur chez les militants et sympathisants de gauche, y compris dans la zone d'influence du parti communiste. Rompre pour quelques filiales n'était pas immédiatement perceptible, et c'est pourquoi la direction du P.C.F. s'est attachée à développer l'une de ses plus formidables campagnes de propagande.

Celle-ci est d'abord à usage interne. C'est une réflexion de bon sens qu'a faite M. Robert Fabre mardi 25 octobre à France-Inter en déclarant : « *Que le parti communiste veuille expliquer ses propres positions, cela est logique, mais qu'il y mette cette ampleur et qu'il fasse cet immense effort, cela prouve sans doute que, même au sein du parti communiste, il y a peut-être quelques réserves.* »

Nul ne cache d'ailleurs, au sein de l'appareil du P.C.F., que des « *interrogations* » se font jour dans les rangs du parti.

« *Interrogations* », terme pudique retenu par les dirigeants du parti communiste, mais qui peut servir à désigner des réactions de réserve, voire de révolte. *L'Humanité*, pour sa part, prend désormais soin de publier des comptes rendus aseptisés des réunions de cadres et de militants communistes. L'article, pourtant très réservé, qu'elle avait consacré à la réunion du 11 octobre des secrétaires fédéraux (*le Monde* du 13 octobre) avait laissé trop transparaître, aux yeux de la direction du parti, les hésitations qui s'étaient exprimées.

C'est ainsi, par exemple, que le quotidien communiste n'a toujours pas publié la mise au point de M. Jean Elleinstein sur le projet de manifeste en faveur de l'union de la gauche (*le Monde* du 26 octobre). Peut-être est-ce parce que l'historien communiste ne rejette sur le P.S. que la responsabilité « *principale* » de la désunion de la gauche. Tel responsable socialiste affirme d'ailleurs que, à l'issue d'une de ses meetings, trois militants communistes ont ouvertement déchiré leur carte.

Ce fait est peut-être exact, mais il reste à savoir s'il est significatif. Le P.C.F. va fêter, le 10 novembre, ses six cent mille adhérents. Un résultat qui doit beaucoup au travail de M. Paul Laurent. Le député de Paris est convaincu du bien-fondé des thèses de l'idéologue marxiste italien Gramsci, et il *rêve d'un* P.C.F. atteignant le million d'adhérents. Il a d'ailleurs éprouvé bien des difficultés à faire triompher cette thèse au sein du secteur « organisation » du P.C.F.

Le discours contre le P.S. est bien accueilli

Un P.C.F. de *six* cent mille *adhérents, et à plus forte raison* d'un million de membres, tend à changer de nature. La direction ne peut plus contrôler directement que l'appareil permanent et quelques dizaines de milliers de cadres. Le reste des adhérents *sont, dans la pratique, plus ou* moins livrés à eux-mêmes. Pour les convaincre du bien-fondé de la politique du parti, pour les mobiliser, on ne peut plus se contenter des recettes classiques du centralisme démocratique tel qu'il est *pratiqué par le P.C.F. Cette* évolution politique, qualitative, des hommes comme M. Paul Laurent la souhaitent.

Or il n'est pas aisé pour la direction du P.C.F. de rompre avec la conception « presse-bouton » du militantisme héritée des pratiques staliniennes. Mobiliser les militants, multiplier leurs tâches, c'est aussi une *manière* d'éviter qu'ils se posent trop de questions. Les dirigeants communistes ont tendance à croire au même automatisme des comportements électoraux. Fixer le cap, multiplier les actions de propagande doivent suffire pour atteindre l'objectif.

De fait, à l'heure actuelle, nous n'avons pas connaissance de grosses *difficultés* dans les rangs du P.C.F. Si M. Elleinstein, par exemple, a renoncé à signer le *manifeste* lancé par MM. Régis Debray et Nicos Poulantzas, c'est en grande partie parce qu'il a eu le sentiment de n'être pas suivi par les intellectuels communistes. Le discours hostile au P.S. est en effet bien accueilli par les militants du P.C.F. Et pas seulement, comme on pourrait le penser, parmi les plus anciens. C'est au contraire chez les jeunes que les *dérapages les plus nets ont été* constatés, au point que la direction du P.C.F. doit freiner et *insister sur le fait qu'il n'est pas* question de remettre en cause le principe de l'union de la gauche, que la collaboration avec les *socialistes est possible. Une partie* des jeunes adhérents du P.C.F. ont en effet rejoint ses rangs depuis 1968, et certains d'entre eux ont même transité par le gauchisme. Renouer avec un discours plus « révolutionnaire » n'est pas pour *leur déplaire.*

A cette première couche s'ajoutent les militants les plus attentifs aux résultats électoraux. Ceux-là aussi pensent qu'une campagne contre le P.S. ne peut que favoriser un redressement du *P.C.F. Ce sentiment est particulièrement* développé dans les fédérations de l'ouest du pays, où, il est vrai, la progression socialiste a été exceptionnellement spectaculaire.

Si, pour l'essentiel, les militants communistes acceptent de prendre en charge le discours critique de leur parti contre le P.S., il *n'en existe pas moins parmi eux* une sourde inquiétude. Elle se situe à un autre niveau : le succès de la gauche lors des futures élections législatives. Très peu nombreux sont ceux qui sont disposés à faire une croix sur cette victoire. Or, le mutisme de la direction de leur formation sur ce point n'est pas de nature à les rassurer.

La véritable difficulté à laquelle se heurte M. Marchais, c'est qu'il ne peut éclairer l'avenir, peut-être d'ailleurs parce que lui-même ignore ce que son parti fera en janvier lors de la réunion de sa conférence nationale et, à plus forte raison, lors du scrutin du mois de mars. La logique du rééquilibrage politique de la gauche dans lequel *se sont engagés* les communistes implique qu'ils fassent éventuellement le sacrifice d'une victoire de la gauche en mars 1978. Cela, les dirigeants du P.C.F. ne peuvent le dire. Il en *résulte que leur discours reste incomplet et que les militants le* ressentent plus ou moins consciemment.

Sur cette question capitale, rien n'indique d'ailleurs que les dirigeants communistes aient arrêté leur attitude. Si l'on ne peut parler *ni de luttes de tendances ni d'une* division de la direction du P.C.F., il est vrai que des tonalités différentes s'expriment. Aucune voix ne s'est, par exemple, élevée les 5 et 6 octobre lors de la réunion du comité central pour contester *l'orientation du* parti. Mais la manière d'illustrer la ligne, le degré des critiques portées contre le P.S., variaient selon les intervenants.

Ceux-là mêmes qui aujourd'hui, sur des critères électoralistes, se satisfont de la polémique avec le P.S. peuvent, demain s'inquiéter d'une diminution du nombre des élus du parti.

THIERRY PFISTER.

CORRESPONDANCE

Pour de nouvelles formes de discussion au sein de l'Union des étudiants communistes

M. Jean-Michel Devesa, responsable de l'Union des étudiants communistes à Bordeaux, de septembre 1975 à juillet 1977, membre du cercle lettres de l'UEC dans cette ville, nous a adressé la lettre suivante :

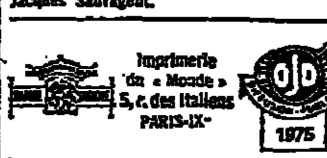
A la suite du compte rendu de la conférence nationale que le Mouvement de la jeunesse *communiste a consacrée, ce week-end*, aux problèmes de sa presse, compte rendu publié dans votre édition du 24 octobre, je tiens à préciser que l'ensemble des préoccupations, des réserves et des critiques que j'ai alors longuement formulées portaient sur la conduite du débat démocratique au sein de mon organisation. A cet effet, je mis tout particulièrement l'accent sur l'impossibilité de faire l'économie d'une réelle élaboration collective de nos tâches et sur le danger de ne pas évaluer objectivement, sans triomphalisme excessif, l'état actuel de notre presse. *C'est ainsi que j'exprimai* la volonté, que partagent de nombreux jeunes communistes, de dégager, conformément à nos principes d'organisation, des formes nouvelles d'expression, de débat et de discussion permettant une meilleure prise en compte des opinions de chacun. Et ce, sans recourir pour autant à l'organisation de tendances ou à des cristallisations à mes yeux préjudiciables à l'unité et à la cohésion du mouvement. D'autant que, sans approfondissement de sa vie démocratique, il n'y aura pas de M.J.C.F. du vingt-deuxième *congrès*.

Il s'agit là d'une intervention engageant l'ensemble de la délégation de l'UEC-Bordeaux et la majorité des militants de cette ville.

Replaçant le débat sur la presse dans son *cadre politique général*, je fus amené à exprimer une mise en garde contre le danger d'interprétation sectaire de nos orientations et à souhaiter que la misère dont souffre la jeunesse de notre pays soit dénoncée avec sobriété, *ce qui ne veut pas dire avec retenue.*

Patrice Falguier, secrétaire de l'UEC, après s'être livré à une violente attaque personnelle, s'est efforcé de monter en épingle ses deux brèves remarques (tout au *plus quinze lignes sur une intervention* de vingt-deux pages manuscrites), d'en faire état comme s'il s'agissait de divergences politiques. Cette démarche grossière lui permit, en l'occurrence, de faire diversion et de ne pas répondre à *mon interrogation initiale*, concernant, je le rappelle, l'exercice de la démocratie au sein du M.J.C.F. et les conditions, douteuses, de préparation de la conférence nationale.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

POLITIQUE

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 26 octobre 1977, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● INDEMNISATION DES RAPATRIÉS

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés d'outre-mer dépossédés de leurs biens.

La loi du 26 décembre 1961 avait eu pour objet de faciliter l'accueil, la réinstallation de ces Français. Celle du 15 juillet 1970, modifiée par la loi du 27 décembre 1974, avait institué une contribution nationale partielle à l'indemnisation des biens dont ils avaient été spoliés. Le projet de loi adopté aujourd'hui consacre la reconnaissance du préjudice subi par les rapatriés et met en œuvre la solidarité nationale pour compléter leur indemnisation.

Les rapatriés percevront la différence entre la valeur de leur patrimoine, dans la limite d'un plafond d'un million de francs par ménage, et la contribution à laquelle ils avaient droit en application de la loi du 15 juillet 1970.

Les personnes âgées de soixante-dix ans et plus au 1er janvier 1978 recevront un titre prioritaire portant intérêt à 6,5 % l'an, exonéré d'impôt. Ces intérêts seront versés chaque année pour la partie non amortie du capital. L'amortissement se fera en cinq annuités égales mais les intéressés auront la faculté, chaque année, de conserver le titre.

Les personnes de moins de soixante-dix ans au 1er janvier 1978 recevront des certificats d'indemnisation qui porteront intérêt à 6,5 % par an exonérés d'impôt. A partir du 1er janvier 1982, ces certificats seront amortis sur quinze ans en annuités constantes, en conservant la base de 6,5 % d'intérêts. Les personnes atteignant soixante-dix ans après le 1er janvier 1978 pourront demander la transformation du certificat en titre prioritaire.

Les certificats et les titres prioritaires seront nominatifs et incessibles. Ils pourront être admis en garantie des emprunts déjà contractés comme garantie de ressources futures et, en cas de décès, ils pourront servir au paiement des droits de mutation exigibles sur le complément d'indemnisation.

Concluant l'examen de ce texte, le président de la République a déclaré : « Le projet de loi d'indemnisation va porter à 40 milliards le montant des sommes qui seront versées à nos compatriotes rapatriés d'outre-mer. C'est un effort de solidarité considérable qui va être ainsi décidé. Je souhaite que l'adoption de ce projet soit l'occasion d'assurer la réintégration définitive des rapatriés au sein de la communauté nationale. »

[Le projet de loi d'indemnisation des rapatriés comprend quatorze articles. Il fixe le montant maximum de l'indemnité qui pourra être accordée à « 1 million de francs par ménage pour les personnes mariées au moment de la dépossession, quel que soit leur régime matrimonial, et à 500 000 francs par personne dépossédée dans les autres cas ». La valeur d'indemnisation revenant à chacun des époux mariés sous un régime de communauté sera déterminée conformément aux dispositions de la loi de 1970. Si les époux sont mariés sous d'autres régimes, elle sera déterminée « séparément pour chacun d'eux dans la limite de 500 000 francs ». Cette limite pourra être relevée « pour l'époux dont le patrimoine est le plus important sans que le total des deux valeurs d'indemnisation puisse excéder 1 million de francs ».

Le solde des prêts, du capital des prêts et des intérêts non remboursé à la date de la liquidation du complément d'indemnisation sera, le cas échéant, déduit de celui-ci. Les dispositions de la loi du 15 juillet 1970 modifiées en 1974 qui ne sont pas contraires à ce nouveau texte resteront applicables.

Les modalités d'application seront fixées par décret.

L'indemnité moyenne au titre de la loi de 1970 qui s'élevait à 60 000 F passera, au titre de la nouvelle loi, à 240 000 F.]

(Lire page 9.)

● LES SALARIÉS ET LE MANDAT PARLEMENTAIRE

Le gouvernement a décidé de saisir le Parlement d'un projet de loi présenté par le ministre du travail, et tendant à faciliter l'accès des salariés aux mandats parlementaires en vue de leur permettre une participation à la vie politique qui corresponde pleinement à leur place dans la nation.

Ce projet prévoit tout d'abord que les salariés du secteur privé et des entreprises publiques, candidats à un mandat parlementaire, bénéficieront d'autorisations d'absence dans la limite de dix jours, en vue de leur permettre de participer à la campagne électorale. La durée de ces absences sera imputée sur celle du congé annuel.

D'autre part, tout salarié ayant plus d'un an d'ancienneté dans l'entreprise, s'il est investi d'un mandat parlementaire, sera assuré de retrouver son emploi à l'expiration de son mandat. A cet effet, son contrat de travail, au lieu d'être résilié du fait de l'élection, sera, s'il en fait la demande, simplement suspendu. L'employeur ne pourra pourvoir à son remplacement qu'en souscrivant avec le remplaçant un engagement à durée déterminée. En cas de renouvellement du mandat, le salarié bénéficiera d'une priorité de recrutement dans l'entreprise.

Ce dispositif contribuera à corriger certaines inégalités de fait concernant l'accès des citoyens aux mandats parlementaires.

(Lire page 10.)

● LA CONCERTATION DANS LES ENTREPRISES

Le ministre du travail a présenté au conseil des ministres un projet de loi tendant au développement de la concertation dans les entreprises.

En effet, les expériences concrètes déjà réalisées ont fait apparaître la nécessité d'apporter une réponse aux aspirations d'association plus étroite du personnel d'encadrement à la marche de l'entreprise. C'est pourquoi, ce projet, qui a été préparé en liaison étroite avec les organisations intéressées, prescrit aux entreprises de mettre en œuvre une meilleure concertation entre la direction et le personnel d'encadrement.

Dans cet esprit, le personnel d'encadrement des entreprises occupant plus de cinq cents salariés au 1er janvier 1978 sera associé à la recherche de nouvelles formes de gestion qui fasse une place plus large à l'information et à la consultation régulière, sans pour autant porter atteinte ni à l'autorité des chefs d'entreprise ni aux compétences des organes légaux de représentation des salariés.

Le chef d'entreprise en liaison avec les intéressés préparera un rapport sur les voies et moyens d'un développement d'une telle concertation. Ce rapport sera communiqué avant le 1er janvier 1979 à chacun des membres du personnel d'encadrement.

Ces mesures, qui fixent un cadre mais laissent aux partenaires eux-mêmes le soin de définir les méthodes et le contenu en les adaptant à la situation particulière de chaque entreprise, ont un caractère incitatif et expérimental.

Le gouvernement présentera au Parlement les leçons qu'il tirera de cette vaste expérience.

● PRÉVENTION SANITAIRE

Le ministre de la santé a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique de prévention sanitaire.

La nécessité d'une politique de prévention sanitaire est ressentie depuis fort longtemps, et de grands succès ont été remportés dans la lutte contre les maladies épidémiques grâce aux vaccinations, à l'éducation du public et aux dispensaires. Mais les progrès extraordinaires de la médecine de soins depuis trente ans ont fait passer au second plan, dans l'opinion publique, après la médecine réparatrice, la médecine préventive, qui est souvent perçue comme une action résiduelle, routinière, moins spécialisée.

La prévention est pourtant une forme d'action essentielle dans la lutte contre la maladie. Elle comporte des actions liées à l'environnement, notamment la lutte contre les pollutions, le bruit, la protection des denrées alimentaires et des eaux, ainsi que des actions plus spécifiques d'information et d'éducation du public en vue de modifier les comportements individuels. Les campagnes en cours ou en projet concernent le tabagisme, l'alimentation de la femme enceinte et du nourrisson, l'insertion des handicapés dans la cité, l'hygiène alimentaire, l'hygiène bucco-dentaire. En outre, des actions particulières seront prises très prochainement en matière d'alcoolisme et de prévention des accidents du travail.

La prévention individuelle comporte la surveillance et la protection des personnes contre certains risques et le dépistage de certaines affections. L'effort fait dans le domaine de la protection maternelle et infantile a permis d'obtenir un abaissement spectaculaire de la mortalité infantile. Le dépistage et le traitement précoce des handicapés, ainsi que la détection précoce du cancer comptent maintenant parmi les objectifs prioritaires de la prévention. C'est en fonction de ces nouveaux objectifs que le réseau des dispensaires antituberculeux sera réorienté et les examens obligatoires, prénuptial en particulier, modifiés.

Mme Veil a fait valoir que la prévention devrait s'attacher en priorité à suivre les individus qui sont les plus exposés à certains risques plutôt que de généraliser la pratique systématique et périodique des examens de santé, chers et peu efficaces. Elle a proposé au conseil, qui l'a acceptée, la mise en place d'une commission interministérielle pour coordonner les activités médicales et médicosociales de prévention individuelle menées en ordre dispersé par les ministères en faveur de certaines catégories particulières de la population.

Cette coordination sera particulièrement nécessaire en ce qui concerne la lutte contre l'alcoolisme, qui sera examinée prochainement.

● M. BOURGES EN U.R.S.S.

Le ministre de la défense a rendu compte de la visite officielle qu'il a faite en Union soviétique du 20 au 24 octobre 1977, à l'invitation du ministre de la défense de l'Union soviétique et au cours de laquelle il a été reçu par M. L. I. Brejnev, secrétaire général du comité central du P.C. U.S., président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S.

Lors des entretiens qu'il a eus avec le ministre de la défense soviétique, M. Bourges a fait le point des relations mutuelles entre les forces des deux pays. Il a constaté que les contacts franco-soviétiques dans le domaine militaire contribuent à développer la tradition d'amitié et de compréhension entre les deux pays.

● M. BARRE A BONN

Le premier ministre a rendu compte de la visite de travail qu'il a effectuée à Bonn, les 20 et 21 octobre.

Au cours de cette visite, qui se situait au lendemain des épreuves qu'un terrorisme criminel venait d'imposer à l'Allemagne fédérale, le premier ministre a exprimé au chancelier Schmidt et, à travers lui, au peuple allemand la solidarité et la sympathie du gouvernement et du peuple français. Les périls que le terrorisme international fait, de propos délibéré, courir à la vie et aux libertés des citoyens, de même que son intention affichée de renverser nos régimes démocratiques, justifient une action internationale déterminée et efficace. Les gouvernements français et allemand sont décidés à la promouvoir vigoureusement.

Au cours de ses entretiens, tant avec le chancelier fédéral qu'avec plusieurs membres de son gouvernement, le premier ministre a passé en revue divers problèmes internationaux, communautaires et bilatéraux. Une grande importance a été attachée au renforcement, intervenu depuis février dernier, de la coordination des politiques économiques des deux pays. Tous les efforts seront faits, de part et d'autre, pour que soient mises en œuvre, dans les meilleurs délais et dans le strict respect des objectifs de lutte contre l'inflation, les mesures de soutien que la conjoncture peut demander.

Les entretiens ont également porté sur la situation et les perspectives d'avenir de divers secteurs économiques.

Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de l'intérieur :

— M. Christian Orsetti, préfet de Lot-et-Garonne, est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères ;

[M. Christian Orsetti est né en 1923 à Montpellier. Licencié en droit et ancien élève de l'École libre des sciences politiques, secrétaire général de la Haute-Marne, sous-préfet de Cosne, puis de Nogent-sur-Seine et de Fougères, M. Orsetti, après différents secrétariats généraux de préfecture, devient en 1961 chef de cabinet de M. Pisani, ministre de l'agriculture, et directeur en 1962. Préfet délégué pour le département de l'Essonne en 1966. A nouveau directeur du cabinet de M. Pisani, ministre de l'équipement, en 1966, M. Orsetti, après avoir retrouvé la préfecture de l'Essonne en 1967-1968, est nommé directeur général de l'action sanitaire et sociale à la préfecture de Paris le 23 août 1968. Il est nommé préfet de la Martinique le 30 mai 1973 et préfet du Lot-et-Garonne le 22 octobre 1975.]

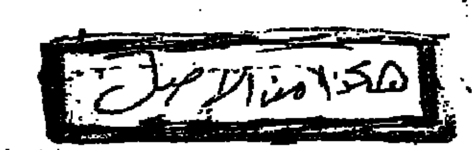
— M. Thierry Kaeppelin, administrateur civil, secrétaire général de la Gironde, est nommé préfet de Lot-et-Garonne.

[Né le 10 juin 1935 à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'ENA (promotion Albert-Camus), M. Kaeppelin a été sous-préfet de Montbard (1963), chargé de mission au cabinet du président de la République, le général de Gaulle (1964), administrateur civil au ministère de l'intérieur, conseiller technique au cabinet du premier ministre, M. Chaban-Delmas (1969).]

∴

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 3 novembre.





Ogilvy & Mather

A tous ceux qui, dans leur domaine,
font progresser la science.
A tous ceux qui cherchent et qui trouvent.
A tous ceux qui veulent comprendre.
A tous ceux dont la profession
est l'innovation.
Autrement dit à tous ceux qui pourraient
l'écrire, Scientific American
présente son édition en français :
Pour la Science.

AUJOURD'HUI SCIENTIFIC AMERICAN EN FRANÇAIS



Pour la Science. 8, rue Férou 75006 Paris. Mensuel. Chez les marchands de journaux.

POLITIQUE

La gauche et les femmes

Parti communiste : les droits nouveaux ne sont pas appliqués

Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique du P.C.F., a réuni une conférence de presse sur le thème : *« La parole aux femmes, avec les communistes, pour l'union et le changement. »* Parlant du *« grand débat »* engagé par son parti, elle a souligné l'importance des rencontres qui, dans les semaines à venir, auront lieu avec les travailleuses appartenant à plus d'un millier d'entreprises. Dans la capitale, un meeting, présidé par M. Georges Marchais, réunira, le 3 décembre prochain, les femmes de la région parisienne.

Le nombre des femmes en chômage *« dépassant les huit cent mille, la majorité des femmes salariées percevant moins de 2 000 francs par mois (...), la déqualification étant un phénomène important »*, Mme Vincent s'est appliquée à démontrer combien *« le septennat de M. Giscard d'Estaing* [était] *d'ores et déjà marqué par une régression de la condition des femmes »*.

Car, même *« si, par leur action et celle des travailleurs, les femmes ont arraché quelques droits nouveaux, les conditions d'application de ces droits n'existent pas »*, comme le prouve la réduction des *« crédits déjà fort insuffisants pour l'application de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse »*.

Confronté à *« la volonté de changement des femmes »*, le parti communiste formule un certain nombre de propositions, parmi lesquelles une loi-cadre *« tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société »*. Déposée le 14 juin dernier à l'Assemblée nationale, cette proposition de quatre-vingt-dix pages *« énonce non seulement les droits nouveaux dont doivent bénéficier les femmes, mais précise aussi les moyens pour en garantir réellement l'application »*.

« Les femmes doivent avoir voix au chapitre, et aucun autre parti ne s'adresse aux femmes avec autant de résolution que le nôtre », a conclu Mme Vincent, avant que M. Plissonnier ne signale que : *« Sur 816 candidats désignés à l'heure actuelle par le P.C., 64 sont des femmes titulaires et 96 des suppléantes. Ce qui fait un total de 160 femmes, dont 20 % ont de sérieuses chances d'être élues. En 1973, il n'y avait que 84 femmes candidates aux élections. »*

Parti socialiste : les premières victimes de la crise économique

Mme Yvette Roudy, secrétaire nationale à l'action féminine du P.S., a annoncé que son parti entendait ouvrir *« un large débat »* sur les problèmes des femmes : des brochures *Femmes et socialisme* seront distribuées, une convention nationale traitera, le 15 janvier prochain, des *« luttes des femmes »*, et une série de *« dossiers »* sera élaborée.

Le premier de ces dossiers porte sur le chômage des femmes. Comme l'a montré le rapport de la délégation à la condition féminine (*le Monde* du 4 octobre), un chômeur sur deux est une femme. Pour le parti socialiste, *« les femmes payent la note de la crise, ce qui signifie d'une manière plus générale que le chômage de la partie féminine de la population est une manière de révélateur de la situation de la femme dans la société »*.

Aux raisons conjoncturelles de ce non-emploi des femmes s'ajoutent des raisons structurelles : *« Nous élevons nos filles*, a expliqué Mme Roudy, *dans l'idée qu'elles auront le choix de travailler ou de ne pas le faire, tandis que nous élevons nos garçons dans une tout autre idée. Les femmes se préparent moins bien que les hommes à ce qui ne leur semble pas une nécessité. Elles ont le choix. Pas les hommes. Elles sont moins motivées et se battront moins pour se qualifier, pour revendiquer, pour se syndicaliser, pour se former et se recycler. »*

Selon la secrétaire nationale du P.S., *« le chômage des femmes, leurs conditions de travail, leurs salaires* (78 % des salariées gagnent moins de 2 500 F), *leur place dans la société, ne sont pas le fait d'un hasard, mais reflètent un certain ordre social et économique »*.

Une *« volonté réelle de changement »* devrait s'exprimer par des *« mesures pratiques »* pendant toute la *« période de transition »* : les socialistes préconisent une politique de plein emploi, une diminution de la durée hebdomadaire du travail pour tous, une meilleure définition du rôle de l'Agence nationale pour l'emploi, l'adoption d'une loi visant à combler les lacunes de la loi de 1972 sur l'égalité des salaires et l'établissement de quotas prévoyant l'emploi d'un minimum de femmes dans les sociétés nationalisées.

Les « demandes majeures » de l'U.F.C.S...

Trois cents adhérentes de l'Union féminine civique et sociale (U.F.C.S.) se sont réunies pendant deux jours, à la fin de la semaine dernière, pour réfléchir sur *« la dimension politique »* de leur vie. Mme Chantal Decroix, présidente démissionnaire de l'U.F.C.S., s'adressant aux différents partis *« qui possèdent déjà ou ont vocation à prendre le pouvoir politique »*, les a blâmés de *« ne se préoccuper des femmes que sous un angle électoraliste »* et a formulé un certain nombre de *« demandes majeures »*.

... et le programme commun de Choisir

Au nombre de celles-ci figurent *« le développement des équipements collectifs au service des familles »* (crèches, haltes-garderies, cantines, accueil des enfants), l'augmentation de l'allocation parentale et des allocations familiales en général, ainsi que l'obtention de *« moyens budgétaires importants pour l'éducation permanente non spécifiquement professionnelle, tout particulièrement pour les femmes »*. Mme Decroix a soutenu que le problème de la durée du travail, pour les hommes comme pour les femmes, devrait être reconsidéré, et elle a exprimé le souhait que des modalités de participation des usagers, dans tous les domaines et à tous les niveaux, soient créées, *« de façon notamment à faire davantage reconnaître le point de vue des femmes »*.

Considérant qu' *« en dépit des manifestes et du programme commun de la gauche rien n'était prévu pour améliorer de façon substantielle le sort des femmes »*, Mᵉ Gisèle Halimi a précisé, lundi 25 octobre, que l'association Choisir, dont elle est la présidente, avait décidé de rédiger un « programme commun des femmes ».

Ce programme, *« qui n'est en aucun cas le pendant du programme commun de la gauche »*, se présentera sous la forme d'un livre, publié en janvier prochain, qui constituera une sorte d' *« axe de discussion pour les femmes pendant la campagne »*, en même temps qu' *« il barrera la route à la démagogie des uns et des autres »*. Au nombre des revendications figurent la dénonciation de la clause de conscience prévue par la loi sur l'avortement, le remboursement intégral, de l'avortement, une nouvelle définition du viol, qui visera à inclure *« toutes les agressions sexuelles commises par un homme sur une femme »*, ainsi que le droit, pour les associations féministes, de se porter partie civile dans les procès.

★ U.F.C.S., 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 272-17-26.
★ Choisir, 30, rue Rambuteau, 75003 Paris. Tél. : 277-33-00.

● *Le mouvement Femmes-Avenir* attire l'attention des états-majors politiques *« sur la nécessité absolue de présenter de nombreuses candidates aux élections législatives »*. Les femmes, dit ce mouvement, sont *« à la fois surprises et choquées du très faible nombre de candidates retenues sur les listes d'ores et déjà publiées ; elles s'interrogent sur les moyens qui seraient susceptibles de faire sauter les blocages qui s'exercent à leur encontre au niveau de la plupart des états-majors politiques »*.

★ Femmes-Avenir, 43, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8ᵉ. Tél. 265-43-68.

Le Monde

société

ENTRE 1974 ET 1976

Le nombre des toxicomanes incarcérés a progressé de 50 %

Ce n'est qu'à la fin du mois de décembre que Mme Monique Pelletier remettra au président de la République le rapport, que celui-ci lui a demandé, sur le problème de la toxicomanie. D'après les déclarations les plus récentes de Mme Pelletier, il ne faut pas attendre des propositions révolutionnaires ni même audacieuses. Dans un entretien au « Matin » du 25 octobre (« le Monde » du 26 octobre), elle a clairement indiqué qu'elle était « contre toute libéralisation », estimant que « le H n'apporte aucun progrès à la société ». Sur les peines d'emprisonnement frappant les toxicomanes, Mme Pelletier n'est pas moins nette : « La prison représente un rappel à la réalité [pour les héroïnomanes]. Mais les peines de prison ne doivent pas être longues. Il faut que ceux qui utilisent des drogues sachent qu'ils sont passibles d'une sanction sociale. »

Les rappels à la réalité ne sont, en effet, jamais inutiles : en 1974, huit cent trois personnes, des jeunes dans leur majorité, ont été emprisonnés pour faits de toxicomanie ou pour des délits liés à cette toxicomanie. En 1976, le nombre des incarcérés a progressé de 50 % : près de mille deux cents toxicomanes sont passés cette année-là dans les prisons françaises.

Il serait réconfortant de croire que la prison est la meilleure arme contre le développement de la toxicomanie. Malheureusement, c'est une illusion. Chargée d'étudier ce dossier humain très complexe, Mme Pelletier n'aura pas manqué de prendre connaissance du rapport rédigé en juillet 1976 par un jeune psychiatre spécialisé, le docteur Francis Curtet, assistant au centre médical Marmottan et à la prison de Fleury-Mérogis. Cette étude, qui lui avait été demandée par la chancellerie quand M. Jean Lecanuet était encore garde des sceaux, n'avait pas été rendue publique jusqu'à la réunion d'experts internationaux qui a eu lieu la semaine dernière à Lisbonne sur l'initiative du Conseil international sur l'alcoolisme et la toxicomanie.

Dans une intervention qui a marqué cette réunion, le docteur Curtet a d'abord rappelé qu'il fallait toujours distinguer les « *petits toxicomanes* », dont « *la grande majorité est indemne de toute pathologie* », et les « *junkies* », utilisateurs de « *drogues dites dures* » (opiacés et médicaments déviés de leur usage). Le docteur Curtet a calculé que, sur deux cent cinquante-huit toxicomanes de Fleury-Mérogis, 40 % pouvaient être considérés comme des junkies. C'est chez ces derniers *que le risque de suicide* est le plus grand : 75 % des toxicomanes suicidants étaient des junkies.

Quel bénéfice ?

Lorsque Mme Pelletier se déclare opposée à toute libéralisation, elle devrait tenir compte de cette distinction. Si l'on en croit, en effet, le docteur Curtet, une modification de la loi de 1970 est souhaitée par la plupart des spécialistes, qui croient inutile de mobiliser des juges et des médecins pour ces petits toxicos qui ne deviendront pas tous de grands toxicomanes... même si la prison peut les y aider. « *Quel bénéfice*, a déclaré le docteur Curtet, *peut retirer d'un séjour en milieu carcéral un adolescent qui fume du haschisch et en revend parfois pour se donner l'air d'un adulte ? Il ne peut qu'en ressortir certifié dans son exclusion par l'emprisonnement, aigri, revanchard, prêt à toutes les récidives et à toutes les escalades.* »

La prison, dit-on parfois, favorise la désintoxication. C'est incontestable, si on se place au seul point de vue du sevrage physique, mais, pour la désintoxication psychologique, plusieurs conditions doivent être réunies : réel désir de cure, durée, accord d'un thérapeute, établissement d'une « *relation richement affectivée, à l'inverse de la neutralité bienveillante traditionnelle* ». Selon le docteur Curtet, « *en milieu pénitentiaire, dans la majorité des cas, une méprise fâcheuse s'est instaurée, qui assimile cure de sevrage et cure de désintoxication* », ce qui conduit à des échecs fréquents et à des récidives qui « *déçoivent les magistrats et les incitent à plus de fermeté* ». La nécessité d'une coopération entre médecins et magistrats, ainsi que celle de structures « *post-pénales* », a été fortement soulignées par le docteur Curtet.

Comme un pis-aller

Faut-il, sous prétexte qu'ils sont toxicomanes, éviter la prison à certains délinquants ? Le docteur Curtet, qui n'est pas suspect d'être un partisan de la répression, ne le pense pas, car il faut sanctionner « *le trafic ou le vol* » qui accompagnent dans la plupart des cas une toxicomanie. On a calculé qu'en 1976 un héroïnomane devait disposer de 20 000 francs par mois pour se procurer sa drogue. Toutefois, selon le docteur Curtet, « *des comportements délictueux n'existent que corollairement à la maladie et disparaîtront toalement avec sa guérison* ».

La prison de longue durée pourrait-elle être une solution sur le plan thérapeutique ? Le docteur Curtet n'y croit pas : l'incarcération ne peut « *apporter qu'une résolution très provisoire et ne devrait jamais être conçue que comme un pis-aller en l'absence de mesures thérapeutiques adaptées* ».

C'est afin d'« *éviter l'incarcération au profit d'une thérapeutique* » dans certains cas, et dans d'autres d'« *aménager le séjour en milieu carcéral de façon à disposer le plus rapidement possible d'un relais thérapeutique adapté* », que le docteur Curtet formule des propositions précises : création sur l'ensemble du territoire de « *structures spécialisées* » pour l'accueil et le traitement post-pénal, information systématique des magistrats dans les régions (cette mesure a reçu un début d'application la semaine dernière à Bordeaux) (1) et formation des futurs magistrats.

« Décriminaliser »

Il propose aussi de modifier la loi actuelle sur cinq points : « *décriminaliser l'usage du cannabis sous toutes ses formes* » ; « *faire prévaloir la notion de maladie sur la notion de délinquance* » ; « *concevoir les rechutes comme partie intégrante d'une évolution morbide* » ; « *supprimer les amendes douanières et les frais de justice* » ; « *définir précisément la cure de désintoxication, ses indications, ses modalités et ses limites* ». Aucune des mesures proposées par le docteur Curtet prise isolément n'aurait de sens, estime-t-il. Il s'agit de procéder tout à la fois à des modifications structurelles, législatives et de mentalités.

Au congrès de Lisbonne, le docteur Curtet a conclu en racontant le suicide récent d'un jeune toxicomane emprisonné et a terminé ainsi *son intervention* : « *Ne laissez jamais les gens vous vanter les mérites thérapeutiques de l'incarcération. C'est faux. La prison tue, la prison déstructure, la prison rend fou et, si les psychoses haschischiennes relèvent de la préhistoire, les psychoses carcérales sont une triste réalité quotidienne. Alors, même si je suis conscient qu'une société sans prison serait une utopie, je ne pourrai jamais concevoir l'incarcération des toxicomanes que comme un mal nécessaire.* »

(1) D'ici à la fin de l'année, plusieurs réunions d'information sont prévues sur le thème de la toxicomanie, auxquelles participeront tous les directeurs de prison de *France*.

« Informatique et Société »

L'ORDINATEUR AU SERVICE DU POUVOIR ET DES CONTRE-POUVOIRS

L'Association des libertés a tenu, mercredi 26 octobre, au Sénat, sous la présidence de son fondateur, M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (gauche démocratique), un « forum » sur le thème : « *Informatique et société* ». Animé par le secrétaire général de l'Association, M. Denys Pouillard, de nombreuses personnalités ont participé à ce débat qui suivait celui engagé à l'Assemblée nationale pour la discussion du projet de loi « Informatique et liberté » (voir *le Monde* des 6 et 7 octobre). De l'intervention des experts en informatiques, notamment MM. André Danzin, directeur de l'Institut de recherche d'information et d'automatisation, Bruno Lussato, professeur au Conservatoire *national* des arts et métiers, Alain Taib, chargé de la mission « Informatisation de la société » au ministère de l'industrie, on retiendra qu'il faut s'attendre à un développement « explosif » de l'informatique dans notre société ; développement conduit à une « *informatisation de masse* » et à une concentration du pouvoir. Il peut donc être utilisé contre les libertés. *Mais, estime notamment* M. Danzin, il peut aussi favoriser les « *contre-pouvoirs* ». L'informatique deviendrait ainsi « *instrument de liberté* ».

L'introduction de l'informatique dans notre culture nous oblige en tout cas, *ont souligné plusieurs* orateurs, à une « réfexion en profondeur » à une remise en question qui devraient être bénéfiques. Pour M. Bernard *Tricot*, conseiller d'Etat et président de la commission « Informatique et libertés », elle peut être « *une occasion extraordinaire de repenser les structures et le smélhodes, un élément de renouveau* ». Si l'informatique « *renforce les pouvoirs et aide à la décision* », elle peut aussi contribuer à la diffusion du pouvoir. Le problème de l'accès à l'information a été traité par Mme Françoise Gallouedec-Genuys, conseiller d'Etat et par M. Herbert Maisl, professeur de droit doyen de l'université d'Orléans. Ce problème du droit d'accès à l'information est posé à propos du Parlement et sur le plan des libertés individuelles. Philippe Boucher, collaborateur de notre journal, a exprimé à cet égard plusieurs critiques visant le projet de loi en discussion devant les assemblées. Naturellement le problème des fichiers traités par ordinateur et celui des fichiers manuels ont été évoqués. Le débat a montré que le développement de l'informatique agissait d'abord comme un « *révélateur* ». Ce qui demeure finalement en question, c'est le problème de la diffusion de l'information (et du secret) dans la société. — A. G.

REGARDS

Les obsèques de deux gitans

Ils ont jeté quelques pétales de dahlias blancs sur les cercueils de chêne, étouffé leurs derniers sanglots et sont repartis vers les quatre coins de l'Europe sur les routes, leur univers quotidien. Certains étaient accourus à Vienne dès qu'ils avaient appris la disparition, le 11 octobre, de M. Noël Demestre, plus connu sous le nom de « Coty », et de son fils Darius, âgé de quinze ans, deux gitans dont la famille stationnait près du stade de la ville

Ils avaient participé activement aux recherches et avaient appris, le 21 octobre, que leurs « frères » avaient été tués à coups de fusil de chasse par un exploitant agricole de Oytier-Saint-Oblas, M. Henri Monteillier, trente-huit ans, et leurs corps enfouis à coups de tracto-pelle sous plusieurs mètres cubes de terre (1)

Mardi 25 octobre, pour les obsèques, à la Primatiale Saint-Maurice, à Vienne, d'autres familles les ont rejoints afin de témoigner leur solidarité et manifester leur réprobation. Ils venaient de France, bien sûr, mais aussi d'Allemagne, d'Italie, de Belgique et même de Suède. Pas aussi nombreux que certains l'avaient imaginé, ils étaient néanmoins plusieurs centaines. En majorité des roms — ethnie à laquelle appartenaient les défunts, — mais aussi des yenish, des sintis, des manouches, dont les Demestre s'étaient fait des amis au cours de leur migration permanente.

Trois aumôniers des gitans, les Pères Barthélémy, de Paris ; Touchon, de Grenoble, et Irénée, de Lyon, ont concélébré l'office, essayant de redonner à cette grande famille des voyageurs un peu d'espoir, de les délivrer de l'angoisse et de la peur, et d'endiguer les « mauvaises idées » qui pouvaient « monter dans leurs têtes ». Il y avait de la douleur chez ces femmes aux traditionnelles robes longues bariolées et aux cheveux retenus par de grosses barrettes ; il y avait de l'émotion chez ces hommes pourtant habitués aux coups durs, triturant nerveusement, de leurs mains d'artisan, leur feutre mou ; il y avait sans doute au fond de tous de la révolte.

Pourtant, quand, au cimetière, un vieux gitan a réclamé la mort du criminel, peu, très peu, se sont associés à cet appel à la vengeance. « C'est à la justice de sanctionner le coupable », nous ont dit plusieurs d'entre eux. « Les Roms sont, à quelques exceptions près, des gens pacifiques et doux, qui vivent traditionnellement du travail du métal : trempage et affûtage pour les uns, étamage pour les autres », confirme le Père Touchon. Originaires, pense-t-on, de l'Inde — par leurs ancêtres, — ils ont traversé les siècles et les frontières, conservant leur langue — le tzigane — et leurs coutumes, se heurtant au hasard des étapes, aux quolibets des enfants, à l'hostilité générale des municipalités, à l'incompréhension, voire au racisme, des habitants. Des marginaux, sans aucun doute, unis dans leurs différences.

« Nous sommes rarement bien accueillis, observait cette femme à la sortie du cimetière, mais, de là à nous abattre comme des chiens... »

BERNARD ELIE.

(1) L'autopsie pratiquée a confirmé que les deux victimes avaient été tuées le 11 octobre, dans la soirée. M. Demestre a été atteint par la décharge dans le dos, et son fils au bas du visage et dans le cou. La reconstitution des faits, qui ont été reconnus par M. Montellier, aura lieu vendredi 28 octobre.

M. DIJOUD INAUGURE LES « ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA JEUNESSE »

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a inauguré, jeudi 27 octobre, les « états généraux de la jeunesse ». Jusqu'à la fin du mois de décembre, les organisations de jeunes mais aussi ceux qui n'en sont pas membres vont être consultés sur les cinquante-huit directions de recherche présentées par M. Dijoud, le 20 septembre (*le Monde* du 21 septembre). Leurs remarques serviront à mettre *définitivement au point* un plan d'action qui sera présenté au conseil des ministres avant la fin de l'année.

L'organisation de cette consultation est confiée aux directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports. Elle a déjà commencé dans certains départements sous forme de réunions et de forums. Des « S.V.P. » téléphoniques sont aussi prévus ainsi que l'envoi de questionnaires. M. Dijoud, qui souhaite que les jeunes participent en grand nombre à ces états généraux, a demandé à la presse locale et nationale d'y faire largement écho.

Dans un communiqué, le Syndicat national des inspecteurs départementaux de la jeunesse, des sports et des loisirs (affilié à la Fédération de l'éducation nationale) se félicite de cette initiative qui « *vise à définir, enfin, une politique cohérente* ». Ses adhérents s'inquiètent cependant « *des moyens qui leur seront donnés pour conduire cette action* »

TROIS GROUPES DE JEUNES LAURÉATS DU CONCOURS « VACANCES-CASSETTES »

Les enfants et les *adolescents* sont souvent passifs devant l'outil audio-visuel, qu'il s'agisse de la télévision, du tourne-disque ou du magnétophone. *Pour réagir* contre cette tendance, l'Union française des centres de vacances et de loisirs (U.F.C.V.), en association avec FR 3, *la Fondation* de France et l'Association française pour le développement de l'enregistrement et de la production *sonore, avait organisé* pendant l'été un jeu-concours sur le thème « Ce pays qui nous entoure ».

Il s'agissait pour les jeunes de six à dix-sept ans, en séjour dans un centre de vacances affilié à l'U.F.C.V., d'effectuer en groupe un enregistrement de quinze minutes susceptible d'être diffusé sur les ondes de FR 3.

La remise des prix du concours a eu lieu le 26 octobre à Paris, dans les locaux de FR 3. En voici le palmarès : prix Reportage (catégorie 12-17 ans) aux jeunes du centre de loisirs U.F.C.V. de Lille, pour une cassette intitulée *A la découverte de Lesneven* ; prix Reportage (catégorie 6-11 ans) au groupe Joyeuses Vacances de Wambrechies (Nord) ; prix Histoire inventée (catégorie 12-17 ans) à la compagnie Notre-Dame de Fors (Deux-Sèvres) pour une cassette intitulée *le Moulin de Mouilleron*.

★ U.F.C.V., 54, rue du Théâtre, 75015 Paris, tél. 539-99-07.

● « *Regards sur l'adolescence* », tel est le thème des prochaines conférences organisées par l'Ecole des parents et des éducateurs. Elles se répartissent en quatre séances : le 16 novembre, « Jeunes et adultes : deux discours parallèles sur l'adolescence » ; le 23 novembre, « L'adolescence en rupture » ; le 30 novembre, « L'adolescence au cœur des adultes » ; le 7 décembre, « L'adolescence : un rôle social ».

Les débats ont lieu à 20 h. 30 au CHU Pitié-Salpêtrière, amphithéâtre D, 91, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris. Entrée : 12 F (étudiants : 8 F). Renseignements à l'Ecole des parents, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 754-29-00.

JUSTICE

AU TRIBUNAL D'ORLÉANS

Reportage, publicité... diffamation

De notre correspondant

Orléans. — MM. Jacques Camus et Marc Dupuis, reporters au quotidien *la République du Centre*, ont-ils diffamé le secrétaire général de ce journal, M. Jacques Guérold, en placardant, le 19 octobre 1976, sur les panneaux syndicaux du journal, un de ses articles « agrémenté » de commentaires qu'il a jugés désagréables ? Le tribunal correctionnel d'Orléans examinait, lundi 24 octobre, la plainte de M. Guérold, qui réclame aux deux journalistes, respectivement secrétaire de la section du Syndicat national des journalistes (S.N.J.) et adhérent à ce syndicat, 10 000 F de dommages et intérêts.

L'article de M. Guérold, intitulé « Le mur du son, ça n'existe plus », qui faisait le compte rendu d'un voyage organisé par une célèbre marque de parfum à Marrakech pour « *célébrer à la marocaine la naissance* » du dernier de ses produits, portait deux inscriptions rajoutées à la main : « *Le parfum, c'est comme l'argent, ça n'a pas d'odeur...* » et « *Les journalistes — aussi — ont leurs pots-de-vin* ».

L'article de M. Guérold, paru à la dernière page du journal, racontait le voyage. Il comportait quatre mentions, en caractères majuscules, du nom de la firme organisatrice.

Pour Mme Poirier, attachée de presse de la marque du parfum, citée comme témoin par l'accusation, le but du voyage était de « *créer un événement* », mais « *sans contrepartie* ». Elle explique néanmoins que, sur quatre-vingt-dix journalistes invités, quatre-vingts articles environ ont été écrits après coup. Pour l'avocat de M. Guérold, Mᵉ Lépingle, du barreau d'Orléans, M. Guérold a rempli « *sa mission d'envoyé spécial* » du journal. « *Ce sont nos mœurs*, dit Mᵉ Lépingle : *c'est une conception de la profession que l'on peut contester, mais qui est toujours admise actuellement.* » Mᵉ Lépingle, pour montrer le caractère diffamatoire du terme « pot-de-vin », ouvre les pages d'un célèbre dictionnaire : « *Somme d'argent qui se donne en dehors du prix convenu pour obtenir illégalement un avantage.* »

Mᵉ Martin, avocat du S.N.J., cite un autre dictionnaire non moins célèbre, où le terme « pot-de-vin » se définit comme « *un cadeau offert en attente d'un service* ». La « *complaisance* » de l'article de M. Guérold est pour lui indiscutable. La publicité enserre de plus en plus le journaliste dans un lien de dépendance. Au « *matraquage imbécile* » a succédé une publicité qui a « *affiné ses techniques* » pour mieux contrer le « *rejet* » des lecteurs. Il s'agit, pour Mᵉ Martin, d'un publi-reportage : MM. Camus et Dupuis ont eu une « *réaction saine* ».

M. Henri Noguères, président de la ligue des droits de l'homme, a de son côté rappelé que ceux qui, à la fin de la Résistance, entreprenant de « *moraliser la presse* », avaient insisté sur la nécessité d'établir une nette distinction entre l'information rédactionnelle et la publicité. MM. Tendron, Lemerle, Vadrot, journalistes, expliquent que face à la publicité qui s' « *engouffre* » de plus en plus dans les colonnes des journaux, le journaliste se doit de « *résister* » aux « *pièges de l'argent et des cadeaux* ».

Jugement le 14 novembre.

RÉGIS GUYOTAT.

FAITS ET JUGEMENTS

Licenciement et non renouvellement de contrat.

Le tribunal correctionnel de Rouen a estimé, dans un jugement rendu le 14 octobre, que la publication d'une lettre de licenciement concernant une personnalité connue, avant même que l'intéressé l'ait reçue, n'était pas diffamatoire. M. Bernard Fontalirand, ancien directeur du parc national régional de Brotonne, a donc été débouté de son action intentée contre M. Henri Malou, qui était, lors des faits, président du conseil d'administration du Syndicat mixte des parcs, et qui avait transmis cette lettre à *Paris-Normandie*, ainsi que contre M. Daniel Georges, directeur de cette publication. (*Le Monde* du 4 octobre.)

Le tribunal note que cette lettre s'analyse en une notification de non-renouvellement de contrat et non en licenciement, comme le déclarait M. Fontalirand, et que de ce fait même elle ne contient rien de diffamatoire. La juridiction n'a d'autre part pas retenu l'argumentation suivant laquelle l'absence d'explications sur les raisons de la disgrâce de M. Fontalirand pouvait laisser penser que des fautes graves avaient été commises. (*Corresp.*)

Vingt-cinq jeunes gens inculpés de provocation à l'insoumission.

Vingt-cinq jeunes gens de la région de Rhône-Alpes, de Lyon et de Grenoble essentiellement, viennent d'être inculpés sur la base des articles L 129 du code du service national et 394 du code de justice militaire de « *provocation à l'insoumission et provocation à la désertion* ». Ils avaient participé le 28 mai dernier à Villeurbanne à la distribution de tracts qui commençaient notamment par « *Non à l'armée...* ».

D'autre part, le groupe [illegible] mission-Lyon tente de sensibiliser l'opinion publique lyonnaise au cas de M. Eric Schaal, arrêté le 15 août 1977 pour insoumission et qui observe une grève de la faim à la prison de Fresnes depuis le 27 septembre. Chaque jour entre 16 heures et 22 heures, des militants du groupe tiennent un mini-forum rue de la République. Depuis la [illegible] la police intervient [illegible] pour interpeller [illegible] verbal à [illegible] gens en [illegible] (*Corresp. rég.*)

Douze ans de réclusion pour Philippe Rocher.

Philippe Rocher a été reconnu coupable par la cour d'assises des Hauts-de-Seine du meurtre de Mohamed Rassaa, le 16 mars 1975, et condamné mercredi 26 octobre à douze années de réclusion criminelle (*le Monde* des 26 et 27 octobre). Bernard Lamarre, son complice, s'est vu infliger six années de la même peine. Claude Rocher, frère de Philippe, a été condamné à quatre ans d'emprisonnement avec sursis et cinq ans de mise à l'épreuve pour n'être pas intervenu en vue d'empêcher le crime. Yves Mérieux, enfin, qui répondait du même délit, est condamné à deux ans de prison avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve.

« *D'une querelle de voisinage, ayant un relent raciste incontestable, on est passé à un crime.* » Entre le diagnostic de l'avocat général et l'exigence à la fois forte et mesurée de la partie civile, qui se désistait de son action tout en demandant « *réparation pour tous les hommes* » qui partagent la condition de la victime, la voie de la défense était étroite. Le conseil de Bernard Lamarre parla d'un « *regrettable, d'un lamentable accident* » : « *C'est la faute à pas de chance.* » Celui du meurtrier préféra ne pas éluder l'aspect raciste du meurtre et faire valoir qu'en Philippe Rocher, après deux ans et demi de détention, le [illegible] mort.

Suivant [illegible] réquisitions de l'avocat général [illegible] Philippe Rocher, plus sévère que lui à propos de Bernard Lamarre, le jury aura sans doute été sensible au portrait de la victime que les divers témoignages avaient esquissé au cours des trois journées de débats. Mohamed Rassaa, ouvrier tunisien, militant engagé, antiraciste convaincu, qui écrivait des nouvelles, le soir, sur un cahier d'écolier. L'une d'elle s'achève par la mort d'un personnage tué d'un coup de feu : « *Saïd s'écroula. Déjà la foule se dispersait, indifférente.* »

Les principales « préoccupations » des avocats

[illegible] pour la [illegible] secrétaire général [illegible] Passi, a réuni, en présence de M. Jean-Marc Varaut, avocat au barreau de Paris, mercredi 26 octobre, une conférence de presse consacrée aux « *principales préoccupations* » des avocats.

Des sept cent cinquante lettres reçues des avocats en réponse aux douze mille questionnaires expédiés à tous les membres des barreaux français, il ressort que, pour 31,3 %, la première des « préoccupations » des avocats concerne la défense des libertés individuelles ; pour 21,1 % l'indépendance professionnelle ; pour 20,5 %, la retraite et la protection sociale ; pour 14,2 %, l'aménagement du système fiscal. On remarquera que ces réponses sont présentées exactement dans l'ordre où l'Association pour la démocratie avait posé ces questions.

● *Objecteur* [illegible] tribunal de Toulouse a condamné, mercredi 26 octobre, à huit mois de prison avec sursis, un objecteur de conscience, M. Yves Beneteau, vingt-sept ans, artisan menuisier à Auterive (Haute-Garonne).

Affecté voilà un an au service des eaux et forêts de Langres (Haute-Marne), M. Yves Beneteau n'avait pas répondu à la convocation. L'audience s'est déroulée sans incident, en présence de deux cents personnes environ. — (*Corresp.*)

● *M. Defrenne condamné.* — La sixième chambre correctionnelle de Lille, que présidait M. Anache, a condamné le 26 octobre M. Jean Defrenne, soixante-trois ans, P.-D.G. des établissements Defrenne, du groupe Schlumpf, à Roubaix, à un mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende. Le syndicat C.F.D.T. Ha-Cui-Tex obtient 3 000 francs de dommages et intérêts. — (*Corresp.*)

● *Notaire condamné.* — Poursuivi pour entrave à la libre désignation des délégués du personnel, Mᵉ Jérôme Gastaldi, notaire à Paris, qui avait comparu [illegible] à la deuxième chambre correctionnelle (*le Monde* du 30 septembre) a été condamné le mercredi 26 octobre, à 3 000 F d'amende. Le Syndicat national des clercs de notaire de Paris obtient 2 500 F de dommages et intérêts. L'officier ministériel n'avait pas organisé d'élections dans son étude en 197[illegible] malgré les objurgations du syndicat et de l'Inspection du travail.

● *Un notaire écroué.* — Mᵉ [illegible] net, notaire à [illegible] (Indre) depuis 1966, vient d'être écroué à la maison d'arrêt de Châteauroux pour abus de confiance.

● *Pour diffamation envers un fonctionnaire*, [illegible] Pierre Fourcaud, M. Philippe [illegible] directeur de *l'Express*, et M. Jacques Derogy, journaliste, ont été condamnés chacun à 600 francs d'amende, le 26 octobre, par la deuxième chambre de la cour de Paris. Le colonel Fourcaud, partie civile, obtient 3 000 francs de dommages et intérêts. En première instance, la dix-septième chambre correctionnelle avait déclaré, le 22 septembre, la citation nulle pour prescription.

ÉDUCATION

Le gouvernement prépare un projet de loi pour améliorer les congés de formation

L'avenant du 9 juillet 1976 qui améliore le droit au congé de formation, va être étendu aux salariés qui n'en bénéficient pas encore. Le gouvernement prépare un projet de loi qu'il espère pouvoir faire examiner — au moins par le Sénat — avant la fin de la session d'automne.

Jusqu'à l'accord du 9 juillet 1976, le total des travailleurs simultanément absents de l'entreprise pour un congé de formation ne devait pas dépasser 2 % du personnel. Ne conservaient le bénéfice de leur rémunération pendant ce congé — et durant les quatre premières semaines seulement — que les salariés participant à une formation agréée par une commission paritaire de l'emploi.

Depuis l'avenant du 9 juillet, les entreprises adhérentes au C.N.P.F. et à la Confédération nationale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) sont tenues d'assurer les frais de formation (hébergement, transport, etc.) des membres de leur personnel qui suivent un stage de moins de cinq cents heures agréé par une commission paritaire, en plus de leur rémunération pendant les quatre premières semaines. Au salarié bénéficiant d'un stage de plus de cinq cents heures, l'employeur doit verser son salaire pendant douze semaines et demie.

L'avenant du 9 juillet précise, en outre, que si 2 % des salariés peuvent, comme auparavant, s'absenter simultanément de l'entreprise, l'employeur n'est tenu d'appliquer les nouvelles dispositions sur la rémunération des stages que dans la limite de 0,5 % du personnel, contraignant ainsi les trois quarts des salariés, théoriquement admis à user de leur droit, à différer leur demande.

Le projet de loi en préparation étend aux entreprises de plus de dix salariés, non adhérentes au *C.N.P.F. ou à la C.G.P.M.E.* — notamment à des entreprises comme Air France et la S.N.C.F. — le bénéfice de l'avenant. En même temps, l'État s'engage à compléter — dans la mesure de ses moyens — l'effort financier des entreprises, de manière à rendre effectif le droit au congé de formation des salariés qui n'entrent pas dans le contingent des 0,5 % de stagiaires dont l'employeur est tenu d'assurer la rémunération.

Deux autres lacunes de l'avenant ont été soulignées : l'absence de salaire au-delà des quatre premières semaines pour les stages de moins de cinq cents heures, ainsi que l'absence de prise en charge des frais de formation pour les stages de plus de cinq cents heures et de rémunération au-delà de douze semaines et demie.

Sur ces deux points aussi l'État s'efforcera d'assurer le relais des *entreprises*, étant entendu que priorité sera donnée aux formations longues de promotion individuelle. Mais, contrairement à ce qu'avaient espéré les syndicats, cette aide ne sera pas automatique.

Le projet prévoit, aussi, la simplification du système public de rémunération des stagiaires. Actuellement, l'aide de l'État leur est accordée, non en fonction de leur situation personnelle, mais suivant le stage auquel ils participent. Outre les complications administratives qu'il entraîne, ce système est parfois injuste. C'est *le cas par exemple* lorsque des épouses de cadres supérieurs bénéficient des mêmes conditions de rémunération que des femmes seules, pour qui trouver ou retrouver un emploi est une nécessité.

Le nouveau système distingue seulement trois grandes catégories de stagiaires : les salariés, les demandeurs d'emploi et les travailleurs indépendants. Un décret en Conseil d'État doit déterminer leur rémunération, mais celle-ci pourrait être, pour les deux dernières catégories, inférieure à ce qu'elle est en moyenne aujourd'hui.

Une deuxième chance

Deux autres dispositions prennent dans le contexte actuel un relief particulier. La première exclut du calcul des salariés pouvant bénéficier simultanément d'un stage formation, les personnes qui ont un congé pour enseigner. Une telle disposition s'applique déjà, depuis l'avenant du 30 avril 1971, aux ingénieurs et aux cadres et, dans certaines conditions, aux agents de maîtrise et aux techniciens.

Un projet de loi destiné à favoriser la formation des travailleurs manuels a été adopté par le conseil des ministres du 28 avril 1976, qui étend ce droit au congé d'enseignement à tous les salariés sans restriction, pourvu qu'ils aient deux ans d'ancienneté. Ce projet de loi n'a pas encore été examiné par le Parlement, mais le fait qu'il y soit fait référence prouve que l'idée n'a pas été totalement abandonnée.

L'autre disposition qu'il faut souligner consiste à étendre de cent à deux cents heures le congé de formation auquel ont droit, pendant les deux premières années de présence dans l'entreprise, les salariés de moins de vingt ans non titulaires d'un contrat d'apprentissage ou d'un emploi-formation. Ce congé, peu utilisé jusqu'ici en raison de sa trop faible durée, devrait donner une deuxième chance à ceux qui sont entrés dans la vie active sans certificat d'aptitude professionnelle.

Ces dispositions sont loin d'être négligeables. Elles supposent néanmoins, pour ne pas rester lettre morte, des crédits que le gouvernement, qui accorde depuis quelque temps la priorité aux stages pour demandeurs d'emploi, n'a pas.

Ont été exclues en outre de ce projet les dispositions de l'avenant *renforçant* le contrôle des comités d'entreprise sur les plans de formation. Cette mesure est renvoyée à l'adoption d'une réforme globale de l'entreprise qui, on le sait, sommeille dans les cartons.

Les syndicats s'inquiètent enfin du silence observé à propos des « crédits d'heures » qui leur permettraient de participer dans de meilleures conditions aux travaux des multiples instances qui, du comité d'entreprise au Conseil national de la formation professionnelle, débattent de formation. Un projet de loi en ce sens avait *été adopté* par le conseil des ministres du 28 avril 1976. Il n'a pas eu de suite. Il serait juste qu'un amendement vienne réparer cet oubli.

BERTRAND LE GENDRE.

● *L'Union nationale interuniversitaire* (UNI) demande le report des élections aux comités de parents dans les écoles. Celles-ci doivent normalement être terminées le 11 novembre. L'UNI, qui a déjà lancé « *une mise en garde contre les méthodes, souvent peu scrupuleuses, utilisées par le Syndicat national des instituteurs en vue de favoriser (...) la Fédération de parents d'élèves Cornec* », annonce avoir reçu des témoignages très nombreux. Ils « *prouvent à l'évidence qu'on ne se trouve pas face à des faits isolés, mais devant une hyperpolitisation à l'échelle nationale allant parfois jusqu'à la fraude* ».

Le délai obtenu par le report des élections permettait selon l'UNI « *d'adopter une réglementation prévoyant (...) l'institution de commissions électorales présidées par un magistrat* ».

● « *Les unités d'enseignement et de recherches d'éducation physique et sportive sont au bord de l'asphyxie* », estiment les directeurs d'U.E.R. et les présidents d'université. Lors d'une conférence de presse réunie à leur initiative, le 26 octobre à Paris, en coordination avec le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) et le SNE-Sup, il a été précisé que les dix-sept U.E.R.-E.P.S. existant en France depuis 1969 travaillent aujourd'hui avec des effectifs pléthoriques (quatre cent cinquante étudiants à Paris pour une capacité de trois cents), alors même que ces U.E.R., pas assez nombreuses, ne peuvent accueillir tous les postulants.

Les présidents d'université réclament de nouvelles dotations en personnel, notamment pour l'enseignement des sciences fondamentales actuellement dispensées sous forme d'heures supplémentaires.

● *La police a dispersé* à Toulouse près de deux cents professeurs de mathématiques qui s'apprêtaient à occuper les locaux du rectorat, mercredi 26 octobre. Ces professeurs s'étaient rassemblés à Toulouse pour protester contre la décision du ministre de l'éducation de réduire de 20 % les crédits attribués aux instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) (*le Monde* du 11 octobre). — (*Corr.*)

MÉDECINE

Au treizième congrès des praticiens catholiques

Une remise en cause du pouvoir médical

De notre correspondant

Caen. — Le pouvoir du médecin sur son malade, sur la [illegible] treizième congrès [illegible] Centre catholique des médecins français. Cette [illegible] ne recèle pas [illegible] les débats de [illegible] et les solutions qu'elle propose ne vont pas toujours dans le sens souhaité par le milieu médical ou par la grande masse des catholiques.

Héritier des anciennes associations Saint-Luc, le Centre catholique des médecins français se réfère à la foi et à l'Évangile, mais il ne veut pas s'enfermer dans un ghetto. Analysant l'évolution de la société, « *il peut faire la différence entre comprendre pour les autres et admettre ou mettre en pratique pour soi* ». Cette volonté l'a amené à défendre la contraception et à refuser de condamner systématiquement l'avortement : « *On ne peut pas avoir une attitude strictement dogmatique. Les Évangiles nous conduisent à prendre en compte la situation personnelle des gens.* » C'est cette même attitude qui l'a fait débattre de la liberté du malade, de la mort, « *non pas pour savoir s'il fallait accepter ou refuser l'euthanasie, mais pour savoir comment se conduisent devant la mort les 400 000 ou 500 000 Français qui meurent chaque année et comment les aider* ». Sa commission « *conjugale et familiale* » n'hésite pas non plus à réfléchir sur l'érotisme, l'information sexuelle, ou encore sur le couple, pour constater que « *ni l'amour ni l'institution du mariage ne peuvent garantir le couple dans sa durée* ».

Abordé au congrès de Caen, le « *pouvoir médical* » paraissait, à première vue, être plus loin des réalités de tous les jours. [illegible] a été disséqué à travers des comportements quotidiens. Inévitablement, les remarques souvent entendues ont été faites : le pouvoir que donne le savoir, le refus de partager [illegible] et donc ce pouvoir avec [illegible] ne serait-ce qu'en [illegible] la vision du [illegible] par le malade comme un homme différent et qui le respecte toute sa vie, quoi qu'il fasse, comme un homme supérieur [illegible] que par ses revenus, qui devient un notable, comme un homme dominateur. « *La relation malade-médecin est essentiellement inégalitaire, asymétrique, à forte dominante affective et constamment vécue sous le mode de l'anxiété* ».

De la contrainte à la coopération

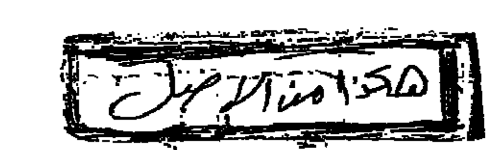
Il ne s'agissait donc pas pour les médecins réunis à Caen de nier ce pouvoir, au contraire, ni de le refuser, mais de le cerner pour en déterminer les abus. Abus vis-à-vis des autres médecins (le pouvoir du professeur, du spécialiste), abus vis-à-vis des autres professions médicales, abus vis-à-vis du malade : « *Le médecin tend à relayer tout à la fois le psychologue, le moraliste et le prêtre sans en avoir les compétences : or il s'intéresse davantage aux symptômes qu'aux causes de la maladie* ». Abus, enfin, vis-à-vis de la société : en témoignent la multiplication des analyses coûteuses « *qui ne servent pas le malade mais simplement à nous rassurer nous-mêmes* », la recherche faite dans l'intérêt des chercheurs les plus influents, les hôpitaux « *faits pour nous et non pour le malade* », et surtout « *la détermination par les médecins de la politique de la santé. Aussi nous avons une bonne politique médicale, mais pas de politique globale de la santé, qui comprend d'autres choses en plus, les conditions de travail et de vie, par exemple* ».

Ce diagnostic établi, il fallait trouver des remèdes : les congressistes ont souligné la nécessité « *de ne pas empiéter sur le pouvoir politique de décision* » et de « *substituer dans les rapports avec les malades une coopération égalitaire à la contrainte en faisant confiance à leur courage et à leur intelligence* ». Ils ont estimé également qu'« *on ne peut laisser les médecins s'installer n'importe où* » et qu'il fallait « *sanctionner les abus les plus importants et dénoncer les médecins incompétents* ».

Ce ne sont pas des idées facilement admises. Aussi le Centre catholique des médecins français ne prétend pas parler au nom de l'ensemble des médecins français, ni même de tous ceux qui sont catholiques (il a trois mille adhérents), mais simplement participer « *à la modification du paysage médical français* ».

THIERRY BRÉHIER.





L'administration s'oppose à l'ouverture d'une « ikastola » à Saint-Palais

« Ne touchez pas à l'école basque ! »

De notre envoyé spécial

Saint-Palais (Pyrénées-Atlantiques). — Ils sont dix-neuf à discuter autour d'une vaste table basse, assis sur des chaises lilliputiennes de petits écoliers. Il y a, en premier lieu, les cinq parents des *élèves de l'école « interdite »* (et qui fonctionne quand même) : les deux éleveurs de brebis, le *maraîcher-chanteur* populaire, l'enseignant du « privé » et le comptable : les trois jeunes *andereinos* (institutrices). Les autres sont des amis : parents d'élèves ou *eraskale* (maîtres ou maîtresses d'école), venus ce soir à Saint-Palais, village basque au pied des Pyrénées, entre Hasparren et Mauléon, en provenance des vingt-sept autres *ikastolak* — ces écoles bilingues essaimées dans tout l'Euzkadi-Nord.

Cette réunion vespérale, dans ce préfabriqué scolaire, est un véritable conseil de guerre à la base : *il s'agit de « défendre les ikastolak menacées »*. Le 1er octobre, trois mille cinq cents manifestants répondant à l'appel de SEASKA (1), l'organisme fédérateur des *ikastolak*, ont défilé dans les rues de Bayonne pour protester contre l'« opposition » formulée le 9 septembre par l'inspecteur d'académie, M. Mazurie, à l'ouverture d'une *iskatola* primaire à Saint-Palais.

Dans tout le Pays basque, affiches et inscriptions à la peinture rouge se sont mis aussitôt à fleurir : *« Prefeta, ez hunki ikastola euskal eskola ! » (« Préfet, ne touchez pas à l'ikastola, c'est l'école basque ! »)* peut-on lire sur les murs des maisons rurales, notamment au long de la route Bayonne - Saint-Palais.

Un problème d'hygiène

Emotion qui apparaît tout à fait superflue aux responsables de *l'administration : « Aucune interdiction n'a jamais frappé l'école de Saint-Palais »*, affirme avec *force l'inspecteur d'académie*, qui souligne que, *« en dépit d'une faible demande de la part des Basques »*, ses services *« n'ont cessé d'étendre l'enseignement de la langue basque »*. A ses yeux, l'affaire de Saint-Palais est *« un cas ponctuel, un problème d'hygiène et de sécurité »*. Les trois cabinets « à la turque » étaient insuffisants, et une barrière s'imposait pour empêcher que *« les grands galapiats du C.E.S. voisin ne viennent inquiéter les petits de l'ikastola »*.

Ces derniers sont cinq en tout. L'an passé, les mêmes installations sanitaires avaient été jugées suffisantes pour deux classes de C.E.S., soit une soixantaine d'élèves...

Au-delà de cet aspect « clochemerlesque », n'y aurait-il pas une divergence de vues plus profonde entre l'enseignement traditionnel *et les ikastolak, qui veulent être* un « service public » ? Dans sa lettre d'« opposition » à l'ouverture de la classe primaire, M. Mazurie exprimait, en effet, son inquiétude sur l'*« imprécision des intentions pédagogiques dans l'enseignement du français »*. De plus, lui-même et le préfet des Pyrénées-Atlantiques, M. Jean Monfraix, redoutent que *« les enfants sortant des* ikastolak *primaires ne se trouvent pas à égalité avec leurs camarades issus des autres établissements »*. La défiance administrative est donc double : sur le sort réservé à la langue française et sur le niveau général de l'enseignement.

Les animateurs de SEASKA et d'IKAS (2) se disent surpris de cette défiance et de *« cette tentative de contrôle pédagogique* a priori *contraire à la loi Falloux »*. *« Comment*, s'étonnent-ils, *peut-on juger d'un enseignement qui n'a pas encore été dispensé ? »* S'inspirant directement d'expériences pratiquées depuis des lustres, notamment en Irlande, au Pays de Galles, à l'Ecole internationale bilingue de Paris, et, naturellement, en Euzkadi-Sud (où les *ikastolak* sont nées en 1903), les enseignants appliquent une *méthode très précise* : langue basque à l'école maternelle, et introduction progressive du français à l'école primaire. Les résultats ? Il est difficile d'en juger, puisque les *ikastolak* n'ont pas encore dépassé le niveau du cours élémentaire première année. Mais, à deux pas de là, de l'autre côté de la rivière, les jeunes Basques réussiraient dans l'ensemble mieux que leurs camarades monolingues espagnols à l'épreuve du baccalauréat en castillan. On l'affirme tout particulièrement en Guipuzcoa. Et, en Euzkadi-Nord, les parents ont plutôt le sentiment que leurs enfants sont privilégiés : *« Grâce au basque*, dit un père de famille de *Bayonne, mes enfants cadets savent mieux le français que leurs aînés, qui n'ont pas fréquenté l'ikastola. »*

Les résultats ne sont pas apparus négligeables aux Bretons, qui, sur le modèle des *ikastolak*, ont lancé cette année deux *diwan* (germes), l'un à Lampaul-Ploudalmezeau (Finistère), l'autre à Quimper. Les Corses aussi se sont mis à l'heure basque en ouvrant, la semaine dernière, une *ikastola* à Aléria, une autre étant prévue à Sartène.

Pour les bascophones — de l'Adour à Bilbao, — l'affaire de Saint-Palais est devenue un symbole : *« Il n'existe en France*, déplorent-ils, *aucun statut protégeant notre langue et celles des autres minorités nationales contre les ukazes de l'administration »*. Irritation peut-être difficile à comprendre, à moins de saisir que l'*euskara* la plus vieille langue vivante du monde, s'identifie, pour un *Basque, à sa partie multi*millénaire.

JEAN-PIERRE RICHARDOT.

(1) SEASKA, Musée basque, 64100 Bayonne.

(2) IKAS, association pour la défense et la promotion de la langue basque, 15, rue Port-Neuf, 64100 Bayonne.

Depuis 1969

Fondées en 1903 en Euzkadi-Sud (Espagne), et par suite en perpétuel conflit avec le régime franquiste, les ikastolak (1) sont des écoles privées non subventionnées, non confessionnelles, régies sur territoire français (Euzkadi-Nord) par la loi Falloux. Depuis leur création, en 1969, elles sont considérées souvent par les prêtres comme « gauchistes » et regardées avec quelque réticence par les instituteurs de l'enseignement public et plus particulièrement par le syndicat des instituteurs des Pyrénées-Atlantiques.

Fortement influencées par la méthode Freinet, les Ikastolak sont « autogérées » par les parents et les enseignants, qui font eux-mêmes le ramassage scolaire, les travaux d'entretien et la gestion. Plus d'un tiers du budget annuel, qui est de l'ordre d'un million de francs, provient de vastes fêtes rassemblant plusieurs milliers de participants. Quatre cent cinquante enfants ont été scolarisés en 1977-1978, dans ces écoles, la majorité au niveau de la maternelle (cinq classes primaires seulement). Les Eraskaldes (instituteurs), militants culturels basques, sont payés au SMIC.

(1) Ikastola, pluriel ikastolak.

CORRESPONDANCE

« Les jeunes se moquent de nos querelles »

Après la publication du reportage d'André Meury, dans le Monde *du 19 octobre, consacré à la rénovation pédagogique de l'école technique catholique du Paraclet, à Quimper, le Père Louis Jestin, directeur diocésain de l'enseignement catholique du Finistère, nous écrit notamment :*

« Les audaces du Paraclet ». J'ai bien aimé le titre et apprécié une partie de l'article. Mais je me *permets d'apporter quelques pré*cisions, pour dissiper des malentendus (...). Il est certain que j'approuve les expériences pédagogiques du Paraclet, et je regrette que les écoles ne bénéficient pas d'une plus grande autonomie en ce domaine. Mais je ne refuse pas à l'administration le droit et le devoir de vérifier la valeur de ces expériences. Je préférerais seulement que les contrôles soient effectués *a posteriori. Les enseignants ne sont* pas des farfelus, pas plus au Paraclet qu'ailleurs : ils savent *bien qu'une école est « un lieu où* l'on doit travailler » ! De toute façon, la sanction ne tarde pas : *en cas d'échecs répétés aux exa*mens, les familles en tirent la conséquence. Le plus souvent, dans les établissements scolaires, on hésite devant les innovations pédagogiques : les « audacieux » méritent donc d'être encouragés. Je précise, au cas où ce serait nécessaire, que je ne suis pas gauchiste pour autant !

Quant à la situation de l'enseignement religieux dans les établissements de second cycle, *les* choses ne sont pas si simples. La foi est une démarche de notre *liberté en même temps qu'un don* de Dieu. Son annonce ne peut être qu'une proposition qui exclut *contrainte et endoctrinement*. La Parole de Dieu, comme l'amour, ne peut que se proposer à des *libertés. Mais, en même temps*, pourquoi les jeunes n'auraient-ils pas le droit à une culture qui *ne serait pas amputée de sa* dimension religieuse ? Dans la grande majorité des écoles, d'ailleurs, est organisée une catéchèse diversifiée quant aux méthodes, aux objectifs, au rythme des rencontres. Les réticences ou refus des jeunes peuvent venir de leur opposition au message lui-même ou à son mode de transmission ou encore à *« l'institution trop peu évangélique »*, etc. Le « désert spirituel » de notre société n'est pas fait en tout cas pour les aider à découvrir ou à approfondir la dimension spirituelle de leur existence. (...)

Une école n'est pas chrétienne seulement par l'enseignement qu'elle donne, mais par ce dont elle témoigne : sa volonté de promouvoir les valeurs évangéliques, d'instaurer un climat de liberté, de respecter des personnes, d'accueil en dehors de toute sélection sociale ou intellectuelle, etc. Son caractère propre, c'est sa référence à la *conception chrétienne de la réalité*. Mais il n'est pas nécessaire, en effet, pour autant, de *« mettre Jésus-Christ partout »*.

« L'école unifiée et évangélique ? » Il m'est arrivé d'en *rêver aussi. Mais force est* de constater que pour le moment la seule garantie de liberté en France, c'est le pluralisme des structures de l'enseignement. Pluralisme interne ? Quelles en sont les garanties ? Des faits ? Refus hargneux de la Fédération Cornec d'accorder sa place à la Fédération Lagarde. Dans le premier degré, monopole de fait du S.N.I., qui prend régulièrement des positions politiques. Le SGEN-C.F.D.T. qualifié récemment par le secrétaire général de la FEN d'*« anomalie dans le monde syndical »*. Où est le puralisme interne, respectueux de tous les courants ?

Autre fait révélateur : le CNAL refuse, dit-il, à la fois le dualisme et le monopole : concrètement cela veut dire qu'il préconise la disparition de l'enseignement catholique, sous prétexte qu'il serait au service des classes privilégiées, mais sans toucher aux écoles privées à but lucratif : au profit de qui existent ces écoles ? Je n'en connais pas dans le Finistère.

Les jeunes, d'ailleurs, se moquent éperdument de nos querelles. Et ils attendent de nous qu'au-delà des préjugés et des sectarismes nous donnions la priorité à la construction d'une école qui les prépare à vivre pleinement leur vie d'homme dans le monde de demain.



CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur d'Iran et Mme Amir Chilaty ont donné une réception, mercredi, à l'occasion de l'anniversaire du chah.

— A l'occasion de la fête nationale M. Otto Eiselsberg, ambassadeur d'Autriche, a offert une réception, mercredi 26 octobre.

Naissances

— M. Jean-Louis Donnadieu et Mme, née Anne Baudon, sont heureux d'annoncer la naissance de

Laurent,

Paris, le 24 octobre 1977.

— M. Didier Rougemont et Mme, née Catherine Banet, sont heureux d'annoncer la naissance de

Julie,

le 24 octobre 1977.

Mariage

— M. et Mme Henry Lazar sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Cathy

avec M. Edouard Coirre,

fils de M. et Mme Paul Coirre.

La cérémonie a eu lieu le 19 octobre.

— M. Ernest Oge, maire de Saint-Briac-sur-Mer, a le plaisir de faire part du mariage de sa fille

Yvonne

avec M. Charles Flamant.

La cérémonie a eu lieu à la mairie de Saint-Briac-sur-Mer, le 22 octobre 1977.

— M. et Mme Henri Cremer, M. et Mme Roland, M. Robert, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Véronique et Roger,

et du baptême de leur petite-fille

Diana Ross.

La bénédiction sera donnée, le samedi 29 octobre 1977, à 14 heures, en l'église Saint-Lucien.

7, rue de la Convention,
93120 La Courneuve,
7, rue de l'Union,
93120 La Courneuve.

Décès

— Mme Mordehay-Maurice Alfandari,

Les familles Alfandari, Saranga, Benaroya, Banbanaste, Ross, Serfati, Barenfeld et Goral,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Mordehay-Maurice ALFANDARI

survenu à Paris, le 25 octobre 1977, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 28 octobre.

On se réunira à 11 heures à la porte principale du cimetière de Bagneux (parisien).

Résidence Saint-Michel,
69, avenue du Roi-Albert,
06400 Cannes.

— Plateau-d'Assy (74).

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean ANDREANI,
née Agnès Bournac,

survenu, le 26 octobre 1977, à l'âge de cinquante-six ans.

De la part de son mari, de ses enfants et petits enfants de tous ses parents et amis.

La cérémonie religieuse aura lieu, ce vendredi 28 octobre à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Toutes-Grâces au Plateau-d'Assy où l'on se réunira.

La dépouille mortelle sera incinérée dans la plus stricte intimité au cimetière Saint-Georges, à Genève (Suisse).

Ni fleurs ni couronnes.

Les Clairs-Chalet D.,
74480 Plateau-d'Assy.

— Mme Jérôme B. Blum, née Lacomme,

M. et Mme Alain Blum et Xavier,

M. et Mme Alain Ferry, Sylvain, Hervé et Laura,

M. et Mme Didier Blum et Jennifer, Lionel Blum, Sophie Blum,

Les familles Blum, Lacomme et Cinnamon ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Jérôme B. Blum,

président-directeur général de la société Virax,

chevalier
de l'ordre national du Mérite,
conseiller du commerce extérieur
de la France,

leur époux, père et grand-père, survenu brutalement, le 25 octobre 1977, à Avignon.

L'inhumation aura lieu, le vendredi 28 octobre 1977 à 11 heures, au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire part.

rue de Vimy, 92000 Nanterre.

— Le conseil d'administration, la direction, le comité d'entreprise et l'ensemble du personnel de la société Virax ont la douleur de faire part du décès de M. Jérôme B Blum,

président-directeur général
de la société Virax,
président-directeur général
de la société Sepime,
vice-président
du Syndicat de l'outillage à main et des machines électro-portatives,
administrateur
de la Société fonderie de précision-Virax,
administrateur
de la Société industrielle
et financière Montupet,
administrateur
de la Société des pompes Virax-Ledoux,
administrateur
de la Société Nomel et conseiller du commerce extérieur de la France,

survenu brutalement, le 25 octobre 1977, à Avignon.

L'inhumation aura lieu, le vendredi 28 octobre 1977 à 11 heures, au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine,

rue de Vimy, 92000 Nanterre.

[Né en 1921, M. Jérôme B. Blum présidait la société Virax depuis 1953 et était conseiller du commerce extérieur depuis 1958 ; il a écrit « les Fusions d'entreprises », en 1964.]

— M. et Mme Jean Crémieux, ont la douleur de faire part du décès de leur mère

Mme Marcel CREMIEUX,
née Marthe Franck,

survenu le 25 octobre 1977 dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

33, rue Anna-Jacquin,
92100 Boulogne.

— Nous apprenons la mort de M. Rodolphe Darblay, ancien P.-D. G. des Papeteries Darblay.

[Né le 14 janvier 1887, M. Rodolphe Darblay fut, à partir de 1914 et pendant quarante-cinq ans, administrateur délégué des Papeteries Darblay. Nommé P.-D. G. de l'entreprise en 1959, il fut porté à sa présidence d'honneur en 1968.]

— Mme Solange Darmon, ses enfants et toute sa famille,

font part du décès de

M. Fernand DARMON,
avocat, ancien bâtonnier,

survenu le mardi 25 octobre 1977.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons la mort de notre consœur

Monique FLEURY
rédactrice en chef
de la rubrique spectacles
de « France-Soir »

décédée, mercredi 26 octobre, à l'âge de quarante-six ans. Ses obsèques auront lieu, samedi dans l'Aube, dans la plus stricte intimité.

[Entrée au « Journal du Dimanche » en 1952, Monique Fleury devenait responsable de la rubrique Vie parisienne à « Paris-Presse », avant d'entrer à « France-Soir » lors de la fusion des deux titres. Spécialisée dans la rubrique spectacles, Monique Fleury allait devenir rédactrice en chef de ce secteur à « France-Soir.]

— Mme Perle Marthan, ses enfants, et ses petits enfants, les familles Marthan, El Hadad, Hamou, Benaïm, Kleiman, Tabelem et Botbal font part du décès de

M. Joseph MARTHAN

survenu le 20 octobre 1977, à Bordeaux, dans sa soixante-cinquième année,

et remercient vivement et sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Les obsèques ont eu lieu le 21 octobre 1977, à Bordeaux.

9, rue de Tauzia,
33800 Bordeaux.

— M. et Mme Naïm et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère

Alain NAIM,

survenu le 24 octobre 1977 à l'hôpital Henri-Mondor dans sa dix-septième année.

Départ de l'hôpital à 14 h. 15 ou réunion à la porte principale du cimetière de Pantin à 14 h. 45 où l'inhumation aura lieu le jeudi 27 octobre 1977

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue de la Couture-du-Moulin,
94320 Thiais.

— La direction, le personnel, les anciens élèves et les élèves de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles,

ont la très grande tristesse de faire part du décès accidentel de

Marie-Alice PRADEAU,
professeur agrégé stagiaire,
ancienne élève de l'E.N.S.J.F.

— Les Sables-d'Olonne.

Le lieutenant-colonel et Mme Armard Raiffaud,

Le général de division et Mme Andrée Raiffaud, ses enfants,

Mme Christiane Raiffaud et son fils,

M. et Mme Raymond Dragne et leurs enfants, Bernard, Christine, André Raiffaud, ses petits enfants et arrière petits enfants, les familles Saladin, Menard, Wullaert,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme veuve Armand RAIFFAUD,
née Charlotte Saladin,
institutrice honoraire,

rappelée à Dieu dans sa quatre-vingt-onzième année, le 26 octobre 1977.

La cérémonie religieuse aura lieu, le vendredi 28 octobre à 10 heures, en l'église Saint-Nicolas de la Chaume aux Sables-d'Olonne suivie de l'inhumation au nouveau cimetière de la Chaume.

Réunion à la maison mortuaire, 50, rue du Docteur-Canteteau.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire part.

16, rue Félix-Nevière-Ceyreste,
13600 La Ciota,
88, rue Montauban,
85100 Les Sables-d'Olonne.

— Mme Louis Rocher, ses enfants et petits-enfants,

Le docteur et Mme Maurice Barthes, leurs enfants et petits-enfants,

ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Georges WEILL,
née Renée Cohn,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 22 octobre à Lagny, dans sa centième année.

Les obsèques ont eu lieu à Thorigny-sur-Marne, dans la stricte intimité familiale.

5 bis, avenue Théodore-Rousseau,
75016 Paris.
5, avenue Vavin,
75006 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Pierre Charpentrat, ses enfants, sa famille,

prient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois, se sont associées à leur chagrin, à l'occasion du décès de

Pierre CHARPENTRAT,

de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée, le samedi 5 novembre, à 9 h. 30, en sa paroisse de Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e, en mémoire de

Mme Anna MICHON,

brutalement décédée le 5 septembre et inhumée, dans la plus stricte intimité, le 8 septembre 1977, ainsi qu'en souvenir de son mari,

Lucien MICHON,
artiste-décorateur.

— Une messe de sépulture sera célébrée le samedi 29 octobre à 9 heures, en l'église Saint-François-Xavier, à la mémoire du Docteur M. PEILLON-DINISCHIOTU.

Messes

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

M. Pierre MAUDUY,

décédé le 24 septembre 1977, le jeudi 3 novembre, à 18 heures, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette (15e).

De la part de Mme Pierre Mauduy, M. et Mme Jacques Mauduy et leurs enfants,

M. Philippe Mauduy.

Soutenances de thèses

— Vendredi 28 octobre à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Liard, M. Bernard Sese : « Antonio Machado (1875-1939). L'homme, le poète, le penseur. »

Communications diverses

— Le Comité d'assistance aux œuvres des Pères Blancs invite à sa vente de charité, les 4, 5 et 6 novembre, tour Olivier-de-Serres, 78, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris. Métro : Porte-de-Versailles. Autobus : 39, 49, P.C. Parking gratuit.

Visites et conférences

VENDREDI 28 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Magnani : « Le Paris de Louis XIV ».

15 h., 6, place d'Iéna, Mme Bachelier : « La Compagnie des Indes ».

15 h., 9, place des Vosges, Mme Gatouillat : « La rue de Turenne ».

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Puchal : « Les hôtels de Rohan-Soubise et Rohan-Strasbourg ».

15 h., 11, quai Conti, Mme Saint-Girons : « Pèlerinage à Watteau ».

15 h., 14, rue de La Rochefoucauld, Mme Zujovic : « Le musée Gustave-Moreau dans son atelier » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., buste de Garnier, rue Scribe : « Musée de l'Opéra » (Mme Camus).

15 h., métro Opéra : « L'Opéra » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Visite des hôtels de Soubise et de Rohan » (Mme Ferrand).

15 h., 50, rue Vieille-du-Temple : « Le Marais » (M. de La Roche).

15 h., métro Pont-Marie : « Les arts du métal à l'hôtel de Sens » (Paris et son histoire).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h. 30, 9, rue de Constantine, MM. Roger Brearley et Jean-Louis Signoret : « Les pratiques médicales ».

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Guy Weelings : « Perspectives ontologiques du Védanta » (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gitaï et les étapes de la vie spirituelle » (L'Homme et la Connaissance) (entrée libre).

PRESSE

● *C'est M. Hugues-Vincent Barbe*, qui depuis 1970 est président-directeur général de la Société de l'AGEFI qui édite *l'Agence économique et financière* et *le Nouveau Journal*, qui a fêté récemment son dixième anniversaire. M. Raymond Bourgine a occupé ces fonctions à partir de 1967, mais les a abandonnées en 1970 (*le Monde* du 5 octobre).

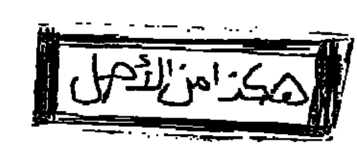
A L'HOTEL DROUOT

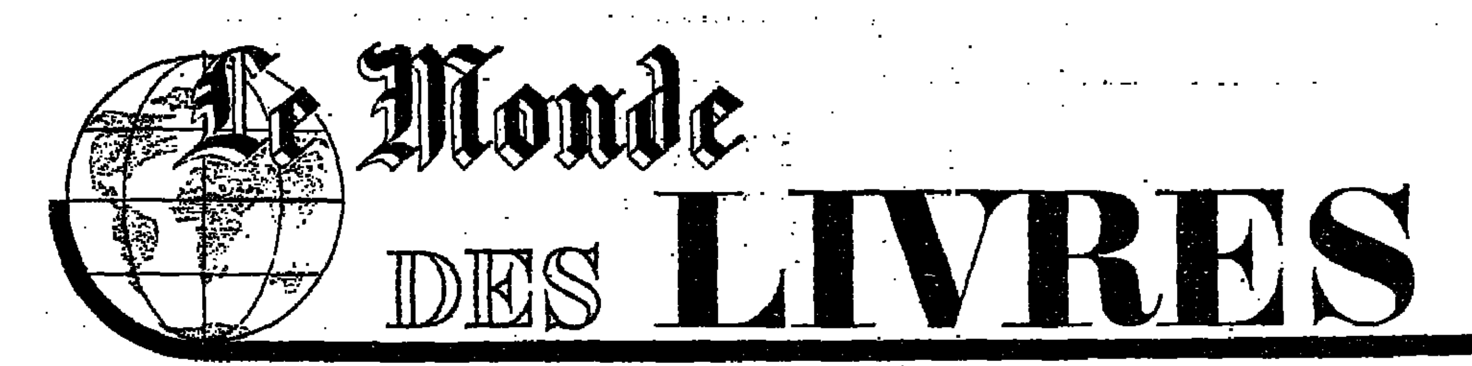
Vendredi

VENTE

S. 1. — Bibel., bns meubl. 18e et 19e.
S. 6. — Meubles rust., objets d'art.
S. 7. — Tableaux, argenterie.
S. 8. — Ordre de chevallerie.
S. 11. — Manuscrits de Colette.
S. 14. — Art nègre Océanie.

Seul à Paris
OLYMPIC ENTREPOT





Marguerite Duras et les territoires du silence

● *Une voix fraternelle qu'il faut savoir écouter pour « voir ».*



★ *Copyright Tim.*

TERRITOIRES du féminin avec Marguerite Duras. Et avec l'auteur de l'essai qui porte ce titre, Marcelle Marini. *« Limites du livre mettant en commun un territoire sans limites... »* Un territoire féminin dont nous n'avons pas les secrets, s'il nous fait rêver depuis les premiers âges de la vie.

Mais nos rêves, ces rêves-là, n'intéressent plus les femmes d'aujourd'hui ; du moins celles d'entre elles, de plus en plus nombreuses, qui, telle Marcelle Marini, *s'intéressent à la seule* condition féminine, à la seule condition humaine des femmes, aux seules conditions qui permettent d'être femme en toute lucidité, liberté, agressivité. Et cela jusqu'à une certaine extravagance dont témoignent parfois Marguerite Duras et ses amies.

Alain Touraine donne dans *Un désir d'histoire* un exemple de ce féminisme délirant : aux U.S.A., une de ses étudiantes refusait de prendre l'autobus parce que c'était un homme qui le conduisait.

Sans tomber dans cette déraison, Xavière Gauthier, au cours de la longue et belle conversation des *Parleuses* (Editions de Minuit, 1974), n'en va pas moins jusqu'à dire très sérieusement à Marguerite Duras des femmes : *« Il leur faut un mari ou un amant, n'importe, mais un homme, leur homme, enfin. Et çà, voilà encore une chose que vos livres balaient... »*

Face à Marguerite Duras, Marcelle Marini, Xavière Gauthier et toutes ces parleuses ne s'entretiennent qu'entre femmes, si elles ne parlent pas que des femmes. Au point que nous nous sentons un peu de trop, nous autres hommes. Je songe à ce que Marguerite Duras disait à deux autres dames, Suzanne Horer et Jeanne Socquet : *« Il faut que l'homme apprenne à se taire. Ce doit être là quelque chose de très douloureux pour lui... »* (*La Création étouffée*, cité *in les Parleuses*.)

Pas tellement, non. J'aime bien le silence. Et l'intelligence n'a pas de sexe. J'aime surtout écouter Marguerite Duras, de tous les auteurs contemporains celui, sans doute, que j'admire le plus. Mais l'écouter directement, dans le silence de ses œuvres, plus que dans ces commentaires, féminins ou autres, qui, si intelligents et subtils soient-ils, cassent ce silence, justement. Ainsi que Marguerite Duras le disait des hommes, lorsque, dans le même texte, elle ajoutait *« On n'a pas eu le temps de vivre un événement aussi considérable que mai 1968 que, déjà, l'homme parle, passe à l'épilogue théorique et casse le silence... »*

CLAUDE MAURIAC.

(*Lire la suite page 22.*)

Staline et la méthode en histoire

● *Un historien communiste français aux prises avec un « classique » américain de l'histoire du stalinisme.*

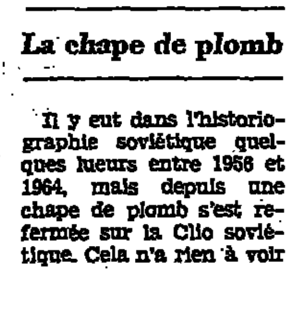
LA documentation utilisée par A.B. Ulam dans son ouvrage, *Staline, l'homme et son temps*, est considérable, *encore qu'elle ne soit pas vraiment originale.* Comment pourrait-elle l'être au demeurant, puisque l'Union soviétique n'ouvre pas ses archives ? Et dans quel état sont-elles ? L'historien occidental ne peut utiliser que des sources situées hors de l'Union soviétique et les récits des témoins. Tout cela est bien insignifiant et gêne considérablement le travail de l'historien. Quant à l'historiographie soviétique sur toute la période contemporaine, elle est particulièrement médiocre étant donné que les critères utilisés sont uniquement politiques. Trotski, Staline, Khrouchtchev, voilà trois personnages essentiels dans l'histoire soviétique, et dont on ne peut guère parler en U.R.S.S., et il en est de même de Zinoviev, de Boukharine et de quelques autres. Il en est des hommes comme des choses, et l'histoire soviétique vue à travers les manuels et les études historiques publiés en U.R.S.S. apparaît comme irréelle plus encore qu'erronée. *« La capacité du peuple soviétique à se pencher sur son passé récent »*, pour reprendre l'expression utilisée par Ulam, en conclusion de son livre, est en effet liée à la fin réelle de l'ère stalinienne en même temps qu'elle peut y contribuer.

La chape de plomb

Il y eut dans l'historiographie soviétique quelques lueurs entre 1956 et 1964, mais depuis une chape de plomb s'est refermée sur la Clio soviétique. Cela n'a rien à voir avec le marxisme, sinon l'utilisation que l'on fait du nom de Marx d'une bien étrange façon. L'histoire n'est ni marxiste ni non marxiste.

JEAN ELLEINSTEIN.

(*Lire la suite page 23.*)





★ Dessin de D. Levine. (*Copyright « Opera Mundi » and « New York book review ».*)

« Mais moi je vous aimais » *de GILBERT CESBRON*

L'art et le cœur

J'IGNORE si la langue est « fasciste », selon le mot de Barthes, mais les proverbes, surtout dans les pays comme la France où l'on croit y voir le fin mot de la pensée, figurent ses sections d'assaut et ses pelotons d'exécution. Sitôt, par exemple, qu'il est question des bons sentiments en littérature, le Français sort en rafale son raccourci-mitraillette sur leur incompatibilité définitive. Or on n'a rien dit quand on a proféré cela. On a seulement laissé entendre *a contrario* que les mauvais sentiments flatteraient davantage la plume, ce qui est aussi faux que de s'imaginer, comme beaucoup de débutants, que, *« toute écriture étant cochonnerie »* (Artaud), toute cochonnerie va devenir écriture...

Mieux vaut se demander pourquoi l'écrivain plus soucieux de cœur que d'art semble effectivement condamné aux grossissements de mélodrame. Et Gilbert Cesbron offre une des meilleures occasions d'élucider cette espèce d'injustice congénitale du roman, lui dont c'est précisément la hantise de corriger, dans la vie, les iniquités naturelles.

SON dernier livre, *Mais moi je vous aimais*, ne se contente pas de frôler le mélo ; qu'on en juge. Abandonné par sa femme, un P.-D.G. se jette en voiture contre un arbre avec son fils Yann, « débile léger » de treize ans, non sans avoir laissé sur eux des instructions faisant don le leurs corps à la science.

Le père ayant péri seul dans cet accident-suicide, son cœur est greffé à un autre industriel, qui se fait un devoir, et très vite un bonheur, d'adopter le petit survivant. Une séance de cirque et un dîner au restaurant immortalisent pour l'enfant ce miracle de la chirurgie et de l'amour. Mais la mort de son père adoptif change ce souvenir en nostalgie atroce. Confié à un oncle égoïste qui se donne bonne conscience en le plaçant dans une institution de luxe, il répond à cette charité du porte-monnaie en mettant le feu.

L'administration achève les désastres de l'argent. A peine Yann s'est-il fait une place dans un hospice de vieux, et

par Bertrand Poirot-Delpech

dans le cœur d'une ancienne pupille de l'Assistance, qu'on le chasse au nom du règlement. Des loubards de banlieue l'adoptent, le temps de lui apprendre le nihilisme anti-tout, le vol à la tire et les violences du samedi soir, mais ils l'abandonnent, eux aussi. Finalement recueilli par un vieux curé intégriste, malgré les pressions conjointes de l'évêque et du préfet, il se mêlera à des immigrés noirs en grève de la faim contre leur expulsion d'un bidonville proche, et il mourra d'une balle perdue de C.R.S.

Dernier rebondissement lourd de symboles : le malade cardiaque à qui on greffera son cœur le rejettera, comme la société n'a cessé de le faire, sans cruauté voulue, simplement parce qu'il dérangeait notre image de la santé et de la réussite sur papier glacé.

YANN n'est pourtant pas un de ces handicapés profonds dont le spectacle terrifie. La nature a seulement cédé au caprice d'interrompre vers sept ans l'évolution de son cerveau, alors que son corps approche de la puberté. Il s'ensuit surtout des rapports étranges avec la durée, les souvenirs et le vocabulaire, plein d'à-peu-près surpris.

Mais ce décalage, que les mesureurs d'âmes chiffrent sans crainte du ridicule à 66 de « quotient intellectuel », suffit à mettre en évidence l'arriération mentale, affective en tout cas, des gens réputés « normaux ». D'un point de vue de technique romanesque, Yann joue le même rôle de révélateur que l'innocent dans *l'Arlésienne*, de Daudet, Benjy dans *le Bruit et la Fureur*, de Faulkner, ou le *Sagouin* de Mauriac. Qui est le plus infirme, le plus à plaindre peut-être : un enfant que son instinct, pur des compromis de la raison, porte à tout régler sur l'amour ? Ou la société qui le condamne à ne vivre cet idéal que par bouffées, en souvenir, et l'accule, par frustration, à la violence aveugle ?

POSER la question, c'est y répondre. Cesbron donne évidemment tort aux institutions et aux individus qui brisent cet élan, de façon à la fois criminelle et, selon lui, *suicidaire*.

Par des incidentes d'auteur, il englobe pêle-mêle, dans sa réprobation, des phénomènes aussi disparates que la presse à sensation, dont le voyeurisme peut causer des drames, les journaux d'opposition, pour lesquels tout est la faute du *gouvernement, le pessimisme sartrien, la ladrerie bourgeoise*, la France qui s'empiffre, la contestation systématique style 68, la lâcheté des hauts fonctionnaires ou l'exploitation raciste des immigrés...

(*Lire la suite page 22.*)

LES VIOLENTS L'EMPORTENT

● *Le dernier roman de Sébastien Japrisot est bien plus qu'un roman policier.*

EST-CE un roman policier ? Si l'on veut, puisqu'il y a trois morts, un assassin et une énigme, puisque le lecteur reste collé aux pages, incapable de lever le nez avant de savoir « qui ?, comment ?, pourquoi ? ». Puisqu'il en vient à oublier qu'il lit, qu'il lui semble, à la fois, assister à un crime, déposer à la barre des témoins et siéger parmi les jurés. Personne ne lui demandera si l'histoire « est bien écrite ». Un fait divers n'a de compte à rendre qu'à la vérité, moins on l'habille et mieux ça vaut. Simenon l'avait compris, qui s'imposa sans prononcer plus de phrases que l'inspecteur Maigret. Comme lui, Japrisot se contente d'un minimum de mots, mais il les arrache à ces personnages, il remonte aux sources de la parole pour nous livrer ce langage intérieur dont la richesse défie le vocabulaire. Ayant choisi des héros peu portés sur l'introspection, peu doués pour le discours, il devine ce qu'ils se disent à eux-mêmes, entre leurs dents. Pas question, donc, de les enregistrer au magnétophone. Il faut se mettre à leur place, dans leur peau et leur crâne, être eux. Et c'est ce tour de force qui distingue *l'Eté meurtrier* des romans policiers, si ambitieux soient-ils.

Sous le pseudonyme de Japrisot, best-seller de la littérature alimentaire (c'est lui qui qualifie ainsi *Piège pour Cendrillon* et *la Dame dans l'auto avec des lunettes et un petit chien)*, dialoguiste de films à succès (*Adieu l'ami, le Passager de la pluie*), se cache Jean-Pierre Rossi, fils d'émigrés italiens, venus tenter fortune à Marseille. Orphelin de père, il doit à la générosité de notables de faire ses études dans un collège de jésuites. Gosse de pauvres propulsé parmi les gosses de riches, il se durcit précocement ; mais, sous l'armure subsistent intacts l'innocence, la tendresse, le goût du bonheur. *« Quand je serai grand, je serai milliardaire »*, dit-il, parce que cette ambition lui paraît raisonnable. Aujourd'hui, il vise beaucoup plus haut, il souhaite retrouver son enfance.

C'est pourquoi il l'a créée, Elle, *cette fille de dix-neuf* ans, petite tigresse en robe rose qui sème la fureur en Haute-Provence. Elle joue des cils et des seins comme une adulte (n'a-t-elle pas remporté le titre de Miss Camping-Caravaning ?), mais, ne vous y trompez pas, l'apprentie vamp ne peut s'endormir sans son ours en peluche. Pour conquérir et pour détruire aussi, elle s'inspire tantôt de Marilyn Monroë, son idole, tantôt *d'« Anne-Aymone, avec son beau sourire d'enfant de la paroisse visitant une ferme modèle »*. Et ça marche. Les hommes se ruent à sa suite. La directrice d'école, *elle-même*, perd la tête, séduite par cette élève qui a le diable au corps. D'où lui vient-il ? Quel grief secret la pousse ? Née du mauvais côté du manche, d'une mère réfugiée allemande que le village a surnommée Eva Braun et d'un père inconnu, elle va faire payer au monde sa condition d'humiliée et d'offensée. Elle se bat le dos au mur, rendant coup pour coup, dans l'espoir fou d'éclipser, d'effacer, le scandale originel. Et de regagner, par-delà ce qui fut, la paix, ou du moins l'inconscience, des premiers temps.

Victime de cette victime, voici le mécanicien Florimondo Montecciari, autrement dit Pin-Pon, par allusion à ses activités *de pompier-volontaire.* Proie facile pour notre dévorante que ce garçon sérieux, soutien de famille, qui file doux devant sa mamma et montre le bon exemple à ses deux jeunes frères, Mickey le coureur cycliste et Bouboü le lycéen. Un clin d'œil, un *dîner* aux chandelles et l'affaire est dans le sac, la ravageuse installée chez les Italiens. Accrochez vos ceintures, nous plongeons aux enfers.

A tour de rôle, quatre voix s'élèvent : celle de Pin-Pon, de sa vieille tante, de sa maîtresse-bourreau et d'Eva Braun. Chacune dans sa nuit, elles appellent au secours, implorent justice, pitié, ou ne fût-ce qu'une trêve. Elles se cherchent à tâtons, condamnées à ne jamais se rencontrer. Convaincues de leur *impuissance à toucher* le cœur d'autrui, elles s'en remettent aux gestes, aux actes, du soin de communiquer. Mais les malentendus subsistent. *« La malheureuse, elle croit qu'on l'aime parce qu'on veut lui faire l'amour ! »*, soupire la mère de l'enfant terrible, et Pin-Pon s'interroge : *« Qui peut dire exactement comment les choses se passent ? On ne voit que soi. »*

Le lecteur, lui, les voit tous, en direct, en gros plan, comme ces inconnus qui surgissent par*fois à la télévision et dont le* regard semble croiser le vôtre. Et, derrière eux, on aperçoit Japrisot-le-magicien, qui a contraint le silence à rendre gorge et la vérité à s'étendre nue sur la page.

GABRIELLE ROLIN.

★ *L'ETE MEURTRIER*, de Sébastien Japrisot, Denoël, 344 pages, 45 F.

NOUVEAUTÉS

● *LOUISE BROOKS, PORTRAIT D'UNE ANTI-STAR. — Des écrivains rendent hommage au « plus beau visage de l'histoire du cinéma », cependant que la merveilleuse interprète de « Lulu » se confie. (Ed. Phébus.)*

● *ÇA ET MOI. — La correspondance qu'échangèrent pendant une quinzaine d'année Freud et Groddeck. (Gallimard.)*

● *CATHERINE LA GRANDE, d'Henri Troyat. — Après les excellents portraits de Dostoïevski, de Tolstoï, de Pouchkine et de Gogol, celui de l'impératrice russe. (Flammarion.)*

● *MASCAREIGNE OU LE SCHEMA, de Jean Dutourd. — Un roman de politique-fiction sur l'après-mars 1978. (Julliard.)*

la vie littéraire

Les sélections du Renaudot et de l'Interallié

Le prix Renaudot sera décerné le lundi 21 novembre en même temps que le Goncourt. Le jury a retenu *neuf* ouvrages : *les Combattants du petit bonheur*, d'Alphonse Boudard (La Table ronde) ; *John l'enfer*, de Didier Decoin (Le Seuil) ; *les Gisants*, de Jeanne Champion (Calmann-Lévy) ; *Une fille trouvée*, d'André Wurmser (Gallimard) ; *le Jardin des absents*, de Nicole Avril (Albin-Michel) ; *le Magnifique*, d'André Parinaud (Laffont) ; *Un garçon en l'air*, de Didier Martin (Gallimard) : *les Souterrains du Soleil*, de Boris Schreiber (Grasset) ; *Hiéroglyphes de mes fins dernières*, de Muriel Cerf (Mercure de France).

De son côté, le jury Interallié a fait connaître la liste des ouvrages susceptibles *d'obtenir le prix qui sera décerné* le lundi 5 décembre au restaurant Laurent. Ce sont par ordre alphabétique d'auteurs : Alexandre Astruc, *le Serpent jaune ;* Frantz-André Burguet, Vanessa ; Didier Decoin, *John l'enfer* ; Geneviève Dormann, *Mickey l'ange ;* Jacques Duquesne, *la Grande Triche ;* Jean-Edern Hallier, *Le premier qui dort réveille l'autre ;* Guy Lagorce, *la Vitesse du vent ;* Jean Noli, *la Grâce de Dieu ;* Gilles Rosset, *le Prince consort*, et Jean-Marie Rouart, *les Feux du pouvoir.*

Les journées Buzzati

Du 20 au 23 octobre, l'Association internationale des amis de Dino Buzzati, à l'occasion du cinquième anniversaire de la mort de l'écrivain italien, a organisé, sous le parrainage de l'ambassade d'Italie, avec le concours de l'UNESCO, de l'Institut culturel italien et de la société Olivetti, un colloque pour « *promouvoir toutes les recherches littéraires, artistiques, audio-visuelles ou dramatiques que l'œuvre de l'écrivain a pu susciter* » (*Cahiers Dino Buzzati*, n.I., Paris, R. Laffont, 1977, p. 11).Le programme des manifestations témoignait de l'ampleur de ce propos : quatorze conférenciers appelés à commenter le réalisme fantastique d'une écriture romanesque et théâtrale ; la projection du film, *le Désert des Tartares* et d'un certain nombre de montages visant à faire connaître les préoccupations de Buzzati qui, journaliste de métier, fut aussi le peintre des toiles oniriques rassemblées jusqu'au 4 novembre *à la galerie Olivetti.*

Chez Buzzati, le milieu provincial et bourgeois, l'aspect dialectal du langage sont effacés par la découverte de l'absurde quotidien. Néanmoins l'angoisse, suscitée par les réflexions sur l'existence, s'estompe dans l'humour et la perception du paradoxe. Ces traits, qui avaient déterminé l'accueil chaleureux des critiques français du vivant de l'écrivain, ont été soulignés, au cours de ces journées, pour mettre en relief le « *côté fraternel et actuel d'un art pour survivre* », capable de renverser les contraintes de la vie. Dans un climat de consentement unanime, seul Alberto Cavallari, avec un exposé *remarquable par la vivacité des détails et* l'attention au contexte politique italien, introduisit le doute : est-il légitime de transformer un *itinéraire personnel en symbole d'une « créativité désormais sans frontières »* ?

Toit et moi

Le délicat poète Paul Géraldy, chantre de l'amour léger et du bonheur conjugal ne sera pas surpris qu'un constructeur de maisons individuelles, Ivan Bruno-Petit ait choisi de donner le titre, légèrement modifié, de son plus célèbre recueil : *Toi et moi* au *plaidoyer passionné qu'il vient de publier* aux Presses de la Cité en faveur de la maison horizontale, en réaction au vertige vertical de la politique urbaine *précédente.*

Toit et moi, c'est bien sûr une démonstration technique, argumentée, mais c'est aussi l'histoire d'un bonheur.

Pour vivre heureux, disait déjà le moraliste, *vivons cachés.*

Et la chaumière moderne, la petite maison perdue au fond des bois, la barrière et son gazon, la cheminée et ses « jasons », le volet troué en forme de cœur, n'est-ce pas l'appel du cœur de toute une génération exténuée de vitesse et de précipitation ?

La vie après la mort

S'il est une curiosité à laquelle nul n'échappe, c'est bien celle qui concerne « l'après-vie », la vie après la mort. Médecin et *philosophe*, Raymond Moody a recueilli, dans *la Vie après la vie* (Robert Laffont, trad. de l'américain par P. Misraki), les témoignages *d'Américains qui, après avoir été considérés* comme « cliniquement morts » ont pu être ramenés à la vie. De son enquête, qui recoupe souvent celle qu'est en train de réaliser la doctoresse Elizabeth Kübler-Ross, il ressort que la malade qui meurt continue à avoir conscience de son environnement, tout en ayant l'impression de flotter hors de son *corps. Il semblerait, en outre, que la transition* vers un « autre plan d'existence » s'accompagne de retrouvailles avec des êtres « chers » — en même temps que tout le destin de l'agonisant serait présent à sa conscience. La rencontre avec un « être de lumière » est également évoquée par certains

Ne prétendant *aucunement prouver qu'il* existe une vie après la mort, le docteur Raymond Moody estime néanmoins troublantes les concordances entre les récits *qu'il a recensés* et ceux qui figurent dans *le Livre des morts tibétain*, dans la Bible ou dans les écrits de Platon et de Swedenborg.

La parole d'un fou : Topor

Le troisième numéro de « *Le fou parle* », 19, rue Cassette, 75006 Paris, revue d'art et d'humeur, donne la parole à Roland Topor qui nous dit ses « cent bonnes raisons pour *se suicider tout de suite* ». Cela va de « *J'aurai le dernier mot* » à « *Parce que Paris n'est plus ce qu'il était* ». Ou bien : « *Je repartirai enfin à zéro* » ; « *J'ai toujours eu envie de posséder une langue morte* » ; « *Pour ne plus avoir honte de me regarder dans un miroir* » ; « *Pour me dépayser* », etc. Mais la plus terrible des raisons, c'est peut-être la quarantième : « *Pour tuer un juif, comme tout le monde.* » La centième l'est aussi : « *Parce que je possède mille bonnes raisons de m'en vouloir.* »

La librairie Dunod fait peau neuve

La librairie Dunod, incendiée en mars dernier, ouvre de nouvelles installations au 30, rue Saint-Sulpice, sous le sigle de « librairie spécialisée du quartier Latin ». Ouverte tous les jours, sauf le dimanche, des spécialistes y renseignent sur place, par téléphone (325-40-11 et 325-40-12), et par correspondance. On trouvera à la librairie Du*nod tous les livres spécialisés de langue* française de tous les éditeurs : cent mille livres en stock et un important rayon d'ouvrages anglo-saxons. Le magasin (180 mètres carrés de surface de vente) dispose de 45 mètres de meubles adaptés à la présentation des livres à plat, munis de tables de consultation en verre fixées sur les rayonnages *pour que le lecteur feuillette facilement* les ouvrages de son choix. La signalisation des grands secteurs sur étiquettes géantes orange permet de trouver rapidement les livres. Dès l'entrée sont exposées toutes les nouveautés.

Un film, *l'Espace et l'Avenir de l'homme*, est projeté en vidéo et en couleurs sur cinq écrans répartis dans le magasin, la librairie *marquant ainsi sa volonté de répartir* des animations correspondant à l'actualité et aux besoins de ses clients, alors qu'une exposition de roches et minéraux prêtés par le B.R.G.M. marque la même volonté.

vient de paraître

Lettres étrangères

LI QINGZHAO : *Œuvres poétiques complètes.* — La plus célèbre poétesse chinoise née vers 1084, morte après 1141, traduite par Liang Paitchin. (Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 178 p., 55 F.)

JORGE GUILLEN : *Cantique.* — Un choix de poèmes d'un contemporain de Vicente Aleixandre, récent prix Nobel de littérature, traduit de l'espagnol et préfacé par Claude Esteban. (Gallimard, « Du monde entier », 191 p., 45 F.)

Mémoires

FRANÇOIS SENTEIN : *Minutes d'un libertin* (1938-1941). — Le roman en forme de journal d'un jeune provincial monté à la conquête de Paris, au temps de la drôle de guerre. (La Table ronde, 260 p., 44 F.)

LEONCE CHALEIL : *la Mémoire du village.* — Les souvenirs d'un *vieux paysan du Gard, racontés* à son petit-fils. (Stock, « La vie des des hommes », 362 p., 39 F.)

Entretiens

BERNARD CLAVEL : *Ecrit sur la neige.* — Les confidences de l'auteur de *la Grande Patience* recueillies par Maurice Chavardès. (Stock, « Les grands auteurs », 300 p., 38 F.)

Essais

JOHN DREYFUS et FRANÇOIS RICHAUDEAU : *la Chose imprimée.* — Histoire, techniques et esthétique de l'imprimé par une équipe de spécialistes. (Ed. Retz, 658 p., 148 F.)

DU MARSAIS : *Traite des Tropes.* — Ce livre de 1730 sur la rhétorique du discours a été écrit par le grammairien de la grande *Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. On trouve à la fin du volume un texte de Jean Paulhan : *Traité des figures* ou *la Rhétorique décryptée.* (Ed. Le nouveau commerce, 322 p., 46 F.)

GEORGES ELGOZY : *le Bourgeois socialiste* ou pour un post-libéralisme. — Le contempteur de nos mœurs bureaucratiques dénonce le caractère dominateur de la technocratie et préconise une société où liberté se conjuguerait avec socialisme. (Calmann-Lévy, 312 p., 56 F.)

Dossier

Le dossier Paul Goma présenté par Virgil Tanase Cet écrivain roumain, dont trois romans ont été publiés en France, est lui aussi confronté au « socialisme du silence ». Textes traduits du roumain par Serban Cristovici, Marie-France Ionesco, Yvonne Krall et Alain Paruit. (Editions Albatros, 190 p., 39 F.)

Politique

PIERRE PELLISSIER : *Un certain Raymond Barre.* — Le rédacteur en chef et directeur du bureau parisien de Radio Monte-Carlo essaie de répondre à une perplexité : « Qui est Raymond Barre ? » (Hachette, 221 p., 38 F.)

Histoire

ROBERT ARDREY : *Et la chasse créa l'homme.* — « Le stade du chasseur », point de départ du développement de l'humanité, par l'auteur américain de *l'Impératif territorial* et de *la Loi naturelle.* (Stock, 305 p., 50 F.)

PERRY ANDERSON : *les Passages de l'antiquité au féodalisme.* — Présentation marxiste et britannique d'une transition moins fréquemment analysée que la transition ultérieure du féodalisme au capitalisme. (Maspéro, 325 p., 60 F.)

Religion

La confession de la foi. — Textes présentés par Claude Bruaire. Premier thème d'un ensemble qui regroupera les réflexions collectives d'un groupe de croyants sur les principaux problèmes de la religion. (Fayard, « Communio », 345 p., 49 F.)

en poche

Valery Larbaud, miniaturiste

DE même que Charles-Louis Philippe se réduit très injustement, dans l'esprit du public, à *Bubu de Montparnasse*, Valery Larbaud n'est, pour beaucoup, que le *créateur* d'un « riche amateur », A. O. Barnabooth. Pourtant, dans l'estime de bien des larbaldiens, la perfection adamantine du *recueil des Enfantines supplante l'originalité de Barnabooth :* « La sûreté d'un art exquis », dit Marcel Arland.

Publiées pour la première fois en 1918, ces huit nouvelles ont longuement mûri dans l'esprit de leur auteur puisqu'il travailla à certaines d'entre elles à partir de sa dix-septième année. Les unes, comme « Rachel Frutiger » ou « Rose Lourdin », plongent leurs racines dans le milieu des exilés de Genève, où la mère de Valery et sa tante, toutes jeunes, se trouvèrent projetées après le coup d'Etat du 2 décembre 1851. La plupart des autres se rapportent à l'enfance de Larbaud lui-même, une frêle enfance sous le règne de deux femmes, et séparée des autres par la fortune. Quelque chose de pathétique tremble en sourdine dans les six pages de « L'heure avec la figure », et l'humour de « La grande époque » ou de « Devoirs de vacances » *masque mal l'empreinte* d'une solitude vécue comme une étrangeté.

Une farandole de petites filles traverse l'œuvre : comme *toujours, Larbaud les peint avec des délicatesses* de miniaturiste qui décèle, sous leur grâce tendre ou acidulée, toutes les adorables et affolantes perversités qu'elle promettent.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ ENFANTINES, de Valery Larbaud. Collection : « L'imaginaire », Gallimard, 250 p.

∴

● *Parmi les rééditions : Portraits-souvenir*, de Jean Cocteau, avec une préface et des notes de Pierre Georgel (Le livre de poche. Collection « Pluriel ») ; *les Mutinés de l'Elseneur*, de Jack London (Le livre de poche) ; *les Russes ; la Vie de tous les jours en Union soviétique*, par Hedrick Smith (Le livre de poche).

● *Parmi les inédits : Breton - Trotsky*, d'Arturo Schwarz. L'auteur, historien d'art, ancien membre de la IVe Internationale, retrace et analyse les relations du poète et du révolutionnaire (« 10-18 ») ; *Aux origines du nationalisme breton* Un dossier critique sur le renouveau des études bretonnes au dix-neuvième siècle, présenté par Bernard Tanguy, et incluant une réédition de *l'Essai sur l'histoire de la langue bretonne*, de Hersart de la Villemarqué (« 10-18 », 2 volumes).

en bref

● Avec PIAF, MA SŒUR, par Denise Gassion, qui est une violente critique du « Piaf » de Simone Berthaut paru chez Laffont, les éditions Guy Authier inaugurent une nouvelle formule *d'édition* qui consiste à publier le même ouvrage, le même jour, dans deux formats, et à deux prix *différents : une édition courante* à 38 F (comportant une cinquantaine de photos) et un deuxième *format d'édition populaire* dit « petit papier » à 12 F (sans les photos). Les deux livres sont distribués dans des circuits différents. Cette formule a déjà fait ses preuves aux Etats-Unis.

● « LA NOUVELLE CRITIQUE » donne la parole aux poètes. Après Dominique Grandmont, invité à s'exprimer le mardi 25 octobre au Théâtre Gérard-Philipe, à Saint-Denis, ce sont Jacques Dupin et Alain Veinstein qui auront « carte blanche » les mardis 29 novembre et 20 décembre (à partir de 21 h.).

● LA REVUE « SPARTACUS » publie, dans son dernier numéro, un texte posthume de Jacques Prévert : « Paroles et musiques : le réfractaire » (5, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris-4e).

● LA REVUE « ARFUYEN » lance une collection de poésie, « les *Insoumis* », constituée de dépliants. Chacun de ceux-ci est vendu 5 F. Deux premiers titres : « les Chiens battus », de Gérard Pfister, et « Neurosuite » de Margherita Guidacci (84340 Malaucène).

● LE GRAND PRIX DE L'HUMOUR NOIR XAVIER FORNERET a été attribué au Belge André Blavier pour « Occupe-toi d'Homélies ». Le dessinateur Jacques Tardi a *été primé pour sa série* « les Aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec ». Enfin, le Prix du spectacle a été décerné à Maurice Toesca pour sa pièce « les Bobines ».

● LE XVIIe PRIX FRANCE-CANADA, d'une valeur de 1 000 F, a été attribué au Québécois Louis Caron, trente-cinq ans, pour son premier roman « l'Emmitouflé » (Robert Laffont). L'histoire de l'un des insoumis québécois qui ont refusé d'endosser l'uniforme anglais au cours de la première guerre mondiale.

● LE PRIX FRANCE-LUXEMBOURG a été attribué à M. Joseph-Emile Muller, pour l'ensemble de son œuvre, contre deux voix à M. Joseph Leydenbach pour « Jeux d'échecs » (Renaissance du livre à Bruxelles).

● LE PRIX LAMARTINE, décerné par l'académie de Mâcon à tout ouvrage consacré au poète romantique, a été décerné mardi à l'écrivain bourguignon Henri Vincenot pour son ouvrage intitulé « la Vie quotidienne des paysans bourguignons au temps de Lamartine ».



récit

Les voyages forment la jeunesse

● *Le « Tour de France » de deux enfants d'aujourd'hui : Camille et Paul, d'Anne Pons, jugé par le romancier de « Père et fils ». Gérard Guéguan.*

ON devrait juger une époque sur sa manière de voyager. Ainsi, jusqu'au dix-neuvième siècle, le voyage était surtout découverte de l'inconnu, de l'inhabituel, avec risques et périls à la clé. Pour partir, il fallait donc s'aguerrir, se préparer a l'inimaginable. La vapeur puis l'électricité bouleversèrent toutes les habitudes, et le monde ne fut plus qu'un globe que l'on roule dans sa main — regardez Jules Verne et son Phileas Fogg. — et la France, une tache rose sur un planisphère Vidal de Lablache — regardez Bruno et son *Tour de France par deux enfants*. Il n'empêche que « prendre la route », pour parler moderne, n'était réservé qu'à une minorité de privilégiés et d'aventuriers, ce qui explique le succès considérable de ce premier « guide » de la France.

Par la suite, le train, l'automobile, l'avion, réduisirent encore les distances, et parallèlement les conquêtes sociales, le mieux-être, amenèrent de plus en plus de monde sur les routes, si bien que l'on connaît souvent mieux aujourd'hui les faubourgs de Djakarta que les mailles du marais poitevin, l'Asie que la France. Voilà qui explique sans doute pourquoi, un siècle après Bruno, Anne Pons a choisi de faire voyager ici et maintenant deux enfants de chez nous.

Les voyages forment la jeunesse, c'est une rengaine que nul ne songe à nier, et surtout pas les compagnons, ces artisans de la perfection, qui, très tôt, appliquèrent ce principe aux leurs puisque n'étaient admis dans leurs rangs que ceux qui avaient accompli leur tour de France. Comme eux, Camille et Paul, lauréats d'un concours télévisé, quittent un beau matin Yvetot, passent de l'autre côté de l'eau, comme on dit en pays de Caux, et s'enfoncent dans la France des années 70 qui redevient, sous la plume d'Anne Pons, une sorte de jeu de l'oie géant, construit de telle façon qu'on oublie, au fil des pages, la réalité pour se perdre dans ses souvenirs.

Camille et Paul vont leur petit bonhomme de chemin, trouvant, à l'exception d'un méchant vagabond (ah ! comtesse de Ségur), amitiés et secours en toutes circonstances. Ils ne rencontrent ni monstres à dompter, ni tentateurs, ni magiciens, mais ce qui, dans la mythologie contemporaine, en a pris la place : le *savoir*.

On apprend mille choses en compagnie d'Anne Pons. Mille choses sur l'ancien et le nouveau, car son livre repose sur deux principes : la nostalgie du passé, à la manière de collectionneurs de cartes postales, et la foi dans le progrès, d'où son côté leçon de choses et d'instruction civique. Par exemple, saviez-vous que Du Guesclin a quatre tombeaux, que l'inventeur de la conserve s'appelait Nicolas Appert, qu'il n'y a plus que cinq mille fous de Bassan dans notre pays, *que les artichauts sont des* chardons, qu'une morue pond dix millions d'œufs, que le vin de Bordeaux n'a été introduit à Paris que sous le règne de Louis XV ? De ci, de là, le livre prête à la critique, pour la préparation du cassoulet ou la qualité des vins de Cahors. Mais ne chicanons pas pour si peu. Reste l'essentiel, c'est-à-dire l'envie soudaine, à le lire, de prendr la poudre d'escampette, de revenir en arrière, de retourner en vacances.

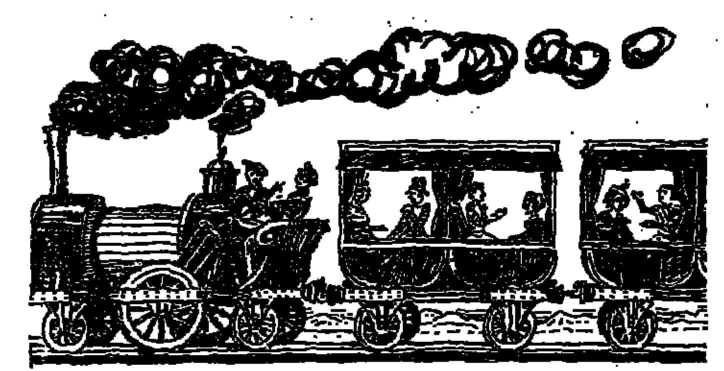


Illustration tirée de l'ouvrage d'Anne Pons.

Au demeurant, la construction même de ce *Tour de France* — de courts chapitres encadrés de notices descriptives et de biographies qui mettent en scène les personnages les plus divers — fait songer à un cours (réussi) d'histoire et géo, un cours où *enfin l'histoire se mêlerait à la* géographie. Trop souvent, en *effet*, les sites et les héros finissent par se confondre dans une légende, une litanie que répètent les petits écoliers, comme une table de multiplication. Avec Anne Pons, tout est changé : chemin faisant, les mots prennent leur contour réel ; ils évoquent la musique d'un fleuve, la noirceur d'une ardoise, la luminosité d'une falaise.

D'où il s'ensuit que ce livre joyeux, pétulant de vie, n'est pas qu'un *simple* divertissement : il est aussi un instrument privilégié pour s'éduquer et éduquer, un livre qu'on lirait à des enfants, si la télévision ne nous les prenait pas. Curieusement, cette télé, grande voleuse d'énergies, est présente d'un bout à l'autre du voyage de Camille et Paul. C'est grâce à *elle* qu'ils y reviendront. Anne Pons aurait voulu apprivoiser l'animal qu'elle ne s'y serait pas mieux prise...

GÉRARD GUÉGAN.

★ LE TOUR DE FRANCE PAR CAMILLE ET PAUL, d'Anne Pons, Tchou, 329 pages, 49 F.

romans

Le théâtre d'ombres de Béatrice Privat

MALGRÉ ses airs de grand méchant loup, « l'assassin d'avril » ne tue peut-être que le temps. Mais sait-on jamais ? « *L'hiver*, dit-il, *je séduis des filles comme toi. En novembre je les rencontre et je les assassine en avril.* » Le loup, c'est Andersson, Scandinave, cinéaste avec de l'ailleurs dans le regard. Le Petit Chaperon rouge, c'est Patience, jeune danseuse *qui vient d'abandonner* les cours, les bas de laine, les épingles à chignon, la sueur et les parfums des vestiaires.

Patience ? Une jeune fille, mais Andersson préfère dire une fille parce que c'est « plus abrupt et plus doux », comme un « nom d'aventure ». Patience, gracile comme une araignée des marais, avec derrière elle dix-huit années de désarrois, de solitude, de personne-qui-m'aime. Elle a la douceur et l'innocence inquiète des « filles tardives » qui, de fugues en coups de folie, ne sortent qu'avec peine des ternes limbes de leur enfance.

Il ne se passe presque rien dans cette histoire trop légère, trop délicate pour être racontée. Il y a Patience, il y a aussi Madelynn avec ses taches de rousseur et ses parents qui, à la campagne, élèvent des chats persans. Il y a Andersson qui partage avec Patience le goût, paraît-il pervers, des fleurs coupées. Cela commence bien sûr en automne, cela finira en avril, ou peut-être pas, car Patience grandit si lentement.

Ce roman, le troisième de Béatrice Privat, a des grâces d'adolescence, avec quelque chose d'un peu grêle, des personnages en ombres chinoises, sans épaisseur et sans lourdeur, perdus dans les brumes d'un imaginaire port nordique, avec un arrière-pays de landes et d'étangs pourrissants.

Mais c'est un roman « tendrement hagard », plein de petites touches acérées, de fragrances subtiles, de mélancolies sournoises et d'instants volés. De peurs irraisonnées en imprudentes extases se trace un parcours sans fausse note, dissonant élégamment et *avec mesure. En somme, une jolie histoire d'enfant « trop gâtée »*, qui laissera sur leur faim ceux qui, dans la littérature même, recherchent plus de chair et plus de vie.

MONIQUE PETILLON.

★ *L'ASSASSIN D'AVRIL, de Béatrice Privat, Julliard, 152 pages, 32 F.*

Nos frères farouches

● *Quand un écrivain retourne à la terre...*

RENAISSANCE ? Jean-Claude Sordelli manie l'antiphrase, du moins quant au titre de son quatrième livre, qui devrait plutôt s'appeler maintenance.

Il s'agit de la vie d'une poignée de paysans, accrochés au lieu-dit « les Balayées ». Il y a là Paillot l'idiot, parasite et souffre-douleur, Gustave et ses trois frères, Blanchet, d'autres... Une chronique ? Pas vraiment. Sordelli tient plus de Francis Ponge ou de Fabre que de Jules Renard. Il observe ces hommes-chosés, ces insectes, leur lenteur, leur épaisseur, leurs rythmes soumis à celui des heures et des œuvres. Il nous dit leur persistance à vivre dans leur réseau d'habitudes, dans ce filet de connivences et de suspicions qui, soudain, va se tendre : en effet, un « corbeau » menace, par lettre anonyme, de griller les granges si on ne lui verse pas une rançon. *Mais cet événement* ne trouble guère plus l'ordre des choses qu'une grêle ou une guerre. C'est un de ces impondérables auxquels il faut bien se résigner. Ils paieront. Leur vie continuera, dans ce bras mort du temps.

Et c'est cette vie qui nous fascine, la saveur de ces existences à peine effleurées par le présent : le passage d'un jet, le jeu des 1 000 francs... Rien n'a vraiment changé. Les gens des Balayées sont soudés à leur terreau comme le gui à son pommier. Sordelli *s'attarde sur un* être, un détail, et nous voici en plein Brueghel.

A chaque écrivain son fief. Tel fera dans la révolution, tel autre dans la confiserie. Sordelli s'est taillé *son pré carré en plein* terroir, sans cependant verser dans le régionalisme. Ses paysans tirent leur vérité d'eux-mêmes, et pas d'une appartenance géographique précise. Ils *ont* l'évidence des pierres et des saisons. Ils existent dans leur permanence.

C'est l'hiver : « *Néant. Gel. Vacuité. La mémoire ne répond pas, l'esprit se creuse ; le mécanisme est cassé. Désert. Désarroi. Désert des idées imparfaites, ondoyant libérées dans cette lisière qui floconne entre le réel et l'absurde. Falaises. Blanches écharpes de brume. Monde brouillé.* »

C'est l'été : « *L'été, les autres s'en vont jouer les étrangers dans les campagnes ou sur les bords de mer Et ceux-ci se tannent le cuir à faire le foin et à battre le blé, à panser les vaches et à regarder passer les heures. Voyageurs immobiles, ils attachent leurs pas à la genèse des jours, la fuite des rêves épouse pour eux les variations du ciel. Ce sont leurs paysages, leurs villégiatures, l'unique ailleurs auquel ils puissent prétendre, leur renouveau.* »

Passent les saisons, eux sont là, animés par le plaisir qui anime Sordelli d'écrire, de décrire, de déchiffrer ces palimpsestes obstinés.

CLAUDE COURCHAY.

★ RENAISSANCE, de Jean-Claude Sordelli, Buchet-Chastel, 190 p., 39,80 F.

« Mais moi je vous aimais », de Gilbert Cesbron

(Suite de la page 19.)

Catalogue inconséquent et sans solution d'ensemble, diront les lecteurs « politisés », mais tellement plus juste que les analyses partisanes, tellement plus reposant aussi, parce qu'imprévisible. C'est la force des hommes de sentiment de rester, pour prix de leur solitude, inclassables.

Prôner l'amour ne veut pas dire qu'on croit à son triomphe. Tout au plus qu'on l'espère. Cesbron montre bien comment la société y fait obstacle, en substituant au don de soi les notions de productivité et de promotion, ou en créant l'illusion qu'on peut s'en libérer avec de l'argent. Dans une civilisation où tout se monnaie, comment répondre au besoin de ce qui, précisément, ne s'achète pas ? L'auteur suggère que seuls l'exemple et l'examen de conscience individuel peuvent y pourvoir, Dieu aidant.

Cette tension de la volonté soutenue par une foi ardente donne au livre sa cohérence philosophique, tandis que le savoir-faire éprouvé du romancier nous attache au martyre du petit Yann, condamné à aimer sans retour, privé du minimum de chaleur que s'échangent les bêtes elles-mêmes.

Mais l'adhésion au livre suppose qu'on ne quitte pas un instant le plan du cœur, où tout se situe. Si le lecteur

par Bertrand Poirot-Delpech

prend le moindre recul artistique, le héros supporte mal la comparaison avec les « idiots » littéraires déjà cités, les personnages secondaires apparaissent stéréotypés, et le style réduit à la simple efficacité réaliste.

Et comment faire autrement ? Pour reprendre le proverbe fameux, il semble bien que ces limites découlent fatalement de la fonction assignée au roman. Dès lors que l'auteur recherche des circonstances extrêmes où poser des cas de conscience — crises familiales, médicales, judiciaires, — le mélodrame et ses simplifications deviennent inévitables.

L'élite « cultivée » pour qui l'amour de l'art passe avant l'art de l'amour esquissera un sourire. Mais un de ces sourires dont on a pu dire qu'ils signalent l'échec du cœur, autant que de l'esprit. Pour la grande majorité des lecteurs peu importent les suavités de la littérature dite grande. C'est bel et bien aux parloirs des hôpitaux et des prisons que se posent, sans nuance, les problèmes-clés de la vie, de la mort. Ils attendent de la lecture qu'elle les aide à vivre ces moments-là, non à briller en société.

En préférant cette attente innocente aux grimaces des esthètes, et les lecteurs aux confrères, Gilbert Cesbron a choisi la meilleure part. Elle ne lui sera pas ôtée.

★ MAIS MOI JE VOUS AIMAIS, de Gilbert Cesbron. R. Laffont, 382 pages, 44 F.

MARGUERITE DURAS ET LES TERRITOIRES DU SILENCE

(Suite de la page 19.)

C'est à propos du *Vice-Consul* que Marcelle Marini « *s'écrit avec les écrits de Marguerite Duras...* » Et c'est ce qui nous touche le plus dans son essai : « *La rencontre émerveillée quand la parole de l'autre me bouleverse en divers lieux ignorés, et si fort que je les interroge et m'interroge en elles...* »

Et déjà, dans *les Parleuses*, aussi intéressant que les surprises et reprises de cette conversation entre Marguerite Duras et Xavière Gauthier était ce que cette dernière nous apprenait de *la façon exaltante et douloureuse* dont elle avait reçu son œuvre.

Mais, du *Vice-Consul*, le roman (Gallimard, 1966), naît d'abord *India Song*, le livre (Gallimard, 1973), sous-titré par Marguerite Duras « texte théâtre film » ; puis le film, l'un des plus admirables qui aient été jamais réalisés, et qui porte le même titre, *India Song* (1975) ; enfin, cet *autre film, né de lui par scissiparité, Son nom de Venise dans Calcutta désert* (1976). Et *India Song*, le film définitif, au point, disait récemment Marguerite Duras, que tous les contrats déjà signés pour le théâtre ont dû *être annulés à sa sortie*. « *Il apparut évident qu'on ne pourrait jamais retrouver ailleurs qu'au cinéma la force qui était celle de Delphine Seyrig à l'écran.* » (Entretien avec René Prédal, *in Jeune Cinéma*, n° 104.)

Adapter un roman à la scène, et plus précisément composer pour la Compagnie Renaud-Barrault *l'Eden-Cinéma* à partir d'*Un barrage contre le Pacifique* (Gallimard, 1958) pose moins de questions. La pièce va être bientôt jouée. Il est significatif que, dans le texte de *l'Eden-Cinéma*, tel que le publie le Mercure de France, romans, pièces, scénarios, films, sont cités dans les œuvres de l'auteur les uns après les autres, selon leurs dates, et sans qu'il soit marqué la moindre différence entre ce qui appartient à l'écriture, à la scène, à l'écran. C'est, aussi bien, que l'œuvre d'un créateur est d'un *seul tenant*. Et que Marguerite Duras est, après Jean Cocteau (qui maîtrisait de surcroît les arts graphiques), l'un des premiers auteurs complets de l'art total, vers lequel tous les artistes, toujours, ont tendu.

Là seraient les limites de l'essai de Marcelle Marini, si elle n'avait borné, là encore, son territoire. Mais nous ne saurions nous en contenter. Anne-Marie Stretter passe pour nous du livre au film, du texte à l'image, de l'enfance où Marguerite Duras l'a rencontrée aux livres et aux films où elle nous l'a découverte tout en ne cessant de s'interroger sur *elle*.

Le théâtre lui-même, si puissant *que soient ses moyens*, et d'autant plus puissants que discrets, ne *suffit pas toujours*, pour le créateur d'aujourd'hui, à évoquer, au regard des autres, les enfances et les amours qui l'ont fait ce qu'il est. Il y a dans *l'Eden Cinéma*, le livre, une note significative de Marguerite Duras sur ce qu'*elle appelle* « le manque à voir » du théâtre : « *Je vois cette auto noire qui avance dans la forêt le long des montagnes du Siam... En conséquence de ce manque à voir, pour ma part, faute de mieux, je retiens ce parcours lent autour du bungalow...* » Cela, Marguerite Duras aurait pu le montrer au cinéma. Mais, sans le cinéma, nous le voyons dans ce roman, cette pièce, comme tout ce qu'elle compose, dépaysant jusqu'au vertige.

Car il y a un cinéma d'avant le cinéma auquel Marguerite Duras a fait appel, justement, dans *son dernier film, le Camion, dont* le texte vient de paraître (Editions de Minuit). Disposant, en principe, de tous les moyens de l'écran, elle s'en est délibérément privée, faute, au départ, de pouvoir faire appel à Simone Signoret *ou* à *Suzanne Flon, qui* n'étaient pas libres. Au cinéma d'aujourd'hui, elle en substitua un autre, vieux comme l'homme. Marguerite Duras raconte ; Gérard Depardieu écoute et pose des questions au sujet d'un texte qu'il découvre, au *moment* même : quelques plans de coupe nous montrent un camion sur une route : et le film raconté devient, pour nous, dans la salle obscure de nous-même, un *film* vu.

Il n'y a pas de création sans mémoire profonde. Et profonde *jusqu'à la nuit*. Marguerite Duras ne cesse de plonger dans les ténèbres d'un passé où, entre autres scènes primitives, il y a celle où apparaît la vraie Anne-Marie *Stretter*, qui, *dans la* réalité portait peut-être ce nom. A Xavière Gauthier, encore, elle l'a raconté dans une autre conversation. (In *Marguerite Duras*, Editions Albatros, 1975).

Un secret à retrouver donc. Une recherche de l'absolu — qui peut prendre la forme de celle du *Marin de Gibraltar* (ce roman, l'un de ses premiers, vient de reparaître en format de poche), — secret personnel à Marguerite Duras, mais dont, femme ou homme, nous savons, nous qui la lisons, l'écoutons, voyons les images qu'elle en a nourries, que, s'il n'est pas le nôtre, nous avons tous, en nous, opaque et lourd, l'équivalent. Et c'est pourquoi cette voix nous est *si fraternelle*. L'une des plus proches que nous puissions entendre aujourd'hui. Avec ce qu'elle engage aussi de l'histoire des hommes les plus pauvres, les plus exploités, et pas seulement dans l'Indochine *d'autrefois*.

Poétique et politique. Indissociablement.

CLAUDE MAURIAC.

★ TERRITOIRES DU FEMININ AVEC MARGUERITE DURAS, de Marcelle Marini. Les Editions de Minuit, 268 pages, 49 F.

★ L'EDEN CINEMA, de Marguerite Duras, Mercure de France, 160 pages, 25 F.

★ LE CAMION, de Marguerite Duras. Les Editions de Minuit.

★ LE MARIN DE GIBRALTAR, de Marguerite Duras, suivi d'un entretien avec Michel Porte, « Folio ».

Pour mélomanes seulement

FOU de musique, Gérard Mourgue nous parle de sa passion. Jérôme, un pianiste virtuose, pris par sa carrière, n'osera pas la briser pour Nell, la femme qu'il aime. Mais le véritable sujet du livre n'est pas là. Que Jérôme fasse des quintuplées à Nell, ou des crêpes Suzette, c'est tout un. L'intérêt du livre réside dans ce cheminement qui nous restitue, de l'intérieur, un certain monde musical. Rarement un livre aura été si riche d'échos pour les mélomanes. *Mais pas n'importe lesquels*, ceux qui ont les moyens de s'offrir Bayreuth et de vivre dans cet univers. Voulant se hausser au diapason des génies qu'il nous offre, Mourgue écrit avec un manque de simplicité grandiose. N'est-il donc pas possible de parler simplement de ses préférences ?

C. C.

★ LE MUSICIEN, de Gérard Mourgue. France-Empire, 204 pages, 26 F.

Au-delà de la psychocritique mauronienne

« ECRIRE avec » : ces deux *mots* résumeraient la méthode critique de Marcelle Marini, si un troisième (assorti, la plupart du temps, d'une parenthèse) ne venait s'y adjoindre : « (S')écrire avec. »

Charles Mauron avait été l'initiateur d'une critique psychanalytique mettant (enfin) l'accent sur le primat du texte ; il restait prisonnier de l'illusion d'atteindre « objectivement » l'inconscient « sous-jacent » à l'œuvre. Le livre de Marcelle Marini démontre que le critique (quelle que soit sa méthode mais à plus forte *raison dans le cas d'une approche psychanalytique*) est *impliqué* dans sa démarche. Il n'est pas question, pour autant, de délirer autour du texte : la parenthèse où se contient le « S » marque suffisamment la prudence d'un geste constamment en éveil, et toujours prêt à contrôler le dérapage possible par un retour au texte.

« (S')écrire », mais égalemnt « écrire » : Marcelle Marini est critique-écrivain (et non pas simplement écrivant). Des premières pages, marqueterie opérant sur l'ensemble de l'œuvre de la *romancière, jusqu'au dernier chapitre, tout entier consacré à la* scène-clé du roman de la mendiante (lui-même roman dans un roman), la démarche cherche, et trouve, son point focal. Partie de ce vertige que communique toute lecture de Marguerite Duras, elle aboutit à l'ébranlement des convictions les plus ancrées dans la vie quotidienne, ou les plus répétées chez les « théoriciens ». Il ne s'agit plus de « tenir la route » : il faut frayer une piste. *Il ne s'agit plus de recourir à une grille préconstruite*, et de l' « appliquer » : il faut, de l'exploration même, tirer les instruments qui serviront à élargir la voie. Le style, ici, s'avère *irremplaçable* : il fait partie de la méthode.

ANDRÉ JARRY.

poésie

Armel Guerne, moine - soldat du verbe

● *Un poète solitaire au bord de la mystique.*

LES spécialistes de littérature allemande, et en particulier les amateurs de Hölderlin, de Novalis et de *Kleist, admirent en Armel* Guerne, depuis de longues années, un traducteur d'une qualité exceptionnelle. Très peu nombreux, en revanche, sont ceux qui se sont demandé si Armel Guerne possède une œuvre personnelle, tant l'homme est resté *discret, ennemi* de tout tapage, et soupçonneux à l'endroit des coteries parisiennes. Né à Morges, en Suisse, en 1911, il a été déporté pendant l'occupation pour faits de résistance, puis, après quelques années de journalisme, sa santé gravement atteinte, il s'est retiré dans un moulin à vent en Guyenne, et ne correspond qu'avec quatre ou cinq écrivains qu'il a minutieusement choisis. Cet *ermite*, qu'*on* peut comparer, par son attitude, à Joe Bousquet, vient de publier trois livres, qui lui assureront une place certaine parmi les poètes croyants d'aujourd'hui.

L'Ame insurgée reprend des essais et des textes d'introduction aux pré-romantiques et romantiques allemands, que l'on connaissait *fragmentairement*. On y rencontre toute la famille spirituelle d'Armel Guerne, qui comprend aussi, entre autres, Gérard de Nerval et Herman Melville. Qu'il parle d'eux *ou* de Stevenson, par exemple, Armel Guerne rapproche chaque fois la notion de l'inconnu de celle de la mystique. L'inspiration, pour lui, est une grâce doublée d'un tourment, voire d'une torture : si elle ne correspond pas à une connaissance de l'absolu, elle n'est que savoir-faire ou preuve de volonté, c'est-à-dire, dans l'écriture, une manifestation à laquelle manque une marge invisible, qui pourrait bien être d'ailleurs sa substance même.

On trouve, précisément, une spiritualité du même ordre chez Armel Guerne poète. A le lire, on s'étonne, tout d'abord, que deux livres anciens, empreints déjà de mysticisme, soient passés à peu près inaperçus : *le Temps des signes* (Plon, 1957) et *Testament de la perdition* (Desclée de Brouwer, 1961). Dans ces recueils, le langage est classique, dépouillé, et vise à traduire une spiritualité de tous les instants, sans tenir compte de la modernisation des *instruments linguistiques* : le poème y est un moment de réflexion, et ne craint pas de se présenter comme une sorte d'aphorisme lyrique. On retrouve la même disposition d'âme et la même pensée dans les deux recueils abondants qui groupent quinze années de méditation : *le Jardin colérique* et *Rhapsodie des fins dernières*.

Le Jardin colérique dit à la fois la *fragilité* et le dépassement de l'homme, partagé entre ses interrogations et la certitude que quelque part une communion — ou une compréhension — l'attend. Est-*ce* au sein de la nature que la soif d'absolu trouve un semblant de satisfaction, *ou* est-ce dans l'analyse consciente et désespérée de sa propre condition ? Ces « géorgiques » de l'abstraction, avec leurs extases brèves et leurs naïvetés libératrices, valent par une sorte de fraîcheur et de noblesse désarmantes. Armel Guerne y accède à ce qu'il appelle la « pudeur de l'éternité ». Si les poèmes se répètent un peu, c'est que la permanence de la pensée doit savoir *ménager* ses hésitations, ses retournements, ses jubilations entrecoupées d'impatiences soudaines.

Rhapsodie des fins dernières, sans être différente de l'autre suite, s'éloigne *davantage* de la prière pure et simple. Armel Guerne suit les saisons et leurs aspirations secrètes. La béatitude ne lui paraît pas suffisante. Le *franciscain* se transforme, l'espace d'un poème, en un moine-soldat du verbe. Côtoyer l'absolu et le néant peut-il nourrir un esprit converti sur le tard à *la* volupté et à la sainteté de l'expression ? *Le commerce* avec le dieu innommé *ne peut* plus se faire qu'à travers les mots. Une étrange violence traverse cette paix armée jusqu'aux nerfs :

Seule

Poésie seule poésie
Amoureuse savante
De tout ce que la science ignore ;
Respecteuse du mystère ;
Paysanne de l'invisible ;
Imaginant l'imaginaire ;
Domicile de la pensée ;
Prêtresse du réel ;
Dépositaire des orients
Vertigineux et impatients
De l'âme qui appelle
Et qui connaît le nom
Dans la caverne de sa chair.
Orpheline aujourd'hui, abandonnée
A ton unique autorité
Sacramentelle et salutaire,
O toi, le tout dernier soupir
Du souffle saint de la parole.

ALAIN BOSQUET.

★ L'AME INSURGÉE, d'Armel Guerne. Editions Phébus, 17, rue Pierre-Lescot, Paris-1er, 270 pages, 48 F. LE JARDIN COLÉRIQUE et RHAPSODIES DES FINS DERNIÈRES, 179 et 244 pages, 29 et 33 F. Editions Phébus.

histoire

Staline et la méthode

(Suite de la page 19.)

Elle existe indépendamment de l'idéologie de l'historien et elle est connaissable grâce à une méthodologie qui est la même pour tous, à des techniques qui devraient être semblables à Moscou, à Harvard, à la Sorbonne ou à Vincennes. La conception marxiste de l'histoire se situe sur un tout autre plan, celui de la hiérarchie des faits, de leurs rapports réciproques, du système de représentation du réel qui en découle. Elle repose sur la connaissance scientifique de la réalité historique, mais elle introduit une classification tout à fait décisive en tant qu'hypothèse de travail et outil conceptuel, d'où le succès du marxisme en Occident, qui ne repose pas seulement sur des motifs politiques.

Le titre du livre d'Ulam, *l'Homme et son temps*, ne me semble pas correspondre tout à fait à son contenu. On ne voit guère l'époque dans cet ouvrage, ni l'économie, ni la société, ni les peuples soviétiques, à peine le parti communiste lui-même. Tout se passe dans les cercles dirigeants communistes et cela ne nous aide guère à comprendre les événements et le rôle joué par celui dont le livre nous donne la biographie. Ecrire, comme le fait Ulam (tome II) : « *L'explication de sa vie est aussi banale que la plupart de ses propres discours : il était corrompu par le pouvoir absolu* », ne me semble guère faire avancer la compréhension de cette période quand bien même cela serait vrai. On tend à revenir ainsi à une explication personnalisée du stalinisme, c'est-à-dire au « culte de la personnalité » tel que le XXe Congrès du parti communiste de l'Union soviétique l'inventa voilà plus de vingt ans. Je ne dis pas que cela ne joue pas un certain rôle, mais on ne peut en rester là.

Les contradictions de l'histoire soviétique ne peuvent se comprendre que dans l'étude précise des réalités économiques, sociales et culturelles de la Russie du début du vingtième siècle à l'Union soviétique des années 50. De ce point de vue, même si je ne partage pas nombre de conclusions de l'auteur, l'ouvrage de Charles Bettelheim *les Luttes de classes en U.R.S.S. (1)*, me semble beaucoup plus important, et plus encore peut-être un ouvrage non traduit encore en français de Roger Pethybridge, *The Social Prelude to Stalinism (2)*.

L'assassin de Kirov

Sur plusieurs points, Ulam ne me semble guère très convaincant. Trop souvent, il affirme son opinion en suggérant au lecteur qu'elle correspond à une vérité historique évidente et acceptée par tous, alors qu'elle mériterait une discussion plus sérieuse et des preuves plus précises. Prenons trois exemples de cette technique.

En 1934, se tient le XVIIe Congrès du P.C.U.S. Il semblait, au-delà des discours élogieux pour Staline, que l'autorité de celui-ci ait été battue en brèche, et c'est la raison pour laquelle il fit, à la fin de l'année, assassiner Kirov et ensuite exterminer les trois quarts du comité central du P.C.U.S. élu au XVIIe Congrès et les deux tiers des délégués. Ulam s'élève contre cette thèse, mais sans donner de faits précis et en écartant des faits connus et non démentis par les historiens. La terreur stalinienne n'apparaît plus alors que comme la quintessence de « l'absurdité ».

Je veux bien admettre que l'on ait affaire à une part d'absurde, mais c'est plutôt le résultat d'un système que sa caractéristique principale.

Autre exemple : Ulam s'exprime à propos de la bataille de Stalingard (tome II) : « *On décida, sans y croire beaucoup, qu'il serait possible d'arrêter la Wehrmacht sur la Volga, à Stalingrad.* » Le « sans y croire beaucoup » mérite de passer à la postérité. Sur quelle source s'appuie une telle façon de poser le problème ? Tout concourt à montrer la volonté du commandement soviétique et de l'armée rouge de tenir Stalingrad à tout prix et de préparer les conditions d'une contre-offensive victorieuse, celle précisément qui allait permettre l'encerclement de l'armée de von Paulus. Le « génie militaire » de Staline n'y est sans doute pas pour grand-chose. Nous savons, que le véritable stratège était Joukov, mais enfin, il semblait jusqu'à ce qu'Ulam vint qu'on y croyait un peu, suffisamment du moins pour arrêter les nazis. Il est vrai qu'Ulam ajoute : « *Dopés par leurs chefs, les soldats soviétiques se battirent comme ils ne l'avaient encore jamais fait.* » Le « dopés par leurs chefs » vaut bien le « sans y croire beaucoup »... et je ne peux retenir une certaine indignation en pensant au sacrifice de millions de Soviétiques pour notre liberté.

Les communistes français en l'an 40

Enfin, dernier exemple : Ulam écrit à propos de l'attitude des communistes français en 1939-1940 : « *Mais à la fin du mois de septembre, ils changèrent totalement d'attitude en même temps que les autres partis communistes et réclamèrent qu'on signât la paix avec l'Allemagne. Les dirigeants communistes français désertèrent et le parti, bientôt interdit, se lança dans une campagne de défaitisme qui devait contribuer à l'effondrement de la France à l'été 1940. Leurs efforts dans ce domaine furent hautement appréciés des Allemands, qui estimaient cependant que les communistes français pouvaient faire encore davantage.* » (tome II).

On peut et on doit analyser avec précision l'attitude des communistes français en 1939-1940. Elle pose un certain nombre de problèmes historiques qui ne sont pas encore totalement résolus, mais il ne me semble pas que ces phrases d'Ulam nous aident beaucoup à le faire. A l'exception de Maurice Thorez, qui le fit sur l'ordre du P.C.F., aucun dirigeant communiste ne déserta. Ce « les » est un pluriel bien singulier. Quant à la « campagne de défaitisme » dont parle Ulam, il n'en apporte aucune preuve, pas plus que du contentement des nazis. La seule preuve donnée par Ulam est une lettre de Ribbentrop à Schulenburg, alors ambassadeur d'Allemagne à Moscou, dans laquelle il annonce son intention d'envoyer en U.R.S.S. un émissaire spécial chargé de demander aux soviétiques « *les dossiers de renseignements soviétiques sur les communistes français* ». L'authenticité de cette lettre n'est pas en cause, mais elle n'apporte aucune garantie aux affirmations d'Ulam sur l'attitude du P.C.F. en 1939-1940.

Ces quelques exemples montrent la nécessité pour l'historien de s'en tenir avec fermeté aux sources connues et aux faits précis et contrôlés. Loin de moi l'idée de critiquer un historien parce qu'il exprimerait des opinions différentes des miennes. Rien de ce qui est scientifiquement fondé ne doit être rejeté et l'on doit parfois changer sa façon de concevoir un problème historique si les faits viennent *a contrario*. Encore faut-il les respecter et ne pas prendre sa propre opinion pour un fait.

JEAN ELLEINSTEIN.

★ STALINE, L'HOMME ET SON TEMPS, de A.B. ULAM. Calmann-Lévy-Gallimard (2 tomes). Tome 1, « la Montée », 544 pages, 63 F ; tome 2, « le Pouvoir », 416 pages, 57 F.

(1) Ch. Bettelheim, 2e période 1913-1930. Seuil-Maspéro.

(2) R. Pethybridge. Londres 1974. Macmillan.

Le pouvoir rend-il fou ?

● ***Charles VI et sa folie réhabilités par un médecin et un romancier.***

POURQUOI n'aurait-il pas été empoisonné patiemment, lentement, le pauvre roi fou ? Il n'est pas toujours facile de distinguer une maladie mentale née d'un fond héréditaire fragile et les troubles de la personnalité provoqués par certaines plantes et substances chimiques dont, au quatorzième siècle, on connaissait et utilisait à tour de bras les effets maléfiques. Plus malaisé encore, le diagnostic, à cinq siècles et demi de distance.

Une constatation est troublante : si l'on met en parallèle les « absences » du roi et ses tentatives d'intervention personnelle dans les grandes affaires du royaume, leur régulière coïncidence frappe ; comme frappe l'intérêt qu'ont de nombreuses personnes dans l'entourage familial du roi, à le tenir en main pour gouverner à sa place : les deux oncles Bourgogne (Philippe le Hardi) et Berri (celui du fameux *Livre d'heures)*, mais aussi le frère Louis d'Orléans, plus tard, le cousin Jean sans Peur et, pourquoi pas, l'épouse Isabeau, instrument tantôt des uns, tantôt des autres et œuvrant aussi pour elle-même. D'assez vilains personnages, en somme, et les comparses du même acabit ne leur manquent pas.

Mais justement, devant ce gang d'empoisonneurs supposés, on se dit : n'est-ce pas trop de monde pour un crime en catimini étalé sur vingt-cinq années ? Comment croire à une alliance entre des fauves dont l'occupation majeure, quand ils ne s'emplissaient pas les poches, était de s'étriper allègrement, au moins de le tenter ? Comment, surtout, imaginer, entre eux, un pacte de silence, et si prolongé, à une époque où le mot poison voltige de bouche en bouche pour peu qu'on meure d'une occlusion intestinale ou d'une fluxion de poitrine ? Discutable, donc — et prudemment sans conclusions, — la thèse du docteur Lemaire n'occupe heureusement que les premières pages d'un ouvrage, par ailleurs bien informé et clair sur un règne qui vit l'apothéose du pire.

Sur ce même règne, le livre de Pierre Gascar, dont on se méfiait moins, est infiniment plus entaché de parti pris. On ne sous-estime ni la vigueur de certaines reconstitutions (la Boucherie, ses origines et influences) ni les mérites d'écriture, mais les sujets d'irritation pullulent à côté. Distorsion volontaire de la période étudiée allant parfois jusqu'à l'indifférence aux mentalités du temps, jusqu'au paradoxe des jugements. S'agit-il, ici, d'histoire écrite par un romancier ou d'un romancier se servant de l'histoire pour exprimer ses propres idées ?

Des exemples ? Ils abondent : « *C'est la royauté qui rend fou, elle représente les rapports les plus aberrants qui puissent exister entre un homme et le réel. En dépit des apparences, il n'est personne qui puisse exercer un pouvoir absolu sans y perdre son équilibre mental* » avec, à l'autre bout du raisonnement, ceci : dans le pragmatisme royal des quinze dernières années, si terriblement préjudiciable, « *l'irresponsabilité de la folie se confond avec la sagesse* » ; ou encore : « *Victime expiatoire, Charles vient racheter, par l'avilissement où la folie le plonge, des siècles d'orgueil monarchique. Après lui, la monarchie pourra continuer : elle n'aura jamais plus tout à fait le même poids.* »

Est-ce notre auteur qui rêve ou nous qui perdons le sens ? Peut-on parler de « *solidarité nationale* » et d' « *union sacrée* » (même en utilisant les guillemets) à une date où le sentiment national s'accouche lui-même, à tâtons, dans des maux extrêmes ? Est-ce justifié d'auréoler Caboche : « *Héros obscur que l'histoire bâillonne* », un homme dont la mémoire clapote dans le sang, celui du peuple compris ? Et, pour en finir, est-il raisonnable d'affirmer que « *dans notre histoire, traversée de crimes, il y aura eu, au moins, cette revanche, presque absurde, de l'amour* » pour un roi que « *nous reconnaissons comme l'un de nous parce qu'il a mis l'image de la détresse humaine sur le trône* » ?

Ce n'est pas ce que les trônes réclament, et il n'est sorti rien de bon de l'inconscience intermittente d'un roi malheureux qui n'a pas fait, pour autant, le bonheur de son peuple.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ 1380-1422 - LE ROI EMPOISONNÉ - LA VÉRITÉ SUR LA FOLIE DE CHARLES VI, du Dr Jean-Claude Lemaire. 311 pages, 44 F. Société de production littéraire, 10, rue du Regard, Paris-6e.

★ LE BAL DES ARDENTS - CHARLES VI, de Pierre Gascar. 274 pages, 49 F. Gallimard.

société

Subversion, perversion, système

● ***Mikel Dufrenne dans les eaux de l'avant-garde intellectuelle.***

DEJA George-Bernard Shaw nous avait mis en garde : les révolutions n'allègent pas le fardeau de la tyrannie, elles le changent seulement d'épaule. Lorsque, concrètement, les diverses révolutions du vingtième siècle eurent donné raison à l'humoriste irlandais, les intellectuels « avancés », toutes distances prises à l'égard des « régimes socialistes », substituèrent progressivement au terme « révolution » celui de « subversion », comme si, par cette astuce langagière, l'espoir d'une « autre vie » allait être à nouveau crédible. Certains, plus raffinés, plus sophistiqués, préférèrent parler de « perversion » ; pervertir le système, telle serait la voie de la libération vraie.

A la lecture du livre de Mikel Dufrenne, on comprend qu'il ait eu envie de jouer avec ces trois termes — « système », « subversion », « perversion » — qui résument, par leurs permutations possibles et leurs alléchantes dérives, la plupart des conversations politico-mondaines, ces dernières trahissant à la fois une sensation d'étouffement face à une « existence administrée » et l'impossibilité d'y répondre autrement que par des considérations qui n'engagent à rien. Bref, les « frustrés » de Claire Bretécher ne sont pas loin. A l'instar de ces derniers, Mikel Dufrenne s'interroge pour savoir si la « perversion » est plutôt du côté du « système » ou de la « subversion » (réponse : elle est plutôt du côté du « système ») ou si la subversion rend caduque la révolution (réponse : non, car la subversion est le moyen de la révolution).

Ajoutons que le livre de Mikel Dufrenne inaugure, aux Presses universitaires de France, une nouvelle collection : « La Politique éclatée », dirigée par Lucien Sfez, dont les ouvrages auront pour souci commun de ne pas sectoriser ni enfermer les analyses dans ce qu'il est convenu d'appeler « la » politique, mais de poursuivre en d'autres terres ses éclats dispersés.

ROLAND JACCARD.

★ « Subversion, perversion », de Mikel Dufrenne, P.U.F., 192 p., 45 F.



lettres étrangères

Hector Bianciotti : le jardin, la mémoire et les mots

● ***Le classicisme argentin.***

TOUT commence par un jardin. Pour l'enfant Bianciotti — jamais nommé comme tel dans ce « *Traité des saisons* », mais si évidemment lui, — le jardin originel, le jardin familial à la française regorgeant d'essences rares, dont l'ordre et la symétrie l'exalte, fut le refuge, et le luxe initial. Un flot humain dans le « *vertige horizontal* » de la pampa, cette terre argentine infinie, « *sans limites donc sans issue* », qui *façonne les êtres et les contraint.*

Bianciotti se souvient. Et s'il écrit, s'il s'est exilé pour devenir écrivain, c'est peut-être précisément parce qu'un jour, chassé par son père du Jardin absolu (qu'il ne savait alors même pas nommer), il doit faire route, seul, et s'inventer un autre jardin, « improbable », et accueillant. Celui du langage. De l'un à l'autre, intervient, joue la mémoire.

Il y a donc cette prison sous le ciel vide qu'est l' « estancia » familiale où s'active tout un monde « à l'italienne », émigrants piémontais transplantés là à l'aube du siècle, un monde dominé par un père autoritaire, rude, entièrement voué à la bonne marche des choses. A ses côtés, la mère, effacée, sereine, entourée d'une nuée de servantes (« *toutes ces Beniamina et ces Giuseppa, leur ténacité résignée de mules ignares* »), et la grand-mère glorieuse, plus tard déchue, magicienne dont les attributs inouïs — un attelage de chevaux noirs, un paon et un phonographe — procurent à l'enfant ses premières extases.

Il y a aussi la Mort — suicides silencieux et imprévisibles des terriens — et ses fastes dérisoires. Il y a la découverte de l'Ailleurs qui emprunte son visage à la sublime Dame en rouge entrevue sur un magazine venu d'Europe, et son *nom à ce mot inconnu prononcé* par la grand-mère, ce mot étrange : « colline ». Il y a l'apprentissage à travers le simulacre (un chapeau confectionné avec un morceau de carton), et la mascarade (avec le voile de mariée de la mère), de la conscience de soi : l'enfant devant son corps, compris, saisi dans le miroir. Il y a les jeux avec un jeune officier, un peu troubles. Et l'incestueuse (?), la très tendre complicité avec la petite sœur à jamais perdue.

Bianciotti excelle à capter ces moments-clés dont l'enfance est jalonnée et qui s'incrustent en nous définitivement, parce qu'ils furent les révélateurs de notre existence et de ses limites. Moments de haine, de douceur, de culpabilité, moments d'immédiate connaissance, de complexe et de tardive reconnaissance, que l'adulte remet en perspective.

L'esthétique du fragment

Le Traité des saisons, ni roman ni autobiographie, restitue par fragments (l'écriture argentine n'est-elle pas, surtout, technique et esthétique du fragment ?), par rubriques pourrait-on dire (« Jardin », « Lampe », « Cataracte », « Opéra », « Rose », etc.), l'alphabet secret d'une initiation au monde. Et d'une initiation au langage. Car il ne suffit pas d'évoquer la matière même du *souvenir*, des *souvenirs* ciselés par Bianciotti quels qu'en soient la force et le pouvoir de séduction. Il faut dire aussi que la mémoire, ressort sacré qui sauve les rêves des morts, qui instaure une justice posthume, trahit et éternise la vie, est mise en mots comme rarement auparavant.

L'harmonie prévaut. La respiration très régulière de la phrase, la justesse du ton, le soin extrême avec lequel chaque mot est choisi, offert, donnent à la langue de Bianciotti une limpidité et une gravité qui rassurent. La sérénité, ici, contraste avec la touffeur qui émane de certains textes latino-américains actuels. Un peu comme le parc à la Le Nôtre tranchait sur les terres vierges.

Ecoutez plutôt : « *Il est possible que nous portions en nous, occultes, enterrées, certaines métaphores primordiales et que toute quête verbale n'ait d'autre but que de déchiffrer ces images antérieures...* » « *...Ecrire consiste à doter de mots (qui en disent toujours plus, ou moins, qu'il n'est nécessaire) la nébuleuse des évocations personnelles qui parfois s'agglutinent, dans les périodes de vide, quand la vie vécue semble s'effacer et que l'avenir paraît inexistant.* » Et encore : « *Dispersés en menus travaux, en rumeurs, en échos, que savons nous, ne serait-ce que de nous-mêmes, sinon ce que les mots veulent bien nous restituer ?...* »

Sans aucun doute, ce maître-livre de la mémoire et sur la mémoire, qui renvoie à Proust, mais autant à *Novalis*, remarquablement naturel dans sa version française, classe son auteur *parmi les plus importants* écrivains actuels de l'Amérique latine.

S'il a choisi Paris (la « *ville grise* » à laquelle il consacre quelques pages particulièrement mélodiques), s'il a choisi de mettre « *l'océan entre lui et lui-même* », s'il a suivi ce « snobisme » typique de Buenos-Aires qui veut que la capitale française en littérature comme en tout donne le ton, Bianciotti n'a trahi en rien son âme argentine : « *Je suis fatalement Argentin* », dit-il souvent. Oui, un Argentin qui a essayé, qui a réussi à se trouver enfin, et, désormais, à s'imposer ici comme le seul héritier légitime du grand Borgès.



FRANÇOISE WAGENER.

★ **LE TRAITE DES SAISONS**, traduit de l'espagnol par Françoise-Marie Rosset. Gallimard, « Du monde entier », 226 pages, 39 F.

Augusto Roa Bastos : une errance étoilée de noir

● ***Le baroque paraguayen.***

LE livre d'Augusto Roa Bastos est un labyrinthe fantastique. *On s'y engouffre* tout entier sans en pouvoir sortir. A la lecture succède la hantise. Il se dégage de ce monceau de papier, qui est aussi un monument de la parole, un étrange malaise, dont aucun lecteur ne peut sortir indemne.

L'unique souveraineté, ici, est celle du langage : une errance étoilée de noir. Ce long périple est création constante et continue de formes, prolifération cancéreuse, ou encore — comme il advient aux cadavres — multiplication insensée de tout ce qui ronge, corrode, dévore, grouille et dépouille... Œuvre de mort, assurément ! Et d'autant plus que le vrai, l'unique sujet du livre est la mort du Suprême, et que c'est de cette mort, hors de cette purulence, que naît le langage et que prolifère *l'interminable* phrase.

L'objet (plus encore que le sujet) de *Moi, le Suprême*, est le *visage du fondateur du Paraguay* moderne : José Gaspar Rodriguez de Francia, *dont* l'auteur ne *cite nulle* part *le nom*. Ce *qui* est extérieur au livre, mais qui, cependant, l'investit, c'est l'histoire du dictateur à vie, ce sont les circonstances de ce règne important, ce sont les « petits faits vrais » chers à Stendhal. Il n'est nul besoin d'être féru en histoire latino-américaine pour saisir sur le vif le personnage à la fois présent et absent qu'est, ici, Gaspar de Francia — ce MOI et ce LUI qui, tour à tour, et conjointement parfois, envahissent le livre, le rendant par périodes irrespirable. Augusto Roa Bastos sait rendre sensible jusqu'à la nausée une touffeur singulière, et, littéralement, issue de ces contrées que traverse le tropique du Capricorne : le Paraguay.

L'utopie des jésuites

Pour ces circonstances, juste*ment, on sait que la conquête de* la patrie des Guaranis fut très longue et difficile. Ce peuple de semi-nomades d'un courage fabuleux n'était pas encore réduit à la fin du seizième siècle : ils luttaient encore sur les rives du rio Paraguay, et résistaient aux envahisseurs. Les Espagnols trouvèrent d'un bon moyen de laisser l'organisation de cette contrée tumultueuse aux jésuites qui, rêvant d'utopie, cherchaient une colonie où appliquer leurs réformes et leur système. Cette République jésuite du Paraguay dura un siècle et demi.

Le mode de vie citadin d'un caractère nouveau modela les habitants, mais mécontenta ceux qui avaient pour coutume de les spolier et de les réduire en esclavage. Ce fut le cas, principalement, des marchands d'esclaves, qui montaient leurs expéditions depuis Sao-Paulo, et que l'on nommait les mamelouks ou les paulistes. Bien entendu, les autorités coloniales, faisant fi des jésuites, appuyaient les esclavagistes. En réponse, les jésuites n'hésitèrent pas à armer les Indiens. Cela fit une guerre constante, dont le résultat le plus *clair, semble-t-il, fut le* génocide de la République guarani, depuis 1750 jusqu'en 1817, *organisé par le Brésil, l'Argentine et* les dirigeants du Paraguay eux-mêmes. C'est alors que *surgit le « Suprême », c'est-à-dire* José Gaspar Rodriguez de Francia, héros sonore et unique de la geste écrite par Augusto Roa Bastos.

Né en 1766, José Gaspar Rodriguez *de Francia s'éprit* des doctrines révolutionnaires françaises. Son modèle en toutes choses était Robespierre. Mais il lisait les encyclopédistes, fréquentait Jean-Jacques Rousseau, voulait régler sa démarche sur la démarche même de la raison. Il faisait partie d'une junte directoriale, mais prit le pouvoir en 1812. Il se disait dictateur élu à vie, mais, en réalité, sa domination sur le Paraguay était d'origine consulaire. Fondamentalement démocrate, il en vint à des excès dommageables. Après l'utopie des jésuites, *il travailla jusqu'à* sa mort, en 1840, à forger dans le réel celle qu'il avait dans la tête. Pratiquement, il *mit* le Paraguay en état de blocus permanent. Ce pays, qui est éloigné de la mer de 1 200 kilomètres, se ferma totalement. De Francia entendait ainsi s'opposer victorieusement à la poussée expansionniste exercée par les pays voisins. Il réussit à sauvegarder l'indépendance de son pays, et il est manifeste que ses réformes, lorsqu'elles furent pratiquées, procurèrent aux gens du peuple un bien-être certain. De ceci, *encore une fois, il* n'est pas question dans l'ouvrage d'Augusto Roa Bastos — sinon dans la chair même des mots. Car le héros de ce livre est-il le José Gaspar de l'histoire ? Certainement. Et c'est là, peut-être, le miracle de l'écrivain : c'est que l'histoire, sans être directement évoquée, est partout présente, pesante, *prégnante*. En un mot : irréductible. Elle est une muraille de paroles sur laquelle le Francia de Roa Bastos est cloué tout vif.

Le parole et le pouvoir

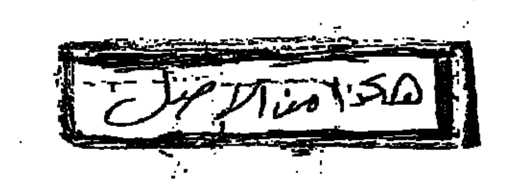
Le « Suprême » tient ses archives, dicte à son secrétaire privé, adresse des circulaires à ses commettants, parle, écrit : il cherche sa forme dans ce qui déforme. Il n'a qu'un ennemi : la parole. Entre lui et sa réalité, l'épaisseur des mots suscite un miroir trompeur. Tout ce qui demeure de ce nuage de mots est repris, scruté, reproduit, disséqué, rêvé aussi bien, par un compilateur anonyme, qui n'est autre que l'écrivain. Et si Francia était Roa Bastos ? Le dictateur, c'est celui qui remplace et annule l'écrivain. Mais lorsque l'écrivain s'empare du dictateur, *il le gomme, l'efface, le restitue* à l'humilité du vrai. Que dit le compilateur ? Que rien dans ce *gros ouvrage n'est d'invention : « Au lieu de dire et d'écrire des choses nouvelles, ce texte ne fait que copier fidèlement ce que d'autres ont déjà dit ou inventé.* » Mais ce qui frappe et requiert dans *Moi, le Suprême*, c'est l'absence du peuple. Et c'est sans doute cela qui dit ce qu'on entend en lisant le livre d'Augusto Roa Bastos : l'essence de la dictature.

Essai *sur le pouvoir, le* roman d'Augusto Roa Bastos est aussi un traité du verbe. Rhétorique qui *serait en rupture de ban*. Livre non pas à lire, mais à délire. Un rêve fait de volutes, avec des os broyés. C'est à *ce moment*-là que le lecteur s'aperçoit que ce qu'il lit n'est rien d'autre que le discours tenu par une tête de mort provisoirement logée dans une vieille boîte métallique qui avait jadis contenu des nouilles. Un chef-d'œuvre.

HUBERT JUIN.

★ **MOI, LE SUPREME**, d'Augusto Roa Bastos, admirablement traduit par Antoine Berman. Editions Pierre-Belfond. 441 pages, 59 F.

« *La mère de M. Jacques* **LANZMANN** *ayant protesté auprès de celui-ci contre l'interprétation prêtant à confusion entre le personnage de la mère tel qu'il est décrit dans le roman* « **LE TÊTARD** » *et elle-même, confusion dont elle a eu beaucoup à souffrir, Jacques* **LANZMANN** *reconnaît qu'aucune assimilation ne saurait être faite entre le personnage de la mère du* « **TÊTARD** » *et sa propre mère.* »



lettres étrangères

Juan Goytisolo : la destruction purificatrice


Dessin de Julem.

● La torture espagnole

DANS les mythologies aztèques, les dieux mâles sont de nature univoque : ils représentent une force élémentaire — la pluie, la guerre, le feu, le soleil — excluant toute ambiguïté. Les déesses, en revanche, sont par définition ambivalentes ; leur représentation est duelle : elles sont toujours porteuses de l'autre, du contraire. Parmi elles, la plus déroutante est la déesse Tlazolteotl, à la fois divinité de la pureté et de l'immondice, déesse-vautour qui dévore les ordures, les cadavres et les excréments afin de purifier la terre. Tlazolteotl faisait également office de curé confesseur et de psychiatre du monde aztèque : avant d'aller au combat, les guerriers venaient lui raconter leurs fautes et leurs rêves afin de pouvoir affronter l'ennemi déchargé du poids du péché et du désir — lesquels sont, dans toute société répressive, synonymes.

Juan sans terre semble écrit sous le signe de cette déesse de la nuit aztèque : les mots de Juan Goytisolo salissent et purifient tour à tour sans cesser de dévorer ce qu'ils rencontrent sur leur passage, à savoir la matière corrompue de la réalité aussi bien que les signes qui la représentent. Le rapport de *Juan sans terre* avec le réel est homologue au rapport qui s'établit avec le texte narratif : l'entreprise de destruction qui la soutient ou plutôt, qui la fige en une succession fictive d'instants. L'orthographe, la syntaxe, toute la structure du discours, sont conçus de telle façon qu'ils excluent la progression dramatique.

Rarement la langue espagnole — l'une des plus académiques et *explicitantes qui soient* — s'est proposé une forme narrative qui nie aussi radicalement les lois de la succession. Proche dans cette *aspiration à la condensation* temporelle (ainsi que par beaucoup d'autres aspects) de certains grands poèmes d'Octavio Paz, *Juan sans terre* reste cependant un roman tributaire de ce qu'il renie. Cette dette, cet appui sur ce qui est rejeté, se note en effet dans l'introduction de tournures de rationalisation bien espagnoles ; adjectifs et métaphores qui appartiennent au corps (au cadavre) du langage que Goytisolo foule aux pieds et que d'autres écrivains de langue espagnole d'outre-mer ont définitivement abandonné. Mais ces tournures, Goytisolo les assume pour mieux les combattre, et là réside l'un des secrets de son roman torturé et torturant, impur et purificateur.

L'extraordinaire traduction d'Aline Schulman, en tous points fidèle à l'original, réussit sans peine à faire passer la charge adverse des cadavres verbaux espagnols. C'est là une constatation qui vaut d'être soulignée, car si la France possède une tradition verbale ininterrompue, vivante et intégrée qui permet aux surréalistes d'écrire comme les mémorialistes du dix-huitième siècle, la langue espagnole, elle, souffre de schizophrénie aiguë. Coupure tragique entre les normes de la tradition agonisante et le sursaut, la mutilation et la *révolte du langage* souterrain, hétérodoxe, marginal, de toutes les formes de vie et de pensée que l'Espagne expulsa de son sol en même temps que les Juifs et les Arabes, condamna avec la Contre-Réforme et finalement extermina avec le spermicide verbal perpétré par le franquisme.

Si Juan Goytisolo est sans doute le plus grand romancier espagnol vivant, c'est parce qu'il a osé soutenir la gageure : celle d'assumer la totalité des contraintes verbales de la langue espagnole, d'en être la victime pour mieux les désigner, d'avaler les mots qu'il abhorre pour mieux les expulser avec un plaisir coprophage. Jonathan Swift fit-il autre chose en son temps avec la tradition langagière anglaise ?

Swift-Goytisolo, Joyce-Goytisolo : exilés condamnés à vivre avec la langue de leurs oppressions, à la digérer, à l'expulser, à la piétiner, à se résigner qu'une fois rendue à la terre, cette terre langue nourrisse la terre, renaisse, haïe, transfigurée. Mais là est le problème : où s'achève le cycle de transformation et où commence la mort ? Où s'achève l'exil et où commence le *suicide ?*

Le triptyque

Juan sans terre semble clore un triptyque dont *Pièces d'identité* aurait formé le premier panneau et *Don Julian* le deuxième. Dans les trois romans, Alvaro, le jeune-vieux narrateur, le Dédalus de Goytisolo, rêveur et clown à métamorphoses, livre une partie de son autobiographie secrète. *Pièces d'identité* est son « *Portrait de l'artiste en jeune homme* » ; peut-être le grand *bildungsroman* de l'Espagne franquiste.

Dans *Don Julian*, Alvaro aiguisait les armes de sa vengeance en ressuscitant le traître légendaire qui ouvrit les portes de l'Andalousie à l'envahisseur maure en 712. Du haut d'une terrasse de Tanger, Goytisolo écrivait son *Ulysse* tout en imaginant une seconde invasion arabe de l'Espagne chrétienne descendante des Goths.

L'utopie préhistorique

Le premier roman pouvait être aussi *amène et triste* qu'une page de Chateaubriand ; le second, aussi allègrement féroce qu'une page de Sade. Tous deux furent à l'époque classés — facilité de l'évidence — comme des tentatives d'hispanicide. Et, en vérité, ruine des ruines, la prose de Goytisolo passait comme un incendie sur les décombres d'un pays marié avec la mort. Comment détruire les ruines ? Comment tuer le mort ? Goytisolo entreprit de mettre le feu aux façades de carton-pâte, aux villages-Potemkine de l'Espagne franquiste.

Dans l'un des plus extraordinaires requiems en prose de notre temps, Juan Goytisolo célèbra la mort de Franco comme la mort d'une partie de sa vie et de celle de nombreux Espagnols : incroyable était un monde sans Franco, ce père indésiré, cette ombre qui, pendant quarante ans, réduisit au silence les enfants, puis les jeunes gens qu'ils devinrent, puis les hommes, qui avaient appris à lire sans lire, à voir sans regarder, à mourir sans avoir vécu, tout au long de cette coexistence parallèle entre un dictateur et une génération d'être condamnés à lui et par lui.

Il existe une étrange coïncidence entre la mort de Franco et la vie de *Juan sans Terre. Titre d'un exilé, et cet* exil est celui de toutes les expulsions d'Espagne depuis le Juan sans terre originel : le juif expulsé en 1492. Délivrée de Franco, mais intégrée à une totalité historique, la terre qui manque à Juan n'est pourtant plus l'Espagne *:* c'est l'Utopie, un lieu non situé dans l'espace, car sa réalité est située dans le temps, pas même un temps déterminé mais tous les temps réunis. Et le seul temps qui participe de tous, c'est celui de l'origine : seul temps qui préfigure tous les futurs et rend caduque, en un unique geste rituel, la succession des calendriers.

La biographie de Goytisolo est profondément « originale », au sens strict du terme : *Juan sans terre* se déroule dans l'éternel présent du mythe, et ce mythe est celui de l'Utopie impossible dans l'espace mais possible dans le temps originel, identique au texte qui le conçoit. La terre est terreur, et les gestes textuels de Goytisolo participent simultanément de ce qu'ils rejettent (la terreur de la terre, l'espace que nie l'Utopie), tout en lui opposant les utopies du corps libre d'avant l'histoire, d'avant les lois : sodomie, phallolatrie, coprophilie, inceste, zoophilie. Opérations corporelles perverses et perverties du point de vue de la terre, rites anaux et *phalliques qui sont non* pas les symptômes d'une quelconque décadence, mais le retour à un stade sauvage, préhistorique, à un *temps antérieur au temps.*

Le corps occupe le centre de ce temps rituel. Les véritables personnages de *Juan sans terre* sont des noms du corps. Dans *Conjonctions et disjonctions*, Octavio Paz trace superbement la courbe culturelle de la séparation du visage et du cul (divorce entre l'âme et le corps) et l'illustre d'une scandaleuse gravure de Posada, artiste mexicain du début du siècle : un corps avec le visage dans les fesses. *Juan sans terre* circule entre les deux extrêmes d'un Quevedo qui, au dix-septième siècle, rédigeait, dans le style provocateur de l'humour baroque, une litanie sur les « *heurs et malheurs de l'œil* du cul », et la farce funambulesque de Bunuel dans *le Fantôme de la liberté*. Le siècle d'or *espagnol — ultime floraison de* liaisons. Le réductivisme (la honte du corps) du vingtième siècle trouve son image la plus *saisissante* dans cette scène de Bunuel : les convives d'un dîner mangent en cachette, mais défèquent en public.

Un désert sans oasis

Juan sans terre est la noire Utopie du corps dissimulé par les interdits : un dévoilement qui est consécration, mais aussi condamnation. Juan sans terre, don Quichotte phallocrate, onaniste, anal et excrémentiel, s'en va combattre les moulins à vent des bonnes manières sexuelles incarnées par le couple hétérosexuel, reproducteur et consommateur des objets vantés par « Madame Express ». Cependant, l'éthique de Goytisolo, à l'instar de sa prose, s'appuie sur ce qu'elle refuse : à l'intolérance de l'orthodoxie sexuelle, elle oppose l'intolérance de l'hétérodoxie sexuelle. Attitude profondément espagnole et qui procède du désir de vouloir vivre toujours dans l'attente la plus exaltée du destin.

Ce dernier corps exige d'être incarné dans une autre personnalité : il faut donc être autre, opter pour une autre culture, en l'occurrence la culture arabe, qui, pour Juan Goytisolo, représente la jouissance sensuelle sans entraves. Alvaro, le narrateur, choisit de changer de corps et de personnalité, *suivant en cela* ceux qui, avant lui, choisirent la métamorphose : Fra Turmeda, moine médiéval converti à *l'islam ; T.E. Lawrence, qui* n'eut d'existence que déguisé en arabe ; le Père de Foucauld, qui mourut sous l'habit de ses assassins *dans le vain espoir de les* convertir.

Là se séparent Alvaro et Dedalus. L'Espagnol ne partira pas comme l'Irlandais « pour la millionième fois », « *afin de forger dans l'atelier de mon âme la conscience incréée de ma race* ». *Juan sans terre* est le *Finnegan's Wake* de Goytisolo, mais plus désolé encore, plus terrible, parce qu'Alvaro aura renoncé à toute âme, conscience ou race : et si, à la recherche de celles-ci, Dedalus s'est perdu dans le sillage funèbre de Finnegan, Alvaro, qui ne cherche que le corps et les rites primitifs du corps, se perd dans un désert sans oasis. Et là, il attend, aiguisant les couteaux qui lui serviront à extirper la genèse des corps, pour lesquels il nourrit autant d'amour qu'il a de haine envers l'acte de sa propre conception. Ces couteaux, il devra maintenant les employer contre son propre corps, ultime refuge de la passion solitaire. Bref triomphe d'Onan dans l'instant qui précède la castration finale.

Le spectre

Roman d'un exil qui, pour nous avoir menés en tous lieux, ne peut plus nous mener nulle part, *roman suicidaire du corps* dernier qui se consume dans le plaisir de sa stérilité, transformation totale dont l'ultime visage *est celui de la mort, Juan sans terre* pourrait logiquement apparaître comme la conclusion de la carrière littéraire de Juan *Goytisolo. Mais ce disant, on* est amené à se demander si l'illusion suicidaire n'est pas nôtre, et si la noire Utopie de *Goytisolo n'est pas en vérité* le rite d'un temps qui appelle — quoi qu'en ait l'auteur — une nouvelle codification, une nouvelle *histoire, un nouvel espace* de culture. Un spectre avance vers la figure solitaire perdue dans le désert de *Juan sans terre :* ce spectre a des seins, un vagin, un mont de Vénus et, en même temps, il est autre, duel, lui aussi dévore pour mieux purifier, lui aussi se nourrit d'immondices pour mieux enfanter. Il se nomme Tlazolteotl, la déesse de la nuit aztèque : la compagne de Juan sans terre, son Ève couverte d'excréments et de sperme.

CARLOS FUENTES.

(Traduit de l'espagnol par Céline Zins.)

★ **JUAN SANS TERRE, de Juan Goytisolo. Traduit de l'espagnol par Aline Schulman. Editions du Seuil, 226 pages, 39 F.**

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Monsieur Mozart est servi !

Pourquoi faut-il absolument que 80 % des histoires qu'on nous raconte à la télé n'arrivent qu'à des gens fabuleusement riches, donnant ainsi, même quand elles sont tristes, dans le conte de fées. Prenez mercredi soir, sur TF 1, le cas du petit Martin, tiré d'un roman — je ne l'ai pas lu — de Gilbert Cesbron. C'est Mozart qu'on assassine. Le divorce de ses parents va l'arracher aux joies distantes d'un foyer avenue du Bois, où l'on se vouvoie, où l'on prend en tête à tête des repas servis par des valets de chambre à des tables de 6 mètres de long et où l'on envoie un chauffeur en livrée chercher « monsieur Martin » à l'école.

Il n'était pas malheureux, il aimait ses parents et il souffre d'en être séparé. Son chagrin, son indifférence aux autres, très compréhensibles pourtant, très naturels, ressemblent curieusement dans ce contexte à de l'insolence. On a beau faire, on n'arrive pas à éprouver de la sympathie pour ce pauvre petit gosse de riches, qu'un séjour chez son grand-père (vieille demeure, beau grenier, parc immense), puis chez la nounou de sa mère (fermette vendéenne, toit de chaume, parterres de fleurs), arrache encore davantage à la réalité, notre réalité, pour l'inscrire sur le papier glacé d'une revue de luxe.

Sans doute dans l'espoir de détendre l'atmosphère plutôt lourde créée par l'impitoyable réalisme de l'ensemble des programmes au dernier prix Italia, les Allemands de l'Ouest avaient présenté, sous les ricanements des autres délégués, une aventure policière située dans un cadre grand confort, modeste cependant comparé à ce qui constitue l'ordinaire des télé-spectateurs français. On trouvait de mauvais goût ce faux bon goût, ces jolies filles, ces beaux meubles et ces grosses cylindrées. Que dirait-on chez nous !

Ce qui me gêne, ce n'est pas tant la vulgarité des signes extérieurs de réussite et de richesse, c'est la distance qu'ils mettent entre deux mondes séparés par une vitre en forme de vitrine où s'étalent, innaccessibles et lointains, des plaisirs, parfois des peines en trompe-l'œil trop factices pour que nous y puissions entrer. S'agissant du bonheur d'un enfant détruit par la sottise égoïste des adultes, avouez que c'est navrant !

CLAUDE SARRAUTE.

APRÈS L'ATTENTAT DE PRÉ-EN-PAIL

M. Bonnet : le gouvernement compte sur l'opinion pour l'aider dans ses recherches

Interrogé mercredi 26 octobre à l'Assemblée nationale par M. Rohel (P.R., Finistère) sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour éviter le renouvellement d'attentats semblables à celui qui a détruit le relais de télévision de Pré-en-Pail, en Mayenne, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a déclaré : « *Vous semblez douter de la fermeté du gouvernement. Il en a pourtant donné des preuves depuis qeulques semaines et je puis vous assurer qu'il en donnera encore. Il condamne avec la plus grande énergie ces actes stupides auxquels se livrent une poignée d'irresponsables au détriment du patrimoine national. Après les premiers plasticages, des ordres ont été donnés pour resserrer la surveillance autour des points les plus menacés, mais la mise en place d'une protection généralisée poserait des problèmes considérables, car il existe sur tout le territoire deux mille points sensibles, dont cent soixante-quinze dans le seul secteur de la télévision. T.D.F. a déjà mis en œuvre un programme de gardiennage et de sécurité auquel elle consacrera 17 millions en 1977 et 1978.* »

Le ministre de l'intérieur a ajouté : « *J'ai donné des directives aux préfets pour renforcer la surveillance extérieure de certains établissements, mais la sécurité passe d'abord par l'utilisation de techniques assurant une meilleure autoprotection, et le gouvernement a demandé au président de T.D.F. de réunir le conseil d'administration de toute urgence pour délibérer. Dans cette affaire, le gouvernement compte sur l'opinion pour l'aider dans les recherches auxquelles il se livre actuellement.* »

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 27 OCTOBRE

— La tribune libre est ouverte au parti républicain, sur FR 3, à 19 h. 40.

— MM. *Alexandre Tchachovsky*, directeur de *Literatournaya Gazeta* (hebdomadaire de l'Union des écrivains soviétiques), également membre suppléant du comité central du P.C. d'Union soviétique ; *Jean d'Ormesson*, de l'Académie française, éditorialiste du *Figaro* ; *Léon Robel*, professeur de littérature, membre du P.C. ; *Jean Daniel*, directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, et *Georges Suffert*, directeur adjoint de la rédaction du *Point*, s'entretiendront sur « les droits de l'homme et la condition des écrivains en U.R.S.S. et la réforme de la Constitution soviétique » lors de l'émission « L'événement », sur TF 1, à 21 h. 30.

— *M. Robert Galley*, ministre de la coopération, est l'invité du magazine « Le téléphone sonne » pour débattre des problèmes de la coopération et des relations de la France avec les Etats africains sur France-Inter, à 19 h. 15.

CRÉATION D'UN OFFICE CULTUREL DE L'AUDIO-VISUEL

Le Centre national pour l'animation audio-visuelle (CNAAV), organisme chargé des activités audio-visuelles du ministère de la culture et l'environnement, vient d'être transformé en Office culturel de l'audio-visuel (OCAV) « *afin d'assurer une meilleure cohérence des interventions du ministère dans le domaine audio-visuel* ». M. Jean-Loup Arnaud, conseiller technique au cabinet de *M. Michel d'Ornano*, qui a remplacé il y a six mois M. Pierre Viot à la présidence du CNAAV, conserve cette fonction à l'OCAV.

On indique rue de Valois que le CNAAV, financé principalement par le ministère de la culture et de l'environnement, était devenu l'instrument d'opérations interministérielles dans d'autres domaines que celui de la culture.

Nommé en même temps délégué à l'OCAV et chargé de mission auprès du directeur de l'administration générale, M. Jean-Loup Vichniac sera le principal responsable de la politique audio-visuelle du ministère. M. Michel Fansten, ancien directeur du CNAAV, étant nommé pour la période de transition chargé de mission auprès du président de l'OCAV.

● *Antenne 2 procédera désormais à des rediffusions* « à chaud » d'émissions du week-end. Celles-ci auront lieu le mardi et non le samedi, comme cela a été écrit par erreur dans *le Monde* du 27 octobre.

JEUDI 27 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, Emission des partis politiques : la majorité... le R.P.R. ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : « Richelieu », de Jean-François Chiappe, d'après l'œuvre de Philippe Erlanger, réal. J.-P. Decourt (troisième partie : L'amour et La Rochelle).

21 h. 25, Magazine d'actualité : L'événement.
Voir « Tribunes et Débats ».

22 h. 30, Allons au cinéma, par A. Halimi.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Le grand échiquier, de J. Chancel.
Avec Nicole Croisille et Bernard Haller, et la participation de P. Leclerc, P. Auberson, P. Julien, J.-P. Darras, M. Galabru, P Dewaere, R. Bouteille, Mireille, S. Reggiani, J.-L. Dabadie, F. Lai, J. Beaucarne, J. Levêque et le trio Georges Arvanitas.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Cerf-volant et See and tell ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti républicain ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cycle cinéma français 1968-1978) : FAUSTINE ET LE BEL ÉTÉ, de N. Companeez (1971), avec M. Catala, I. Adjani, M. Egerikx, F. Huster, J. Spiesser, G. Marchal.

En vacances à la campagne, une fille de seize ans découvre l'amour en épiant les faits et gestes des habitants d'une maison voisine et en se mêlant à leur vie.
Le voyeurisme d'une adolescente, une atmosphère assez trouble, des afféteries de mise en scène et des dialogues ampoulés.

22 h. 5, Journal ; 22 h. 15, Magazine : Réussite (le quartz français).

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London, adaptation D. Chraïbi, avec J.-F. Delacour, E. Weisz, R. Menard ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de Lucien Attoun : « Chez Marcel, au plat du jour », de Guy Foissy, avec I. Ehni, P. Vaneck, J.-R. Caussimon. Réalisation A. Lemaître ;

Histoire d'une histoire inventée par un couple : celle du déracinement et de la solitude après une opération de rénovation urbaine, quand le vieux bistrot a disparu...

22 h. 30, Entretiens avec Cheng Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Divertimento (Hoffnung, Beatles and Co) ;

20 h. 30, Orchestre symphonique de Boston, dir. Maderna : œuvres de Gabriel B. Maderna, Earle Brown, Ives, Mozart ; 22 h. 30, Passez donc au studio ; 0 h. 5, Rule Britannia : de la musique populaire aux Beatles.

VENDREDI 28 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 14 h., Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; *18 h. 40*, L'île aux enfants ; *19 h.*, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., *Journal*.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « l'Ecole des cocottes », de P. Armont et Gerbidon, mise en scène J. Ardouin, avec G. Masson, D. Deray, B. Tiphaine, J. Dynam, J. Ardouin.

22 h. 35, Sports : Télé-Foot 1.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : le Justicier ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; *20 h., Journal.*

20 h. 30, Feuilleton : D'Artagnan amoureux (cinquième et dernier épisode) ; 21 h. 35, Emission *littéraire* : Apostrophes (L'exercice du pouvoir) :

Avec Françoise Giroud (la Comédie du pouvoir), Bertrand de Jouvenel (la Civilisation de puissance et les Débuts de l'Etat moderne), J.-M. Rouart (les Feux du pouvoir), A. Touraine (le Désir d'histoire).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (ciné-club) : LES JOYEUX GARÇONS, de G. Alexandrov (1934), avec L. Outiessov, L. Orlova, M. Strelkova, F. Kourikhine (v.o. sous-titrée, N., rediffusion).

Les aventures d'un berger caucasien qui devient, à Moscou, chef d'un groupe de musiciens de jazz.
Une comédie musicale burlesque par un metteur en scène qui fut le collaborateur d'Eisenstein et qui créa, alors, un genre nouveau dans le cinéma soviétique.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Des livres pour nous et Histoire de France ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Union française pour l'Espéranto ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine vendredi... Spécial information (avec la participation de R. Depardon, J. Gorini, S. July, M. Siégel, J.-M. Domenach, J.-P. Elkabbach).

21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (Le Rhin).

22 h. 25, *Journal.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Auguet ; à 8 h. 32, L'attachement, par A. Adelmann ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, L'Opéra de Paris sous l'administration de Jacques Bourgeois... Les grandes créations : « Bacchus et Ariane » (Roussel) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Recherche musique ; *14 h. 5, Un livre, des voix* : « la Guerre des autres », d'André Bercoff ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent ; 16 h., Les pouvoirs de la musique... La *musique à la Ville de Paris*, avec M. Landowski ; La musique et le parti socialiste, avec L. Ferrari et A. Duhamel ; Musicologie avec C. Helffer ; Disques : Schubert, C. Ballif ; Feuilleton : « la Merveilleuse Histoire d'amour de la Belle Maguelone et du comte Pierre de Provence », de L. Tieck et J. Brahms ; 18 h. 30, Feuilleton : Martin Eden, de Jack London, adapt. D. Chraïbi, avec J.-F. Delacour, E. Weisz, R. Ménard, réal. J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Emission médicale en liaison avec TF 1 : La psychiatrie infantile, avec le professeur Misès, directeur de la Fondation Vallée, qui répondra en direct aux questions écrites et téléphoniques ; 21 h. 30, Musique de chambre : « *Variations pour piano* » (G. Pierné), « Sonate libre en deux parties » (F. Schmitt), « Motets et Fanfares royales » (Josquin des Prés), « Cadmus et Hermione », ouverture (Lully), « Immobile » (A. Bancquart) ; *22 h. 30, Entretiens avec Cheng Tcheng*, par C. Hudelot ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, *Quotidien* musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; *10.*, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles : œuvres de Mozart, Saint-Saens, Dvorak, Weber ; à 15 h., Musique française pour cor (Koechlin, Werner) ; à 1 5h. 32, Œuvres de Pachebel, *Dvorak*, *Reger*, Debussy, Wagner ; 17 h. 30, Equivalence (Chopin) ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time (Beau Be-bop) ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Divertimento ;

20 h. 20, En direct de Sarrebruck... l'Orchestre symphonique de Sarrebruck, dir. G. Wand : « Pulcinella », « Suite » (Stravinski) ; « *Grande Symphonie en do* » nº 9 (Schubert) ; 22 h. 15, Grands crus : les interprétations de Bruno Walter ; 0 h. 5, Passez donc au studio.

SPORTS

RUGBY

Les All Blacks en fanfare

De notre envoyé spécial

Brive. — Quelle leçon de rugby, de grand, de beau rugby, plein comme un œuf, dense et dru, vivace comme un arbre des tropiques et simple comme un cri ! Si les All Blacks ont voulu impressionner au maximum et d'entrée de jeu leurs hôtes français en affichant la couleur et en étalant toutes leurs cartes sur la table, ils ont réussi au-delà de leurs espérances.

Dans le petit stade de Brive, tout baigné de soleil, mercredi 26 octobre, a surgi une grande équipe qui va en balayer de plus fortes que la pâle sélection française qui s'est fait rosser par ces gendarmes noirs venus des antipodes et qui nous ont paru tout à fait dignes de leurs célèbres aînés, ceux que commandait Lochore, qui nous éblouirent en 1967, et ceux qu'entraînait Kirkpatrick, qui nous enchantèrent en 1973. Supérieure, cette nouvelle équipe moulée de noir ? Simplement égale ? Moins magistrale ? Allez savoir ! Il faut être trente pour jouer au rugby, et les quinze d'en face créent ou modifient votre jeu autant que vous-même. Il faudra voir les nouveaux All Blacks face au XV français pour les situer précisément dans la hiérarchie mondiale et dans celle de leur propre histoire.

Mais ne *simplifions* pas. Le manager des Blacks, Don Ron, à qui nous demandions s'il n'avait pas été surpris par la médiocrité de la sélection française de ce jour, coupa sèchement : « *Je ne les ai pas trouvés si mauvais.* » Il est certes assez facile de réunir en France de plus solides têtes de mêlée, de meilleurs sauteurs à la touche, de plus forts « packs » : mais, pour le reste, cette équipe était tout de même l'une des meilleures que l'on puisse actuellement former dans notre pays. Alors, 45 à 3, et sans que l'éventuel buteur néo-zélandais se donne beaucoup de mal, c'est tout de même un *score éloquent* : *8 essais*

Cette nouvelle vague noire venue du Pacifique n'apporte pas avec *elle des étoiles du type* d'Herewini, de Meads, de Karam ou de Beatty. C'est un bloc d'où se détachent à peine *le superbe* centre Robertson, cet ailier en forme d'obus que nous admirions déjà voilà quatre ans, Brian Williams, un terrible nº 8 appelé Gary Seear, une paire de demis modèles, Bruce et *Donaldson*, à la passe tendue comme un tir de carabine, et un grand diable chauve nommé *Stuart*, qui, *entré* vers la fin du match, a fait des ravages dans les rangs des Gau*lois* en *déroute*.

Mais ces noms importent peu. Ce qui nous a ébloui dans ce rugby total, c'est à la fois son rythme, son allant, sa continuité dans le temps, ce que les Britanniques résument dans le mot *pace*, supérieur à tout ce que nous avions vu jusqu'ici. C'est aussi la continuité dans l'espace, le fait que ces quinze garçons ne sauraient être divisés en « avants » et en « arrières », qui chacun paraît capable de se substituer immédiatement à chacun des autres. Equipe sans couture, équipe d'un seul arc, d'un seul tenant, consonante comme un grand orchestre, une équipe qui ne peut se définir que par un mot très simple, celui de la collectivité.

Des murmures se sont élevés sur la dureté implacable, à la limite de la régularité, de leur jeu, surtout pendant le premier quart d'heure. Nous avons posé la question au manager, Don Ron : « *Pourquoi cette rudesse, un peu voyante, comme affichée ?* »

— *Monsieur, nous somme venus jouer ici le football-rugby, tout le football-rugby.* »

Ce qui est clair, c'est que les poussées en mêlée du pack néo-zélandais furent souvent prématurées. L'équipe vêtue de noir a voulu évidemment tester l'arbitre français et vérifier jusqu'où on peut aller un peu trop loin dans ces parages.

Mais que c'est beau une équipe qui joue ainsi, conquiert la balle avec *impétuosité et méthode*, l'arrache en un tournemain des mêlées spontanées et la fait *valser, progresser et filer* vers *les* ailes ! Et alors, c'est la charge de tous, rectilignes et multiples ouragans *maîtrisés, déferlant* dans un hurlement silencieux. Vive ce rugby-là, que nous n'avions pas revu en Europe depuis que *la* grande équipe galloise a commencé de vieillir !

Vive les hommes en noir ! Préparons-nous pour le choc du 11 novembre à Toulouse entre l'énergie statique du XV de Fouroux et cette énergie-là, tumul*tueuse et maîtrisée, celle* d'un grand fleuve entre deux falaises. si les « blacks », ce jour-là, ne *sont pas pris* au *collet*, s'ils peuvent se déployer comme à Brive, s'épanouir sur le terrain tout *entier*, s'ils *peuvent jouer ou non* à neuf contre neuf mais à quinze contre quinze, alors les vainqueurs *du Tournoi des cinq nations* passeront un dangereux après-midi.

JEAN LACOUTURE.

FOOTBALL

Coupe du monde

LES PAYS-BAS QUALIFIÉS

Après l'Argentine, la République fédérale d'Allemagne, le Brésil, le Pérou, le Mexique et l'Ecosse, les Pays-Bas ont obtenu leur qualification pour la Coupe du monde 1978 en battant, le 26 octobre à Amsterdam, la Belgique par 1 à 0. Au terme de la rencontre, le Néerlandais Johan Cruijff a confirmé son intention de ne plus jouer en équipe nationale, et donc de ne pas participer à la prochaine Coupe du monde.

A Madrid, l'Espagne a dominé la Roumanie par 2 à 0, grâce à deux buts des joueurs de l'Atletico de Madrid Leal et Cano. Ce succès permet aux Espagnols de rejoindre les Roumains en tête du groupe VIII de qualification, avec quatre points d'avance sur les Yougoslaves. Deux matches décisifs restent à disputer : Roumanie - Yougoslavie (13 novembre) et Yougoslavie - Espagne (30 novembre).

Enfin, pour son dernier match de préparation avant de rencontrer la France, le 16 novembre au Parc des Princes, la Bulgarie n'a pu battre la Grèce (0 à 0) à Sofia.

La commission de discipline de l'Union européenne a infligé un match de suspension à Eusebio Bejanero et Francisco Aguilar, les deux joueurs de l'Atletico de Madrid qui avaient reçu leur deuxième avertissement de la saison en Coupe d'Europe contre Nantes. Ils ne pourront donc pas participer au match retour, le 2 novembre, à Madrid.

BASKET-BALL. — *Trois matches de la cinquième journée de championnat avaient été avancés au 26 octobre. Antibes s'est imposé en déplacement contre Bagnolet (90 à 85), tandis que Clermont-Ferrand et Challans battaient respectivement Nice (91 à 79) et Caen (93 à 75).*

ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DU THÉATRE

Marathon à la Cartoucherie.

L'équipe de la maison des jeunes et de la culture-Théâtre des Deux-Portes et la troupe de l'Unité sont liées dans le malheur : ils ont été expulsés du lieu situé entre la porte de Montreuil et la porte de Bagnolet, où ils menaient des activités de création, d'animation et de diffusion culturelle. Ensemble, ils organisent les 29 et 30 octobre dans toutes les cartoucheries de Vincennes un « marathon théâtre ». Trente compagnies — dont les Athévains, qui, avant l'Unité, travaillaient au Théâtre des Deux-Portes, et ont dû, eux aussi, en partir — présenteront les spectacles les plus divers. On attend entre autres l'Odin Teatret, les clowns Makloma, le collectif Z, les Ateliers de Vitry, le Théâtre-Ecole de Montreuil, le groupe Organon... Le Théâtre du Lierre joue Pâques à New-York *dans la cartoucherie de l'Aquarium, l'Atelier de l'Epée-de-Bois* Madras, *le Chadron donne une représentation pour les enfants.*

La revue Travail théâtral *et l'A.J.T. (Action pour le jeune théâtre) organisent une série de débats auxquels sont annoncés Jean-Paul Wenzel, Olivier Perier, Jacques Lassalle, Robert Hossein, Guy Rétoré, Bernard Sobel, Max Denès, Gabriel Garran, etc... Informations, rencontres, spectacles, restaurants les 29 et 30, de 14 heures à 24 heures.*

Tragédie grecque à Strasbourg.

L'Attroupement, compagnie indépendante installée à Strasbourg, reprend jusqu'au 10 novembre, à 19 h. 30, au Palais universitaire, son Agamemnon *(le Monde du 20 octobre), épisode grandiose de la terrible malédiction des Atrides, spectacle à la recherche du « théâtre élémentaire ». On devrait dire un théâtre « primitif » qui juxtapose le merveilleux et le trivial dans un jeu complexe de moyens simples. Tous les jours, sauf le dimanche, entrée libre. Les spectateurs paient ce qu'ils*

Corneille à Rouen.

Pour la première fois depuis sa création en 1956, le festival national Corneille a lieu à Rouen, au temple Saint-Eloi, le 28 octobre. C'est l'écrivain croyant qui est célébré cette année avec sa traduction de l'Imitation de Jésus Christ, dont les extraits seronts lus par le Père Caltmi, aumônier général des centres diocésains d'information, et Polyeucte, *dans la mise en scène de Jean Serge avec Michel Etcheverry.*

Le dialogue de Bob Wilson.

Bob Wilson sera à Paris au mois de janvier à la Renaissance avec un spectacle appelé I was sitting on my patio, this guy appeared, I thought I was hallucinating. *Mais ce jeudi 27 il est à la FIAC (Foire internationale d'art contemporain) au Grand Palais, où il donne deux représentations à 19 heures et à 21 h. 15 d'un autre spectacle au titre plus bref* Dialog. *Il est seul avec Christopher Knowles, le jeune garçon de* la Lettre à la reine Victoria, *qui a réalisé douze peintures servant de rideaux de scène, et conçu douze chorégraphies pour ses propres mouvements. Bob Wilson dialogue avec lui, lui apprend à parler.*

Le droit à la ville.

Jusqu'à la fin du mois de novembre, la Nouvelle Compagnie des Carmes d'André Benedetto présente à Avignon et tout autour un spectacle-expérience Ville à vif. « Si le village qu'il appelle en général la campagne offre au citadin un repos du dimanche, la ville est pour le villageois une espèce de grand coffre plein de tout ce dont il a besoin... Mais pourquoi ce coffre au trésor n'est-il pas à la portée de tous ? Autour d'une maquette, divers personnages montrent successivement le rapport privilégié qu'ils ont avec la ville vue de haut et sans nuance. »

Le vendredi 28, à 21 heures, au Théâtre des Carmes, tous ceux qui ont quelque chose à dire ou à exprimer à leur manière par le texte, la photo ou le film, sont invités à venir.

Théâtre

« SOLNESS LE CONSTRUCTEUR », d'Henrik Ibsen

Quelques minutes avant que son mari se tue en tombant du sommet *d'une tour,* Aline Solness, assise droite, absente, présente, un sourire imperceptible, jette devant elle des cailloux blancs.

Malgré la première apparence il n'y a, dans les cailloux blancs du Petit Poucet, aucun regard en arrière. Pas d'appel au secours. *Alignés sur le sentier gris, les* cailloux forment un trait qui fonce vers l'avenir, vers les lumières de la maison qui éclairera la forêt.

Tout à l'heure, dans la nuit noire, au-dessus du corps inanimé du constructeur Solness, apparaîtra, illuminée, la maison qu'il a bâtie pour des fantômes d'hommes et d'enfants.

Cette image universelle de la fenêtre qui brille tout au fond de la forêt, elle se confondait l'autre soir avec celle de c epetit théâtre, caché dans une rue ancienne, au soir avec celle de ce petit théâtre, qui, après *la Jeune Fille Violaine,* révèle à présent une autre grande œuvre, ce *Solness le Constructeur* d'Henrik Ibsen, qui la « révèle » disons-nous parce que voici une fois de plus, dans cette grotte rouge sang, un grand soir magique de rêve et de théâtre.

Il s'est vraiment jeté à l'eau, Henrik Ibsen, lorsqu'il a écrit *Solness le Constructeur.* Il a couru comme un aveugle, les pieds dans les racines, les mains tendues en avant, vers la « petite lumière », celle qui tremble à *travers les feuilles, celle du* premier et du dernier jour de la vie.

Il a tout jeté dans l'histoire, il a jeté sa ville natale détruite par des incendies à des intervalles rapprochés, sa maison perdue qu'il ne retrouvait nulle part, sa mère silencieuse, *condamnée, qui défendait comme* comme un trésor ses poupées d'enfant, sa femme connue et ignorée.

Il a *jeté aussi,* tels quels, dans *Solness,* ses souvenirs des premières années, accidents définitifs, brisures d'être que rien n'efface et qui orientent les actes des vies, et en particulier cette ascension, dans les bras de sa nurse, au sommet de la tour de *l'église neuve : par une échancrure* au haut du clocher, Ibsen enfant aperçoit là-bas, en bas, sa mère, debout à la fenêtre de sa *chambre, puis il ne la voit* plus : elle-même vient d'apercevoir son fils, tenu au-dessus du vide par les mains invisibles de la servante, et elle s'est évanouie.

Dans les mains de la mère d'Ibsen, les poupées usées étalent des caractères, actrices et acteurs d'une vie à laquelle elle n'avait pas droit. Et la vie, c'est la maison, *cette maison qu'Ibsen* et l'architecte Solness construisent et reconstruisent comme des termites, comme des abeilles, pour *des familles qu'ils ne connaissent* pas, des familles-alibis.

∴

Les vrais créateurs comme Ibsen font toujours penser aux premières lignes de la Genèse, et aussi à l'art du sculpteur, quand Dieu n'a en main qu'un peu de terre glaise, de limon. Ibsen regarde le vide, et ses mains triturent, caressent un peu de terre et *d'eau, un peu de boue de* vie et d'âme, tempes de sa mère, épaules de sa femme, genoux de ses amours, pourquoi pas un oreiller blanc, vide, et le rêve d'une chambre enfin, d'une maison enfin, depuis le ventre et le berceau jusqu'à cet escalier *chaque fois trop étroit* par lequel deux hommes étrangers en casquette descendent la caisse de sapin.

Ibsen triture encore, modèle la glaise, sans regarder, et la maison lui échappe parce que l'amour y a échoué. Dehors, loin d'Ibsen, Aline Solness, pâle, sourit. *« Quand les cimes de notre ciel se rejoindront,* dit Eluard, *ma maison aura un toit. »*

Presque un siècle plus tard nous voici dans ce théâtre, et la glaise d'Ibsen a gardé sa fraîcheur, et ses mains sont vivantes. Parce que le metteur en scène, Pierre Sala, et le décorateur, Alain Batifoulier, sont des créateurs habités eux aussi.

Le théâtre ici est chambre de la conscience, compartiment du cœur. Ceux qui savent toucher du doigt l'espace du dedans, comme Sala et Batifoulier, les images de vie leur viennent presque spontanément. *Aline* Solness, mère et épouse, dans sa robe longue de soie noire parsemée de perles noires, marche doucement *sur les eaux,* entre deux *lisières* lumineuses de forêt qui se recoupent à l'horizon. Les eaux sont rouges. Un château de lumière *vole entre les étoiles.* Des poupées naufragées s'accrochent à des épaves. Au-delà de la mort, Solness et sa femme dansent, beaucoup *trop tard,* dans la nuit, une valse cassée.

Aucune image n'est étrangère, aucune voix n'est d'ailleurs. Le théâtre ici atteint un sommet, il est une plongée de méditation, d'émotion claire, il aimante le public vers des îles enchantées mais vraies, des îles plutôt inavouables que secrètes. Le théâtre, ici, attire les êtres au faîte d'eux-mêmes. Il est, dans cet emploi, un art irremplaçable, une « excursion » sans laquelle on peut dire *que notre* vie n'est pas respirée à fond.

Ce théâtre-là repose sur l'inspiration de l'acteur, il lui faut de grands acteurs qui ont la faculté de projeter sur l'espace un univers sensible d'images et de souvenirs, où chaque spectateur trouve son sentier à lui. Gabriel Gascon (Solness) dresse dans l'air une inquiétude, une rugosité comme celle des écorces, un égoïsme d'homme presque criminel, et l'on songe aussi au vieil Ibsen traînant, dans les avenues de Christiana, sa gloire et ses démons.

Martine Pascal (Aline Solness) est l'une de ces rares actrices calmes qui diffusent une lumière d'âme, dont la voix claire, simple, se promène entre l'enfance et l'au-delà, une de ces actrices naturelles qui font que le monde et le ciel se reflètent entiers dans une goutte d'eau pure, et grâce à qui le carrousel des démences et des sommeils tourne en douceur, presque avec joie, sur un axe d'une transparence mystérieuse.

Martine Drai (image de la jeunesse qui pousse Solness vers sa chute) a une netteté, une énergie *extraordinaires. Elle fait penser* à un oiseau lisse et rapide qui va vaincre le serpent. Très jeune, elle est déjà l'une de nos premières *comédiennes.* Catherine Chevallier — un amour de Solness — apporte une fraîcheur, un élan, d'une franchise de ton peu commune. Alain Roland (un assistant du constructeur) figure avec foi et chaleur la contestation, le besoin de vivre, et un certain dégoût des profiteurs en place. Jean Reney (le médecin de famille des Solness) exprime sans à-coups la sagesse affectueuse qui *était* en effet, celle du médecin de famille, sans qui les soins *deviendront* inhumains.

Cette représentation de *Solness le constructeur* est une chose qu'il faut avoir vue, qui éclaire et enrichit la conscience du spectateur. C'est un grand spectacle, facile à aimer, éclatant de mystère et d'une *implacable* beauté.

MICHEL COURNOT.

★ Biothéâtre, 21 heures.

Écrire Dickens

Depuis « l'Age d'or », en 1975, le Théâtre du Soleil n'a présenté aucun spectacle. Ariane Mnouchkine vient de *tourner un film* sur la vie de Molière. Des comédiens de la troupe montent, d'autre part, à la Cartoucherie de Vincennes, deux pièces. Jean-Claude Penchenat crée, à partir du 4 novembre, avec le Théâtre du Campagnol, qu'il a fondé, un « David Copperfield », d'après Dickens. *Philippe* Caubert met en scène le « Dom Juan » de Molière, qui sera donné en décembre.

La Cartoucherie a quelque chose de mystérieux, qui tient de ces paysages que l'on reconnaît en rêve et qui sont fabriqués avec des souvenirs épars : un enfant joue gravement près d'une petite tente d'Indien oubliée dans les feuilles mortes, aussi rousses que la grande cage rouillée, appuyée contre un arbre à côté de housses en plastique sous lesquelles on devine des carrosses sculptés. Au mur, une affiche de *l'Age d'or* achève de se délaver. Une porte ouverte *laisse voir un immense* éventail de plumes sombres déployées autour d'un masque de chouette borgne. C'est le *magasin* des costumes, des centaines de costumes pendus, en ordre, étiquetés.

Une comédienne en crinoline, accompagnée au piano, chante en anglais. D'un autre pavillon de la Cartoucherie, celui du Théâtre de la Tempête, arrive *un air de tarentelle.* Pour l'atteindre, on traverse des panneaux disposés en rectangle, qui représentent un vrai théâtre à l'italienne aux décorations à demi-effacées. *C'est un décor de Molière,* le film qu'Ariane Mnouchkine a tourné pendant neuf mois et qu'elle monte, ici, dans un local aménagé à côté de la cuisine. C'est aussi un décor pour Molière, pour un *Dom Juan* en répétitions.

L'année dernière a été occupée par le film (coproduit par une société issue de la compagnie Théâtre du Soleil et qui s'appelle les Films du soleil et de la nuit). Cette année verra, en décembre, ce *Dom Juan,* mis en scène par un comédien de la troupe, Philippe Caubert. Deux ans de travail sur la Commedia dell'arte pour *l'Age d'or,* un an de travail autour de Molière ont abouti à ce projet : retrouver dans l'une de ses pièces les plus dramatiques, l'auteur de farces, le comédien de tréteaux.

Sous le ciel cuivré qui illuminait *l'Age d'or,* des hommes en haut-de-forme, des femmes en châle et en chignon, éclairés par des lustres en fer forgé, ajustent leurs souvenirs à un livre bizarrement classé « pour enfants », qui donnera lieu, *à partir du 4 novembre,* à un spectacle : *David Copperfield.* Là, il s'agit du Campagnol. Bien que le spectacle *soit coproduit* par le Théâtre du Soleil et que la troupe ait été fondée et soit dirigée par Jean-Claude Penchenat — un pilier du Théâtre du Soleil, — il ne faut pas confondre. Le Campagnol est un allié, mais non pas un enfant du Soleil. Ses pratiques théâtrales, il est vrai, n'ont pas oublié le travail sur le récit expérimenté avec *1793,* les méthodes d'écriture collective qui amènent les comédiens à construire des personnages en imaginant leur passé, leur futur, et à leur faire jouer — *et non vivre* — *des situations.* Les scènes s'édifient à petits pas, le texte définitif vient en dernier, lorsque l'action et son enchaînement avec les autres sont établis

Mais, pour Jean-Claude Penchenat, le projet de *David Copperfield* est une histoire très personnelle. Un jour, l'idée lui en est venue par hasard — mais il n'y a pas *de hasard* — et ne l'a plus quitté : elle a pesé sur tous les moments de son existence. *C'était comme le retour à une enfance,* à une vie qui auraient été celles du jeune garçon imaginé par Dickens. Alors Jean-Claude Penchenat a réuni la troupe avec laquelle il avait déjà monté *le Triomphe de l'amour* de Marivaux, plus quelques autres comédiens — ils sont vingt-cinq — et, tous ensemble, ils ont écrit ce *David Copperfield* qui va renaître chaque soir, sous le toit aux lampions éteints de *l'Age d'or.*

COLETTE GODARD.

Musique

« LA TRAVIATA » *vue par Lavelli*

Le hasard fait bien les choses : M. Bernard Lefort, qui vient d'être *nommé administrateur de l'Opéra* pour 1980, présente à la salle Favart son plus beau spectacle du Festival d'Aix-en-Provence, « la Traviata », mise en scène par Jorge Lavelli, qui révéla la jeune Hongroise Sylvia Sass (« le Monde » *du 24 juillet 1976).*

Belle et intéressante soirée, qui, pourtant, ne nous laisse pas la gorge serrée comme « Idoménée » ni ne peuple notre imagination d'images « surréelles » comme « Faust », les deux chefs-d'œuvre *lyriques* de Lavelli. Sans doute Michel Plasson et l'Orchestre du Capitole de Toulouse ne sont-ils pas très à l'aise dans Verdi.

Mais Lavelli lui-même a été pris au piège de sa conception générale, d'ailleurs juste, de la pression sociale qui détruit Violetta, et du symbolisme *théâtral par lequel il la* traduit : mise en scène réductrice, impitoyable et sèche, une photographie cruelle de cette société dont il dit justement qu'elle a le « visage flamboyant de la décadence déjà vouée à la mort ».

Le premier tableau est fulgurant, sans doute parce qu'il s'accorde parfaitement avec cette conception : la Violetta, qui apparaît hau*taine, jouant de l'éventail dans* cette cage luxueuse aux boiseries rouges de Max Bignens, restaurant de luxe de l'époque impériale, est bien cet objet de désir, cette poupée apparemment sans âme d'une société aux visages enluminés et terrifiants à la Lautrec qui l'enserre de toutes parts. Et le « brindisi » chanté sur la table en est comme l'apothéose.

Au deuxième tableau, dans cette ravissante cage de dentelle, l'étouffement social est à son comble, *malgré* les apparences : Violetta ne réagit guère, en victime consentante et passive, que Germont finit par coincer dans une encoignure. Une mise à mort sans effusion de sang.

Au bal chez Flora, les images de la société sont encore plus dures qu'au premier tableau, dans cette lumière violente mêlée d'obscurité, *avec cet escalier double et cette* tribune au-dessus des joueurs d'un poids accablant. Le ballet, où le double de Violetta est poignardé par chaque protagoniste tour à tour, surcharge encore cette mise en scène où les personnages ne sont plus que les jouets d'un déterminisme bien réglé.

A travers le miroir

Et puis vient le final, qui est sans doute le plus vrai : dans le décor obscurci du tableau précédent, recouvert de tentures, Violetta est couchée sur son lit, comme un catafalque dans cette *lumière crue.* Les cheveux dénoués, elle a retrouvé son visage humain, si différent de cette superbe beauté mondaine qui éveillait le désir. Et elle chante à en mourir, jusqu'à cet instant où, abandonnant ceux qui l'entourent frappés d'immobilité, elle se dresse et passe à *travers le miroir,* libre.

« Le sacrifice, le désespoir, la solitude de l'héroïne sont dérisoires », disait Lavelli (« Lyrica », *avril 1976) mais il ajoutait que* « le désir profond de Violetta et d'Alfred (de se perdre l'un en l'autre et d'aller au-delà des contraintes) a quelque chose de fantastique ». Pris entre ces deux extrêmes, il aurait eu besoin sans doute d'acteurs de très haute stature pour insuffler une vie sublime à ses personnages dans une mise en scène aussi cruelle.

Les deux distributions qui alternent salle Favart ont des mérites divers. Sylvia Sass est très belle, attirante, longue silhouette *parfaite* dans ses robes de fourrure ou de paillettes noires, avec des bras gracieux et ce visage aux traits toujours graves. La voix est par bien des aspects exceptionnelle, avec cette chaleur, ce caractère sauvage et enjôleur du grave et *cette efflorescence de l'aigu,* moins prenant toutefois ; pourtant, elle n'a pas la même intensité dans les pianos et les mezzo-forte où elle paraît un peu détimbrée et manque de présence, de soutien intérieur.

Ce n'est certes pas Renzo Casellato qui peut rehausser leur révolte commune, avec cette voix aisée et joliment timbrée (malgré de menus déraillements) de ténor prosaïque et sans trouble. Robert Massard est un honnête Germont, père prêcheur convaincu de sa bonne conduite, cependant que les chœurs de Toulouse jouent fort bien leurs personnages très rigou*reusement typés par Lavelli.*

L'autre Violetta, Horiana Branisteanu, moins éblouissante que Sass, a une voix plus équilibrée (avec cependant dans le médium parfois une certaine raideur pointue et légèrement grelottante). *Elle joue avec plus d'aisance, de* naturel et d'émotion vraie, même si sa personnalité est sans doute moins rare que celle de la jeune Hongroise mystérieuse, réfugiée encore derrière un rempart de gestes trop étudiés et convenus.

En revanche, Vasile Moldoveanu est un Alfred plus sensible et convaincant que le précédent, avec une voix ardente et veloutée, *tandis que Lajos Miller donne de* Germont une image justement conventionnelle ; la voix est solide, un peu monotone.

Ce spectacle de qualité ne méritait pas les huées de quelques spectateurs soucieux de prouver leur science lyrique en se montrant impitoyables, qui font au public parisien une réputation détestable.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 27, 28, 29 et 30 octobre. Puis à Angers les 4 et 6 novembre et à Bordeaux les 17, 19, 21 et 26 mars. *La Traviata* a été également jouée à Rouen, Toulouse, Marseille et à la télévision, sur Antenne 2.

■ Pierre Henry, dont le cycle de concerts organisé par le Festival de Lille a débuté mercredi 26 octobre par la création de « Métamorphoses » pour bandes électro-acoustiques, corticalart et rayons lasers, a reçu des mains de M. Pierre Mauroy la médaille d'or de la ville. M. Gérard Calvi lui a également remis la médaille de vermeil de la SACEM.

Notes

Cinéma

« One more time »

Tourné à Londres en 1969, ce film de Jerry Lewis est resté inédit en France. Il forme une suite à « Sel, poivre et dynamite », de Richard Donner, qu'on a vu, en revanche, à cette époque-là et qu'on a vite oublié. Sammy Davis Jr. et Peter Lawford reprennent leurs rôles de Salt et Pepper, patrons de boîte de nuit. Pour leur rendre service, dit-on, Jerry Lewis accepta de tourner le film sans y paraître.

On a trop tendance à oublier que Jerry Lewis, acteur comique génial, est aussi un grand metteur en scène. Il a remodelé le scénario de Michael Pertwee selon la thématique et l'illustration de son propre univers. D'une comédie policière, il a fait un film à la fois burlesque par l'absurdité des situations et émouvant par son exaltation de l'amitié entre hommes. Peter Lawford, qui ressemble un peu à Dean Martin, l'ancien partenaire de Jerry, se dédouble et devient réellement l'ami vrai, celui dont on ne peut pas se passer. Sammy Davis Jr., avec ses sourires qui ressemblent à des grimaces et sa façon, toujours inattendue, de se déplacer, est, lui, le double de Jerry Lewis, qui l'a dirigé comme s'il jouait son rôle, lui déléguant tous ses pouvoirs *comiques et sentimentaux* dans une sorte de fraternité des races et des clowns au cœur tendre.

JACQUES SICLIER.

★ Action Christine (v.o.).

Musique

Chanter pour oublier

« *Le chant choral, pour quoi faire ?* », une simple question, moins naïve qu'elle en a l'air, posée lors de la première Journée de chant choral amateur, en septembre 1976, est restée ouverte au milieu des polémiques. Qu'importe, diront les uns, puisque, à Paris comme en Bretagne, et du Nord au Midi, on continue à chanter en chœur...

« Quel répertoire ? Vers quelle culture ? », osait-on se demander le week-end dernier à la Maison de Radio-France, tout *juste assez* grande pour accueillir les secondes Journées organisées conjointement avec la direction régionale de la *musique en Ile-de-France.* Journées très largement suivies, trop « suivies » peut-être. Sans s'exprimer directement, la réponse restait à peu près la même : « Laissez-nous chanter ! » Chanter quoi, comment, pour qui ? Qu'importe, chanter ensemble.

Au foyer du premier étage, les éditeurs déployaient devant eux partitions et ouvrages spécialisés, laissant fouiller les curieux, tandis que, dans le hall d'entrée, des affiches un peu racoleuses voudraient susciter de nouvelles inscriptions.

Il serait injuste de nier l'intérêt des ateliers pratiques, celui d'Helmut Lips, en particulier, dont les méthodes d'émission, de pose de la voix, de respiration, rejettent traditions et idées reçues. On attend pourtant des prochaines Journées qu'elles substituent une réflexion critique à cette curiosité vague qui ressemble un peu trop à une critique de la réflexion.

GERARD CONDE.

Variétés

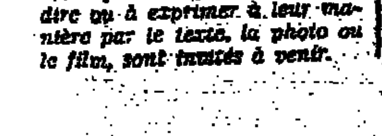
Poésie et chansons soviétiques

A l'heure où M. Demitchev, ministre de la culture de l'U.R.S.S., recevait à dîner en son ambassade M. Michel d'Ornano, une soirée exceptionnelle de poésie soviétique réunissait mercredi soir, à la porte de Pantin, une liste extrêmement brillante de poètes.

De fait, tout avait été préparé pour séduire Paris puisqu'on avait rassemblé pour un soir les noms les plus prestigieux et les plus officiels, comme Constantin Simonov leur aîné, comme Robert Rojdestvenski le très prolifique, comme Evguéni Evtouchenko l'enfant terrible des années 60 ; des jeunes beaucoup plus adorés et discutés, comme l'Arménien Razmik Davoyan ou le Kazakh Oljas Souleimenov ; et même les deux auteurs-compositeurs-interprètes les plus aimés de la jeunesse : Boulat Okoudjava le Géorgien de Moscou et Volodia Vissotski le comédien de la Taganka dont les enregistrements pirates, *les « magnetizdats »,* doivent se compter à des millions d'exemplaires.

Le public, composé en grande par*tie de russophones, émigrés et officiels* mêlés, fit un beau succès à « ses » poètes où la cote d'amour alla nettement aux « originaux » Vissotski et Boulat les chanteurs. A la porte on distribuait des tracts du Comité Paradjanov... La visite des poètes soviétiques n'est pas terminée, les 27 et 28 octobre ils prennent part à un colloque de la Société des gens de lettres sur un thème digne qu'on y réfléchisse : « Le progrès technique et social et la littérature contemporaine. »









SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Salle Favart, 20 h. 30 : la Traviata.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'École des femmes.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Nightclub Cantata.
TEP, 20 h. 30 : Dorénavant 1 (Festival d'automne).
Petit TEP, 18 h. : la Nuit juste avant les forêts (Festival d'automne) ; 20 h. 30 : Risibles amours.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Guerre des piscines.
Centre Pompidou, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Spectacle audiovisuel. — Salle polyvalente, 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. J. Mercier ; 21 h. : la Revue parlée (Michel Butel).

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Juliette Gréco.
Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : la Guerre civile ; 21 h. : Nuova Colonia.
Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les autres salles

Aire libre Montparnasse, 22 h. : Etoiles rouges.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'est beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York. — Atelier de l'Épée-de-Bois, 21 h. : Madras.
Centre culturel du Xe, 21 h. : le Rire de la faim.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : la Tentation de saint Antoine.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Hedda Gabler. — La Resserre, 21 h. : l'Avare. — Grand Théâtre, 21 h. : *Toussaint Louverture.*
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Edouard-VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Epicerie, 21 h. : Belle ombre.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Fontaine, 21 h. : 1915.
Galerie 55, 21 h. : Madame Lazare.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-Quoat.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Moderne, 21 h. : *Par-delà les marronniers.*
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.

Jeudi 27 octobre

Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Eden-Cinéma. — Petite salle, 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine.
Palace, 18 h. 30 : Ben Zimet ; 21 h. : R'Alboum Zoue.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : *Sylvie Joly.*
Théâtre du Maine, 20 h. 30 : Victime du devoir ; 22 h. : Un oiseau dans la vitre.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre de Paris, 21 h. : Pygmalion.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Tristan et Yseult.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : l'Ombre du conte.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Renaud et Armide.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : Retrouvailles de l'imaginaire.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Serge Lama.
Champigny, Centre des loisirs, 20 h. 45 : Phèdre.
Créteil, Maison des arts A.-Malraux, 20 h. 30 : Chants populaires vaudous de Haïti.
Montreuil, Studio-Théâtre, 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Haendel, Vivaldi, Dvorak, Leclair).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Colette Magny.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 17 h. : le Danseur de corde.

Festival d'automne

Voir aussi Les salles subventionnées.
Théâtre des Amandiers (Nanterre), 20 h. 30 : Palazzo Mentale.

Les concerts

Aire libre Montparnasse, 18 h. 30 : Récital de guitare R. Dyens.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : D. Barenboïm, piano (Schubert).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Rita Bouboulidi, piano (sonates de Beethoven).
Eglise Saint-Roch, 19 h. : F. Gangloff, orgue (Clérambault, Buxtehude, Bach).
Radio-France, 20 h. : Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Zani (Rossini).
Eglise des Billettes, 21 h. : Ensemble 12 ; P. Brido, violon (Vivaldi).
Salle Gaveau, 21 h. : J.-M. Fournier, piano (Chopin, Liszt).
Lucernaire-Forum, 21 h. : P. Lanisc, guitare (Bach, Villa-Lobos).
Eglise de la Madeleine, 21 h. : Orchestre Capella Brasiliensis, dir. E. Raphaelis (Requiem, de Mozart).
La Galerie (esplanade de la Défense), 21 h. : Kléber Besson, luth-théorbe (Bach, Le Roy, Weiss, Dowland).

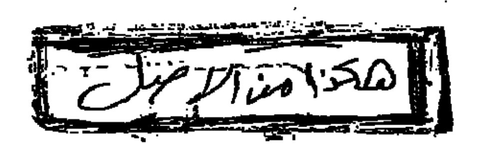
La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet soviétique sur glace.
Musée Guimet, 20 h. 30 : Danses de l'Inde.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Montagne, 22 h. : Climat, jazz.
Pavillon de Paris, 20 h. : Ritchie Blackmore's Rainbow.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : C. Escoudé et son quintet, jazz.
Vieille Grille, 18 h. 30 : Daunik Lazro and Co., jazz.





SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Prise de pouvoir par Louis XIV, de R. Rossellini ; 18 h. 30 et 20 h. 30, Cinéma d'Afrique et d'Amérique (Festival d'automne) : Concerto pour un exil, de D. Ecare ; Mouna ou le Rêve d'un artiste, de H. Duparc ; 20 h. 30 : la Femme au couteau, de P. Bassori ; 22 h. 30 : Citizen Kane, d'O. Welles.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 7e (754-10-68).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Raspail, 14e (328-38-98) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BARRY LINDON (Angl., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Angl., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
CRAZY-HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) Balzac, 8e (359-52-70), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Templiers, 3e (272-94-56), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86).
DUELLISTES (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03).
LES GRANDS FONDS (A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Olympic, 14e (542-67-42).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE (A., v.f.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Broadway, 16e (527-41-16).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE MANQUE (Fr.) (*) : Le Seine, 5e (325-95-99) (de 14 h. 30 à 20 h. 15).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Tourelles, 20e (636-51-98) h. sp.
MY FAIR LADY (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Mickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ORFEU NEGRO (Brés., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66), heure spéciale.
THE BUS (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LE VENT DES AURES (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar. à 21 h.
DELAUNAY ET DUBUFFET (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sf D.).
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE LIMIER (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
MASCULIN-FEMININ (F.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LE MECANO DE LA « GENERAL » (A.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (+ S. à 24 h.).
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., (v.o.) : Le Seine, 5e, à 22 h.
PAIN ET CHOCOLAT (It. v.o.) : Luxembourg, 6e, à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 12 h. et 24 h.
LES PETITES GALERES (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 30.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Olympic-Entrepôt, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
THX 1138 (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Cité internationale, 14e (589-67-57), L. à 21 h.
WIVES (Norg., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
ZARDOZ (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. à 21 h.

Les festivals

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.) : I., 13 h. : Jonas qui aura 25 ans en l'An 2000 ; 15 h. : le Lauréat ; 17 h. : Un dimanche comme les autres ; 19 h. : l'Important, c'est d'aimer ; 21 h. : l'Innocent ; V.S.L., à 23 h. 45 : Un après-midi de chien. — II. 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : le Retour de la panthère rose ; 16 h. 45 : Nos plus belles années ; 18 h. 45 : Cria Cuervos ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V. S. et L., à 24 h. : Délivrance.
ALTMAN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 13 h. 45 (V. L., 24 h.) : Buffalo Bill ; 16 h. et 20 h. : Trois Femmes ; 18 h. : Mash ; 22 h. : California Split.
CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : les Contes de Canterbury ; 16 h. : la Dernière Femme ; 18 h., Affreux, sales et méchants ; 20 h., Portier de nuit ; 22 h., les Mille et Une Nuits.
CINEMA SOVIETIQUE (v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), en alternance : le 41e ; Documents d'époque sur la vie de Lénine et la fin des Romanoff ; le Cuirassé Potemkine ; Alexandre Newski ; l'Homme à la caméra ; l'Arsenal.
C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : la Ruée vers l'or.
J.-L. GODARD : Action République, 11e (805-51-33) : Sur et sous la communication.
J. COCTEAU : la Pagode, 7e (705-12-15) (en mat.) : les Enfants terribles.
UNDERGROUND AMERICAIN (v.o.) : la Pagode, 7e, en soirée.
COMEDIES MUSICALES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Pirate ; la Belle de New-York. — Action Christine, 6e (325-85-78) : Beau fixe sur New-York.
FILMS DE FEMME : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 13 h. 45 : L'une chante, l'autre pas ; 15 h. 45 : Qu'est-ce que tu veux Julie ? ; 17 h. 30 : la Fiancée du pirate ; 19 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 21 h. 15 : Jeanne Dielman.
L'AGE D'OR DU MUSICAL EGYPTIEN (v.o.) : Jean Renoir, 9e (874-40-75) : le Temps d'aimer.
POLANSKI (v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) : le Bal des vampires.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) : I : 12 h. (sauf D.) : Maîtresse ; 14 h. 10 : Godspell ; 16 h. : Salon Kitty ; 18 h. 10 : Aguirre, la colère de Dieu ; 20 h. : Casanova de Fellini ; 22 h. 30 : Violence et Passion ; V. et S., à 0 h. 40 : Taxi Driver. — II. : 11 h. 50 (sauf D.) : Glissements progressifs du plaisir ; 14 h. : la Décade prodigieuse ; 16 h. 5 : Cria Cuervos ; 18 h. : Gold ; 20 h. 15 : Dersou Ouzala ; 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; V. et S., à 0 h. 45 : Cabaret.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : The Car.
IIe FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'OPERA : Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Tzar und Zimmermann ; Wozzek ; Tristan et Isolde.
MAURO BOLOGNINI (v.o.). — La Pagode, 7e (705-12-15) : Ça s'est passé à Rome.
CINEMA DANS LE CINEMA. — Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : la Carrière d'une femme de chambre.
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PARADIS D'ETE (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Ternes, 17e (380-10-41).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA TOURIB AUX GRANDES MANŒUVRES (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Impérial, 2e (742-72-52), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U. G. C. Danton, 6e (329-42-62), U. G. C. Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Ermitage, 8e (359-15-71), Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

LA BALLADE DE BRUNO, film allemand de Werner Herzog (v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 5e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P. L. M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ALICE CONSTANT, film français de Christine Laurent. La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
SI LES PORCS AVAIENT DES AILES, film italien de Paolo Pietrangeli (v.o.) (**). Vendôme, 2e (073-97-52) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MOI FLEUR BLEUE, film français de Eric Le Hung. Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE POINT DE MIRE, film français de Jean-Claude Tramont. U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U. G. C. Gobelins, 13 (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ONE MORE TIME, film inédit de Jerry Lewis (v.o.). Action Christine, 6e (325-85-78).
J'ME MARIE, J'ME MARIE PAS, film canadien de Mireille Dansereau. La Clef, 5e (337-90-90).
LE TOBOGGAN DE LA MORT, film américain de James Goldstone (v.o.). Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
A PLEIN GAZ, film américain de Roger Corman (v.f.). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LE MILLE PATTES FAIT DES CLAQUETTES, film français de Jean Girault. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., version américaine) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BANANAS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CABARET (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
F COMME FLINT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), heure sp.
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JULES ET JIM (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

ORGANISME NATIONAL DU SECTEUR PUBLIC

recherche un

INGÉNIEUR SYSTÈME SIRIS 3

Le candidat, du niveau maîtrise d'informatique, devra posséder une connaissance approfondie du système SIRIS 3 et plus particulièrement du SGF.

Il sera intégré dans une équipe système pluridisciplinaire devant intervenir auprès de centres informatiques répartis dans toute la France, ce qui implique de nombreux déplacements en province.

Le candidat devra en outre avoir des qualités d'organisation et le goût des relations humaines.

Lieu de travail : PARIS 14e.

Rémunération annuelle : 83.000 francs.

Ecr. sous réf. 6.861 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Importante maison
Éditions Scolaires

recherche pour son département

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

CADRE D'ÉDITION

connaissant
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIEL

Envoyez C.V. et prétentions à
BORDAS Service du Personnel
37, rue Boulard - *PARIS-14e*.

Dans le cadre de sa forte expansion
Société Française, leader de sa branche en Europe

recherche

DIRECTEUR FINANCIER DE HAUT NIVEAU

Les candidats devront :

— Etre âgés d'au moins 35 ans ;

— Avoir exercé au sein d'une entreprise importante différentes responsabilités dans les domaines de la comptabilité générale, analytique et budgétaire, de la trésorerie, de la politique financière et du contrôle de gestion ;

— Etre diplômés H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent et si possible titulaires de l'expertise comptable.

Rémunération importante - Région parisienne

Discrétion assurée

Adresser curriculum vitae sous n° 7.882 à « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATERIEL INFORMATIQUE

LEADER DANS LE DOMAINE DES SYSTEMES TRANSACTIONNELS

(PARIS SUD)
recherche

INGENIEURS LOGICIEL CONFIRMES

Pour réaliser des systèmes évolués sur des terminaux intelligents.

Les candidat(e)s devront avoir une expérience de 3 à 5 ans de logiciels temps réel, de préférence *sur mini-ordinateurs.*
Une formation de base hardware sera appréciée.

Pour certains de ces postes un séjour de longue durée aux Etats Unis (1 an environ) est prévu.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Pour travailler au sein des petites équipes responsables de la programmation de terminaux intelligents assurant simultanément les fonctions de saisie et de télécommunication.

Les candidat(e)s (IUT ou équivalent) devront avoir une expérience de 2 ans minimum du langage d'assemblage sur petits ou gros ordinateurs.

PROGRAMMEURS

Pour la réalisation d'applications en langages évolués chargés :
* de valider les systèmes développés,
* d'aider les clients dans l'écriture des programmes,
* de réaliser des bench-marks avec les chefs de projet.

Les candidat(e)s devront avoir une expérience de 2 ans minimum dans un domaine similaire.

Adresser candidature avec photo et prétentions à No 33.268 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. Indiquer avec le curriculum vitae la (ou les) Sociétés à laquelle il ne doit pas être transmis. Les candidatures seront traitées confidentiellement.

---

emplois régionaux

SOCIÉTÉ AGRO-ALIMENTAIRE

recherche

UN JEUNE HEC, ESSEC, ESCP...

susceptible de seconder efficacement son Directeur pour la commercialisation de ses fabrications.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous n° 7.877, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

SOURIAU
LE MANS recherche

CHEF DE SERVICE DEVELOPPEMENT

pour étude et industrialisation de nouveaux produits (petite mécanique).

Formation souhaitée :
INGENIEUR MECANICIEN

5 ans d'expérience minimum
Anglais lu indispensable

Envoyer C.V., photo et prétentions à
SOURIAU
72470 CHAMPAGNÉ.

Wild + Leitz France

Instruments de mesure
recherche pour renforcer l'équipe de vente de sa Division «Géomesure»

2 ingénieurs de vente

pour ses matériels topographie et lasers

Elle offre à de bons éléments des conditions de travail et un salaire intéressants.
L'un visitera les Entreprises T.P. de la région parisienne ; l'autre les bureaux d'étude de la région parisienne et l'ensemble de la clientèle de province dans un rayon de 200 kilomètres de Paris.
Pour ces deux postes, il faut une expérience réussie dans le domaine de la vente auprès d'une clientèle similaire, soit dans le domaine de l'Entreprise T.P., soit dans le domaine du bureau d'étude.
Envoyer lettre manuscrite, curriculum-vitae et photo à : WILD + LEITZ FRANCE Service du Personnel
86, avenue du 18 Juin 1940
92506 RUEIL MALMAISON

---

offres premier emploi

Débutez comme directeur de création.

Vous n'avez encore jamais travaillé ou vous avez une petite expérience professionnelle.
Venez créer une équipe avec nous et débutez comme directeur de création.

Ceux qui nous intéressent :

- Ils savent prendre des risques.
- Ils ne veulent pas attendre l'âge et l'expérience pour prendre des responsabilités.
- Ils veulent sortir des livres et des théories.
- Ils ne mesurent pas leur temps.
- Ils veulent sortir des sentiers battus.

Nous leur offrons :

- De former une équipe jeune, mobile, avec des talents pluridisciplinaires.
- De gérer une entreprise "différente", de façon autonome, avec leurs idées, leurs méthodes, et en prenant leurs responsabilités.
- De travailler directement avec notre Direction Générale sur les problèmes les plus difficiles.

Eurojunior.
C'est une initiative
d'**Eurocom,**
premier Groupe Européen d'Agences de Communication.

Pour nous convaincre de l'intérêt de votre candidature, écrivez à :
Monsieur Christian Aznar
Eurocom - 136/140, avenue Charles-de-Gaulle 92522 Neuilly-sur-Seine.

BORDEAUX ± 90.000

FUTUR DIRECTEUR RELATIONS HUMAINES

Nous venons d'absorber 2 sociétés, ce qui porte notre effectif à 500 personnes. Nous recherchons un HOMME DE PERSONNEL, jeune, capable :

- de par son expérience, de très rapidement surmonter les problèmes juridiques et administratifs posés par une telle situation ;
- de par son aptitude de devenir le D.R.H. qui participera à la définition de la politique du personnel et sera chargé de la promouvoir d'une façon harmonieuse dans les différents établissements de la société.

Envoyer rapidement votre dossier de candidature, complet, sous réf. 1.816, que nous traiterons confidentiellement et que nous ne communiquerons qu'après votre accord.

OCS conseil en recrutement
37 Quai Richelieu BORDEAUX

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
de l'Ouest Africain
en CLIMATISATION PLOMBERIE
recherche

INGÉNIEURS CHARGÉS D'AFFAIRES

SPÉCIALITÉ PLOMBERIE

CHEFS DE CHANTIERS

SPÉCIALITÉ CLIMATISATION

Expérience en entreprise nécessaire 5 ans minimum.
Env. C.V. et lettre de candidature sous N° 34.163,

CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

VULCANIC
LEADER DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INDUSTRIEL

recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Pour assumer le développement des ventes de produits à haute technicité en France et à l'Etranger.

De nombreux déplacements sont à prévoir à l'issue de la période de formation en nos usines.

Le candidat idéal aurait :
- Age : 40 ans minimum.
- Formation : Ingénieur diplômé.
- Connaissances spécialisées : thermique.
- Anglais parlé couramment.
- Expérience : confirmé dans la fonction et la négociation d'affaires importantes avec cahier des charges - habitude des contacts à haut-niveau et introductions souhaitées dans les domaines touchant aux équipements nucléaires.

Adresser C.V. manuscrit détaillé + prétentions à :
VULCANIC
48, rue Louis-Ampère - Z.I. Les Chanoux
93330 NEUILLY-SUR-MARNE

bleu

VULCANIC

IMPORTANTE STÉ DE DISTRIBUTION
GROUPE INTERNATIONAL
recherche

Chef du personnel

LIEU . 80 Km est de Paris

MISSION : Assurer la gestion courante et prévisionnelle pour tous les domaines de la fonction y compris la formation dans le cadre du budget et des objectifs de la société.

PROFIL : le candidat outre une forte motivation devra avoir :
- une bonne connaissance de la législation du travail
- quelques années d'expérience dans la fonction
- formation de préférence licence droit ou sciences économiques.

BONNES PERSPECTIVES D'AVENIR.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf 1141 à P. LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

URGENT. CENTRE ANTOINE-LACASSAGNE, NICE, 36, voie Romaine, recherche MANIPULATEUR RADIO D.E. Téléphoner 16 (93) 53-10-10, poste 291.

Entreprise DELAS rech. pr son agence de LYON, 1 Technicien de bureau d'Etudes, actif et qualifié, 5 à 10 ans d'expérience chauffage, plomberie. Ecrire avec C.V., 9, rue des Prés, 69100 VILLEURBANNE.

Pour animer la branche titres et gestion de Patrimoine d'un groupe d'agences, une importante banque régionale recherche pour l'une de ses succurs. du
CENTRE EST

GRADE CONFIRMÉ

30 ans minimum, possédant expérience et sens commercial. Ecrire avec C.V. s/réf. 38.566 M à Havas Contact, 47, rue du Président-Herriot - 69002 LYON

Groupe International de Matériel de Manutention (Paris - Est)
recherche

RESPONSABLE DE DEVELOPPEMENT TECHNIQUE

Profil :
- Ingénieur de formation électromécanique
- d'au moins 30 ans.
- *solides connaissances en équipements électriques.*
- expérience des techniques de fabrication de série (mécanique générale, mécano-soudure fonderie, hydraulique)
- *habitude des matériels de chantier* (domaine manutention si possible)
- bonnes notions d'anglais et/ou allemand.

Mission :
- encadrement d'une équipe de dessinateurs au siège.
- mise au point et suivi dans l'unité de production (120 km de Paris) des produits existants.
- industrialisation dans l'optique d'un rapport optimum - performances - qualité - prix - de produits nouveaux en collaboration étroite avec les services Recherche et Commerciaux.
- liaison technique avec les filiales étrangères.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et prétentions s/réf RR/M à :
P.LICHAU S.A 10, rue de Louvois
75063 Paris Cedex 02
Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle

---

CONTROL DATA
LEADER MONDIAL DES GROS SYSTÈMES INFORMATIQUES

CONTROL DATA FRANCE recherche pour son Institut privé de formation permanente (Paris 12e)

INFORMATICIENS DE GESTION

souhaitant devenir animateurs de formation

Ils seront chargés de la formation de programmeurs débutants et de l'animation de séminaires techniques de haut niveau dans le cadre de la formation continue.

Nous leur demanderons également de développer de nouveaux produits.

Les candidats que nous désirons recruter sont diplômés de l'enseignement supérieur. Ils ont une expérience de 3 à 7 ans en informatique de gestion, télétransmission et bases de données. Ils ont le goût de l'enseignement.

Envoyer C.V. à M. GARY, CONTROL DATA, Tour Gamma A 195, rue de Bercy 75582 PARIS CEDEX 12.

Plain Champs



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi



European Organization for Nuclear Research
Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire

Le CERN, laboratoire européen de recherche, situé près de Genève, a un poste vacant pour un

INGÉNIEUR ou PHYSICIEN

qui participera à l'étude et au développement de systèmes de radio-fréquence destinés aux futurs projets d'accélérateurs de particules et aux Anneaux de stockage à Intersection existants. Ces systèmes viseront des gammes de fréquence de l'ordre de quelques centaines de mégahertz ou plus.

Le candidat choisi devrait être, de préférence, un jeune ingénieur ou physicien ayant une connaissance de la propagation des ondes électro-magnétiques et ayant quelques années de spécialisation dans l'étude et le développement des équipements de radio-fréquence. Le candidat devrait également être capable de faire face à des problèmes généraux de technologie et de physique appliquée. Une bonne connaissance du français ou de l'anglais est nécessaire.

Pour les formulaires de candidature, veuillez écrire à l'adresse suivante, en mentionnant la référence :

ISR-RF-057
Chef du Personnel, CERN, 1211 Genève 23, Suisse.

Agence de Publicité recherche
ATTACHEE DE PRESSE
25 ans minimum, expérimentée, bien introd. auprès journalistes, pour gérer budgets dans Service Relations publiques. Env. C.V. avec lettre manuscr. et photo à Pub. DELRIEU
79, Champs-Elysées, 75008 Paris.

Usine caoutchouc près DREUX
200 personnes, recherche
CHEF COMPTABLE
expérience comptabilité générale pour prendre responsabilité et diriger équipe en place.
Sérieuses références professionnelles et morales exigées.
Poste stable de confiance.
Adresser C.V. complet, rémunération souhaitée, disponibilité, photo.
RUBBERIA S.A.
B.P. 16, 27320 NONANCOURT.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
JEUNE E.S.C.
pour ses services comptables.
Ecrire avec C.V. et prétent. à nº 2.566, SPERAR,
12, r. J.-Jaurès, 92807 Puteaux.

SOCIETE DE SERVICE
recherche :
Spécialiste de Recouvrement pour petites créances. Mission temporaire de 3 mois pouvant déboucher en cas de succès sur emploi définitif. Poste à pourvoir immédiatement, 2e arrdt.
Ecr. nº 786 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE
(Paris-La Défense)
recherche pour son Informatique de Gestion
des ANALYSTES PROGRAMMEURS
(DUT ou équivalent)
Ecrire M. CHARPENTIER
Boîte Postale 97.
92405 COURBEVOIE Cedex.

E. G. E.
recherche
pour son bureau d'études
« AERONAUTIQUE »
PARIS (20e)

PERSONNEL
expérience 2 à 3 ans.

AT 3 ÉLECTRONICIEN
Circuits analogiques et digitaux.
Niveau B.T.S. ou D.U.T.

E 1/E 2 DESSINATEUR
en tôlerie fine
et circuits imprimés.

Adresser C.V. avec prétentions à E. G. E.,
157, rue Pelleport, 75020 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
SON RESPONSABLE
COMPTABILITE ANALYTIQUE
(statut cadre)

Le candidat sera principalement chargé :
- De l'élaboration des documents de gestion ;
- De l'analyse des informations;
- De la réorganisation de l'outil analytique ;
- Des liaisons et études avec le service informatique.

Poste évolutif pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions ss nº 16.621 B à BLEU
17, rue Lebel, 94-Vincennes.

Importante entreprise électrique et de courants faibles
recherche
pour son département
FOIRES - EXPOSITIONS
situé au
SUD-OUEST DE PARIS
UN RESPONSABLE D'AFFAIRES

Fonction technico-commerciale Ingénieur, ayant quelques années d'expérience,

pour :
- Exploitation d'un réseau HT-BT important ;
- Négociations techniques et commerciales auprès de la clientèle de la société ;
- Suivi du chantier.

Adresser C.V. et lettre manuscrite à :
M. GROUES
27, rue du Viaduc,
92130 Issy-les-Moulineaux.

Rech. Contentieux ayt travaillé dans service corr. de compagnie d'assur. ou dans service équival. Sécurité sociale ou autre.
Ecr. nº 7.878 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

OPTIQUE
niveau ingénieur ou doctorat pour Villeneuve-Saint-Georges.
Serv. du personnel, 79, rue de Vaugirard (6e) - 544-27-33.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour
ses Bureaux de Paris
UN CADRE ADMINISTRATIF
(FORMATION JURIDIQUE)

Il devra participer à la rédaction et suivi administratif des marchés d'Etat.
Le candidat devra être libéré du service national.

Poste à pourvoir immédiatement.

Adr. C.V. et prét., à nº 34.124,
CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

Directeur d'Etablissement d'enseignement supérieur recherche
COLLABORATRICE
J. F. dipl. d'études sup., assistante rédact. Adr. C.V. compl. à I.S.R.P., 10, av. George-V - 8e.

IMPORTANT ORGANISME ADMINISTRATIF 7e arrdt
cherche
ATTACHÉ (E) DE PRESSE
Expérience ADM. et ECO souhaitée.

Ecrire sous nº 41.442, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

PRESTA FRANCE
recherche
pour mission à l'étranger
OFF SHORE, ON SHORE
forages pétroliers

— **MAITRES SONDEURS**
— **SUPERVISEURS WORKOVER**
— **ÉLECTROMÉCANICIENS**
Anglais courant

Envoyer C.V. complet, à :
M. VILLEPINTE, 76, allée Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE

SOCIETE INDUSTRIELLE
s'implantant sur
L'ILE-SAINT-DENIS
recherche
J.H. COMPTABLE
DEBUTANT libéré O.M.

Au sein du service Comptable, il sera spécialement chargé de la comptabilité industrielle et de l'analyse des prix de revient.
Il sera accordé la préférence à un candidat titulaire BTS.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétent., à INTERPAC, 178, rue de Courcelles, 75017 PARIS

ESCI en pleine expansion rech. pour projets importants de logiciel de base
INGÉNIEURS
Siemens 4004 système - Siris 3
SOCIETE INFORMATIS
26, rue Daubenton-5e. 337-99-22.

secrétaires

de direction

GROUPE DE PRESSE
Centre Paris
recherche pour direction génér.
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
ayant réelle expérience professionnelle et très bonne formation générale. Excellente sténodactylo indispensable. Horaires décalés se terminant à 21 h.
Ecrire : S. G. P.,
13, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Secrétaires

COURRÈGES
recherche
SECRÉTAIRE
TRILINGUE
Anglais - allemand
pour assister ses responsables de marchés à l'exportation.
Expérience souhaitée mais non indispensable.
Env. C.V. + photo + prétent. à S.A. COURREGES,
Service du personnel,
40, rue François-Ier, PARIS-8e.

POUR PARIS (17e) rech.
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
parfaitem. BILINGUE ANGLAIS (POSTE STABLE). Se présent. Société TECTRA, 32, rue du Vieil-Abreuvoir, ST-GERMAIN-EN-LAYE (sortie R. E. R.) et 85, r. Anatole-France, Levallois. Mº Anatole-France.

représent. offre

Vous souhaitez
— des contacts de très haut niveau ;
— une carrière évolutive ;
— une rémunération élevée ;
— des responsabilités.

Nous vous offrons :
— un stage de formation ;
— une assistance totale ;
— des garanties de départ pour devenir

DÉLÉGUÉ CONSEIL

auprès dirigeants P.M.E. dans filiale d'un groupe européen spécialiste de l'assistance aux entreprises sur Paris et région parisienne.

Si vous possédez auto + tél. appelez M. BOUCHER les 27 et 28 octobre au 886-11-24 ou envoyez C.V. sous nº 9.914 à :
ZENITH PUBLICITE
36, avenue Hoche, 75008 Paris, qui transm. (réponse assurée).

AGENCE de PUBLICITE
rech. REPRESENTANTS (TES)
EXCELLENTE PRESENTATION
PROFIL : 30 ans environ. Motivés (ées). Prêts (tes) à s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique.
Ecr. à GRAFIC BEE Publicité, 20, rue du Rhin, 75019 Paris avec curriculum vitae.

Nous recherchons une DACTYLO parfaitement bilingue anglais, connaissant si poss. machine automat. IBM
Général Services E.T.T.,
47, rue de Maubeuge, Paris-9e.

capitaux ou proposit. com.

Société de travail temporaire Rhône-Alpes, C.A. 10 millions par an. Affaire très saine, recherche 1 ou plusieurs sociétés pour fusion ou rachat.
Etudierais toutes propositions.

Ecr. s/nº 713.292 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra

---

Infirmière lib. cède clientèle semi-rurale, Poitou. Ecrire à HAVAS POITIERS 108.888.

On cherche des ORGANISATIONS POUR VENTE DIRECTE par

a) démonstrations (foires, magasins, etc.).
b) porte-à-porte.
c) Correspondance et toute forme publicitaire.

Charles Kaeser SA
Case postale 26
CH-1066 EPALINGES.

Product. disques avec contrats jeunes chanteurs, ch. associé. Téléph. : 633-03-02

propositions diverses

SERVICE STOCKAGE ARCHIV. Plans, maquettes, échantillons. Trilles BP 5 Nogent-le-Roi 28210.

demandes d'emploi

INGÉNIEUR - ÉCONOMISTE

Large expérience France et étranger, recherche opportunité de carrière.

Ayez l'obligeance de prendre un premier contact en adressant votre carte de visite sous Nº 34.254, CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Jne hme, 29 ans, nation. franç., bac math. élém., parle, écrit japon., anglais. Intéres. offre situat. France-Japon. - Ecrire nº 25 - R. - Conseils, 12, rue de l'Isly, 75008 PARIS, qui transm.

DOCTORAT CHIMIE
J.F. 28 a., ch. emploi labo. de rech. ou équival. Paris ou prov. Ecr. nº 7 867, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

J. F. 20 a., CAP aide-comptable, ch. emploi à Paris. Ecr. Mlle SOULIER, 23, r. du Gal-Leclerc, Bois du Coudray, 95380 Louvres.

Secrétaire comptable expérimentée cherche place stable, près gare de Lyon ou banlieue S. E. Ecr. nº 6 581, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Assistante de direct., J.F. 28 a., secrét., fr., angl., esp., néerl., tr. sér. réf. France et étranger, rech. sit. intér. avec responsab. Ecr. nº 6.593, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne fille D.E.S.S. droit des affaires, diplôme de juriste-conseil d'entreprise, bonnes connaiss. comptabilité et anglais, bonne présentation, ch. 1er emploi ds un service juridiq. d'entreprise ou cabinet de conseil juridique Ecr. nº 1.868, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMPTABLE
F. 46 ans DECS + CS juridique, fiscal + CS révision comptab. en cours, 20 ans ent. 6 ans cab. expertise comptable, ch. poste chef comptable ou adjoint directeur financier. Ecrire à 77.741 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Secrétaire sténodactylo, 15 ans expér., ch. place stable Gennevilliers et alentour. Ecrire à Jacqueline Damaska, 14 B, rue M.-Cachin, 92230 Gennevilliers.

CADRE SUPERIEUR 44 ans, diplômé, efficace, agréable, 15 ans respons. admin. et cciales, administrateur - directeur génér. adjoint entrepr. industr. dimens nation. rég. Centre depuis 10 a., ch. situation équivalente PARIS France OUEST, pour rais. famil. Ecr. nº 7.848, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Economiste 27 a., lic. + D.E.S. Sc. écon. internationale, stage bancaire Etats-Unis + coopérat militaire Amérique latine, angl., espagnol courant, cherche poste ATTACHE CCIAL EXPORT
Ecr. nº T 608 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

J.F. 24 a., lic. + D.E.A. droit internation. + anglais, cherche emploi. Tél. 387-95-70, Ignatio, 15, rue Bouchut, 75015 PARIS

formation professionnelle

1.000.000 DE DEMANDEURS D'EMPLOI

MOINS VOUS

— Vous êtes âgés de 20 à 25 ans.
— Vous avez suivi 2 ou 3 années d'Etudes Supérieures.
— Vous recherchez une situation d'avenir.

Dans le cadre des mesures législatives du 5 juillet 1977 en faveur de l'emploi des jeunes

LE C.E.R.G.I.C.

Centre d'Entraînement aux réalités de la Gestion des entreprises industrielles et commerciales. Centre dépendant du groupe E.S.S.E.C. organise des stages de formation longue débouchant sur des postes de :

RESPONSABLES D'UNITÉS DE DISTRIBUTION

Le candidat sélectionné
— Suivra un stage de formation (6 mois à plein temps).
— Effectuera un stage pratique en entreprise (2 mois).
— Percevra pendant les 8 mois de formation une rémunération s'élevant à 90 % du SMIC.
— Accédera en fin de formation à une situation à responsabilité.

La sélection débutera le 7 novembre 1977

Vous présenter à l'ISSEC, 35, bd de Sébastopol, le vendredi 28 octobre ou le mercredi 2 novembre, ou tél. D. BARRAUD DE LAGERIE : 285-41-77.

Début des cours le 28 novembre 1977.

LA FONCTION DISTRIBUTION EST L'UNE DES 5 FONCTIONS DE FORMATION DU C.E.R.G.I.C.

travail à domicile

Demande

TOUS TRAVAUX DACTYLO MAGNETO sur IBM 802 C. Tél. : 523-34-17 et 233-01-35.

cours et leçons

Prof. d'anglais donne cours particuliers TOUS NIVEAUX. Tél. : 366-83-12.

occasions

Pianos nfs 6.500. Occas. 3.500 Queue 6.000. Loc. Cred. Daude, 75 av. Wagram. WAG. 34-17

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 50.000 m² sur stock. Tél. : 589-86-75.

LIVRES. Achat comptant à domicile. - Laffitte, 13, rue de Buci (6e). Tél. : 326-68-28.

ACHETONS PIANOS
Daudé, 75 bis, av. Wagram (17e) WAG. 34-17. Vente - Locations

automobiles — automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Vends FIAT 132, 2 portes, 88.000 kilom., ann. 1972, parfait état. Prix Argus, 5.400 F. 421-15-00.

Employée RNUR vend R-12 TL, fév. 77, 10 000 km, bleu métall., vitres teintées, état neuf. Tél. après 18 heures : 959-68-60.

12 à 16 C.V.

Vends VOLVO 122 S, noire, ann. 1965, très bon état, bi-iodes. Calandre + longue portée, autoradio Blaupunkt. Prix 4.000 F. Ecr. nº 6.591, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e.

DATSUN COUPE 260 Z, 2 + 2, gris métallisé, 1977, 22.000 km. Vraiment exceptionnelle. Téléph. 524-57-70, 9 h. 30 à 11 h.

+ de 16 C.V.

A VENDRE JAGUAR XJ 6 4,2 litres, boîte automatique, air conditionné, bleu métallisé, cuir fauve, 13.000 kilomètres, modèle 1977. PRIX TRES INTERESSANT. Crédit possible. Tél. 990-22-00, M. CARPENTIER.

Pour collection ROLLS-ROYCE Silver Wraith, 1950, 24 CV, parf. état, 120.000 F. H.B. 525-86-50.

divers

Vds Fiat Dino accid. moteur ref. pneus nfs, 5.000 F + moteur RSLS 26.000 km., complet 1.000 F. + 125 Yamaha DTF août 76 3.800 F + 125 Yamaha ATZ imp. 2.500 F. Téléph. H. Bur. FRAS 687-23-30.

104 - 304 - 504 - 604
1977, peu roulé, garanties.
AUTO-PARIS XV, 533-69-95, 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

VOITURE DE DIRECTION

MERCEDES 280 E, 1977,
boîte automatique, rouge,
intérieur tissus beige,
25.000 kilomètres.
SADIVA (Mercedes Pds lourd),
176, route de Toulouse
33321 BEGLES.
Téléph. (56) 92-54-30.

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc, pièces et main-d'œuvre.

L'immobilier

Immobilier (information)

Vous cherchez une maison?



vous pouvez compter sur nous

Information Logement
525.25.25

Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25

Centre Nation
45, cours de Vincennes,
75020 Paris 371.11.74

Centre Maine
210, avenue du Maine,
75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la LISEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours

---

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mº Opéra.
84, rue d'Alésia. Métro Alésia.
Frais abonn. 310 F. - 266-52-04.

villas

PLAISIR Constr. traditionnelle Sur 660 m2 terrain Séj. Cheminée. 3 chbres. Gar. Sans vis-à-vis. Calme. 450.000 F à débattre. URGENT. 460-14-53.

GARCHES VILLA s/terrain 1.800 m2 FAÇ. 40 m. R.-de-ch. RECEPT. 55 m2. 1er ét., 4 chbres, 2 bains, chauff. cent. mazout. Travaux réfection à prévoir. Px 1.050.000. Tél. : 771-77-83.

25 KM. OUEST PARIS
Presbytère XVIIIe restauré, 7 p., état neuf, petit jardin clos murs, 850.000 F - 975-86-59.

COTE D'AZUR. A saisir, belle villa provençale, construct. 76, impeccable, 7 pièces, gd garage, splendide vue mer, jardin arboré et clos 1.300 m², dans quartier résidentiel ht stdg. Valeur 90 U. vendue 79 U. Tél. (94) 44-08-12 heures repas.

VESINET Près R.E.R.
magnifique villa sur terrain d'angle, 1.000 m² - 567-22-88.

PLAISIR - SUPERBE VILLA 5 CHBR., 3 bains, terrain clos, 685.000 F - 504-75-80.

St-JEAN-CAP-FERRAT. VILLA RECENTE 7 p. Terrain 1.500m². Prix justifié. Tél. (93) 88-09-94.

Part. à Part., 1 km. mer, villa 5 chb., séjour, cellier, central, jardin. Prix intéressant. Téléphoner 56-18-91 (99).

A quelques minutes de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE face à de vastes horizons, maison contemporaine de grande sobriété, parfaitem. confortable. Gd séjour, 5 chbres, 2 bains, gd jard, calme absolu. 840.000 F. Ag. Rhodes Le Vésinet 976-33-84.

pavillons

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM
27 bis, av. de Villiers,
75017 PARIS. 757-62-02.

PR. PONTOISE Verdure Pavillon 72
Séj. dble, gde chem. 2 ch., cuis., bns, 2 wc, rangemts, gar. atten. Jardin. Ch. gaz, tt cft, pft état. 40 mn DEFENSE par A-15
257.000 F, dont 28.000 Créd. fonc. Tél. : 465-82-94

EXCEPTIONNEL ERMONT Près de tout
Beau pavillon, ss-sol : entrée, séjour, 2 chbres, cuis., s. bains, gar., chff. mazout, jard. 700 m2. Impeccable. 350.000 F av. 70.000. PLACOR - 989-60-60

SOISY PRES **ENGHIEN** Solide pavillon
à rén. 150 m2 s/r.-d.-ch. et 1er ét. Jard. 800 m2. 300.000 F. 989-31-74.

Gare ST-BRICE-SOUS-FORET
SARCELLES-VILLAGE
Zone pav. Beau pav., salon, s. à manger, 2 ch., possibilité 3e, tt cft. Absolument impeccable. Sur 310m² terrain. Px exceptionnel vu urgence. 350.000 F. Gros crédit possible. Tél. 998-49-77.

5 KM. CERGY-PONTOISE
CALME, PAVIL. PLAIN-PIED, 145 m² habitables, séjour 67 m² 5 chbres, tout conft, gar. 3 voitures, sous-sol total. Jardin 2.000 m². 530.000 F. — 788-49-00.

ASNIERES
Gd séjour + 6 chbres, 2 bains, garage 2 voitur., terrain 400 m². 525.000 F. — Téléph. 788-49-00.

MAUREPAS-VILLAGE. Particulier vend pavillon F 5, tt conft. Jardin 733 m². — Tél. 050-57-60

Belle maison non mitoyenne
RUEIL, PRES CENTRE
Gd séjour + 3 chambres, cuis., chauff. mazout. 650 m² terrain, garage. 530.000 F. — 788-49-00.

PART. A PART., à vendre maison plain-pied, 120 m², 5 pièces princip., 900 m² de terrain. Prix 450.000 F, dont 26.500 Créd. fonc sur 12 ans. 77 - LESIGNY. — M. CORLOBE, 406-21-96, ou bureau : 580-26-00.

forêts

35 - SUPERBE FUTAIE 55 ha. résineux et feuillus. Boisement 100 m3 ha. Sol qualité. Remarquable placement. D. Houdiard, BP 83 LAVAL. T. (43) 53-25-21.

terrains

CROISSY-SUR-SEINE R.E.R.
BEAU TERRAIN 840 m2 grande façade, tte viabilité. PRIX T.T.C. : 340.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

KERJOUANNO
Presqu'île de Rhuys (Morbihan) Part. vend TERRAIN à BATIR 704 m2, 100 mètres de la mer. 60.000 F tous frais compris. Tél. 062-81-19

manoirs

EXCLUSIF
60 KM OUEST - Authentique MANOIR XIVe, gros œuvre, parfait état, parc et bois 29 ha. Affaire exceptionnelle.
A. 13 VERNON, 72, av. Paris Tél. 16 (32) 51-19-19

PR. AVALLON. MANOIR XVIIe INVENTAIRE M. H., CARACT. 9 p., boiseries, cheminées, belles pierres, grandes et belles dépendances, 6 ha. 85 a., parc, bois, étang. - MICHEL & REYL, 6, rue Greffulhe - 265-90-05

maisons de campagne

Ds BOURG tous commerces
MAISON CAMPAGNE
3 pces, four à pain, cour, jard. clos. Eau. Elect. PX 60.000 F. Tél. : 16 (86) 52-76-15

MAISON DE CAMPAGNE
Charente-Maritime, 15 km. de Royan, maison, r.-de-ch., entrée, 2 chb., s. à m., s. bs, wc, 2 gdes cuis, ch. cent., eau chaude, tél. Etage : 3 chb., 2 greniers, parf. état. Vastes dépend., écur., garage, maison garde, gde cour jardin, verger, prairie, cours d'eau, 1 ha. environ, le tout clos. Prix : 550.000 F.
Ecr. nº 1.851, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PÉRIGORD
Dans hameau prox. bourg, très belles ruines du XVIIe, gd jardin ombragé + maison de gardien. Eau, él. Px 75.000 F, projet de restauration sur demande. PROPINTER S.A., BP 33, 24103 BERGERAC. Tél. (53) 57-53-75

châteaux

SUD-OUEST
140 km BORDEAUX, magnifique CHATEAU grande récept. + 20 P., confl. moderne. Excellent état. Parc boisé 8 ha. Libre. BOURLAUT, 5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD.

viagers

LIBRE Studio tt confort, 4e asc. Imm. récent PARIS XXe. 30.000 + 1.500 F. 74/75 a. Rente limitée 10 ans, valeur studio 193.000 F.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Vendez rapidement en viager Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 700-00-99

ST-PHILIPPE-DU-ROULE. Appt 120 m2, 4e asc., 2 chbres service Occupé. 130.000 + 3.000 F/73 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

propriétés

15 km FONTAINEBLEAU
PROPRIETE S/ 15.000 m2 entièr. clos murs
Hall entrée, 2 salons, s. à m., 3 wc, cuis., office, bur., bibliot., s. de billard, lingerie, cave, grenier, terrasse, jard. d'hiver, gar., dép., chauff. cal mazout. Pavillon gardien, potager, parc, tr. beaux arbres, ru personnel. 650.000 F. - Agence CAT 4, rue Jean-Jaurès, 77130 MONTEREAU. - Tél. 432-14-24.

GISORS (près). Ppté ancienne, pierre. Entrée, grand séjour, liv., cuis., 3 chbr., tt cft, ch. cent. Belle dépend. Jdin verger 3.200 m2. Prix 450.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20

JOLIE MAISON « ILE-DE-FRANCE », état neuf, séjour en L + cuis. + 4/5 chambres + 2 s bains + 2 w.-c. Terrain en bordure parc, PISCINE et TENNIS à volonté.
RIVIERE D'EURE
A-13 Vernon, 72, av. Paris. Tél. : 16 (32) 51-19-19.

SITE verdoy. Calme, pr. bourg 2 h. Paris, 40' Deauville. Demeure campag. belle allure, s/2 ha 30 clos, verg. 2 séj.+6 p. 150 m2 au sol. Px 280.000 à déb. 260-13-98 ou (16-31) 63-15-24.

ANCIEN PRESBYTERE
Direction LE TREPORT 120 km
7 pièces, cuis., excellent état. Cave, gren. pigeonnier. Terrain 800 m2. Prix 280.000 F. Crédit 80 %
T. 700-46-21 **SOMBIM**

BOULLARRE (Oise)
65 km porte de la Chapelle
MAISON 5 PIECES tout confort
Sous-sol total, cheminée, téléph. 3.500 m2 terrain
Dern. mais. du village - Calme
SITE EXCEPTIONNEL
15-4-488-21-22 le matin

DANS RESIDENTIEL
NESLE-LA VALLÉE 95690
Belle mais. style Ile-de-France, dble séj., 3 ch., S. de B., dche, entr. av. escal., gde pend., wc, chff. centr. maz., garage, cellier S/terr. boisé 1.200 m². Prix 420.000 F cpt + C.F. 80.000 F. Tél. : 470-63-53, avant 10 heures.

Proxim. LAGNY, Autoroute A-4. Très belle propriété, parfait état, style normand, 8 p. + sous-sol, tt cft, parc boisé. 4.000 m², vue, calme. 900.000 F. Tél. 344-21-93.

Très BELLE DEMEURE GERS 17.500 m² parc, gds arbres, point de vue, parf état, tt cft. cuis., séjours, salon, 4 ch., dressing, mais. gardien, gar. 550.000 F. Cabinet MAGNE, 32800 EAUZE.

VEND 70 KM. PARIS, 20 KM. ETAMPES, BELLE PPTE CARACTERE, 6 p., séjour 65 m², TERRAIN BOISE 2.100 M2, CONFORT, CALME, 490.000 F. Téléph. 16 (49) 21-14-01.

NEAUPHLE-LE-CHATEAU
Maison rustique sur 850 m², 40 m² séjour, cheminée, 3 ch., 2 s. de bains, 2 w.-c., sous-sol complet. GRAND CALME pleine nature. 489.000 F. Tél. 460-14-53.

LOT-ET-GARONNE
De prétér. de partic. à partic., vd propriété 73 ha, dt 14 ha de pruniers + 1 mais. bourgeoise + 1 mais. gardien. Px él. just. Ecr. nº 33.674, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

A vendre gros bourg région BEAUNE, importante propriété de 10 pièces principales, confort, garages, dépendances, caves, cour et jardin pour 4.000 m². Prix 450.000 F. Conviendrait à professions libérales. Téléph. (85) 82-10-40.

RÉGION VENDOME
180 km Paris sud environ
Dans bourg tous commerces
Docteur - Pharmacie - Gare
MAISON ANC. RESTAUREE
R.-de-c., cuis. aménagée, salon, s. à manger, s. de bains, w.-c. 1er ét. 3 chbres, dont 2 avec cabinet toilette, w.-c., remise, cave, chff. centr. Sur 650 m2 terrain, très bon état. 240.000 F. S.A. INDICATEUR VENDOMOIS 41100 Vendôme. T. (54) 77-35-91.

maisons individuelles

MAISON MONTMARTROISE
proximité immédiate MOULIN DE LA GALETTE rénovée, de caractère, 188 m², convenant également à investisseur. 650.000 F - Tél. 285-88-52.

Voir la suite de notre immobilier en page 32

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

METRO VOLTAIRE
P. à P. imm. P. de T., ravalé, 65 m2, entr., 3 P. + cuis., wc, s. de b., chf. centr. indiv., 13 m2 balc., vue dégag. sur arbres, au 5e ét. Tél. Pr R.-V. et vis. Tél. apr. 14 h. 421-21-18.- Ag. s'abst.

Rue du **CONSEILLER-COLLIGNON**
Très grande classe, 215 m2, au 3e étage. Téléphone : 924-48-92.

MUETTE - RUE DE PASSY
Agréable 4 P., 2 bns, 106 m2, 4e étage, tout confort, soleil. MICHEL et REYL : 265-90-05.

EUROPE - 190 M2
Magnifique 6 Pièces, luxueusement aménagé, 2 bains, 3e étage, ascenseur, chbr. serv. 567-22-88.

VILLIERS - MALESHERBES
Atelier duplex, dernier étage, jardin, soleil, 85 m2, 580.000 F. Jour : 567-72-11, soir : 755-93-08.

MARAIS - BEAUBOURG
Imm. XVIIIe, rénové, garant. Décen. et Biennale, 3 P., caract. Cheminée. 420.000 F. - 256-24-90.

149, avenue de wagram (17e)
5 Pièces, duplex, 149 m2, immeuble neuf, standing.
J.-T. GAMPERT : 567-55-25.

149, avenue de Wagram (17e)
4 Pièces, 161 m2 + 18 m2 de balcon, immeuble neuf, standing.
J.-T. GAMBERT : 567-55-25.

Proximité PALAIS-ROYAL : Imm. 18e, asc., 136 m2, rénové et décoré. Téléphone : 296-00-38.

2 Pièces, 40 m2, cuisine, S. de B., entrée, cheminée, très clair, parfait état, au 6e étage, bel immeuble, 150.000 F avec 30.000.
Sur place, jeudi 27 octobre, de 11 à 19 heures,
19 bis, rue Pajol (Paris-18e), ou sur rendez-vous au : 256-36-46.

Mº MARX-DORMOY
Dans petit immeuble neuf, de qualité. Au calme.
2 PIÈCES, 46 M2
Double exposition, 3e étage.
PRIX 188.600 F.
Visite sur rendez-vous :
ECIM, 700-60-71.

PROPRIETAIRE vend
BUTTE MONTMARTRE
GDE TERRASSE 90 m2 + APPT
luxe 95 m2 - Calme - Verdure Soleil. S/place : vendredi et samedi de 11 à 17 h.
4, ALLEE DES BROUILLARDS ou tél. au 256-20-23.

MADELEINE
DIRECT PPTAIRE - 5/6 PCES
145 m2 à rénover - Ds imm. pierre de t. - Asc. Idéal prof. libér. Et STUDIO, 2 PCES, caractère, impeccable. Tél. : 734-98-86 heures bureau.

17e Plusieurs STUDIOS et 2 P., cuis., conft. - Pour placement, depuis 68.000 F. ORPI - 387-71-55

18e Pptaire vd STUDIO 25 m2 Grand confort, 100.000 F. DUPLEX 45 m2, 150.000 F.
71, rue des MARTYRS
PLACEMENT EXCEPTIONNEL
Renseign. : 607-64-15

Mº ARTS-ET-MÉTIERS
STUDIO REFAIT NEUF, cuisine, bains, dans immeuble P. de T. Prix : 91.000 F. 522-95-20.

LAMARCK-CAULAINCOURT
Dans bel immeuble ravalé STUDIOS et 2 PCES, refaits à neuf, cuisine, bains, wc. A PARTIR DE : 100.000 francs. 522-95-20.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPARTS DE 100 A 235 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 18 heures, ou 227-91-45 et 735-98-57.

142, RUE SAINT-MAUR
(Métro Parmentier)
studio neuf avec vraie cuisine, 33 m2 + 7 m2 de balcon.
Sur place de 14 à 18 heures, Téléphone, VIP au : 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(Métro Parmentier)
2 Pièces, neuf, plein sud, 46 m2 + grand balcon.
Sur place de 14 à 18 heures, Téléphone, VIP au : 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(Métro Parmentier)
3 Pièces, neuf, 66 m2 + 12 m2 de balcon, cuisine Siemens, haute qualité.
Sur place de 14 à 18 heures, Téléphone, VIP au : 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(Métro Parmentier)
4 Pièces, neuf, 104 m2 + très grand balcon.
Double exposition, entièrement sur jardin, très calme, cuisine et dressing équipés.
Sur place de 14 à 18 heures, Téléphone, VIP au : 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(Métro Parmentier)
Studio à 5 Pièces, neufs, grands jardins intérieurs, habitables immédiatement, demande location élevée, bonne rentabilité un excellent rapport qualité-prix.
Sur place de 14 à 18 heures, Téléphone, VIP au : 567-54-56.

TT PRES PLACE DU TERTRE studio de caractère, rénové sur jardin, très clair, 33 m2, cft. Prix : 155 000 F. Tél. : 285-88-52.

9e ds BEL IMMEUB. DUPLEX caractère, confort, soleil, 48 m2, 2 caves, 250 000 F. T. : 285-88-52.

MALESHERBES. Magnifique 3 pièces, 100 m2, tt cft, dans immeuble de standing. 563-11-59.

RANELAGH, 55 m2, 2 p. cuis., bains, très bon état, calme. Tél. Prix : 290 000 F. T. : 229-52-98.

Affaire exceptionnelle 9e
Particulier vend superbe triplex atelier d'artiste, gde surface, 3 ch., tt cft, décoré. URGENT. T.. 280-24-27 (soir) 355-44-85 (B.).

XVIe PLEIN CIEL - 115 M2 Séjour, 3 chbres, tt conft, 2 terrasses, tél. SOLEIL. 566-02-85

Entre NIEL et PEREIRE
Voie privée, calme, soleil
NEUF Bel appt, 5e ét., dble liv., bains, douche, 3 chbres, cuis. équipée, tél., cave, park.
Petite résidence de qualité
267-42-86 - 267-43-57

ETOILE 150 M² 2e étage ASCENS.
+ 2 chbres service. Travaux à prévoir. 900.000 F. – 577-96-85.

AV. KLEBER PROCHE ETOILE
Dans immeuble pierre de taille 1900, beau 7 pièces tt confort au 5e étage + bureau au 6e en duplex, soit 240 m2 + 2 chbres serv. - 522-48-55.

appartements vente

Paris Rive gauche

Part. Rue MORÈRE (14e)
Imm. P. de T., 3 Pces, 60 m2, tout conft. Téléphone 539-55-08.

3/4 P. EN DUPLEX
100 M2. Prix : 650.000 francs. 28, rue de la Parcheminerie. Téléphone : 633-85-38.

ÉPARGNANTS INQUIETS
DEVENEZ
INVESTISSEURS HEUREUX
de 35.000 à 300.000 F comptant. Plan épargne logement possible
A PARIS
PLACEMENT D'AUJOURD'HUI VALEUR DE DEMAIN
Sélection de progrmm. d'invest.
— Accroiss. rapide du capital ;
— Rentabilité immédiate ;
— Fiscalité avantageuse ;
— Gestion assurée.
Check-up financ. et fiscal grat.
C.F.I. Pierre
8, avenue Hoche - 75008 PARIS.
Téléphone : 758-68-80 +.
Ts les jours et samedi, 8-20 h.

PANTHÉON
PROPRIET. VEND DIRECTEM. UN 2 PIECES et UN DUPLEX dans immeuble 17e siècle magnifiquement rénové, cuisine équipée, S. de B. TRES CALME, Sur jardin intérieur. SUR PLACE, VENDREDI, SAMEDI, 13-17 H., 15-17, RUE TOURNEFORT, OU 723-38-53, LE MATIN.

CAMBRONNE
Sur rue calme et jardins : immeuble neuf grand standing
GRAND 4 PIÈCES
101 m2 + loggia : 650.000 F.
Vis. s/R.-VS 766-25-32

7e - SUR QUAI
3e étg., appart. 135 m2, tt conft. JOUBERT et ANDRE, 15, rue La Boétie. - 266-67-06.

XVe MONTPARNASSE - 2 P. Cuis., w.-c., bns, tél. 185.000 F. — 734-36-56

Av. Bosquet - Triple récept., galerie, 3 ch., ref. nf, imm. prest. Soleil. Exceptionn. 1 150 000 F. 325-34-50 et après 20 h. 705-42-91.

MAISON 210 M2 MONGE. Grand séjour, 4 chbres, 4 bains, terrasse, verdure, soleil, plus possibilité appt 130 m2, calme, grand jardin privé. ODE. 42-78.

AV. BOSQUET. Dble réception galerie, 2-3 ch. ref, nf, imm. prestige, sol., except. 900 000 F. 325-34-50 et après 20 h. 705-42-91.

AV. BOSQUET living, ch., logg., cuis., s. de bns ref. nf, imm. de prestige, soleil, px 350 000. 325-34-50 et après 20 h. 705-42-91.

PRES QUARTIER LATIN STUDIOS cft à partir 100 000 F. Tél. : 542-73-85 le matin.

Vaste 3 p., hall d'entrée, cuis., w.-c., s. d'eau, chauff. cent. gaz, calme, px 245 000 F. T. 345-82-72.

ODEON Agréable studio tt cft. Renovation de qualité. A saisir 150.000 F. – 329-57-74.

CONVENTION - Très bel appt 3/4 P. TT CFT, 4e sans asc. 395.000 F. Etat exceptionnel. Urgent. COTIMO - SUF. 62-74.

R. DOMAT (5e)
Liv., chbre, cuis., bains, téléph., 55 m2, caract., bon état, à rénover. — Téléphone : 567-23-21.

SUR SQUARE ET MUSEE **CLUNY**
Pptaire vd direct. ravissant Appt 3 P. princ., cuis., s. de bs, tt cft, tél., raffiné, élég., clair, calme, plein de charme intér. et extér. 747-86-80, av. 12 h ou apr. 18 h.

Bd RASPAIL-N.-D.-des-CHAMPS 1900, 4e ét., asc. desc., classique 6 p., 195 m2, clair, soleil, 2 entrées. Urgent - 329 33-30.

Province

EXCEPTIONNEL entre ST - TROPEZ et ST - RAPHAEL. Site enchanteur, la mer à 300 m. HAMEAU PROVENÇAL. Très beau 2-3-4 p., grande loggia mezzanine, piscine privative. TERI, 3, rue Vézelay, 75008 PARIS. Tél. : 522-92-10.

NICE. Quartier MONT-BORON appt 3 p. dans villa 300 000 F. Tél. : (93) 88-09-94 NICE.

NICE-CIMIEZ. Appt 3 pièces, jardin privatif, 370 000 F. Tél. : (93) 88-09-94 NICE.

MANDELIEU. Capitou, exceptionnel, appt 3 p., gar., terrasse, 450 000 F. Tél. : (93) 88-09-94.

ANTIBES, 10e ét. Vue féerique mer, 3 p., parking, 275 000 F. T. : (93) 88-09-94 NICE.

CANNES, calme, luxe. Habitable de suite, 2, 3, et 4 p., piscine, tennis, broch. gratuite. AZUR EDEN, 26, bd Gambetta, 06 LE CANNET.

A vdre SUPERDEVOLUY 05250 stud. 4e ét., nord en copropriété. Ecr. nº 6 555, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet 15e.T. 566-00-75 rech. Paris 15e et 17e pour bons clients, appts ttes surfaces et immeuble, PAIEM. COMPTANT.

appartements occupés

15e - CONVENTION
Apparts occupés, 2 et 3 Pces, différ. étages. Tél. : 266-67-06.

XIe - FG DU TEMPLE
APPT 2 P., cuisine, 50 M2, au 1er étg., ds imm. entièrem. restauré, EXCELLENT PLACEM., occupé 1 personne 74 a. Prix : 110.000 F. Téléphone : 227-22-62.

12e PROX. BOIS VINCENNES Bel imm. 1883 pierre de t. Propriétaire vend PETIT 2 P. cuis., wc. Loués à pers. âgées. PRIX MOYEN : 1.900 F le M2. Excell. plac. différé. - 325-66-72.

constructions neuves

REGION PAIMPOL BORD MER
Part. vd pavillon neuf 4 pièces, s. de bs, ch. cl fuel, ss-sol 70 m2, s/terrain 2.000 m2. Tél. 202-23-09.

immeubles

Xe CENTRE PARIS
Proximité Sentier
Important immeuble à usage commercial, dont BEL HOTEL PARTICULIER XVIIIe avec jardin. - Cour intérieure pour accès voitures.
Ecr. sous nº 7.624 à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

hôtels-partic.

Près MUETTE, s/jardin privé, grand calme, charmant hôtel part., réception, 6 chbres, impeccable. Urgent. « TAC », 329-33-30.

VERSAILLES SUR AVENUE DES ETATS-UNIS
Bel Hôtel particulier à la Mansart, 10 pièces s/3 niveaux. En toute propriété. - 522-45-52.

NEUILLY-SAINT-JAMES HOTEL PARTIC. - Plein soleil, 400 m2. Développé. POSSIBILITE DIVISER. Gar. Jard. 246-36-37.

fonds de commerce

EN PROVENCE
AU PIED DES ALPILLES
PLACEMENT ET RAPPORT
HOTE, 12 ch., 1 NN, comme neuf, 5 ans + appartem. confort. Jardin, piscine, bon rapport. MURS et FONDS : 850.000 F. CABIN. LE TUC, bd Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-ROVENCE. Tél. (90) 92-10-63.

Administrateur de Biens (17e) quartier Etoile - A céder : fonds de commerce, gds locaux pouvant contenir ordinateur, salle de réunion, etc. Prix intéressant - Crédit possible. Ecr. à T 00.639 M Régie-Presse, 85 bis, rue Reaumur, PARIS-2e.

A LEVALLOIS. Part. vd pour rais. de santé magasin prêt-à-porter pr enfants, avec appart., près métro. Tél. 737-22-03.

Boutiques

FRIEDLAND - ÉTOILE
2 magasins fs comm. luxe, bail 9 ans, sans pas-de-porte. Tél. : 359-00-63.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

locaux commerciaux

RARE - 500 m2 - ODÉON
Superbe local sur 3 NIVEAUX, calme, verdure, idéal pour un important bureau d'étud., architectes, agence publicité, laboratoire, centre culturel ou artistique. Vente ou location, Exclusivité PROMOTIC, Tél. 325-11-68.

PERE-LACHAISE. 600 m2 de plain-pied, entrée camions, toute propriété. Prix 575.000 F. Agence Ménilmontant. 636-96-18.

Paris-20e. Entrée cochère, atelier 250 m2, bureaux 150 m2, 5 lignes téléphoniques. 7.000 F par mois, bail 9 ans au gré du preneur. Agence Ménilmontant - 636-96-18.

Plein centre Montrouge - Bail commercial ts commerces, 30 m2, agenc. nf, vitrine moderne, bail 7 ans. Loyer faible. Téléphoner pour renseignements 901-25-12.

A louer, SARRIANS (Vaucluse), 25 km. d'Avignon, ancienne usine surface couverte 3.100 m2 sur 8.300 m2 de terrain clôturé. Idéal pour petite usine ou dépôt régional.
Ecr. à 6.556, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

bureaux

DOMICILIATION. TEL. SECR.
TELEX Frais 100 F par mois
APEPAL - 228-56-50

1 à 20 BURX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

PALAIS-ROYAL
2, 4 ou 6 beaux burx × 20 m2, meublés ou non, téléph., possib. sal. conférences, bel emplacem. SOUS-LOCATION 1 an minim. Téléph. 260-37-17, poste 38.

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 723-55-18.

LOCATION BUREAUX
sans caution, sans engagement. A L'HEURE, A LA JOURNEE Tél. SODEC : 523-05-30.

XVe 670 m2 BUREAUX Location 550 F
Vente 5.000 F le m2. ANJ. 32-50.

locations non meublées Offre

Paris

PL. ITALIE Tour Jade 5 P. 205 m2. Vue + park. 2.500 F + ch. Vendredi 12 h.-15 h., 17, rue Vandrezanne, 7e étage. — 331-81-11.

RUE DES MARTYRS (9e) agréable studio de caractère tt cft, 950 F. Téléph. : 343-90-13.

DENFERT - Meublé ou non 3 pces tt cft, terrasse, park., tél., 2.500 F net. - POR. 03-83.

DUROC - Constant-Coquelin Gd stand., 4e ét., asc. 3 pces 95 m2, ref. neuf, tr. calme, 3.300 + charges. « TAC » - 329-33-30.

SANS COMMISSION
GARE DU NORD
5 Pièces, S. de B., chff. centr., 2.200 F plus charges 10 %. Tél., 076-23-78, sauf lundi et mardi.

Région parisienne

MAISONS-ALFORT près Mº
F 3, 4e ét., asc., park. 569-22-25.

16e - AV. MALAKOFF
Appart 7 Pces, grand standing. Tél. : 522-82-97 ou 72-33.

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
Loue du STUDIO au 5 PIECES, standing, 43, rue Saint-Charles. 75015 Paris. Téléphone 577-54-04.

locations meublées Demande

Paris

CH. APPPTS ET MAISONS E STDG POUR CANDIDATS DE STDG POUR CANDIDATS OFFRANT SER. REFERENCES PARIS PROMO. - T. 325-28-77.

locations non meublées Demande

Paris

Part. à part. cherche studio dans le Marais avec téléph. Ecr. nº 6 590, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Collaborateur du « Monde » ch. PARIS studio avec téléphone, kitchenette équipée, bains. Téléph. : 387-95-36, le soir. Ecr. nº 6 592, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Pour Société européenne cherche VILLAS, PAVILLONS pr Cadres. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

fermettes

110 km PARIS OUEST
FERMETTE Bon état Tt conft
Séjour, poutres, cheminée, cuis., 2 chbres, s. d'eau, w.-c., gar., dépend. Jardin 1.800 m2.
PRIX : 195.000 Crédit 80 % T. 483-10-37

SOLOGNE Magnifique Propriété
93 ha bords rivière, 1 km terres, bois, étang, maison de maître, 12 P., communs, FERMETTE. CAB. LA SOLOGNE S.A., 41200 ROMORANTIN. T. (54) 76-02-92+

125 k. Paris Sud, rég. Montargis
FERMETTE GATINAISE
Sél., cheminée, 2 ch., gdes dép. Surf. au sol 170 m2, pierres, tuiles de pays. Eau. Elect. Tél. DANS 3.870 m2 - PX 115.000 F. ROCHET, 5, rue du Longeard, 45200 Montargis. 15 (38) 85-15-57.

Propriétaire vend FERMETTE restaurée forêt SENONCHES, 110 km. ouest, sél., cuis., 2 chb., bains, wc. Terrain 1.450 m2. Prix 240.000 F. Crédit possible. Après 20 h. T. (16) 33-25-07-47.

chasse-pêche

Sologne. A V. bons territoires de chasse, de 10 à 100 ha. avec possibilité étang. Prix intéressants - Tél. matin, de 9 h. à 11 heures (15-38) 05-00-58.

Région parisienne

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Constr. récente, 2e ét., ascens. LOUVECIENNES près GARE. Bel appt 160 m2 + loggia, sél. en L 53 m2 + 3 ch., 3 s. bains parf. état, gar. ss-sol + parkg. 760 000 F (justifié), T. 788-49-00.

LE PECQ 120 m2 Résidentiel
Liv. dble, 2 chbres, 2 s. bains, cuisine, terrasse 67 m2. 650.000 F. - Tél. : 524-40-08.

RAMBOUILLET Résidence GARE
Appt F 4 - 95 m2 - Parking Px 277.000 F. - T. 483-36-35.

RUEIL-MALMAISON RER sél. + 2 ch., gd stdg, bord de Seine. P. à p. 285 000 F. T. 976-35-65.

VERSAILLES résidence dans parc, 130 m2, living double + 4 chbres, luxueusement décoré, 2 s. de bns, 2 parkg, DEGUELT Tél. : 926-91-80 ou 926-13-12.

JOINVILLE-LE-PONT (94) à proximité (maximum 400 m.) RER, A-4, Bois, Marne, Mairie, Lycée, Ecole, Comm., Marchés, P.T.T., M.J.C., Cinéma, Nautisme, Equitation, Stade. Dans immeuble 6 étages (1957) 5e ét., calme, sol., s/parc privé. F3, bains, cave., asc., chf. ind. A vendre (55 m2) : 135 000 F. R.-V. T. M. Michel 898-18-38 h.b. 883-34-93 (13 h.+20 h.+sam.).

BECON 2e ET., PLEIN SOLEIL 3 p. cuis., bains, chf. cent., impeccable, 190 000 F. T. 788-49-00.

Constr. récente 2e, asc., balc. BECON (ASNIERES) Séjour, 2 chbres, cuisine, bains, garage, 380 000 F. T. 788-49-00.

P. à p. vd appt stdg, 4 p., cuis., s. de bns, 85 m2, gd balc., plac., cave., prkg, s/sol., asc. 857-17-11.

NOISY-LE-ROI
Orée forêt de Marly, prox. écoles et commerces, Résidence av. piscine, 3 p. 68 m2, loggia 6 m2, cave, tél., park., très bon état. POSSIB. DE REPRENDRE PRET TAUX INTERESSANT Prix total : 250.000 F.
C.P.I.I. 766-52-90 poste 283

COURBEVOIE près GARE
RUE DE BEZONS
TRES BEAU 2 P. refait neuf, cuis., w.-c., bains. AVEC 27.000 F - 522-95-20.

MARLY-LE-ROI prox. GARE
Beau 3 pièces, 3e et dern. étage. Vue dégagée. - 958-92-68.

C. P. H.
PARLY-2 - EXCEPTIONNEL dernier étage sud-ouest, APPT 6 P., neuf en revente, cave + parking. Prix : 650.000 F.
AGENCE IMMOBILIERE CENTRE CIAL PARLY-2
T. 954-54-54/955-48-00

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

VENTE au Palais de Justice à Paris, JEUDI 10 NOV. 1977, à 14 h.
IMMEUBLE DE RAPPORT - Surface 334 m2
35, rue FAIDHERBE, PARIS-11e Bâtim. de 6 étages, 2 ailes en rez-de-ch. et une cour.
MISE A PRIX : 1 000 000 F
S'adr. Me HEBERT, S.C.P.A. DESCLOZEAUX, MAZIERES, HEBERT, NOUGEROTTE, 7, bd Raspail, Paris-7e. 548-72-96.

VENTE au PAL. de JUST. de Versailles, le MERCREDI 9 NOV. 1977. à 10 h.
SEPT BOXES - LOCAL A USAGE DE PARKINGS
LOCAL COMMERC. - LOCAL COMMERC. à us. STATION-SERVICE
Situés Bâtiment IV, dans un ensemble immobilier
à LA CELLE-SAINT-CLOUD (78) 2, avenue de Versailles, 13 à 21, avenue A.-R.-Guilbert.
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
S'adresser, pour renseignements et visites, à Me RUELLE, avocat, 7, rue des Prés-aux-Bois, à VERSAILLES - Tél. : 950-02-60.

ADJUD. Chambre des Notaires Paris, MARDI 22 NOV. 1977, à 14 h. 30
TERRAIN INDUSTRIEL : 29.314 m2 env.
Supportant des constructions vétustes à démolir
4 à 8, QUAI DE SEINE. — SAINT-OUEN (93)
et rue HENRI-DE-LAMONTA, sans numéro
Faç. 143 m env. sur quai. E., G., Electr., tout à l'ég., raccordem. fer.
LIBRE DE LOCAT. ET D'OCCUP. - M. à Px : 7.500.000 F
Consignation pour enchérir 250.000 F en chèque certifié.
Mes J. THION DE LA CHAUME et M. PICHON, notaires associés, 8, bd de Sébastopol, Paris (4e) - Tél. : 277-78-10 et 272-65-08.

VENTE au PALAIS de JUSTICE d'Evry, le MARDI 15 NOV. 1977, à 14 h.
MAISON d'HABITATION sise à MASSY
(Essonne)
3, rue du Hameau-de-Villaine
élevée sur sous-sol rez-de-chaussée et combles aménagés.
MISE A PRIX : 150.000 F Baisse de Mise à Prix possible.
Consignation préalable pour enchérir. - Pour tous renseignements, s'adr. à Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats à Corbeil, tél. 496-14-18 ou 496-30-26, et Me DU CHALARD, avocat à Evry, tél. 077-15-57.

Mes MERCADIER et JULIA, avoc. à Cahors (65) 35-06-02 ; Mes FAUGERE, NESSERSCHMITT, HAUTEFEUILLE, avocats à Cahors (65) 35-07-56 : Vente au Palais de Justice de CAHORS, le 24 novembre 1977
CHATEAU à DURAVEL – Mise à Prix : 350.000 francs
TERRE - Mise à prix : 55.000 F
BOIS - Mise à prix : 15.000 F

VENTE sur LICITATION, au PALAIS DE JUSTICE à PARIS, LE LUNDI 14 NOVEMBRE 1977, à 14 heures
2 APPARTEMENTS au 1er ÉTAGE
2 CAVES et les parties communes correspondantes dans IMMEUBLE
48, rue Laugier - PARIS (17e)
Mise à prix : 150.000 francs
S'adr. S.C.P. BRUN et ROCHER, avocats à Paris-9e, 40, rue Blanche. Tél. : 878-30-83 ; tous avocats près Trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

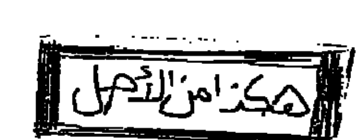
VENTE sur Publication Judiciaire au Palais de Justice de Versailles, 3, r. L.-Barthou, le mercredi 16 nov. 197[7] à 10 heures. d'UNE
MAISON sise AUX MUREAU[X]
(Yvelines), 15 et 17, rue de Verd[un] Garage, cour et jardin, buand., at[...]
Mise à prix : 30.000 fran[cs]
Pr renseign. : Me COYDON, avocat Versailles, 65, bd de la Reine, tél. 951-21-93 et 953-45-60 : Me ANTOIN[E] avocat à Versailles, demeurant a[ux] Mureaux, 21, rue Gambetta, tél. 474-92-09 ; Greffe Trib. Gde Inst. Versailles ; sur les lieux pour visit[er].

VENTE s/subrogation, au Pal. de Jus[tice] à PARIS, le JEUDI 10 NOV. 1977, 14 h. EN UN SEUL LOT
3 CORPS DE BATIMENT
et remises. SURF. TOT. CAD. 606 m[2] 59-59 bis, rue du Pont-de-Crét[eil] et 36, rue des Remises.
UN BATIMENT INDUSTRIE[L]
compr. : garage, atelier, entrepôt marchand. et habitat. et le droit à jouissance exclusive d'un terrain cou[vert] en totalité pour une conten. de 90 m[2]
34, rue des Remises
à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)
Mise à prix : 60.000 fran[cs]
S'adr. Me J. FITREMANN, avocat Paris-8e, 11 bis, r. Portalis; Me BARB[...] 51, av. Montaigne, Paris-8e : ts av[ocats] pr. les Trib. Gde Inst. de Paris, Bo[bi]gny, Nanterre, Créteil ; s/lieux pr v[isiter].

Vte sur saisie immob. au Trib de G[de] Inst. de Nanterre, 179-191, av. Jolio[t]-Curie, salle ordinaire desdites audien[]ces, à 14 h. le mercredi 16 novemb[re]
UNE PROPRIÉTÉ
à RUEIL-MALMAISON
(Hauts-de-Seine), 29, rue de la Cô[te] Superficie totale construite, envir[on] 300 m2, terrain 13 a. 60 ca.
Mise à prix : 200.000 fran[cs]
Pr rens. : Me COYDON, avocat Ve[r]sailles, 65, bd de la Reine. T. 951-21- et 953-45-60. Gref criée trib gde in[st.] Nanterre. Sur les lieux pour visit[er].

VENTE s/PUBLICAT. JUDICIAIRE au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazières, le MARDI 15 NOVEMBRE 1977, à 14
UNE MAISON
sise à
PUNO-BONNEVAUX (91)
22, route de Chantambre
Non achevée – M. à PRIX : 50.000 [F] Possibilité de baisse de mise à pr[ix] d'un quart puis de moitié. Cons[i]gnation indispensable pour enchéri[r] Renseign. Mes AKOUN et TRUXILL[O] avocats associés, 51, rue Champlou[...] à CORBEIL-ESSONNES.
Tél. : 496-14-18 et 496-30-26.

Vente au Palais de Justice à PARI[S] le JEUDI 10 NOVEMBRE 1977 à 14 [h.]
UN APPARTEMENT
dans un immeuble
sis à PARIS (19e)
44-46, rue de Crimée et 1, rue d[u] Général-Brunet.
4 pièces princ., cuis., salle d'eau, w.c. esc. 3, 10e étage à droite, une cave a[u] 2e sous-sol.
MISE A PRIX : 60.000 F
Pour renseignements, s'adresser Me G. GILHEN, avocat, 3, rue de Ma[...]debourg, Paris-16e. Tél. : 553-61-[...]

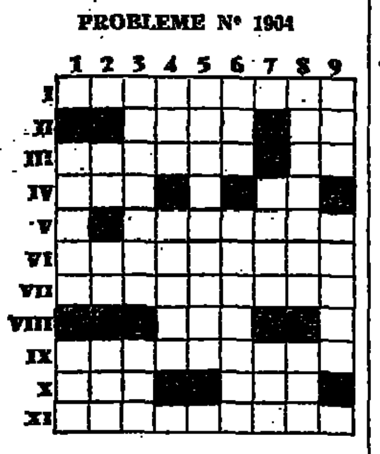


AUJOURD'HUI

ÉQUIPEMENT

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1904



HORIZONTALEMENT

I. Piquent avec des lardons. — II. N'entra que pour une faible part dans les aspirations de Néron ; Ancien nid dynastique. — *III. Particulièrement tendre* au printemps ; Pronom. — IV. Coucha avec le premier venu ; Bienheureux. — V. S'impose, après un lavage. — VI. Furent, un temps, très douteuses, chez Isabelle la Catholique. — VII. Hommes de journées. — VIII. Elément d'un cycle. — IX. Relèverais. — X. Séduite ; Ignore les frontières. — XI. Loin d'être sereine.

VERTICALEMENT

1. Se met en rang ; Démontre. — 2. Grain (épelé) ; Préfixe ; Antique point de départ d'une importante migration. — 3. Ne *se passe donc pas au grand jour* ; Roue. — 4. Vieille bête ; Trous. — 5. Obéit aux doigts et à l'œil — 6. Orientation ; Ne feras pas preuve de retenue. — 7. Compagne d'un solitaire ; Localité de France. — 8. Trouver un nouvel abri ; Remplissait des parvis. — 9 Bosse ; Traversent de beaux quartiers.

Solution du problème n° 1903

Horizontalement

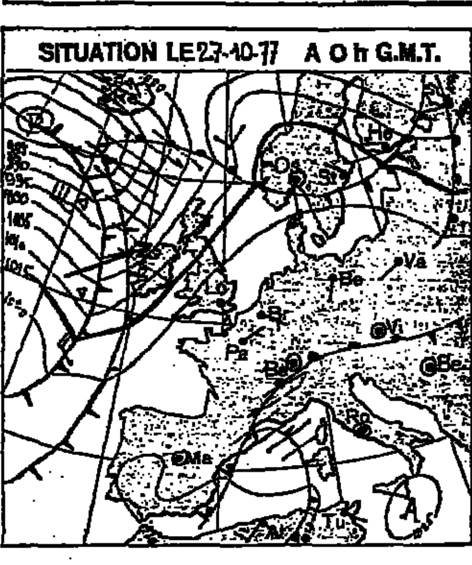
I. Eve ; Loris. — II. Cratère. — III. Uranium. — IV. Enée. — V. *Coincées.* — VI. Arasas. — VII. Rémi ; Onc. — VIII. Ebènes. — IX. Ancsse ; Ré. — X. On ; Bau. — XI. Dénicheur.

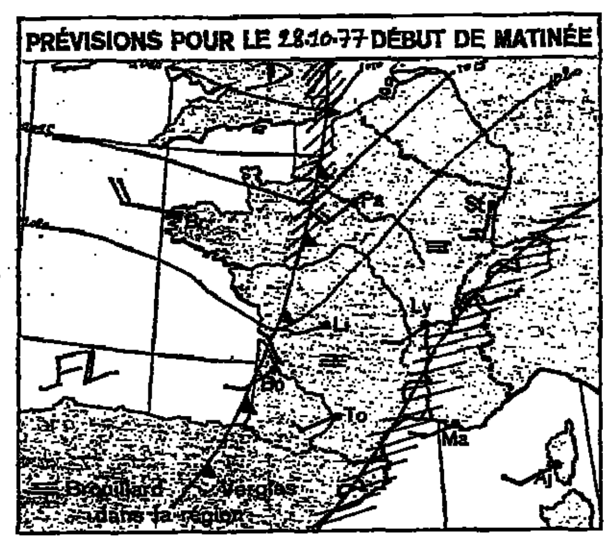
Verticalement

1. Ecu ; Car ; Aod. — 2. Vr ; Coréenne. — 3. Eau ; Iambe. — 4. Transles. — 5. Léa ; Ça ; NSJC. — 6. Ornées ; E.E. — 7. Reine ; Os ; Bé ! — 8. Ues ; Rau. — 9. Semé ; Acteur.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⌈ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 27 octobre à 6 heure et le vendredi 28 octobre à 24 heures :

Une perturbation venant de l'Atlantique atteindra la moitié ouest de la France. L'air humide s'étendant des Pyrénées occidentales au littoral méditerranéen et aux Alpes évoluera lentement.

Vendredi 28 octobre, le temps sera nuageux le matin des Pyrénées occidentales aux Charentes et à la Normandie. Des précipitations sous forme de faibles pluies pourront affecter ces régions, mais principalement au nord de la Loire.

L'après-midi, cette zone nuageuse s'étendra des Pyrénées centrales au Massif Central et au nord du pays.

Sur les Pyrénées orientales, le Midi méditerranéen et les Alpes, le temps sera couvert avec des ondées orageuses parfois violentes.

Sur le reste du pays, le temps sera variable, après dissipation de brouillards matinaux, abondants surtout dans l'Est et le Centre ; ces brouillards pourront d'ailleurs persister sous forme de nuages bas.

Les vents seront faibles et variables sur la moitié Sud-Est et modérés, de secteur sud-ouest puis ouest, sur la moitié Nord-Ouest.

Les températures minimales seront en hausse sur la moitié Ouest et sans grand changement ailleurs.

Jeudi 27 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau *de la mer était, à Paris, de* 1 020,7 millibars, soit 765,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 22 et 16 degrés ; Biarritz, 19 et 10 ; Bordeaux, 17 et 7 ; Brest, 16 et 10 ; Caen, 13 et 8 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-*Ferrand, 15 et 8 ; Dijon, 15 et 11* ; Grenoble, 14 et 8 ; Lille, 11 et 8 ; Lyon, 15 et 11 ; Marseille, 20 et 17 ; Nancy, 13 et 11 ; Nantes, 12 et 9 ; Nice, 21 et 16 ; Paris-Le Bourget, 14 et 11 ; Pau, 19 et 7 ; Perpignan, 21 et 13 ; Rennes, 11 et 10 ; Strasbourg, 13 et 11 ; Tours, 13 et 9 ; Toulouse, 18 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 17 degrés ; Amsterdam, 13 et 10 ; Athènes, 18 et 15 ; Berlin, 13 et 5 ; Bonn, 16 et 6 ; Bruxelles, 12 et 9 ; Iles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 12 et 10 ; Genève, 14 et 10 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 13 et 10 ; Madrid, 20 et 8 ;

Transports

BAGAGES PAR AVION : ÉTIQUETTES OBLIGATOIRES

Tous les passagers voyageant à bord des avions des compagnies aériennes, membres de l'IATA, devront étiqueter leurs bagages, à compter du 1er novembre 1977, a annoncé à Genève l'Association du transport aérien international.

Si des bagages ne portent aucun nom, initiales ou autre indication personnelle, les employés des compagnies aériennes exigeront que les passagers y apposent une identification et fourniront des étiquettes, fiches et formulaires adhésifs gratuits. Cette identification des bagages est exigée afin d'accélérer la récupération des bagages perdus ou mal acheminés.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 27 octobre 1977 :

UN DECRET

● Portant application de l'article L 351-2 du code de la sécurité sociale relatif aux pensions de réversion en cas de divorce pour rupture de la vie commune.

Ventes

● *Les manuscrits autographes de cinq ouvrages de Colette* seront mis en vente, le 28 octobre, à Drouot. Il s'agit du *Blé en herbe*, de *la Seconde*, de *Gigi*, de *Journal à rebours*, et de *Pour un herbier*. Colette, qui avait horreur de la feuille blanche, écrivait sur du papier bleu.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DE L'ARRET RENDU PAR LA QUATRIEME CHAMBRE DE LA *COUR D'APPEL DE PARIS LE HUIT* NOVEMBRE MIL NEUF CENT SOIXANTE-SEIZE.

ENTRE : LA SOCIETE MAISON LEJAY-LAGOUTE, société anonyme dont le siège est à DIJON, Côte d'Or, 19, rue Ledru-Rollin.

Appelante comparant et concluant par Me Michel BOLLENOT, avoué, et plaidant par M. le Bâtonnier CURTIL, avocat au Barreau de Dijon, et *Me Philippe COMBEAU*, avocat au Barreau de Paris ;

ET : LA SOCIETE MAISON SICHEL, société à responsabilité limitée, dont le siège est à BORDEAUX, Gironde, 19, quai de Bacalan.

Intimée comparant et concluant par Me Philippe BOMMART, avoué, et plaidant par Me Claude HOFFMANN, avocat au Barreau de Paris ;

LA COUR, statuant sur l'appel du *jugement rendu par la 3e Chambre* du Tribunal de Grande Instance de Paris le 25 avril 1975 ayant débouté la SOCIETE MAISON LEJAY-LAGOUTE de ses demandes...

PAR CES MOTIFS et ceux du jugement qui ne leur sont pas contraires, Reçoit la Société MAISON LEJAY-LAGOUTE en son appel et l'y dit fondée ;

Infirme les dispositions du jugement *déclarant que la marque* KIR GALLIQUE n'est pas la contrefaçon, ni l'imitation frauduleuse ou illicite de la marque « UN KIR » ;

Et statuant à nouveau....

Dit que la marque « KIR GALLIQUE » déposée le 26 septembre 1972 sous le numéro 138.830 à l'Institut National de la Propriété Industrielle par la société MAISON SICHEL, société à responsabilité limitée dont le siège est à Bordeaux (Gironde) 19, quai de Bacalan et ayant fait le 18 décembre 1972 l'objet d'un enregistrement international sous le numéro 395.373, constitue la contrefaçon de la marque « UN KIR » dont la *société* MAISON LEJAY-LAGOUTE est propriétaire pour l'avoir déposée le 19 mars 1952 sous le numéro 5.371 au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon et fait enregistrer sous le numéro 512.202 à l'Institut National de la Propriété Industrielle et fait renouveler le 16 juillet 1965 sous le numéro 6.941 audit greffe et sous le numéro 258.676 audit institut ;

Fait défense à la société MAISON SICHEL de faire usage de la marque « KIR GALLIQUE » sous astreinte définitive de cinq mille francs par infraction constatée ;

Condamne la Société MAISON SICHEL à faire procéder à la radiation du dépôt de la marque « KIR GALLIQUE » enregistré le 26 septembre 1972 sous le numéro 138.830 et postérieurement sous le numéro 853.976 sous astreinte définitive de mille francs par jour de retard à *l'expiration d'un délai d'un mois* à compter de la signification du présent arrêt .

Condamne la Société MAISON SICHEL à payer à la Société MAISON LEJAY-LAGOUTE la somme de trente mille francs à titre de dommages-intérêts en réparation du préjudice à elle causé par la contrefaçon de la marque ;

Ordonne la publication du présent arrêt dans cinq journaux ou périodiques au choix de la Société MAISON LEJAY-LAGOUTE et aux frais de la Société MAISON SICHEL, sans que le coût de chaque insertion puisse excéder deux mille francs ;

Déclare la Société MAISON LEJAY-LAGOUTE mal fondée en le surplus de ses demandes et la Société MAISON SICHEL en toutes ses demandes, fins et conclusions ;

Condamne la Société MAISON SICHEL aux entiers dépens de première instance et d'appel, dont distraction, pour ceux d'appel, au profit de Me BOLLENOT, avoué, aux offres de droit.

Prononcé à l'audience publique du lundi 8 novembre 1976 par M. le Président Y. BERNARD, lequel a signé la minute du présent arrêt avec Mr F. DUPONT, secrétaire-greffier.

Pour extrait,
Michel BOLLENOT,
avoué à la Cour.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F.
1	1	tous groupes	50
	11	tous groupes	150
	09 531	groupe 5	10 050
		autres groupes	2 050
	13 171	tous groupes	10 050
2	52	tous groupes	100
	62	tous groupes	100
	672	tous groupes	200
	1 592	tous groupes	1 000
	2 132	tous groupes	2 500
	09 532	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	70 302	tous groupes	10 000
	84 142	tous groupes	10 000
	12 732	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
	49 242	groupe 3	100 000
		autres groupes	2 000
3	123	tous groupes	200
	573	tous groupes	200
	0 823	tous groupes	1 000
	3 583	tous groupes	1 000
	4 563	tous groupes	1 000
	8 263	tous groupes	1 000
	09 533	groupe 5	2 000 000
		autres groupes	20 000
4	604	tous groupes	200
	784	tous groupes	200
	0 164	tous groupes	1 000
	0 614	tous groupes	1 000
	8 054	tous groupes	1 000
	8 414	tous groupes	2 500
	09 534	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	25 724	tous groupes	10 000
	83 044	tous groupes	10 000
5	4 485	tous groupes	1 000
	09 535	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	29 315	tous groupes	10 000
6	6	tous groupes	50
	09 536	groupe 5	10 050
		autres groupes	2 050
6	86 706	tous groupes	10 050
	51 336	groupe 4	100 050
		autres groupes	2 050
7	207	tous groupes	200
	647	tous groupes	200
	08 577	tous groupes	10 000
	09 537	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	38 227	tous groupes	10 000
	74 167	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000
8	08	tous groupes	100
	07 378	tous groupes	10 000
	09 538	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
9	29	tous groupes	100
	89	tous groupes	100
	119	tous groupes	200
	489	tous groupes	300
	179	tous groupes	500
	08 559	tous groupes	10 000
	09 539	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
0	5 970	tous groupes	1 000
	08 930	tous groupes	10 000
	09 530	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	69 520	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000

TRANCHE DES ORCHIDEES
TIRAGE DU 26 OCTOBRE 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 3 NOVEMBRE 1977
à GIEN (Loiret)
77 — 49è

LOTO — TIRAGE No 43 — 3 6 24 25 34 38 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 9

PROCHAIN TIRAGE LE 3 NOVEMBRE 1977 VALIDATION JUSQU'AU 2 NOVEMBRE APRES-MIDI

A PROPOS DE...

Les poteaux téléphoniques et l'environnement

Des bâtons dans le paysage

En recevant le haut conseil de l'environnement, le président de la République vient de déclarer qu'il avait attiré l'attention du secrétaire d'Etat aux P.T.T. sur le fait que « la campagne française, façonnée par deux millénaires, allait être mutilée en quelques années par des poteaux téléphoniques métalliques scintillants ». Cette prise de position de M. Giscard d'Estaing intervient au moment où le dossier des supports métalliques des P.T.T. se trouve à l'hôtel Matignon pour arbitrage.

L'effort spectaculaire des P.T.T. pour offrir le téléphone à tous les Français s'est traduit par une augmentation rapide des *constructions de lignes téléphoniques* en milieu rural. Les télécommunications en ont créé 133 000 en 1976 et 184 000 en 1977. Elles prévoient d'en installer 214 000 l'année prochaine.

Ces performances comportent un revers de taille : pour atteindre leurs *objectifs* en milieu rural, les P.T.T. plantent, depuis quelques années, des poteaux métalliques en *pleine campagne*. Ces supports en acier galvanisé *choquent l'œil habitué aux harmonies* du paysage, bien que leur scintillement s'estompe sous l'effet du soleil et des intempéries.

Les P.T.T. répondent aux innombrables critiques suscitées par leur initiative, en faisant remarquer qu'ils ont besoin, chaque année, de 2,8 millions de supports. Or la forêt française est, tout au plus, capable d'en fournir 1,2 million.

Les normes de rectitude et de résistance édictées par les P.T.T. sont draconiennes, ce qui disqualifie, paraît-il, le pin des Landes. D'autre part, le poteau réclamé par les télécommunications est fabriqué à partir d'arbres âgés de quarante ans, actuellement rares dans les forêts. Enfin, il n'existe pas de futaies spécialisées dans la production de poteaux téléphoniques *qui sont seulement des sous-produits* de l'industrie papetière. La crise de celle-ci limite la coupe des poteaux, d'autant plus *que le prix unitaire de 100 francs est jugé trop peu rémunérateur* par les forestiers. En désespoir de cause, les P.T.T. commanderont en 1978, 1,6 million de *supports métalliques.*

Restent trois solutions : ralentir le rythme des installations téléphoniques en rase *campagne, enterrer le plus* grand nombre de lignes ou développer les importations de supports de bois, déjà pratiquées par les P.T.T. qui viennent d'acheter 200 000 arbres en Autriche.

Les représentants de la culture et de *l'environnement* reconnaissent que la première éventualité n'est pas souhaitable. La deuxième reste très onéreuse. L'importation, elle, pose le *problème* du déficit de la balance commerciale française.

Le premier ministre dispose *de tous les éléments pour trancher*. Défenseur passionné de la stabilité du franc et de l'équilibre de la balance commerciale, il devra tenir compte du vœu exprimé par M. Valéry Giscard d'Estaing, d'autant plus qu'il est lui-même particulièrement sensible aux problèmes de l'environnement.

En attendant une décision définitive, M. Norbert Ségard, *secrétaire d'Etat aux P.T.T., nous* a déclaré que ses services installeraient au cours du premier semestre 1978 15 000 poteaux expérimentaux en bois lamellé-collé. *« Par ailleurs j'ai donné l'ordre d'enterrer un maximum de lignes pour réduire le nombre des supports »*, dit-il.

FAITS ET PROJETS

PECHE

● *Manifestation des pêcheurs d'Etaples.* — Pour protester contre la décision prise à Luxembourg, le 25 octobre, par les ministres de l'agriculture ou de la pêche des Neuf de prolonger jusqu'à la fin de l'année l'interdiction de pêcher le hareng, des artisans d'Etaples *ont* bloqué le port de Boulogne-sur-Mer, le 27 octobre, à partir de 11 heures. Une quinzaine de bateaux ancrés dans le chenal ont paralysé le trafic. Aucun navire de commerce ou de passagers n'a pu sortir ; un car-ferry venant de Folkstone a été détourné vers Calais. — *(Corresp.)*

TOURISME

● *Accord au Palais de la Méditerranée.* — Un accord de principe sur la gérance du Palais de la Méditerranée a été conclu entre la nouvelle direction du Casino de Nice et une société dite Société d'exploitation de casinos, qui a accepté de prendre en charge l'exploitation et les activités annexes de l'établissement. Cet accord doit être proposé la semaine prochaine au conseil d'administration du Palais de la Méditerranée, avant de donner lieu à l'établissement d'une convention qui doit être entérinée par l'assemblée générale des actionnaire.. — *(Corresp.)*

WEEK-END A NEW-YORK AVEC « CONCORDE »

A l'occasion du premier vol commercial Paris-New-York par Concorde, l'agence Tour West offre un week-end à New-York, du samedi 26 au mardi 29 novembre, au prix de 13 900 francs. *Les* prestations prévues comportent un aller et retour en supersonique, des transferts en voiture particulière avec chauffeur, l'hébergement à l'hôtel Plazza, ainsi que des repas dans les *meilleurs restaurants de la ville*, des spectacles et des visites. Ce produit est en vente dans toutes les agences de voyages.

TRANSPORT

● *« France » : priorité aux Français.* — Des Français seront embauchés, *« dans toute la mesure du possible »*, pour constituer le personnel hôtelier du paquebot *France*, a confirmé M. Akram Ojjeh, acheteur saoudien du navire, au cours d'une interview accordée à l'A.F.P.

L'homme d'affaires a précisé que la priorité qu'il accorderait aux Français allait de pair avec son souci de faire du *France* une *« petite cité »* française représentant pleinement, à l'étranger, les traditions hôtelières et gastronomiques du pays.

URBANISME

● *Le POS de Toulon contesté.* — Le plan d'occupation des sols de la ville de Toulon a été contesté, mercredi 26 octobre, pour la seconde fois, devant le tribunal administratif de Nice. Une double requête visait à l'annulation de l'arrêté préfectoral portant publication du POS et de celui instituant une enquête publique.

Les requérants avançaient notamment que le schéma d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) n'avait pas été réalisé avant le POS, que l'information du public avait été insuffisante et que les espaces verts n'étaient pas sauvegardés. — *(Corresp.)*

● *Un bilan du Conservatoire.* — Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres a procédé, depuis sa création en 1976, à treize acquisitions foncières représentant une superficie totale de 1 786 hectares, a indiqué *M. Robert Poujade*, président de cet établissement public.

En outre, sept terrains d'une superficie totale de 1 636 hectares *ont été affectés au Conservatoire*, à titre gratuit, par le ministère de l'équipement. Six autres opérations portant sur 700 hectares seront vraisemblablement terminées avant *la fin de l'année*.

BOURGOGNE

● *Eau polluée à Chalon-sur-Saône.* — Les douze mille habitants de la cité des Prés-Saint-Jean à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) sont incommodés depuis plusieurs semaines par l'odeur nauséabonde qui se dégage du canal du Centre.

Ce canal qui relie la Loire à la Saône n'est plus ouvert à la circulation. Il sert au rejet des effluents des entreprises de la zone industrielle située au nord de la ville. C'est l'accumulation de ces rejets et la fermentation des boues qui sont à l'origine des mauvaises odeurs. La direction départementale des affaires sociales préconise un dragage de la voie d'eau.

ILE DE FRANCE

● *Immeuble en vente aux Halles.* — L'Union des Champeaux signale que l'un des plus anciens immeubles du quartier des Halles situé entre le 60 de la rue Quincampoix et le 139 de la rue Saint-Martin est mis en vente sur licitation le 27 octobre au tribunal de première instance de Paris. L'Union des Champeaux demande à la Ville de Paris d'utiliser son droit de préemption *« afin d'aider la population à demeurer sur place et de lutter contre la spéculation »*.

ÉQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

Le gouvernement définit les missions de l'Agence pour la récupération des déchets

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, et M. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, installent, ce jeudi 27, le conseil d'administration de l'agence pour la récupération et l'élimination *des déchets*.

L'agence est un établissement public à caractère industriel et commercial, qui a été créé le 25 mai 1976. Son directeur est M. Michel Affholder ; elle comprend une quinzaine de personnes pour 1977 et 1978, dispose d'un budget d'environ 40 millions de francs et doit, théoriquement, s'installer à Angers. Elle est administrée par un conseil d'administration constitué en octobre dernier et présidé par M. Alain Dangeard. Parallèlement, un comité national pour *la récupération et l'élimination des déchets* a été créé le 12 juillet 1977 ; il comprend soixante membres représentants de l'Etat, des collectivités locales, des associations de consommateurs, etc., il est présidé par M. Jean-Marie Rausch, sénateur (Union centriste) de la Moselle.

Ces « institutions » n'ont pas été mises en place sans peine ; leur mission est très étendue et difficile à définir : récupérer et éliminer les déchets ménagers et industriels. M. d'Ornano vient, dans une lettre adressée au conseil de l'agence, d'en préciser les points forts pour l'année à venir : lutte contre les décharges sauvages, opération exemplaire de collecte sélective des déchets urbains, valorisation des déchets agricoles... Le ministre souhaite que l'agence concentre dans l'immédiat ses efforts sur la récupération des papiers et cartons, des pneumatiques et des peaux, des bouteilles en plastique.

La grosse difficulté réside en fait dans le financement de ces opérations. La dotation de l'Etat ne permettra que des « opérations d'accompagnement » ponctuelles. Le décret du 25 mai 1976 prévoyait l'institution de taxes parafiscales frappant les produits industriels *difficiles à éliminer (pneumatiques, emballages* en plastique). Dans la pratique, l'établissement d'une telle taxe suppose que l'on s'entende sur la façon dont ses incidences sur les prix de vente seront répercutées.

M. Antoine Rufenacht analyse d'autre part, ci-dessous, les problèmes économiques et *industriels généraux que soulèvent la récupé*ration et l'utilisation des déchets dans le cadre d'une politique de lutte contre le gaspillage.

Produire mieux pour gaspiller moins

par

ANTOINE RUFENACHT (*)

COMME des êtres vivants, les produits industriels sont conçus, naissent, vivent et meurent. Quoi de plus banal que la vie d'un séchoir, d'une tondeuse à gazon ou d'un téléviseur ? Et pourtant, la durée de vie des produits industriels est une question posée aux consommateurs que nous sommes, tout comme elle constitue un paramètre méconnu de notre économie.

Dans le passé, l'idéal du consom*mateur passait par la continuité*. Chaque objet avait une fonction définie et la logique économique de sa production répondait au désir de permanence. Mais la forte croissance économique qui a marqué ces dernières années a permis à tous les *consommateurs de satisfaire un plus* grand nombre de besoins de courte durée.

Il en est résulté au moins deux conséquences : tout d'abord l'abondance d'une production innovatrice en perpétuel renouvellement, mais où la qualité laissait quelquefois la place à la quantité. Cette fragilité de fait d'objets durables a *souvent été dénoncée par le consom*mateur. Ensuite, le développement de toute une mentalité du « prêt-à-jeter », encore réservée jusqu'à une période récente aux consommateurs privilégiés, mais qui est maintenant largement répandue : les *rasoirs et les briquets à jeter*, les lampes de poche non rechargeables et les brosses à dents déjà recouvertes de dentifrice pour servir une seule fois, en sont des expressions concrètes.

Informer le consommateur

Les limites d'une telle évolution *ont été largement controversées*. Mais, et c'est là le fait nouveau, la crise de l'énergie et des matières premières, révélant l'existence de gaspillages insupportables aux économies, a reposé ce débat en des termes plus concrets qui méritent des réponses rapides.

Certains de ces gaspillages ont pu faire l'objet de mesures immédiates ; d'autres, relatifs à la durée de vie des produits industriels, ne sont pas encore clairement localisés.

Pour ceux-ci, une meilleure maîtrise de la durée de vie des biens est nécessaire. En améliorant les conditions de choix du consommateur, elle lui permettrait de jouer pleinement son rôle de partenaire économique et d'orienter ainsi, dans le cadre libéral de notre économie, *l'évolution de nos structures et de* notre production industrielles.

Maîtriser la durée de vie des *biens n'est pas chose facile*.

En dehors de certaines études ponctuelles, nous ne disposons que *de peu de* données sur les modes de l'utilisation des biens. Il est donc nécessaire d'encourager la recherche afin que soient mieux connus le pourquoi et le comment de l'existence d'un bien. Le ministère de l'industrie a ainsi suscité une ré*flexion approfondie et, pour la pre*mière fois, commune aux producteurs, distributeurs et consommateurs.

Les premiers résultats auxquels on a pu aboutir, même s'ils ne sont pas complets, fournissent des indications qui nous permettent de définir les actions à mener et à développer. Celles-ci, dans l'immédiat, doivent s'orienter vers une meilleure infor*mation du consommateur et* une meilleure aptitude à l'emploi du produit conçu.

Information du consommateur, car si l'on veut qu'il ait un comportement plus rationnel dans l'achat, l'utilisation et l'entretien d'un bien durable, il faut lui en donner les moyens. Informé avant l'achat, le consommateur effectue son choix en *connaissant le coût et la durée* d'usage d'un produit. Informé après l'achat, le consommateur est en mesure de faire bon usage du bien acquis, tout en l'entretenant correctement.

Une meilleure aptitude à l'emploi d'un *produit*, c'est l'affaire du concepteur. Elle n'est possible que s'il tient réellement compte de l'attente du consommateur et apporte alors les modifications nécessaires à une utilisation plus longue du bien, notamment en augmentant la *solidité et en améliorant son apti*tude à la maintenance. Il appartient simultanément au distributeur de prévoir en quantité et en qualité suffisantes les services après vente nécessaires.

La politique de qualification des produits industriels engagée par mon ministère poursuit ces objectifs : elle vise notamment à donner aux consommateurs une information claire, objective et certifiée, non seulement sur les caractéristiques physiques des produits industriels, *mais encore et surtout sur leur* aptitude à l'emploi.

Beaucoup de cas particuliers

Cette action mérite d'être complétée par une adaptation du « cadre de vie » du produit utilisé. Ainsi, s'il apparaissait nécessaire d'allonger la durée de vie des biens, il faudrait sans doute modifier le contexte fiscal et financier de l'achat et de l'entretien, adapter la fonction de main*tenance à une demande élargie*, et favoriser la création et le fonctionnement de marchés d'occasion.

Mais il est indispensable, pour développer ces actions, d'affiner la recherche sur l'utilisation des biens. La conclusion que l'on peut tirer des premiers résultats obtenus incite à la prudence et non aux conclusions hâtives, car l'optimum économique et social n'est pas dans l'allonge*ment systématique de la durée de* vie de tous les produits : chaque produit appelle une étude et des solutions particulières. Des décisions arbitraires prises en ce domaine pourraient entraîner des conséquences graves pour notre économie.

S'il est en effet possible par ces actions de réduire une certaine forme de gaspillage, il faut, avant d'aller plus loin, s'interroger sérieusement sur les conséquences qu'aurait pour l'ensemble de notre économie l'augmentation de la durée de vie des biens.

L'innovation, jusqu'ici orientée vers la nouveauté, ne risquera-t-elle pas d'être freinée ? Souvent, la durée de vie technologique d'un produit dépend de la vitesse à innover dans *le domaine auquel il appartient* : la facilité avec laquelle le consommateur manque de fidélité à un produit stimule la recherche. Aussi, est-il important que la fabrication de biens durables ne casse pas le dynamisme du chercheur.

Dans le domaine de l'emploi, la création d'emplois qualifiés dans les professions d'entretien et de réparation *compensera-t-elle* la *diminution* des emplois de production ? Par ailleurs, ce transfert d'emplois de production vers un secteur de service et d'artisanat *réparti* sur l'ensemble du pays, s'il est bénéfique sur le plan de l'aménagement du *territoire, impose à l'évidence* que soient clairement prévues des périodes de transition, afin d'éviter dans telle industrie ou telle région des mutations trop brutales.

Des applications concrètes

Une augmentation de la durée de vie des biens bénéficiera à notre balance commerciale dans la mesure où elle entraînera une diminution des importations de matières premières. Mais celle-ci imposera aussi un nouvel examen de nos relations avec certains pays exportateurs.

La lutte contre l'inflation sera certainement renforcée par une réduction possible de la consommation nominale des biens d'équipement sans réduction du niveau de vie réel *des ménages. Mais il faudra aussi* s'interroger sur l'utilisation des ressources nouvelles ainsi dégagées, car on peut penser qu'elles ne seront pas entièrement consacrées à l'entretien des biens.

On pourrait multiplier ainsi les *exemples* qui *démontrent qu'une ré*flexion s'impose sur ce que serait en fait la naissance d'une nouvelle économie.

Pour soutenir cette réflexion générale, il me paraît également indispensable de l'accompagner de quelques *applications concrètes*, convenablement choisies, et qui permettront d'éclairer par l'expérience des problèmes complexes, fortement imbriqués, et *pour lesquels* l'approche purement intellectuelle est insuffisante pour obtenir des progrès rapides.

C'est pourquoi j'ai demandé à mes services de se rapprocher des milieux professionnels intéressés, dans *le cadre des études engagées*, afin que, dans la concertation, des expériences sur certains produits industriels soient mises en œuvre dès les prochains mois.

Dans un tel domaine, il n'est pas de solutions toutes faites. C'est à une *réorientation concertée de nos* comportements qu'il faut faire appel pour parvenir aussi rapidement que possible à de nouvelles attitudes. J'ai *pu constater que les producteurs*, les distributeurs et les consommateurs sont pleinement conscients de la difficulté, mais aussi de la nécessité d'une approche commune.

Il serait étonnant, en effet, qu'une action fondée sur la qualité, l'éco*nomie des moyens*, la revalorisation du travail, la création d'emplois nouveaux, la recherche d'une dynamique plus saine et moins agressive *de notre modèle de production* n'aboutisse pas à des résultats positifs.

(*) Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

CHASSE

● *L'Union nationale des présidents des fédérations départementales des chasseurs*, a invité les tireurs à limiter les prélèvements sur les perdreaux cette année qui a été, par rapport à 1976, particulièrement pauvre.

Le comité d'information Chasse-Nature a insisté pour que toutes les précautions soient prises localement. Dans la Somme, un arrêté préfectoral, pris à la demande de la fédération des chasseurs locaux, a avancé au 20 novembre la fermeture du perdreau, appliquant en cela les recommandations de l'Union nationale. Il en a été de même pour le lièvre.

ÉCONOMIE - SOCIAL

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Cinquième semaine de grève des informaticiens à la caisse maladie de Paris

« Informaticiens en grève. Occupation des locaux », une banderole tendue à l'entrée d'un bâtiment vert le long d'une rue bourbeuse annonce que rien ne va plus dans les services parisiens de la Sécurité sociale.

Quelque soixante opérateurs et pupitreurs au service informatique de la caisse d'assurance-maladie de Paris bloquent plus de deux millions de feuilles de remboursement. En grève depuis le 28 septembre, les informaticiens occupent les locaux depuis le 30 septembre, rue de l'Ourcq, dans le nord de la capitale, avec l'appui des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O.

Travaillant en équipe et une semaine sur trois durant toute la nuit, de 22 h. à 5 h. 30, les informaticiens réclament des compensations.

Un repos compensateur

La première revendication porte sur les salaires. La direction a annoncé que d'ici à 1980, la mise en place de nouveaux ordinateurs permettrait la suppression du travail de nuit, ce qui, logiquement, entraînera la suppression des primes. Les informaticiens qui gagnent, en salaire brut mensuel, 2 040 F à 4 168 F selon leur qualification, reçoivent, en effet, 500 à 1 000 F supplémentaire par mois pour leur « occupation » nocturne. Les grévistes entendent conserver ce surplus de rémunération lorsqu'ils seront ramenés à des horaires de jour : ils demandent l'intégration de cette prime dans leur salaire de base. Réclamation injustifiée ? Les informaticiens estiment qu'ils ont droit au maintien de ce supplément dans la mesure où certains d'entre eux subissent les contraintes du travail de nuit depuis douze ans et que les ennuis physiques, psychologiques et familiaux ainsi supportés laisseront des traces durant toute leur vie.

Deuxième série de revendications nettement qualitatives : les grévistes demandent que les salariés, travaillant en équipe (2 × 8 ou 3 × 8), bénéficient à l'avenir d'assurances quant à leur promotion et surtout de repos compensateur (deux jours par mois) et d'un droit à la retraite anticipée pour travaux pénibles. De telles revendications, soulignent-ils, ont été acceptées pour les informaticiens de la B.N.P. (une semaine de repos tous les mois et un an d'anticipation à la retraite pour cinq années de travail en équipe) ; *à la caisse de* Paris, une étude de la direction envisage même la possibilité d'une anticipation d'un an pour quatre *années de travail posté ; pourtant* il n'y a pas de négociation.

La direction de la caisse parisienne affirme que seule l'Union des caisses *nationales de sécurité* sociale (l'U.C.A.N.S.S.) — organisme national chargé de la politique du personnel pour tous les employés de la Sécurité sociale — est habilitée à ouvrir des discussions, ce que les grévistes contestent, preuves à l'appui. Quant à *l'U.C.A.N.S.S. elle a indiqué par la* voix du président du conseil d'administration — un représentant du C.N.P.F. — que les revendications *sont inacceptables*.

Embarrassés, les informaticiens en lutte reconnaissent que les assurés font les frais de ce conflit, mais ils affirment n'être pas responsables de la poursuite de la grève. Notre direction, précisent-ils, nous a déclaré que l'affaire pouvait être réglée au niveau de la caisse parisienne par un accord local : *« On peut mais on ne veut pas »* leur a indiqué un dirigeant. En fait, accusent-ils, *« la présence du C.N.P.F. »* pèse lourdement et explique l'absence de dialogue.

Il est vrai que si satisfaction était donnée aux informaticiens de la caisse parisienne, les salariés qui, ailleurs, travaillent en équipe sur ordinateurs réclameraient l'extension de ces avantages. Mais qui dit travail pénible n'implique-t-il pas une compensation et, en premier lieu, par un droit au repos supplémentaire ? Officiellement, l'impasse est en tout cas totale, mais des contacts officieux ont repris au niveau de la direction locale.

JEAN-PIERRE DUMONT.

PLUSIEURS MILLIERS DE FONCTIONNAIRES ONT MANIFESTÉ A PARIS

Plusieurs milliers de fonctionnaires et assimilés — cinquante mille selon les organisateurs — ont défilé, mercredi 26 octobre, de l'Hôtel de Ville au Palais-Royal à Paris, à l'appel des fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.E.N., C.F.T.C. et autonomes. Cette manifestation a eu lieu dans le cadre de la « semaine d'action » décidée, en signe de protestation contre la rupture des négociations salariales, par ces cinq syndicats, ainsi que par la C.G.C., qui n'a pas participé au défilé.

Une délégation des fonctionnaires C.G.C. a été reçue, mercredi matin, par M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique. Dans un communiqué, la C.G.C. indique qu'elle a *« confirmé à son interlocuteur son opposition fondamentale et irréductible aux mesures salariales qu'il prétend imposer aux agents de l'Etat. Elle a en outre déclaré qu'elle imputait au gouvernement l'entière responsabilité du malaise de plus en plus profond et de la dégradation continue, tant matérielle que morale, de l'administration »*.

Quant à Force ouvrière, elle organise de son côté, on le sait, sa propre « semaine d'action » du 7 au 12 novembre.

Un léger incident a eu lieu au début de la manifestation parisienne : en entendant le slogan *« Union, action, nationalisations »* scandé par les cégétistes, M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a menacé de quitter le cortège. Aussitôt, des slogans plus « orthodoxes » se sont alors élevés : *« Union, action, négociations »*, *« 2 500 F minimum, 300 F pour tous »*, *« Nous voulons, nous aurons satisfaction »*.

On a noté dans ce cortège, la présence de la Fédération autonome des syndicats de police, ainsi que celle des égoutiers de Paris, qui sont en grève depuis une semaine pour obtenir des augmentations de salaires, d'effectifs et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Des manifestations semblables ont eu lieu dans plusieurs villes de province.

ÉNERGIE

UN RÉFÉRENDUM SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE EN SUÈDE ?

(De notre correspondant.)

Stockholm. — Il n'est pas impossible que les Suédois soient appelés à se prononcer, en 1978, par référendum, sur l'énergie nucléaire. Les récentes déclarations du ministre de l'énergie, M. *Olof* Johansson, et du chef du gouvernement, M. Thorbjörn Fälldin, semblent indiquer que les centristes, première formation de la coalition non socialiste au pouvoir, et fortement antinucléaire, envisagent une telle solution, au cas où *ils* ne parviendraient pas à se mettre d'accord avec leurs partenaires libéraux et conservateurs, qui, eux, voient mal comment la Suède pourrait renoncer à l'atome, du moins avant la fin du siècle.

Selon le ministre de l'énergie, *« ce référendum pourrait avoir lieu après la publication du rapport de la commission publique sur l'énergie, en mars 1978, et ne devrait en aucun cas gêner la campagne électorale de 1979 »*.

Autrement dit, ce serait pour l'été prochain. Mais l'organisation d'un référendum se heurte à plusieurs obstacles. En particulier, c'est le Parlement qui décide de son opportunité et de la formulation de la question à laquelle les Suédois devraient répondr par oui ou par non.

Or 75 % des députés sont favorables au programme électronucléaire, et beaucoup pensent, comme les sociaux-démocrates, qu'une consultation populaire ne doit pas servir à régler les problèmes internes de la coalition.

● *M. Roger Martin, P.-D.G. de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson*, a été élu « manager de l'année » par mille cinq cents chefs d'entreprise et les lecteurs du *Nouvel Economiste*. Il succède ainsi à M. Laurent Boi-Vives, P.-D.G. des skis Rossignol, qui avait été désigné en 1976.

« Au cours du premier semestre de 1977, le chiffre d'affaires du groupe a atteint 16 milliards de francs » (+ 15,4 % à structures comparables), a indiqué M. Martin au cours du déjeuner de presse organisé par le *Nouvel Economiste*.

● *Les entreprises nationalisées en Europe* seront le thème d'un séminaire organisé par le Centre de formation aux réalités internationales (CEFRI), les 8 et 9 novembre, au Foyer international d'accueil de Paris (FIAP), avec la participation de spécialistes anglais, autrichiens et italiens, de MM. Simon Nora, Gilbert Mathieu, Michel Drancourt, Jacques Bonacossa, Pierre-Yves Coste, Hubert Prévot.

★ Renseignements et inscriptions : CEFRI (même adresse que le FIAP), 30, rue Cabanis, 75014 Paris, tél. 336-04-41.

IMMIGRÉS

Le projet de décret de l'immigration familiale sera promulgué la semaine prochaine

annonce M. Stoléru

« C'est pour rétablir la vérité concernant la politique française de l'immigration, déformée par une campagne de diffamation, que je me suis rendu à Rabat, à Alger et à Tunis », a déclaré, le 26 octobre, devant les journalistes à Paris, M. Lionel Stoléru. Commentant son voyage de trois jours dans les pays du Maghreb, le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail s'est félicité de *« l'accueil très chaleureux »* reçu au Maroc et en Tunisie. Il a ajouté que bien qu'il n'y ait pas *« de contentieux véritable »* avec l'Algérie dans le domaine de l'immigration, les relations franco-algériennes sur *« lesquelles pèse le problème du Polisario n'étaient pas faciles »*. *« Les discussions menées avec l'Algérie*, a-t-il dit, *se sont déroulées dans un climat détendu de vérité et de réalisme et ont débouchées sur la convocation d'un groupe technique chargé de proposer les solutions nécessaires. »*

Interrogé sur les mesures concernant l'immigration familiale, M. Stoléru a annoncé qu'un décret serait promulgué la semaine prochaine à ce sujet. Ce texte, a-t-il dit, tient compte des discussions qui ont déjà eu lieu au Conseil d'Etat soumis pour avis *définitif ce jeudi à l'assemblée* générale de la haute juridiction, il suspend pour trois ans, le décret de 1976 sur l'immigration familiale. Mais *une* distinction est désormais établie entre le droit au séjour et le droit au travail.

Un travailleur étranger régulièrement installé en France pourra continuer à y faire venir les membres de sa famille, mais ceux-ci n'auront pas le droit de prétendre à une activité professionnelle. *« 60 % des demandes d'emploi émanent des femmes »*, a expliqué M. Beullac, qui participait à la réunion de presse de M. Stoléru. *Il est de simple bon sens de chercher à éviter que les femmes d'immigrés viennent grossir le nombre des chômeurs. Toute attitude contraire relèverait du masochisme.* » En revanche, les enfants d'immigrés scolarisés en France pourront comme par le passé recevoir dès l'âge de seize ans une carte de travail.

M. Stoléru a affirmé que le gouvernement n'avait pas modifié sa position en la matière, accusant une partie de la presse d'avoir déformé ses intentions. Il a à nouveau protesté contre la divulgation par *le Monde* de l'avis défavorable donné par le secteur social du Conseil d'Etat, estimant que de telles « fuites » étaient « intolérables ». Enfin, il a clairement indiqué que le gouvernement promulguerait le nouveau décret sur l'immigration familiale même si l'avis de l'assemblée du Conseil d'Etat était, ce jeudi, défavorable.

**

Ce n'est pas la première fois qu'une autorité publique cherche à masquer un changement d'attitude, en prenant la presse comme bouc émissaire. En fait, la note sur l'immigration familiale diffusée par le secrétaire d'Etat le 27 septembre était sans ambiguïté. Elle écartait clairement l'idée retenue aujourd'hui de distinguer le droit au séjour du droit à l'emploi.

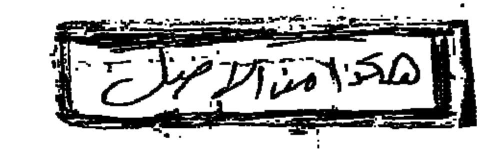
« Les pratiques actuelles, *précisait-on dans la note*, ont en effet montré qu'il n'est pas bon de maintenir l'immigration familiale et en même temps de protéger la situation du marché de l'emploi en opposant la situation de l'emploi lors de la délivrance de la carte de travail.

» Cette mesure serait à la fois inefficace et dangereuse. (...) C'est pourquoi il apparaît nécessaire de suspendre à titre provisoire l'immigration familiale. »

Les nouvelles dispositions prévues continuent à poser un certain nombre de problèmes. Sur le plan juridique, ne sont-elles pas en contradiction avec le préambule de la Constitution de 1946, auquel se réfère celle de 1958, qui assure à chacun « le droit d'obtenir un emploi » *et ajoute :* « Nul ne peut être lésé dans son travail ou son emploi en raison de ses origines (...). La France assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement » ?

Sur le plan pratique, quelle sera la situation d'une famille d'immigrés où la seule personne autorisée à travailler venait à perdre son emploi et à être au chômage ? Et que dire du cas des femmes étrangères venues travailler en France comme employées de maison ou personnel de salle dans les hôpitaux — c'est le cas notamment de Mauriciennes — et qui souhaitent être rejointes par leur mari ? Ces mesures risquent en fait d'entraîner une multiplication des cas particuliers difficiles et d'empoisonner un peu plus les rapports entre la France et ses immigrés. — J. M. D.

● *Grève des douaniers à Orly.* — La grève de vingt-quatre heures, décidée le 26 octobre par les douaniers de l'aéroport d'Orly, n'a provoqué aucune perturbation dans l'écoulement des passagers. Suivi à 90 % selon une source officielle, cet arrêt de travail avait pour but l'obtention d'une prime de transport.



ÉCONOMIE - SOCIAL

CONSOMMATION

BILLET

La petite guerre entre industriels et magasins de grande surface se rallume

L'automne a rallumé la petite guerre qui, depuis quelques mois, oppose fabricants d'électro-ménager et grands distributeurs. De nouveaux contrats, essentiellement proposés jusqu'ici par Grundig, Thomson-Brandt et Moulinex, suscitent aujourd'hui les protestations des grands du commerce et davantage celles des « discounters » — qui vendent à prix cassés — que des grands magasins. Ces contrats exigent du commerçant des garanties de technicité (compétence des vendeurs, fiabilité du service après-vente), le choix d'une gamme assez complète des productions d'un fabricant et enfin limitent l'importance du « bradage » pratiqué sur un article donné. C'est un nouvel épisode de la lutte contre la pratique du prix d'appel, dénoncée par les industriels français cet été (le Monde *du 9 août) : les grandes surfaces, disaient-ils, mettent en difficulté l'industrie française et créent du chômage en vendant nos produits avec des marges minimes, et en dirigeant les clients vers les marques étrangères.*

C'est le contrat Moulinex qui provoque le plus d'opposition dans les grandes surfaces. Cette firme ne va-t-elle pas jusqu'à exiger de ses grossistes de connaître les prix qu'ils pratiquent avec les détaillants ? Cette intrusion dans les négociations entre détaillants et grossistes pourrait conduire certains d'entre eux à la rupture avec Moulinex. « Cette société veut transformer ses grossistes en simples « entrepositaires » travaillant à la commission, alors qu'elle leur laisse toute la charge des livraisons et du service aux magasins de détail, *dit le responsable d'un hypermarché.* C'est inadmissible. La vérité c'est que les industriels veulent camoufler des hausses illicites sous un habillage contractuel. Ces exigences n'ont aucune valeur juridique, ni aucune valeur commerciale. Les industriels devraient se dire qu'ils ont autant besoin de nous que nous avons besoin d'eux. »

Ira-t-on jusqu'à la rupture?

Une refonte de la circulaire Fontanet

Beaucoup dépendra des pouvoirs publics. Constatant que commerçants et industriels étaient incapables de s'entendre, Mme Scrivener, secrétaire d'État à la consommation, à la demande des deux parties, a préparé un texte modifiant la « circulaire Fontanet », qui date de 1960 et réglemente les relations entre l'industrie et le commerce.

Le rapport de force entre industriels et distributeurs s'est, en effet, considérablement modifié depuis quinze ans. Le développement des grandes surfaces notamment a donné au commerce un poids qu'il n'avait pas, d'où certains excès (commissions, etc.) qui peuvent pénaliser les faibricants.

La circulaire préparée par Mme Scrivener prévoit notamment que le prix d'appel « abusif » pourra être assimilé à une publicité mensongère, que les accords de coopération entre industriels et distributeurs seront assimilés à des conditions de vente, enfin que les conditions de vente devront faire d'objet de textes écrits.

Ce texte est soumis actuellement aux parties intéressées, qui devront faire connaître leurs avis.

J. D.

A DATER DU 1er NOVEMBRE

Chaque chef-lieu de département aura une « boîte postale 5 000 »

A dater du 1er novembre, il y aura une « boîte postale 5000 » dans chaque chef-lieu de département. Le consommateur à la recherche d'un renseignement ou victime d'une pratique contestable qui, jusqu'ici, ne savait où s'adresser, pourra tout simplement écrire à ce « central », habilité à répartir les lettres entre services administratifs, organisations professionnelles et associations de consommateurs. Là ne s'arrête pas l'action de l'équipe (1) de la « B.P. 5000 » : elle intervient directement pour régler les litiges qui lui sont soumis, réunit au besoin la commission de conciliation tripartite qui recherche une solution amiable, toute latitude étant laissée aux intéressés, en cas de désaccord persistant, de porter l'affaire devant les tribunaux.

Créées en novembre 1976 à l'initiative de Mme Scrivener, secrétaire d'État à la consommation, les premières boîtes postales 5 000 ont fonctionné jusqu'ici dans six départements (Hérault, Ille-et-Vilaine, Isère, Orne, Haut-Rhin, Sarthe). Leur action a été limitée en volume (les services embryonnaires existants auraient-ils pu faire face à un succès massif ?) mais est efficace. Près de la moitié des lettres (qui émanent pour une forte minorité des cadres, moyens et supérieurs) consistent en demandes de renseignements et de conseils. Trois grands domaines de préocupation se dégagent du courrier reçu : l'immobilier (34 % des lettres), les produits industriels (30 %), les prestations de services (21 %). Viennent ensuite les services publics (6 %) et les produits alimentaires (4 %).

Les litiges d'ordre contractuel sont davantage liés aux produits industriels (automobile, ameublement, électroménager) et aux prestations de services (assurances, teinturerie) : il s'agit là, essentiellement, de prix de livraisons non conformes ou de délais de livraisons.

Quant aux litiges qui révèlent des infractions, ils sont peu nombreux, et relèvent essentiellement des prix (produits alimentaires et prestations de services) ou de la qualité des produits et des méthodes de vente (produits industriels).

Près de 70 % des dossiers ont été traités par l'administration, 17 % par les organisations professionnelles et 13 % par les associations de consommateurs.

(1) Composée de la direction départementale de la concurrence et des prix, de représentants des associations professionnelles et des associations de consommateurs.

BILLET

M. Barre chez les artisans

Plus carré que nature

C'est un premier ministre en grande forme, plus « carré » que nature, qui a présidé le 26 octobre l'assemblée générale de l'A.P.C.M. (Assemblée permanente des chambres de métiers). L'an passé, il avait déjà surpris son auditoire par son parti pris de frnachise bonhomme et un peu brusque. Aujourd'hui, le « personnage » est tout à fait au point et récolte un joli succès en moins de trois quarts d'heure.

Le début de la séance avait été pourtant agité par l'intervention intempestive (et bruyamment contestée par la salle) d'un représentant du CID-Unati. Celui-ci avait reproché en termes vifs au premier ministre de n'avoir jamais répondu aux lettres de ce mouvement, faisant ainsi piètre honneur à sa réputation d'« homme de dialogue ».

M. Barre n'y alla pas par quatre chemins. Quelques phrases d'introduction bien senties : « Je vous prend tels que vous êtes, vous me prendrez tel que je suis », *et il passa à l'attaque, brutale, répondant aux accusations du CID-Unati.* « Il y a certains actes, certaines déclarations, certains gestes, que, comme premier ministre et comme ministre de l'économie et des finances, je ne peux pas accepter. J'ai toujours été partisan du dialogue, mais à la menace on ne cède pas. (...) Je suis responsable de l'ordre public, et je le ferai régner. »

Après cette rapide exécution, M. Barre répondit à chacune des préoccupations qui lui avaient été exposées, rappelant les efforts déjà accomplis, et se contentant d'annoncer deux mesures nouvelles de portée limitée : le lancement le mois prochain par les banques populaires d'un emprunt obligataire de 200 millions de francs réservé à l'artisanat, et le désencadrement partiel des crédits d'équipement bénéficiant de l'intervention des sociétés de caution mutuelle artisanale.

Sur l'harmonisation fiscale et l'octroi aux artisans de l'abattement de 20 % réservé aux salariés, sujet cher aux professionnels, il ironisa : « Vous n'aimez pas les centres de gestion agréés (1), eh bien, moi, si. La preuve : je les impose à d'autres catégories. » « Vous vous croyez toujours menacés par le fisc. » *Il usa même du paradoxe* (« C'est vrai, monsieur, il y a trop de contrôles ! ») *pour mieux confondre un intervenant véhément.* « Mais, quand nous créons des centres de gestion agréés, c'est précisément pour en diminuer le nombre », *s'attirant une réponse naive —* « Là, voyez, je vous approuve ! » *— qui mit l'auditoire en joie. Bref, un discours ferme mais si bien* « accommodé » *que les artisans, conquis, ne relevèrent pas la dernière petite phrase, pourtant révélatrice :* « Le gouvernement est décidé à traiter progressivement vos problèmes. Vous pouvez protester, cela ne les fera pas avancer plus vite... » — V. M.

(1) Les artisans et commerçants qui veulent bénéficier de cet abattement doivent obligatoirement confier leur comptabilité à ces centres.

● RECTIFICATIF. — La réorganisation au sein du ministère de l'industrie (*le Monde* du 26 octobre) ne se traduit pas, du moins officiellement, par la suppression de la mission à l'informatique. Le poste de chargée de mission demeure et sera occupé « par intérim » par le directeur de la DIELI, M. Pelissolo, l'actuel chargé de mission. La mission, cependant, ne dépendra plus de la direction générale de l'industrie.

● *L'IDI (Institut de développement industriel)* vient d'acquérir une participation de 40 % dans le capital de la société ALCOMEX S.A., une firme spécialisée dans le commerce international, créée en mars dernier par la société SAFIC-ALCAN.

POINT DE VUE

La place de la publicité dans l'entreprise

par HUBERT DEHOLLAIN (*)

Le *métier de chef d'entreprise* a ses joies certes, et je les ai ressenties fortement pendant de longues années, mais il a aussi ses peines et surtout il a ses devoirs qui sont nombreux.

Et le souci majeur du chef d'entreprise est peut-être de donner à chacun de ces devoirs la place qu'il doit *avoir dans les préoccupations de la* direction, dans le temps qu'elle y consacre, dans les sommes qu'elle y affecte, dans le choix des hommes qu'elle désigne pour en recevoir la délégation.

Parmi ces devoirs du chef d'entreprise, nous notons celui d'assurer la rentabilité, sans laquelle il n'y a vite plus *d'entreprise, et le caractère* durable de cette rentabilité, celui d'assurer la sécurité des personnes sous toutes ses formes, celui d'assurer la communication avec le public et particulièrement avec les consommateurs des produits ou des services que l'entreprise propose.

La publicité est un des moyens de cette communication de l'entreprise avec les consommateurs. *Elle n'est pas le seul ; son rôle est de vendre :* pour ce faire elle peut informer plus ou moins suivant le cas, mais il n'est pas question que la publicité assume complètement l'information du consommateur, laquelle relève de l'étiqsetage, des certificats de *garanties, des essais comparatifs,* des conseils du commerce, etc.

Ce que je veux dire ici, c'est que la publicité doit, ou devrait, être un *des sujets auxquels le chef d'entreprise porte personnellement un intérêt attentif.*

En effet, cette publicité est déterminante quant à l'image que le public va se faire non seulement du produit, mais de l'entreprise en question et *même des entreprises en général.*

La publicité est en ce moment *l'objet d'attaques virulentes* qui procèdent souvent de façon plus ou *moins avouée d'un refus* de notre société actuelle et principalement de l'économie basée sur le marché. Toutes les fois qu'une publicité peut prêter à critique légitime (ce qui est rare mais arrive cependant) les ennemis de l'entreprise privée s'en *donnent à cœur joie pour démontrer* les méfaits du système et dénoncer la *tromperie,* le matraquage et tous les clichés dont ils se font fête. De plus, le consommateur auquel la publicité s'adresse est aujourd'hui plus ouvert, mieux informé et mieux formé. Il demande et il mérite une qualité toujours meilleure de la publicité.

La publicité en France, dans son ensemble, est bonne et même très *bonne, c'est une des* meilleures. Mais elle doit éliminer, principalement par l'autodiscipline, les manquements qui existent encore et elle doit toujours rechercher le progrès et l'amélioration. Cela dépend principalement des annonceurs car n'oublions pas *que dans la législation* française, et très justement, c'est l'annonceur qui est pleinement responsable de sa publicité.

Evidemment cette responsabilité peut se déléguer et dans certaines limites elle doit se déléguer car le chef d'entreprise *ne peut pas* tout faire. Et cette délégation se fera auprès de *ses services de* marketing et de publicité qui, à leur tour, en délégeront une part plus ou moins importante à l'agence qu'ils auront chargée de tout ou partie de la création publicitaire et de sa mise en œuvre.

Il est bien évident que la publicité est une matière ou *plutôt un ensemble de matières demandant* une formation et des talents dont on trouvera les possesseurs au sein *des services de l'annonceur* ou au sein des agences. L'innovation, la créativité, l'efficacité demandent l'intervention constante des gens de métier.

Mais ce sur quoi je veux insister, c'est que toute délégation suppose contrôle et que ce contrôle devra être d'autant plus actif que la matière déléguée est *plus* délicate, plus évolutive et aussi plus *dangereuse, ce qui est le cas de* la décision en matière de publicité. L'attention des chefs d'entreprise ou de la haute direction doit toujours se porter spécialement aux points chauds de la vie de l'entreprise. Aujourd'hui, la publicité est l'un de ces points chauds.

Je connais et je respecte la grande valeur des hommes de marketing au sein des sociétés annonceuses, *de même que je connais et* que je respecte la grande valeur de *beaucoup d'agences.* Il n'empêche qu'à mes yeux le chef d'entreprise doit se sentir personnellement responsable de sa publicité, du choix des thèmes comme de leur réalisation, responsable aussi du ton, et du style de la publicité. S'il y a *un risque à prendre, c'est à lui* de le prendre. Souhaitons seulement que ce risque soit celui de la hardiesse, de l'imagination, de l'innovation et non pas le risque de quelque entorse à la loi ou à l'autodiscipline.

Or, je crois et même je constate que trop de chefs *d'entreprise* n'accordent à leur publicité que le *minimum d'attention.* Cela peut être dû à leur formation et au déroulement de leur carrière très souvent en France consacrée au côté scientifique de l'entreprise et à la production. Mais dans la plupart des cas, le chef d'entreprise accablé *de tâches urgentes, de contraintes administratives,* de problèmes *sociaux, techniques ou financiers,* abreuvé d'injures par l'intelligentsia irresponsable qui tient tant de place dans les mass media, ne trouve pas le temps qu'il faudrait. Et cela se traduit quelquefois par une discordance entre des propos hautement estimables sur la *qualité à donner* à la publicité et l'application de ces propos.

Dans ce *monde économique ouvert qui est celui de l'avenir, la publicité* mérite une place de premier *rang au sein de l'entreprise, dont* elle est la porte-parole et l'image.

(*) *Président de l'Union des annonceurs.*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,8400	4,8425	+ 50	+ 80	+ 130	+ 160	+ 350	+ 420
$ can.	4,3360	4,3600	— 5	+ 30	+ 50	+ 90	+ 210	+ 290
Yen (100)	1,9230	1,9320	+ 70	+ 100	+ 140	+ 180	+ 420	+ 460
D.M.	2,1410	2,1430	+ 60	+ 90	+ 160	+ 180	+ 490	+ 540
Florin	1,9950	1,9980	+ 40	+ 70	+ 120	+ 150	+ 380	+ 400
F.B. (100)	13,7380	13,7580	+ 130	+ 200	+ 380	+ 500	+1220	+1530
F.S.	2,1645	2,1670	+ 110	+ 140	+ 250	+ 280	+ 680	+ 740
L. (1 000)	5,4950	5,550	— 300	— 205	— 600	— 400	—1300	—1000
£	8,6050	8,6130	+210	+ 290	+ 500	+ 580	+1240	+1380

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	4	4 1/2
$ U.S.	3 1/4	7 3/4	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2
Florin	4 1/4	4 3/4	4 1/2	5	4 1/2	5	5	5 1/2
F.B.	6 1/2	7 1/2	6	6 1/2	6	6 1/2	7	7 1/2
F.S.	1/4	3/4	1	1 1/2	1 1/4	1 3/4	2 1/4	2 1/2
L. (1 000)	7	12	12	15	13	16	13	16
£	4 1/2	5	4 1/2	5	5	5 1/2	5 3/4	6 1/4
F. français	8 1/4	8 3/4	9	9 3/4	9 1/4	9 3/4	10 1/4	10 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



ÉCONOMIE - SOCIAL

La bataille de la technologie

III. - Entre l'aigle et l'ours

par JACQUELINE GRAPIN

Les pays industrialisés ne sont-ils pas en train de se faire hara-kiri en vendant à leurs concurrents d'aujourd'hui et à ceux de demain leurs connaissances technologiques ?

Actuellement, les Etats-Unis mettent au point une nouvelle « diplomatie scientifique » visant à tirer mieux parti des transferts qu'ils consentent, tant du point de vue de l'intérêt public que des intérêts privés. Mais leur libéralisme pourrait être entravé par les critiques croissantes que suscitent les transferts vers l'Est. (« Le Monde » des 26 et 27 octobre.)

« Pour des raisons de sécurité militaire et de défense nationale menacées par l'ennemi communiste, il a été nécessaire d'accorder à la Pologne une usine de 200 millions de dollars grâce à laquelle la General Motors importera des camions aux Etats-Unis. Pourquoi ne pas organiser en U.R.S.S. la production des missiles nucléaires américains MIRV sur la base d'un contrat de contre-achats ? Non seulement un tel accord serait excellent pour l'industrie électronique et spatiale américaine, qui ferait des économies, mais on pourrait également traiter cette affaire en location-bail. Le missile pourrait rester en U.R.S.S., ce qui réduirait sa taille et son prix de revient (il n'aurait qu'à monter et redescendre) dans le cas où l'on aurait besoin d'une réponse instantanée à une attaque nucléaire de l'Union soviétique contre les Etats-Unis... »

Cette boutade n'est pas d'un humoriste, mais du syndicaliste international d'origine canadienne Charles Levinson, farouchement opposé au commerce Est-Ouest, excédé devant la complicité des firmes multinationales et des gouvernements de l'Est comme de l'Ouest qui renvoyent dos à dos les travailleurs. A l'Ouest, les salaires sont hauts et les grèves coûteuses : qu'à cela ne tienne, il n'y a qu'à produire à l'Est, où la main-d'œuvre est bon marché et la paix sociale garantie par le gouvernement !...

L'humour de M. Levinson (1) prend des accents d'hyperréalisme lorsqu'on apprend que les salaires soviétiques sont de cinq à dix fois inférieurs à ceux de l'Occident, que les exportations des firmes nationales à destination de pays tiers se font volontiers à partir d'usines soviétiques montées en « Joint Ventures », ou que le département d'Etat à reconnu en 1976 que les Etats-Unis fabriquaient, depuis 1972, en Union soviétique les roulements à billes miniatures indispensables à la mise au point du système de guidage des missiles balistiques MIRV à têtes multiples (justement ceux-là...). Argument du Pentagone : plusieurs compagnies italiennes et suisses, contractantes de l'OTAN, fabriquaient des pièces semblables et approvisionnaient depuis plusieurs années les Soviétiques : alors, à quoi bon l'embargo ? Argument commercial par excellence.

L'un des problèmes les plus embarrassants posés par l'économie soviétique est son apparente incapacité à engendrer l'innovation. Elle entretient de bons laboratoires, mais leurs découvertes se traduisent trop rarement dans les usines. Les dirigeants russes affirment entretenir deux fois plus de personnel de recherche et de développement qu'aux Etats-Unis, ce qui peut être vrai ; mais 75 % du personnel de recherche américain est employé dans l'industrie, contre seulement 12 % du personnel soviétique. La planification centralisatrice se prête mal à l'innovation.

Imperceptiblement les Etats-Unis découvrent sur les marchés tiers qu'à côté de l'Europe velléitaire et du Japon volontaire, de nouveaux concurrents apparaissent : les démocraties populaires et l'Union soviétique. L'U.R.S.S. vend des tracteurs, des autos, des pianos, des appareils photos, des montres. Sa technologie émerge dans la chimie organique et métallique, les centrales énergétiques magnéto-hydrodynamiques, la transmission par haute tension, l'ingénerie des plastiques. Elle est déjà réputée pour l'extraction du magnésium, le refroidissement des laminoirs, la fusion de l'aluminium. On construit au Canada et en Amérique latine des barrages et des turbines de l'Est. La flotte de pêche soviétique écrème les mers du Sud.

Malgré leurs handicaps, les Soviétiques réussissent sur les projets prioritaires où ils mobilisent ensemble leurs meilleurs scientifiques, ingénieurs et artisans. Ils sont aussi très expérimentés pour la réalisation de programmes géants qui demandent la mobilisation de capitaux importants. Ils savent aussi traiter à l'Ouest. La Narodny Bank de Moscou possède à Londres des biens immobiliers supérieurs à ceux de la banque d'Irlande : elle a ses filiales à Singapour et au Proche-Orient.

Dans ces conditions, les transferts qui arment les pays de l'Est de la technologie occidentale suscitent au moins les principales critiques suivantes :

● *Ce sont des négociations déséquilibrées* qui les engagent. L'interlocuteur soviétique unique (représentant de l'Etat monopoliste) met en concurrence les firmes américaines les unes contre les autres, ainsi que les autres entreprises multinationales de l'Ouest. Ces firmes sont trop souvent tentées de traiter leurs ventes au coût marginal, c'est-à-dire en fonction du prix de revient d'une vente supplémentaire, et non par référence au prix moyen d'acquisition de la technique du bien ou du service. L'U.R.S.S. acquiert ainsi la technique occidentale non seulement à des prix très inférieurs à son acquisition par l'Occident ou par les laboratoires qu'elle pourrait monter, mais aussi à des coûts inférieurs à la valeur de son intérêt pour cette technique et parfois même inférieurs au « coût social de la connaissance pour les Etats-Unis ».

● *La compétition sur les marchés tiers* se trouve accrue du fait du nombre de transferts qui permettent aux pays de l'Est de réexporter. Les exemples, de l'automobile à l'armement, ne manquent pas.

● *La pratique du dumping* n'a rien d'étonnant puisque l'U.R.S.S. n'a pas de système de prix de marché reflétant la loi de l'offre et de la demande. Les prix de revient sont couramment inférieurs de 40 % à ce qu'ils sont en Occident. En outre, l'Etat soviétique peut se permettre des pertes momentanées pour ouvrir certains marchés, quand ce ne serait que pour des raisons politiques. Fiat demande aujourd'hui le rétablissement de barrières douanières pour éviter la concurrence de ses produits fabriqués en Pologne. Les bateaux soviétiques font, d'après les marins américains, un dumping de 25 % dans le Pacifique. Les armateurs français accusent l'U.R.S.S. de maintenir la moitié de sa flotte commerciale sous registre panaméen avec des traitements et des normes de sécurité insuffisants, etc., etc.

● *Les préoccupations sociales des syndicats* américains les rendent de plus en plus intolérants sur ce problème. Protectionnistes de nature, puisqu'ils considèrent que toute exportation de capitaux et de techniques tend à priver les travailleurs américains de nouveaux emplois et à les mettre dans une position de concurrence internationale inégale, ils n'ont pas, en l'occurrence, de mal à démontrer qu'ils sont les premières victimes, en cette période de chômage élevé, de détournements d'activité qui n'améliorent guère la situation des populations de l'Est.

● *Le pari politique* paraît aléatoire. Sa logique est loin d'être évidente. *« Au fond, la pénétration d'I.T.T. en Europe de l'Est est aussi savoureuse qu'une démarche de la Mafia demandant la rédaction d'un nouveau code pénal tout en exigeant le maintien de son impunité pour ses activités criminelles »*, écrit l'irascible M. Levinson. En fait, il ne semble pas que l'introduction de la technologie et des capitaux occidentaux incite les Soviétiques au retour qu'on pourrait imaginer sur eux-mêmes et sur leur système. Dans la mentalité et dans la propagande russes, la science soviétique reste la plus grnde, et la plupart des inventions trouvent leur origine en U.R.S.S. Ingénieurs et scientifiques soviétiques savent très bien qu'il leur faut à la fois utiliser les inventions, les découvertes et les brevets occidentaux et s'abstenir d'en attribuer le mérite à leurs auteurs. Ainsi les produits et les usines seront-ils rebaptisés.

L'idée d'entraîner les pays de l'Est dans un processus irréversible d'assimilation et peut-être de dépendance des techniques occidentales peut avoir été juste. L'Union soviétique est entrée dans le même type de système économique imperceptiblement. Mais le système politique et social ne s'en trouve pas directement touché.

Bon pour le Kremlin

En dehors de secteurs considérés comme prioritaires, qui touchent à la production militaire ou à l'industrie lourde, l'Union soviétique, qui souffre d'un inégal développement entre les différents secteurs de son économie, ressent durement le besoin de se mettre *« au goût du jour »* dans de nombreux domaines, comme la construction de machines-outils, les industries chimiques, électriques et électroniques, l'automobile, etc. Elle se trouve devant l'impossibilité de mettre en valeur ses immenses ressources pétrolières et minérales de l'Est sans un recours massif aux investissements occidentaux. Ses besoins militaires l'obligent à lorgner avec envie vers les prouesses de la technologie américaine dans les ordinateurs, les télécommunications, les circuits intégrés, etc. Par-dessus *tout*, la technologie, source vitale de puissance et instrument privilégié de la croissance, permet d'exporter, donc... de réduire le déficit de la balance commerciale.

La valeur des importations soviétiques en provenance des pays de l'O.C.D.E. a doublé entre 1965 et 1970, et elle s'est multipliée par sept entre 1970 et 1975. Une progression nettement plus rapide que celle du commerce entre les pays de l'Est eux-mêmes... En 1974, l'U.R.S.S. s'est procurée en Occident près de 36 % de ses importations totales, et lui a livré environ 34 % de ses exportations. Le plan soviétique pour 1976-1980 prévoit pour certaines industries-clés (énergie électrique, pétrole, charbon et métaux) des taux d'expansion bien supérieurs à la moyenne (50 à 60 %) qui demanderont un essor de 24 à 26 % des investissements comportant des transferts de technologie.

On peut s'interroger sur l'opportunité, pour l'Ouest, de financer le développement de l'Est. Pourquoi l'entrepreneur américain qui veut construire une usine ou le citoyen du Massachusetts qui veut se loger doivent-ils emprunter à 12 % d'intérêt et plus, alors que l'Eximbank prête à 7 % pour des constructions à l'Est ? Pourquoi subventionner non seulement la concurrence, mais aussi l'adversaire ? Des accords de leasing — ce n'est pas ici une boutade — ont permis à la compagnie de navigation de l'Extrême-Orient FOSECO (soviétique) de s'assurer 7 % du marché américain du fret en travaillant à perte avec deux mille conteneurs par cargos fournis à elle par une firme américaine aux termes d'accords de location-bail...

L'intérêt des firmes américaines est clair. D'abord chacune cherche à gagner de l'argent dans son secteur sans guère se préoccuper des autres. Mais, dans l'ensemble, on a tout de même conscience que le principal bénéficiaire de ces opérations n'est pas le gouvernement américain : c'est le gouvernement soviétique. Les exportations strictement dites ne représentent que 2 % du commerce extérieur américain. Il est admis que les transferts de l'Occident ne résolvent pas tous les problèmes de l'économie soviétique, mais que sans ces transferts les résultats auraient été bien pires.

C'est pourquoi l'on commence à se demander si l'ours soviétique, qui avait déjà réussi à piéger l'aigle napoléonien en l'attirant, n'est pas en train de reproduire, dans un genre différent, le même type d'opération qu'il y a un siècle et demi, engluant l'impérial américain dans l'immensité de ses froides potentialités. Voir les dirigeants d'I.B.M. et d'I.T.T. faire des ronds de jambe au Kremlin doit avoir, pour les dirigeants soviétiques, quelque chose d'aussi savoureux que la visite de Lauriston réclamant vainement la signature de la paix, au gouvernement de Moscou en flammes, au nom de Napoléon vainqueur.

De l'avance quand même

Il est donc peu probable que les Etats-Unis et les sociétés multinationales livreront leur technologie actuelle et future, quel que soit leur désir de vendre et de réduire les déficits des balances des paiements. Plus la compétitivité soviétique augmentera, plus leur vigilance sera grande, ce qui n'empêchera pas les échanges et les transferts d'aller en nombre croissant (sauf crise politique grave) par la force des choses et du développement. Ainsi le jeu de l'aigle et de l'ours sera-t-il toujours plus subtil. On le voit en ce moment avec les ordinateurs.

La technologie informatique est l'une des plus convoitées par l'Union soviétique, car elle joue un rôle essentiel. Les ordinateurs russes de deuxième et de troisième génération ont été importés de l'Ouest. Les exportations de calculateurs électroniques des pays de l'OTAN sont en principe contrôlées. Mais l'intérêt constant porté par les Soviétiques au contrôle par ordinateur des procédés industriels est une caractéristique permanente des modèles d'importation soviétique.

Toutefois, comme le dit en conclusion le rapport d'un colloque sur les échanges de technologie entre l'Est et l'Ouest organisé par l'OTAN (2) : *« Les techniques qui, à l'Ouest, sont déjà jugées périmées ou sont sur le point de l'être continueront à être transférées en premier s'agissant des ordinateurs et de la technologie connexe, en raison principalement du manque de capacité d'absorption de l'industrie soviétique au niveau de la recherche et du développement.*

» Le développement de la technique très avancée, comprenant des formes perfectionnées de technique de production des circuits intégrés, fournira aux nations de l'alliance des technologies bien supérieures à celles dont elles disposent aujourd'hui. De ce fait, l'écart entre l'Est et l'Ouest en matière de technologie avancée persistera très probablement au cours des dix ans à venir. » Après tout, dans la chimie aussi, 80 % — dit-on — de tous les produits qui seront fabriqués et vendus par l'industrie chimique dans quinze ans... n'existent pas aujourd'hui...

S'il est vrai que c'est par la nature de son organisation libérale que la société occidentale sécrète l'innovation, elle ne craint pas la dissémination de sa technologie. Au contraire, elle a intérêt à ressentir l'émulation que provoque l'élévation de la capacité de ses partenaires. Tout est mieux pour elle que le nivellement mondial d'une société planétaire qui tournerait au ralenti. Ecologistes gauchistes et nouveaux philosophes devront s'accommoder du progrès. Et même, que cela leur plaise ou non, les pays sous-développés se développeront. *« L'Union soviétique n'essaierait-elle pas de capter certaines forces économiques de l'alliance non seulement pour les faire servir à son développement, mais aussi pour les empêcher de s'employer sur d'autres théâtres d'opérations dans le monde ? »*, se demande M. Jacques Billy, président du Comité économique de l'OTAN. C'est sans doute dans le Sud, en effet, que le pari américain sur les transferts entre l'Est et l'Ouest se jugera.

(1) Lire *Vodka-Cola*, Charles Levinson, Editions Stock, 463 pages.

(2) Echanges de technologie Est-Ouest. Colloque organisé par la direction des affaires économiques de l'OTAN à Bruxelles, le 17 mars 1976, 350 pages.

Prochain article :
ENVERS ET CONTRE LE SUD ?



ÉCONOMIE - SOCIAL

A L'ÉTRANGER

Le président de la Banque fédérale critique la politique économique des États-Unis

(Suite de la première page.)

Dans un discours prononcé le 26 octobre, M. Burns a élargi le débat. Après avoir affirmé que, tout en accueillant volontiers les conseils, la Banque fédérale continuerait d'exercer ses responsabilités *« d'une manière qui soit bénéfique aux intérêts à long terme aussi bien qu'immédiats du pays »*, le président de la « Fed » s'est fait l'écho des préoccupations des milieux d'affaires, qui *« ont besoin d'une preuve solide que l'inflation sera combattue »*. Selon lui, *« les doutes et les incertitudes »* qui prévalent dans ces milieux *« reflètent pour une large part l'irritation et le trouble devant ce qui est perçu comme la myopie du gouvernement... Les mesures prises à Washington pour alourdir le déficit déjà énorme du budget dans le sens d'une plus grande dépense des consommateurs ont peu de chances de contribuer à une réduction du chômage. »*

Une thèse à la fois simple et classique

La thèse de M. Burns est à la fois très simple et très classique : les profits des entreprises sont insuffisants, ce qui explique la lenteur des investissements et le caractère, à ses yeux, malsain de la reprise constatée ces derniers mois. En outre, les industriels ne savent pas à quoi s'en tenir sur la politique du gouvernement. Il en résulte *« une atmosphère de malaise, tant dans les conseils d'administration qu'à la Bourse »*. Il convient donc d'abord de rassurer la communauté des affaires sans quoi tous les programmes de lutte contre le chômage seront voués à l'échec.

Le discours de M. Burns survient à un moment délicat pour Carter, car, de toutes les cri-es qui se déversent aujour-d sur son action pendant ses premiers mois à la Maison nche, celles qui portent sur politique économique sont les s nombreuses et les plus pré-es. Ces attaques du président tre les compagnies pétrolières, déclarations contradictoires de M. Blumenthal, secrétaire au Trésor, à propos du dollar, les difficultés du programme énergétique au Congrès, le projet de réforme fiscale, différé depuis plusieurs semaines (mais dont on sait qu'il comportera à la fois une réduction globale des impôts et une augmentation de certaines charges pesant sur l'industrie), enfin le départ de M. Lance, directeur du budget, et les incertitudes sur son remplaçant, tout cela déconcerte les spécialistes et plus encore les investisseurs potentiels, qui se plaignent de trouver en face d'eux un gouvernement *« imprévisible »*.

M. Burns passe maintenant, à tort ou à raison, comme le principal et même le seul partisan de l'orthodoxie financière dans la haute administration. Le président de l'institution fédérale de réserve a, en tout cas, d'autant moins de raisons de modérer ses critiques que ses chances d'être reconduit à son poste, à l'expiration de son mandat, le 31 janvier, sont, selon ses proches, pratiquement nulles aujourd'hui. Nommé pour la seconde fois à cette fonction par M. Nixon en 1974, M. Burns a définitivement cessé de plaire malgré la bonne réputation qu'il s'est faite à l'étranger (M. Raymond Barre, lors de sa visite à Washington le mois dernier, l'a fait commandeur de la Légion d'honneur). Si son départ des affaires est confirmé dans trois mois, il s'agira là encore d'une innovation de M. Carter. Le dernier cas d'un président de la « FED » non reconduit de ses fonctions, malgré son désir, remonte à 1948.

MICHEL TATU.

Près d'un million de contribuables britanniques sont exonérés de l'impôt

De notre correspondant

Londres. — Le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, a présenté comme prévu, le 26 octobre aux Communes, un programme de relance modéré et prudent. Des préoccupations électorales évidentes ont inspiré ce mini-budget, dont la principale disposition est une augmentation de 12 % des abattements fiscaux à la base. Cette décision, qui prend effet immédiatement, aboutira à exonérer complètement de l'impôt neuf cent mille Britanniques, dont les revenus sont faibles, et à augmenter le revenu disponible des autres contribuables. M. Henley a aussi confirmé l'attribution d'une prime spéciale de Noël de 10 livres (86 francs) pour les retraités, et des subventions de l'ordre de 400 millions de livres pour l'industrie du bâtiment avec pour objectif la création de trente mille emplois.

Des assouplissements fiscaux d'environ 100 millions de livres sont, enfin, prévus en faveur des petites entreprises et un crédit de 9 millions de livres pour les dépenses de l'ordre public a été inscrit dans le budget.

L'ensemble de ces mesures de relance coûtera environ 1 milliard de livres (8,6 milliards de francs) pour l'année financière en cours, et 2 milliards de livres l'an prochain. Apparemment, le gouvernement a résisté aux pressions des syndicats qui demandaient un stimulant immédiat plus fort, une fois de plus, M. Henley a indiqué que de nouvelles mesure de relance, sous la forme de réductions d'impôt, seraient décidées au printemps, à la condition toutefois que les accords de salaires restent modérés, et ne dépassent pas la norme de 10 %. Mais les avantages immédiats contenus dans le mini-budget semblent indiquer que le gouvernement travailliste envisage de provoquer des élections générales à relativement brève échéance, probablement au printemps.

Par ailleurs, M. Healey a annoncé, comme prévu, un léger assouplissement du contrôle des changes, favorisant notamment les touristes britanniques qui pourront emporter à l'étranger 500 livres par personne au lieu de 300 livres autorisées. Le chancelier de l'Echiquier a également annoncé qu'en raison de la bonne tenue de la livre, la Grande-Bretagne renonçait au tirage de 310 millions de livres prévu pour la fin octobre, sur les crédits mis à sa disposition par le Fonds monétaire international. *M. Healey a précisé que le gouvernement entendait stabiliser la livre « autour de son niveau actuel »*. Ainsi, le gouvernement, rejetant l'avis de ceux qui lui recommandent de réévaluer la livre, continue de penser que cette réévaluation ne se justifie pas, étant donné le taux d'inflation britannique, qui reste encore environ le double de la moyenne des pays de l'O.C.D.E. — H. P.

JAPON

● *La production industrielle japonaise* a baissé de 1,1 % durant le troisième trimestre de 1977 (juillet-septembre) par rapport à la période précédente (avril-juin). C'est le premier déclin trimestriel de l'indice depuis la chute de 7,7 % qu'il avait enregistrée pendant les trois premiers mois de 1975. — *(A.F.P.)*

ÉTATS-UNIS

● *Les commandes nouvelles* de biens durables à l'industrie américaine ont augmenté de 0,6 % en septembre, après avoir progressé de 4 % (chiffre révisé) en août et diminué de 4 % en juillet. Elles ont représenté 58,6 milliards de dollars. Pour l'ensemble du troisième trimestre, la progression ressort en moyenne à 0,2 % par mois. Les commandes de biens non destinés à la défense ont, quant à elles, augmenté de 6,3 % en septembre (+ 1,9 % en août ; — 7,2 % en juillet). — *(Agefi.)*

O. C. D. E.

● *Le professeur Louis Sabourin (Canada)* a été nommé président du centre de développement de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques). Il succèdera, le 1er décembre 1977, pour une période de trois ans, à M. Paul-Marc Henry (France).

[Né dans la ville de Québec en 1935, M. Sabourin est le fondateur en 1968 et le premier directeur de l'Institut de coopération internationale de l'université d'Ottawa. Docteur en droit public et en relations internationales à l'université Columbia de New-York, il devint en 1964 directeur du département de sciences politiques de l'université d'Ottawa et en 1965 fut nommé doyen de la faculté des sciences sociales de l'université d'Ottawa.

M. Sabourin a représenté le Canada à de nombreuses reprises lors de conférences internationales et a fait diverses missions dans le tiers-monde pour le compte d'organismes canadiens et internationaux.]

NATIONS UNIES

● *Le montant des aides distribuées au titre du programme alimentaire mondial ONU-FAO* devra atteindre 950 millions de dollars pour les années 1979 et 1980, a déclaré, le lundi 24 octobre à Rome, M. Wogel, directeur exécutif du programme, devant le comité des politiques et des programmes d'aides alimentaires réuni pour deux semaines. Si cet objectif est atteint, a déclaré M. Wogel, il sera possible de continuer d'expédier 1 million de tonnes de nourriture par an, au cours des trois prochaines années, mais toute réduction des ressources *« menacerait très gravement l'efficacité du programme »*. M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a affirmé dans un message qu'il appuyait *« très vivement »* cet objectif.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE L'UNION EUROPÉENNE

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la Compagnie financière de l'union européenne se sont tenues le 25 octobre 1977.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1977. Les résultats de l'exercice 1976/1977 font apparaître un bénéfice d'exploitation de 24,5 millions de francs contre 23 millions pour l'exercice 1975/1976, en hausse de 6 %.

Le bénéfice net ressort à 24,7 millions de francs contre 22,2 millions au précédent exercice, en augmentation de 11 %.

Un dividende de 4,26 F assorti d'un avoir fiscal de 2,13 F sera versé à compter du 7 novembre 1977.

L'assemblée a pris connaissance des projets visant à une plus grande diversification des actifs de la C.F.U.E. par la constitution d'un ensemble plus souple et permettant de disposer d'un total d'actifs contrôlés plus important.

La C.F.U.E. cèdera une partie de sa participation dans la B.U.E. à d'autres sociétés du groupe Schneider S.A., mais conservera au moins la minorité de blocage ; la participation majoritaire du groupe Schneider S.A. dans la Banque n'en sera pas affectée.

La C.F.U.E. détiendra 70 % d'une société dénommée UNIVALMO dont le capital sera partagé avec la B.U.E. et Schneider S.A. Au départ, le portefeuille de cette société sera composé des titres de la Société française immobilière et minière Dong Trieu (environ 68 %), des participations de C.F.U.E. et B.U.E. dans l'O.U.E. (environ 58 %), ainsi que de 60 % d'une société appelée EURIM. Cette dernière regroupera les équipes et les moyens du groupe dans le secteur immobilier, la B.U.E. et l'U.I.C. entrant dans son capital pour respectivement 20 % chacune.

Quant au secteur industriel de la C.F.U.E., il recevra l'appoint des participations détenues par Dong Trieu notamment dans Merlin Gerin et dans l'industrie minière et renforcera sa place dans l'industrie du recyclage.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi a décidé la modification de la dénomination sociale qui deviendra : Compagnie financière de développement des entreprises (C.F.D.E.), ainsi que le transfert du siège social au 16, boulevard Malesherbes, Paris 8e.

L'assemblée a également renouvelé l'autorisation de porter le capital de 228 394 850 F à 300 millions de francs.

Océ-van der Grinten N.V.

Résultats consolidés des trois premiers trimestres 1977

L'activité du groupe OCE, y compris Ozalid Group Holdings Ltd, dont les résultats consolidés sont inclus pour la première fois dans les résultats du groupe OCE, se présente d'une manière satisfaisante.

Le chiffre d'affaires consolidé pour les trois premiers trimestres de l'exercice 1977 (1er-12-1976 - 31-08-1977) ressort ainsi à 848 millions de florins contre 545 millions pour les trois premiers trimestres 1976.

Le cash-flow consolidé s'inscrit à 75 millions de florins contre 54 millions, tandis que le bénéfice net consolidé s'élève à 27.55 millions de florins contre 22,22 millions. Il se confirme que le bénéfice net par action (15,81 florins au 31-08-1977 contre 14,93 florins au 31-08-1976) devrait se maintenir pour l'exercice 1977 au niveau de celui de l'exercice 1976, bien que le capital ait été augmenté en avril 1977.

Dividende intérimaire

Au titre de l'exercice en cours, un dividende intérimaire de 3,60 florins par action ordinaire contre 3,40 florins l'année précédente est mis en paiement à compter du 1er novembre 1977.

CIT - ALCATEL

La situation provisoire au 30 juin fait apparaître un résultat avant impôt de 76 600 000 F. Ce résultat s'entend après prélèvement de 66 millions 700 000 F au titre des amortissements et dotations à la réserve de participation et à la provision pour investissement représentant au total 20 300 000 F.

Au 30 juin de l'exercice précédent, le résultat avant impôt s'élevait à 70 000 000 de francs après dotations respectives au titre des amortissements de 57 400 000 F et à la réserve de participation et provision pour investissement d'un montant total de 16 500 000 F.

Du fait de l'absorption par CIT-ALCATEL de sa filiale SLE-CITEREL, intervenue en juin avec effet rétroactif au 1er janvier 1977, ce résultat n'est pas directement comparable à celui du premier semestre 1976.

Il en est de même pour le chiffre d'affaires qui s'est élevé, pour les six premiers mois de l'exercice, à 1 523 millions de francs, mais il est rappelé que le chiffre d'affaires consolidé de l'ensemble constitué par CIT-ALCATEL et ses filiales, qui, lui, est comparable à celui de la même période de l'exercice précédent, s'est établi pour le premier semestre 1977 à 2 445 millions de francs hors taxe, en progression de 11,9 %. Pour l'année entière, la progression devrait être légèrement supérieure à ce taux.

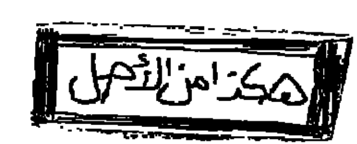
COMPAGNIE DES MACHINES BULL

AVIS DE CONVOCATION

MM. les actionnaires de la Compagnie des Machines Bull sont convoqués, pour le mardi 29 novembre 1977, en assemblée générale ordinaire qui se tiendra à 10 heures à la Maison des centraux, n° 8, rue Jean-Goujon, à Paris (8e).

L'avis de convocation comportant l'ordre du jour détaillé sera publié dans le *BALO* du 31 octobre 1977 et dans *la Gazette du Palais* des 30-31 octobre et 1er novembre 1977.

(Avis financiers des sociétés)



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
26 OCTOBRE

Reprise

Les séances se suivent mais ne se ressemblent pas nécessairement. Singulièrement, et alors que le sentiment n'était guère favorable avant Bourse, l'atmosphère s'est mercredi progressivement réchauffée autour de la corbeille et, après deux jours de baisse, le marché s'est redressé dans une ambiance très animée.

Presque tous les compartiments ont profité de ce mouvement de hausse. Mais les plus privilégiés ont indiscutablement été la construction électrique, l'alimentation, les magasins et le bâtiment, où Dumez a réalisé la seconde meilleure performance de la journée après Jacques Borel (+ 8,7 %), avec un gain de 7,2 %. Même Rhône-Poulenc a été favorisé, ce qui n'est pas peu dire.

Bref, les différents indices ont remonté d'environ 1 %, ce qui correspond approximativement au montant des pertes essuyées la veille.

Dans les travées, les opérateurs se perdaient un peu en conjectures sur les motifs de cette reprise. « L'indice des prix, pour septembre, sera moins mauvais que prévu », affirmaient quelques professionnels. Si ce n'était que cela, la Bourse se suffirait de peu de chose. Or elle devient exigeante. La raison invoquée apparaît d'autant plus invraisemblable que, la veille, les valeurs françaises avaient réalisé un assez mauvais parcours, et qu'il en aurait fallu davantage pour les revigorer. En fait, la réponse à la question se trouve outre-Manche. Juste avant la séance, quelques gros ordres d'achat, en provenance de Grande-Bretagne — sur Dumez notamment, — ont été enregistrés, et, une fois de plus, l'effet d'entraînement a joué.

Nouvelle hausse de l'or avec le lingot à 25 795 F (+115 F). Le napoléon, en revanche, a fléchi (245 F contre 246,10 F). Le volume des transactions est passé de 4,70 millions de francs à 6,67 millions.

Aux valeurs étrangères, baisse des mines d'or, irrégularité des américaines.

LONDRES

Reprise

Favorablement impressionné par le miniplan de relance, le marché se redresse jeudi matin sur presque toute la ligne. Peu après l'ouverture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 5,8 points, à 518,8. Seules les mines d'or se replient.

OR (ouverture) (dollars) : 161 55 contre 162 90

VALEURS	CLOTURE 26/10	COURS 27/10
Beecham	658 ...	655 ...
British Petroleum	920 ...	904 ...
Courtaulds	124 ...	127 ...
De Beers	270 ...	268 ...
Imperial Chemical	412 ...	416
Rio Tinto Zinc Corp.	199 ...	205
Shell	597 ...	595
Vickers	198 ...	194
War Loan 3 1/2 %	35 1/8	35 1/4
*West Driefontein	24 7/8	23 3/4
*Western Holdings	18 ...	17 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	25 oct.	26 oct.
Valeurs françaises	98,4	99
Valeurs étrangères	100	99,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63,8	64,1

NOUVELLES DES SOCIETES

SAINT-GOBAIN - P.-à-M. — Bénéfice net consolidé du premier semestre : 434 millions de francs contre 282 millions de francs au 30 juin 1976.

SOCIETE POUR L'EQUIPEMENT DE VEHICULES (ex-SEV MARCHAL). — Bénéfice net du premier semestre : 5,47 millions de francs contre 5,08 millions. Ce résultat, à structures comparables, n'intègre pas encore les dividendes versés par Paris-Rhône au titre de l'exercice 1976. D'après les dirigeants, le bénéfice net consolidé du nouveau groupe sera pour 1977 au moins égal au précédent et la marge brute en progression.

COMPAGNIE UNIVERSELLE D'ACETYLENE ET D'ELECTRO-METALLURGIE. — Attribution de deux actions gratuites pour cinq. Bénéfice net au 30 juin : 2,38 millions de francs contre 2,72 millions.

GENERAL MOTORS. — Bénéfices nets sans précédents tant pour le troisième trimestre (402 millions de dollars contre 397 millions) que pour les neuf mois (2,48 milliards de dollars) contre 2,11 milliards.

BIC PEN CORP. — Bénéfice net pour les neuf premiers mois : 6,33 millions de dollars (— 24 %).

NEW-YORK

Reprise technique

Une assez forte reprise technique s'est produite mercredi à Wall Street en cours de séance après une nouvelle baisse initiale, et l'indice des industrielles, qui, pour la seconde fois, était passé très au-dessous de la barre des 800, s'est finalement établi à 813,41 (+ 11,87 points). Déjà importante la veille, l'activité s'est encore accélérée, 24,86 millions de titres ayant changé de mains contre 23,58 millions.

Les rachats de vendeurs à découvert ont à l'évidence joué un grand rôle. Mais ils ont été, semble-t-il, grandement favorisés par le fait que le taux d'escompte n'ait été relevé que d'un quart de point, mais aussi par les déclarations du président de la Réserve fédérale favorables à une politique fiscale « audacieuse » destinée à permettre la reconstitution des bénéfices industriels et commerciaux.

En fait, tout s'est passé comme si le niveau 800 de l'indice Dow Jones constituait un palier de résistance à la baisse. Reste à savoir combien de temps ce palier tiendra.

Sur 1 870 valeurs traitées, 991 ont monté, 463 ont fléchi et 416 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 25/10	COURS 26/10
Alcoa	42 1/2	42 1/2
A.T.T.	58 7/8	59 1/2
Boeing	25 1/4	25 ...
Chase Manhattan Bank	28 3/8	28 ...
Du Pont de Nemours	109 ...	112 3/8
Eastman Kodak	53 3/4	54 1/8
Exxon	46 1/8	46 1/2
Ford	43 1/4	43 ...
General Electric	49 3/4	49 3/4
General Foods	30 1/8	29 7/8
General Motors	69 ...	68 3/8
Goodyear	17 1/4	17 1/2
I.B.M.	257 1/4	260 3/4
I.T.T.	30 1/2	30 1/8
Kennecott	22 5/8	23 ...
Mobil Oil	58 7/8	60 3/8
Pfizer	24 ...	25 1/8
Schlumberger	63 1/4	64 1/8
Texaco	26 3/4	27 ...
U.A.L. Inc.	17 1/4	18 1/8
Union Carbide	41 5/8	42 1/8
U.S. Steel	29 1/2	30 1/4
Westinghouse	16 7/8	17 1/4
Xerox	49 ...	49 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/10	27/10
1 dollar (en yens)	251 65	250 85

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 3/8 %

BOURSE DE PARIS - 26 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35 20	0 214	France I.A.R.D.	173	169	Locabail Immob.	186 90	186 90	Immoinvest	89 ..	89 .
5 %	52 ..	3 671	France (La)	345 ..	340	Locafinancière	124 50	121 .	Cie Lyon. Imm.	83 15	83 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	600 ..	500 ..
E.D.F. parts 1959	482 ..	482 ..
Ch. France 3 %	139 ..	139
Abeille I.G.A.R.D.	... ..	... ..
Abeille (Vie)	... ..	201 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	373 ..	373 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1325	1285 ..
Concorde	311	311 ..
Epargne France	258 ..	261 ..
Financ. Victoire	184 ..	184 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	89 40	89 ..

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
660	4,5 % 1973	662 80	660 50	660 50	659 ..
1930	C.N.E. 3 %	1911	1913	1915 ..	1902 ..
192 ..	E.J. Lefebvre	209 50	214 80	218	215 ..
70 ..	Esso S.A.F.	70 20	70 80	69 80	69 50
181 ..	Eurafrance	182 50	182 50	182 50	180 ..
455 ..	Europe n° 1	481 ..	482 ..	480 ..	484 ..
137	Olida-Caby	141 50	145	144 80	142 20
90	Opfi-Paribas	93 50	93 80	93 80	93 .
255	Tél. Ericsson	275	288	292	288 ..
60	Terres Roug.	61	60 50	60 50	59 50
188	Thomson-Br.	183 10	185	184	185
225	— (obl.)	226 50	227	227	224 50
335	Gen. Motors	336 ..	332 50	328 ..	331 20
19 50	Goldfields	19 ..	18 40	18 15	18 15
29	Harmony	28 30	27 75	26 40	27 25
295	Hoechst Akt.	290 .	290 10	291 50	289 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	B. Ottomane	317	320 ..	321 ..	315 ..
	BASF (Akt.)	314 50	315 ..	315 ..	314 ..
	Bayer	291 20	290 50	293 ..	291 ..
	Buffelsfont.	63 ..	61 80	60 20	60 60
12 50	Charter	11 70	11 80	11 85	11 80
141	Chase Manh.	138 60	139 .	139 20	139
81	Cie Pét. Imp.	81 20	81 10	81 20	79 50
345	C.F. Fr.-Can.	347 .	350 ..	350 ..	350 .
20	De Beers (S.)	19 20	19 20	19 20	19 20
645	Deuts. Bank	640 .	640 .	640 .	642 ..
228	Dome Mines	292 .	289 50	287 50	285 20
530	Du Pont Nem.	526 .	526 .	526 .	520 ..
270	East Kodak	265 50	263 90	259 50	264 80
28	East Rand	28 ..	28 30	27 60	27 75
119	Ericsson	117 60	116	116 ..	114 20
225	Exxon Corp.	225 50	224 ..	224 60	221 10
215	Ford Motor	217 50	216 ..	210 ..	211 .
86	Free State	86 50	82 80	81 50	83 60
245	Gen. Electric	240 90	248 40	247 50	247 .
535	Petrofina	524 .	524	527 .	524 .
290	Philip Morris	294 .	293	293 10	293 .
52	Philips	52 15	52 50	52 50	52 25
63	Prés. Brand	63 70	60 40	57 ..	59 50
260	Quilmès	261 .	260 .	257 ..	255 ..
186	Randfontein	191 50	186 20	186 ..	186 20
270	Royal Dutch	270 10	270 10	270 10	268 40
17 50	RioTinto Zinc	17 05	17 20	17 50	17 35
69	St-Helena Co	67 80	67 60	65 ..	66 40
320	Schlumberg.	306 80	310 60	312 ..	306 20
51	Shell Tr. (S.)	50 80	50 80	50 80	50 40
605	Siemens A.S.	602 ..	603	604 .	601
40	Sony	39 60	39 65	39 20	38 50
11	Tanganyika	11 10	11 45	11 20	11 20
250	Unilever	250 .	249 50	248 80	248 90
19	Union Corp.	18 35	18 50	18 35	18 10
109	U. Min. 1/10	105 70	106 50	106 50	106
137	West Driet.	133 50	126 50	124 ..	125 60
50	West Deep	49 ..	46 80	46 20	47 30
108	West Hold.	101 ..	98	97 ..	98 ..
245	Xerox Corp.	237 ..	240 80	239 80	240 .
0 88	Zambia Cop.	0 90	0 89	0 88	0 89

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a en cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 841	4 842	4 850
Allemagne (100 DM)	214 200	214 300	213 ...
Belgique (100 F.)	13 738	13 750	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	199 530	199 540	199 ....
Danemark (100 krd)	79 310	79 210	79 500
Suède (100 krs)	101 310	101 350	101 ..
Norvège (100 k.)	88 360	88 280	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 606	8 626	8 550
Italie (1 000 lires)	5 603	5 512	5 500
Suisse (100 fr.)	217 290	217 810	215 ...
Autriche (100 sch.)	30 055	30 082	29 650
Espagne (100 pes.)	5 793	5 788	5 650
Portugal (100 esc.)	11 950	11 920	11 500
Canada ($ can. 1)	4 346	4 353	4 315

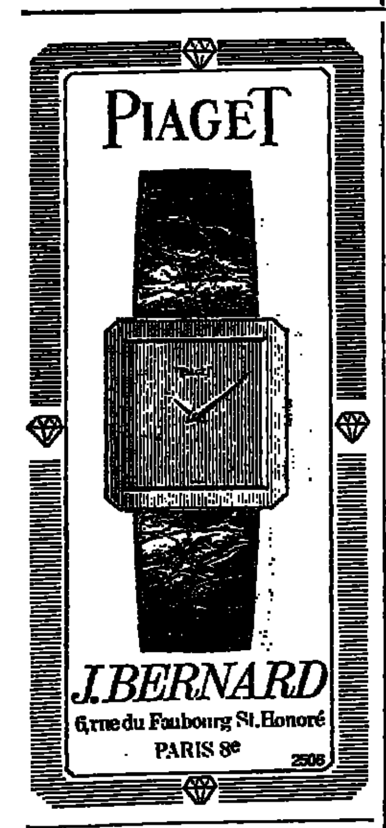
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/10
Or fin (kilo en barre)	25550	25700
Or fin (kilo en lingot)	25680 .	25795
Pièce française (20 fr.)	246 10	245 .
Pièce française (10 fr.)	218 20	218 .
Pièce suisse (20 fr.)	225 10	228 30
Union latine (20 fr.)	221 .	220 50
Souverain	239 90	235 20
Pièce de 20 dollars	1158	1147 20
Pièce de 10 dollars	600 .	602
Pièce de 5 dollars	360 .	... ..
Pièce de 50 pesos	1050 .	1060 ..
Pièce de 10 florins	219 50	215 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 octobre 1977 a été tiré à 550 651 exemplaires.



En Égypte

Le président Sadate décide de suspendre pour dix ans le remboursement des dettes militaires à l'U.R.S.S.

Le Caire (*A.F.P.*). — Le président Sadate a décidé mercredi 26 octobre de suspendre pendant dix ans le remboursement des dettes militaires de l'Egypte à l'Union soviétique, à partir du 1er janvier 1978. Il a également décidé que la Tchécoslovaquie *« sera traitée de la même façon »*.

Le président égyptien a expliqué que cette décision avait été prise parce que l'U.R.S.S. n'avait pas accepté d'échelonner le remboursement de la dette, tout en cessant d'honorer les commandes de l'Egypte en armements et pièces détachées.

[Cette mesure constitue une nouvelle étape dans la lente et constante dégradation des relations entre Le Caire et Moscou depuis le renvoi des experts soviétiques, en juillet 1972, et la dénonciation du traité d'amitié entre les deux pays en mars 1976. Depuis, toutes les tentatives pour renouer le dialogue politique ont échoué. La coopération militaire entre les deux pays est au point mort, et des difficultés ont été récemment enregistrées dans le domaine de la coopération économique.]

M. BARRE A BUDAPEST

M. Raymond Barre, qui avait quitté Paris en début de matinée, est arrivé ce jeudi 27 octobre à Budapest, où il a été accueilli notamment par M. Lazar, président du conseil des ministres de Hongrie. Le premier ministre — accompagné de Mme Barre et de M. Rossi, ministre du commerce extérieur — effectue une visite officielle de trois jours en Hongrie.

Après un déjeuner privé à l'ambassade de France, M. Barre devait avoir un premier entretien avec M. Lazar. Il devait ensuite, avant de participer à un dîner officiel offert en son honneur par les autorités hongroises, visiter l'Institut franco-hongrois à l'occasion du trentième anniversaire de cette institution. Vendredi matin, M. Barre doit poursuivre ses entretiens avec M. Lazar.

Le Canada se propose d'organiser un « Commonwealth des pays de langue française »

De notre correspondant

Montréal. — Le gouvernement fédéral cherche à mettre sur pied d'ici à la fin de 1978 une sorte de « Commonwealth » des pays partiellement ou entièrement de langue française.

Quelque vingt-cinq pays où le français est la langue la plus courante pourraient être ainsi rassemblés à l'initiative du Canada. Le regroupement aurait une structure plus souple que le Commonwealth britannique mais *« permettrait aux pays francophones d'établir des mécanismes de dialogue et de concertation en vue de promouvoir la solidarité entre pays qui partagent une langue commune et de rechercher des solutions aux problèmes internationaux »*.

C'est en ces termes qu'il est fait allusion au projet dans le communiqué commun qui a conclu la visite officielle que vient de faire au Canada le président de la République du Gabon, M. Omar Bongo. M. Bongo a obtenu d'Ottawa d'importants crédits de coopération.

Le ministre fédéral des approvisionnements et des services, M. Jean-Pierre Goyer, a confirmé l'existence de ce projet, indiquant qu'il ne ferait pas double emploi avec l'agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (A.C.C.T.) dont le siège est à Paris, car il s'intéresserait surtout à des sujets de politique internationale. Le gouvernement français a une forte influence au sein de l'A.C.C.T. et le gouvernement québécois y est également très actif.

Le Canada estime offrir pour sa part un *« terrain neutre »*, ce qui n'est pas le cas de la France à cause de son passé colonial. Ainsi l'Algérie, l'un des pays qui refusent actuellement de se joindre à l'agence de coopération, dont le rôle de promotion de la culture française lui paraît conserver des relents de colonialisme, pourrait adhérer à ce nouveau groupe. Le Liban et le Vietnam sont également présentés comme des partenaires possibles. Les représentants du Sénégal, du Gabon, de la Côte-d'Ivoire et du Cameroun se sont entretenus de ce projet avec le gouvernement canadien. Le gouvernement français en a été informé, notamment lors du récent passage à Ottawa de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

La publicité faite autour de cette initiative a donné incidemment l'occasion au gouvernement fédéral de rompre quelques lances avec le Québec. M. Goyer a indiqué que le Québec ne pourrait songer à obtenir un siège dans cette organisation. « *Ce ne serait pas approprié*, a-t-il dit, *puisque c'est le gouvernement fédéral qui est responsable de la politique étrangère du pays et que ce nouvel organisme se consacrera à des problèmes de ce type.* »

ALAIN-MARIE CARRON.

BAADER, RASPE ET GUDRUN ENSSLIN ONT ÉTÉ INHUMÉ A STUTTGART

Stuttgart (*Reuter*). — Andreas Baader, Jean-Carl Raspe et Gudrun Ensslin ont, conformément à leurs dernieres volontés, été inhumés dans la même fosse, ce jeudi 27 octobre, en fin de matinée, au cimetière de Stuttgart.

Un millier de policiers étaient sur les lieux. Quelque deux mille sympathisants des trois disparus ont scandé divers slogans, criant en particulier que Baader et ses deux compagnons ne se sont pas suicidés mais ont été assassinés.

● *M. François Ceyrac*, qui présidait à Verdun une réunion de chefs d'entreprise, a déclaré à propos des récents événements de R.F.A. : *« Ce qui s'est passé en Allemagne est grave pour ce pays. Bien que cette action terroriste soit animée par un centre international qui agit sur d'autres territoires, je ne crois pas que la France soit menacée aussi gravement que l'Allemagne l'a été et l'est encore. On ne peut pas exclure la possibilité éventuelle de certaines actions inspirées par le même objectif : créer le trouble dans des systèmes de démocratie de type occidental, et faire apparaître qu'il n'y a de solution qu'entre le chaos et le fascisme. »*

A l'Assemblée nationale

M. DESTREMAU RELANCE LES CONCOURS DE PRONOSTICS

La commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 26 octobre, une proposition de M. Bernard Destremau (P.R.) tendant à dégager des ressources nouvelles pour le financement du sport par l'institution d'un concours de pronostics sur le championnat de France de football.

Un second amendement, dû à l'initiative de M. Neuwirth (R.P.R.), a également été adopté par la commission. Ce texte prévoit le dépôt, avant le 1er mai 1978, de propositions émises par une commission de personnalités qualifiées en vue d'accroître les ressources du mouvement sportif.

Devant la commission des affaires culturelles, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, s'est déclaré « favorable aux moyens extra-budgétaires qui pourraient être dégagés au cours de la discussion parlementaire sur le budget ».

PEINE DE MORT POUR UN ADOLESCENT EN FLORIDE

Un adolescent âgé de seize ans a été condamné, lundi 24 octobre, à la chaise électrique par un tribunal de Floride, pour avoir tué, en novembre 1976, une femme de soixante-quatre ans et lui avoir volé 6 dollars.

Le jury n'a délibéré que dix-sept minutes avant de déclarer le jeune homme coupable. Le juge Clinton Kelly, après avoir rendu son verdict, a souligné que l'exécution d'un aussi jeune garçon pouvait provoquer *« répugnance et aversion »*, mais que son crime était encore plus repoussant. La mère du condamné a déclaré : *« Ce qui devait arriver est arrivé. »*

Un complice du garçon, James Wells, dix-sept ans, a été condamné à la détention à vie. — (*A.F.P.*)

L'AIDE EN FAVEUR DU TIERS-MONDE AUGMENTERAIT LÉGÈREMENT EN 1977

L'aide publique au développement aurait faiblement augmenté en 1977, après avoir diminué en 1976. Cette aide représenterait cette année 0,35 % du produit national brut des dix-sept pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques), qui a clos sa réunion annuelle le 27 octobre, contre 0,33 % l'an dernier et 0,36 % en 1975 (*le Monde* du 30 juin 1977). En valeur absolue, l'aide publique atteindrait environ 16 milliards de dollars au lieu de 13,7 milliards.

Malgré cette progression de 16,8 %, le résultat reste très en-deçà de l'engagement pris par les pays industrialisés — et renouvelé d'année en année — de porter le montant de l'aide à 0,7 % du P.N.B. Seuls trois pays, la Suède, les Pays-Bas et la Norvège ont, en 1976, atteint cet objectif. La France, avec 0,62 %, venait en quatrième position, la moitié de l'aide étant toutefois accordée aux départements et territoires d'outre-mer.

Le CAD s'est prononcé pour une augmentation. Cet effort accru, destiné à satisfaire les *« besoins essentiels »* des plus démunis, devrait émaner surtout des pays forts, comme l'Allemagne fédérale, le Japon et les Etats-Unis. Ces trois pays ne consacrent actuellement que 0,2 % à 0,3 % de leur P.N.B. à l'aide publique au développement.

NOUVELLES BRÈVES

● *De violents incidents* ont opposé mercredi 26 octobre à Cadix des ouvriers des chantiers navals et des étudiants aux policiers, faisant plusieurs blessés, dont huit policiers. Il y aurait eu également plusieurs arrestations. Des barricades ont été élevées par les manifestants, des autobus incendiés. La police a riposté avec des bombes lacrymogènes et des balles en caoutchouc. Les incidents avaient commencé mardi, à la suite de l'annonce de la prochaine fermeture des chantiers de Cadix. Le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) s'est solidarisé avec les manifestants et dénonce l'*« action répressive de la police »*. — (*A.F.P.*)

● *Les cinquante informaticiens de la Caisse d'épargne de Paris*, en grève depuis le 7 octobre, ont repris le travail mercredi 26 octobre. De source syndicale, on indique que cette décision est intervenue à la suite d'une assemblée générale du personnel, qui a jugé suffisantes les garanties données par la direction. Celle-ci s'est engagée à laisser le personnel des services informatiques sous statut et à ne pas le détacher dans une société civile. Des négociations doivent s'ouvrir en novembre sur les autres revendications des informaticiens : horaires de travail et

● *Autobus toulousains : fin de la grève.* — Le syndicat F.O. ayant décidé de passer outre au vote favorable à la continuation de la grève, le travail a repris aux autobus toulousains et la totalité des véhicules roulaient le 26 octobre. La grève durait depuis seize jours.

M. PAUL LAURENT REPRÉSENTERA LE P.C.F. AU SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION D'OCTOBRE

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., conduira la délégation de son parti aux manifestations célébrant le soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre qui vont se dérouler à Moscou. M. Paul Laurent sera accompagné de MM. Jean Kanapa, membre du bureau politique, Marcel Trigon et Mme Janine Porte, membres du comité central.

Le P.C.F. n'envoie de délégation pour ces manifestations que lors des anniversaires particulièrement importants. On peut ainsi noter que, lors du cinquantième anniversaire en 1967, la délégation française était conduite par le secrétaire général du parti, M. Waldeck Rochet, et comprenait des dirigeants particulièrement importants, comme Jacques Duclos et Mme Jeannette Thorez-Vermeersch. MM. Chambaz et Piquet étaient également membres de la délégation.

LA BAISSE DU DOLLAR REPREND

Interrompue durant quarante-huit heures, la baisse du dollar a repris jeudi matin 27 octobre sur la plupart des places financières internationales, mais à un rythme assez lent et dans des marchés généralement peu actifs.

A Paris, la devise américaine est ainsi revenue de 4,8485 F à 4,8420 F. Elle a été cotée 2,2596 DM à Francfort (contre 2,2624 DM) et 2,2345 F.S. à Zurich (contre 2,2353 F S).

Il n'y a qu'à Tokyo finalement où le dollar se soit sensiblement déprécié, tombant à 250,85 yens, son niveau le plus bas encore enregistré.

Des déclarations faites par M. Burns (voir en première page), les cambistes ont surtout retenu la réaffirmation par le président du système fédéral de réserve de son intention de poursuivre ses efforts pour réduire la croissance de la masse monétaire.

M. Hubert Landais remplace M. de Margerie à la direction des musées de France

La direction des Musées de France n'aura été pour M. Emmanuel Jacquin de Margerie — qui fut ambassadeur à Londres, Moscou, Tokyo, Washington — qu'un intermède de trois ans. Il en avait pris la direction en 1974 à un moment où nos anciens musées s'impatientaient de reprendre des travaux de modernisation mis en veilleuse, notamment au Louvre, en attendant l'achèvement prioritaire du Centre Beaubourg.

L'ère Pompidou s'achevait pour les musées. On peut dire que M. de Margerie est l'homme qui a mis en place l'action de M. Valéry Giscard d'Estaing (dont il fut le condisciple à l'ENA) dans les musées de France. Une de ses contributions est, en effet, l'élaboration d'une loi-programme (qui sera soumise dans les semaines à venir à l'approbation de l'Assemblée nationale), pour la modernisation et l'équipement des musées, notamment les musées-palais : le Louvre, Versailles, Fontainebleau, Compiègne, Ecouen, inauguré cette semaine...

M. de Margerie a eu, d'autre part, le mérite de faire aboutir le projet d'implantation de musée du dix-neuvième siècle gare d'Orsay et, en attendant sa réalisation, d'organiser l'excellent musée du post-impressionnisme au palais de Tokyo.

Son successeur, M. Hubert Landais, s'impose comme la personnalité la plus compétente pour mener à terme la rénovation des musées engagée par le gouvernement.

J. M.

[Né en 1921, à Paris, archiviste paléographe, diplômé d'études supérieures de l'Ecole du Louvre, M. Landais a, de 1962 à 1964, rempli les fonctions d'adjoint au directeur des musées de France. Puis, jusqu'en 1967, de conservateur en chef chargé des objets d'art du Louvre, et, depuis 1968, d'inspecteur général des musées de France, poste qu'il a géré avec rigueur et avec vigueur. En mai dernier, il avait été nommé président de l'ICOM (Conseil international des musées).]

LES NOUVEAUX « MILITANTS » DU LIONS-CLUB

(De notre correspondant.)

Avignon. — *Fini la charite ! Trois cents Lions du district Sud-Est, réunis en congrès d'automne à Avignon, ont entrepris de secouer la torpeur des très dignes barons du mouvement que lança Melvin Jones en 1917 :* « Nous allons soumettre à notre convention nationale l'introduction de la notion de militantisme », *déclarait M. Jean-Pierre Brochery, le nouveau gouverneur du district, qui ne sera installé officiellement qu'au début de la nouvelle année lioniste, le 1er juillet prochain.*

« Cette forme de militantisme, *précise le professeur Mongin, vice-gouverneur*, n'est pas d'essence politique. Mais, concrètement, elle devient synonyme d'engagement. C'est ainsi que les Lions, globalement, vont demander leur agrément par le secrétariat d'Etat à l'environnement, en application de la loi du 16 juillet 1976. Les Lions sont partisans d'une écologie humaine, car, assurent-ils, l'antagonisme existant entre l'homme et la nature n'est pas irréversible. »

De la même manière, ils se proposent d'intervenir aussi souvent que la liberté individuelle sera bafouée : « Des incidents tels que le récent procès de Prague pourront notamment justifier notre intervention », *affirment-ils.* Les propositions du congrès d'Avignon risquent de provoquer quelques remous dans les milieux conservateurs du Lions international...

